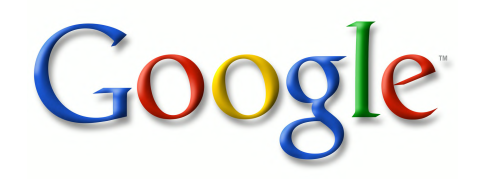
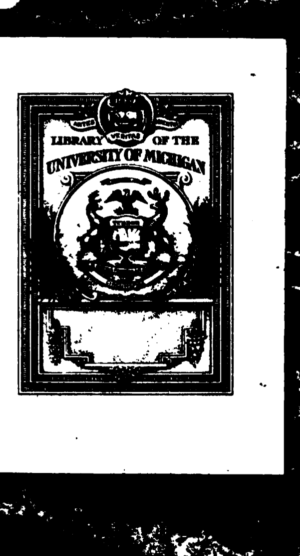



AP
25
.N93


LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Septembre 1708.

Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez PIERRE MORTIER,
chez qui l'on trouve toute ſorte de Muſique.

M. DCCVIII.

Avec Privilége des Etats de Holl. & Weſtf.

AVIS.

PIERRE MORTIER, vient de donner une nouvelle Edition très-belle des OEUVRES du PERE RAPIN, en 3. voll. in 12. Les deux premiers contiennent les Comparaisons des Grands Hommes de l'Antiquité, qui ont le plus excellé dans les belles Lettres. Avec la Comparaison de Pindare & d'Horace, & le Traité du Grand où du Sublime dans les mœurs & dans les différentes Conditions des Hommes, avec quelques Observations sur l'Eloquence des bienséances.

Le Tome Troisiéme se vend séparement & contient l'Esprit du Christianisme, la Perfection du Christianisme, l'Importance du Salut, & la Foy des derniers Siécles.

Le même Libraire vient d'imprimer les LETTRES *& autres* OEUVRES *de Mr. de* VOITURE, *nouvelle Edition plus complette que les précedentes, & augmentée de la suite & de la conclusion de l'Histoire d'Alcidalis & de Zelide.* 12. 2. voll.

Ledit *Mortier* vient de donner une Carte de *Moscovie* en deux feuilles très-exacte, avec tous les Chemins &c. Une autre de l'*Allemagne* en 2. feuilles. Une de la *France* en 2. feuilles, & il continuë à donner les Cartes de Mr. de l'*Isle*, dont il y a environ 20. de publiées.



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Septembre 1708.

ARTICLE I.

* *The* WITNESSES *of* CHRISTIANITY; *or the Certainty of our Faith and Hope: in a Discourse upon* 1. *St. John v.* 7. 8. *By* SYMON PATRICK

* Ce Livre a deux Titres. Nous nous contenterons de mettre ici l'autre en François en forme de Note. Jesus *& la Résurrection prouvez par les Témoins du Ciel & de la Terre. En deux Parties, dont la premiére montre, que* Jesus *est* le Fils de Dieu; *& la seconde que c'est en lui que nous avons la Vie éternelle. Par* Symon Patrick *Docteur en Théologie, & maintenant Evêque d'Ely. Seconde Edition revuë par l'Auteur.*

TRICK, *D. D. Now Lord Bishop of Ely. The second Edition. London.* 1703. C'est-à-dire, *Les Témoins du Christianisme, ou la Certitude de notre Foi & de notre Espérance ; dans un Discours sur I. Jean. v.* 7. 8. *Par Simon Patrick Docteur en Theologie, & maintenant Evêque d'Ely. Seconde Edition.* A Londres. 1703. in 8. Part. I. pagg. 327. Part. II. pagg. 311. petit caractére.

CE n'est pas ici un Livre nouveau; mais il est pourtant certain qu'il est très-peu connu hors d'Angleterre, puis qu'on ne s'est point encore avisé de le traduire en aucune Langue, du moins que je sache. L'ayant fait venir pour mon usage, je l'ai lû avec soin & avec plaisir. Je me flate que le Public ne sera pas fâché, que je lui en rende compte. C'est un des derniers Ouvrages de feu Mr. l'Evêque d'*Ely*. C'est, peut-être, même le dernier, du moins, témoigne-t-il sur la fin, qu'il croit n'en point composer d'autre. C'est plutôt un Livre de Dévotion qu'un Livre de Controverse. On voit partout beaucoup d'onction & de pieté.

L'Au-

L'Auteur paroit pénétré de ce qu'il dit. Il ne se contente pas de persuader la vérité de la Religion Chrétienne ; il travaille sur tout à la faire aimer, & c'est le moyen de porter les hommes à en pratiquer les devoirs. On a vû par le Titre que l'Ouvrage est divisé en deux Parties.

I. L'AUTEUR fait voir dans la premiére, que les six Témoins dont parle S. *Jean* dans le premier Chapitre de sa *I. Epître*, prouvent incontestablement, que *Jesus-Christ* est le *Fils de Dieu.* Il montre que le dessein de l'Apôtre est de prouver cette vérité ; & qu'il raporte pour cela trois Témoins du Ciel, & trois Témoins de la Terre. S. *Jean* ne s'amuse point à prouver, qu'il y ait eu de tels Témoins ; c'est un fait qu'il suppose comme incontestable, & qui étoit reconnu pour tel dans le tems, auquel il écrivoit. On prouve le Mystére de la Trinité par les trois Témoins célestes ; mais Mr. d'*Ely* ne s'engage point dans cette Controverse. Il s'attache uniquement au dessein de S. *Jean*, qui est de faire voir, que les six Témoins, qu'il cite, prouvent que *Jesus-Christ* est le Fils de Dieu. Il ne s'attache pas

pas non plus à établir l'authenticité de ce passage, qui ne se trouve point dans plusieurs Exemplaires. Il renvoye sur ce sujet à ce que *Selden* en a dit dans son *Liv. II. de Syned. Ch. IV. n.* 4.

Mais avant que de faire voir, que les six Témoins, dont il s'agit, déposent que *Jesus-Christ* est le Fils de Dieu ; il examine ce qu'il faut entendre par ce titre de *Fils de Dieu*. Il remarqué que, quoi que *Jesus* soit le Fils éternel du Pére, Dieu de Dieu, engendré de lui avant tous les Siécles, cependant ce n'est pas toujours ce que signifie cette qualité de *Fils de Dieu*, qui lui est donnée dans l'Ecriture. Il croit que dans le Stile des Auteurs sacrez, c'est un nom, qui ne marque pas tant la nature de *Jesus-Christ*, que cette autorité suprême & ce souverain pouvoir, qu'il a reçu de son Pére, en qualité de Médiateur entre Dieu & les Hommes. Quand donc S. *Jean* dit que les six Témoins, qu'il allégue, ont prouvé que *Jesus-Christ* étoit le *Fils de Dieu* ; il comprend sous le nom de *Jesus*, tout ce qui concerne sa personne, sa Divinité, & son humanité. Il veut dire que cette

cette Personne, qui est vrai Dieu & vrai homme, a reçu une souveraine Autorité de Dieu le Pére, qui l'a député en sa place, pour nous déclarer sa volonté ; & qu'ayant fait l'expiation de nos péchez par son moyen, il l'a fait seoir à sa droite, comme le Roi & le Maître de toutes choses ; afin que nous soyons maintenant gouvernez, & jugez un jour par lui. C'est ce que l'Écriture désigne, quand elle assure que *Jesus-Christ* est le Fils de Dieu, ce qu'elle exprime autrement, quand elle dit qu'il est le *Christ*, c'est-à-dire, celui qui a été oint de Dieu. C'est ce que l'Auteur prouve par les paroles mêmes de S. *Jean* dans ce *Chapitre V.* Il croit fort probable le sentiment de S. *Jerôme*, qui dit que les Apôtres, lors que *Jesus-Christ* étoit encore avec eux, étoient trop ignorans, pour penser à sa Génération éternelle, quand ils l'apelloient *le Fils de Dieu.*

Il confirme la signification qu'il donne à ce Titre, par divers autres passages tant de l'Ancien, que du Nouveau Testament. Il prétend que, quand un Prince tiroit son autorité immédiatement de Dieu, comme *David*, il étoit alors apellé *le*

Fils de Dieu; d'autant plus que ces Fils de Dieu commandoient à un Peuple, qui étoit apellé par préférence le peuple de Dieu.

Après avoir ainsi expliqué la Thése qu'il se propose de prouver, par les Témoins citez par S. *Jean*, il fait quelques remarques générales sur ces Témoins, & entre ensuite dans l'examen particulier de leur témoignage. La principale remarque générale, c'est que quand S. *Jean* dit, qu'il y en a trois qui témoignent au Ciel, & trois qui témoignent sur la Terre, il ne faut pas croire qu'il veuille dire que les trois premiers sont dans le Ciel, & rendent témoignage du Ciel, & les trois autres sont sur la Terre, & rendent témoignage de la Terre.

1. Le premier de ces Témoins est le Pére, c'est-à-dire, la premiére Personne de la Trinité. Il a rendu témoignage à *Jesus-Christ* en trois occasions principales. La premiére, quand il fut baptizé par *Jean Baptiste*. La seconde lors qu'il fut transfiguré devant ses Apôtres; & la troisiéme lors qu'il alloit de Béthanie à Jérusalem, & qu'on entendit cette Voix du Ciel; *j'ai glorifié mon Fils, & je le*

le glorifierai encore. Mr. d'*Ely* fait diverses remarques importantes sur ces témoignages ; il en montre la certitude & la force ; il explique par occasion divers passages de l'Ecriture, & finit châque Chapitre par des Méditations très-pieuses & très-affectives. Ce que nous disons de ce premier Témoin, se doit entendre de tous les autres.

Il remarque, par exemple, au sujet du témoignage, que le Pére rendit à son Fils dans sa Transfiguration, qu'il se servit du même terme, qu'avoit employé *Moyse*, lors qu'il parla du Prophéte, qui devoit venir après lui ; pour faire voir que *Jesus-Christ* étoit ce même Prophéte promis par *Moyse*.

Si on lui demande, à quoi les Apôtres connurent, que ces deux personnes, qui parloient avec *Jesus*, étoient *Moyse* & *Elie* ; il répond avec *Théophylacte*, qu'ils le connurent, non à leur visage, car ils ne les avoient jamais vûs, mais à leur discours.

Sur le troisiéme témoignage, il refute ceux qui croyent, qu'il fut rendu à *Jesus-Christ*, par ce que les Juifs apellent *Bath-col*, c'est-à-dire,

la Fille de la Voix. Il doute fort de tout ce que les Juifs ont dit de cette espêce de Révélation, & il blâme *Paul Fagius*, qui a voulu recourir à ce miracle fabuleux, pour expliquer ce glorieux témoignage, que le Pére rendit à son Fils. Il croit avec raison, que les Rabins ont inventé mille Fables, pour obscurcir la gloire de *Jesus-Christ*. Cependant, il y a mille Docteurs qui croyent qu'à peine on peut expliquer un passage de l'Ecriture, sans avoir recours à ces réveries des Rabins. Qu'on nous donne des Juifs, qui ayent effectivement écrit avant *Jesus-Christ*, & alors leur autorité sera de quelque poids, pour expliquer non seulement l'Ancien Testament, mais même le Nouveau. Pour revenir au sujet, dont il s'agit, le Seigneur dit lui-même aux Juifs, qu'ils n'ont jamais entendu la Voix de Dieu; ce qui seroit faux, s'il y avoit eu alors quelque chose de semblable à la *Bath-col*; & que cette Voix, qu'on entendit en faveur de *Jesus Christ* fut cette même *Bath-col*. Les Juifs ont publié mille fables dans leur Thalmud & ailleurs uniquement pour faire honneur à leur Nation, & pour imiter l'Histoire

toire de l'Evangile. Je suis ravi qu'un aussi habile homme que Mr. *Patrick*, & qui avoit une si grande connoissance des Rabins, me confirme dans une pensée, que j'ai il y a long tems sur leur sujet. Les conjectures de l'Auteur sur l'origine de cette *Bath-col* méritent d'être lûes & bien pesées, surtout puis qu'elles sont apuyées sur l'autorité même des Rabins.

2. Le second Témoin du Ciel produit par S. *Jean* est *la Parole*. L'Auteur explique ce que c'est que cette Parole, & pourquoi elle est ainsi apellée. Après cela il montre, que cette Parole a témoigné que *Jesus* étoit le Fils de Dieu, en plusieurs occasions; surtout, à S. *Etienne*, quand on le lapidoit, à S. *Paul*, quand il alloit à *Damas*, à S. *Jean* dans l'Isle de Pathmos. Et parce que plusieurs ont douté de l'Autorité de l'Apocalypse, il fait voir l'injustice de ce doute. Il concilie aussi très-bien deux passages de S. *Jean*, qui paroissent contradictoires; puis que dans l'un (*a*) *Jesus-Christ* dit, que s'il rend témoignage de lui-même son témoignage n'est

a *Jean* V. 31.

point véritable; & dans l'autre (*a*), que, quoi qu'il rende témoignage de lui-même son témoignage est véritable.

Mr. d'*Ely* remarque, que puis qu'il est parlé de Témoins, qui sont dans le Ciel, il ne faut point entrer ici dans tout ce que fit *Jesus-Christ* pendant qu'il étoit sur la Terre, pour prouver qu'il étoit le Fils de Dieu. Il faut uniquement s'attacher à ce qu'il a fait, depuis qu'il est monté au Ciel.

Quand il parle de l'autorité de l'*Apocalypse*, il allégue une raison qui paroit fort plausible, pourquoi on en a douté, & pourquoi ce Livre n'a pas été d'abord reçu des Chrétiens. C'est qu'il étoit dangereux de le publier, parce que la ruine de l'Empire Romain y étoit prédite, & que les Payens auroient pû en être irritez, & en prendre occasion de persécuter les Chrétiens. Cependant on le trouve cité par les plus anciens Auteurs Ecclésiastiques, tels que sont *Justin Martyr*, *Irenée*, *Théophile* d'Antioche, & S. *Cyprien* qui n'allégue aucune autorité du Nouveau Testa-

a. *Jean VIII.* 14.

Teſtament, qui ne ſoit priſe de ce Livre.

3. Le troiſiéme Témoin du Ciel eſt le S. *Eſprit*. Ce Témoin céleſte a témoigné, que *Jeſus-Chriſt* étoit le Fils de Dieu en trois occaſions principales. (1.) La premiére fut au tems de ſon Baptême, lors qu'il deſcendit ſur lui comme une Colombe. Il repoſa ſur lui d'une maniére particuliére & qui lui étoit propre ; & *Jeſus-Chriſt* devint par là le Temple du S. Eſprit. Ce fut alors qu'il commença à régner, & à en exercer les fonctions. 1. Il chaſſa lors qu'il lui plut, & à ſa ſeule parole *puiſſante* les Démons, ſans en tirer aucun profit ; ce qui étoit un Acte de Royauté, & qui lui faiſoit dire, *ſi je chaſſe le Démon par le Doigt de Dieu, ſans doute le Royaume de Dieu eſt parvenu à vous*. 2. Il pardonna les péchez, & délivra les Pécheurs des maux, qu'ils s'étoient attirez, ce qui marque une autorité Souveraine. 3. Il reſſuſcita les morts, & les tira de la priſon du ſépulcre, ce qui eſt auſſi un acte de Royauté.

(2.) La ſeconde Occaſion dans laquelle le S. Eſprit rendit témoignage à *Jeſus-Chriſt*, fut le jour de la

premiére Pentecôte Chrétienne, lors qu'il descendit sur les Apôtres. Le S. Esprit témoigna alors en plusieurs maniéres en faveur du Seigneur. 1. Sa descente fut la confirmation de la promesse, que *Jesus-Christ* avoit faite à ses Apôtres, ce qui prouvoit, & sa Science parfaite, & sa puissance infinie. 2. Le S. Esprit leur commanda d'aller prêcher l'Evangile & de l'établir ; ils obéïrent & l'établirent contre toute sorte d'aparence. 3. Il donna le pouvoir de parler diverses Langues, à de pauvres Pêcheurs, qui savoient à peine s'exprimer dans la Langue de leur Pays.

(3.) Le dernier témoignage que le S. Esprit rendit à *Jesus-Christ*, ce fut quand il descendit sur plusieurs autres Personnes dans ces premiers tems du Christianisme.

4. Le premier Témoin sur la Terre c'est (*a*) l'Eau. Notre Auteur entend par là, avec raison, ce me semble, la pureté de la Doctrine & de la Vie de *Jesus-Christ*. Il fait voir que cette pureté a prouvé, que *Jesus* étoit le Fils de Dieu. Il croit pourtant qu'on peut aussi l'entendre du Baptê-

(*a*) *On suit l'ordre de l'Auteur*

Baptême, qui eſt un ſigne & un moyen pour la ſainteté. Il nous donne ici une très-belle idée de la ſainteté de la Doctrine de *Jeſus-Chriſt*, & de celle de ſa Vie. Il n'oublie pas le témoignage avantageux, que *Porphyre* le grand Ennemi des Chrétiens eſt obligé de lui rendre. Mr. *Patrick* fait auſſi diverſes Remarques ſur le Baptême de *Jean Baptiſte* & ſur celui de *Jeſus-Chriſt*; il ſe ſert avantageuſement de certaines Traditions des Juifs, & il en conclut ſa Théſe générale, c'eſt que *Jeſus* eſt le Fils de Dieu.

5. Le ſecond Témoin de la Terre *eſt le Sang*. Par là l'Auteur entend avec le commun des Interprêtes la mort ſanglante de *Jeſus-Chriſt*. On fait voir que la véritable cauſe ou le ſeul prétexte de la mort de ce Sauveur fut parce qu'il s'étoit apellé le Fils de Dieu. Ce fut ce dont il rendit témoignage devant *Pilate*, & S. *Paul* l'apelle la belle Confeſſion, qu'il fit devant ce Juge Romain. Notre Auteur allégue quatorze Conſidérations différentes, pour faire voir la force de ce témoignage. Tous les hommes aiment naturellement la vie. Il n'y en a aucun, qui ſoit ſage, qui

qui la perde volontairement, pour une simple imagination de son esprit; encore moins pour soûtenir un mensonge, dont il sait qu'il ne retirera aucun avantage après la mort. Si *Jesus-Christ* eut été capable de mentir, il n'y en avoit point d'occasion plus favorable, que lors qu'il fut accusé devant les Juifs. S'il eut nié qu'il prétendit être le Fils de Dieu, ses Ennemis n'eussent pas eu le moindre prétexte de le faire mourir. Ou si, comme les Phariliens le disoient malicieusement, il eut eu quelque commerce avec le Démon, c'étoit alors le tems de le mettre en usage, pour se tirer de la main de ses Ennemis. Ces réflexions sont encore plus fortes, si on considére le genre de mort auquel il s'exposoit, & toutes les circonstances de cette mort. Il est impossible de se mettre dans l'esprit, qu'un homme raisonnable ait voulu s'exposer volontairement à tant de maux, s'il n'eut bien été persuadé qu'il soufroit pour une juste cause, & qu'il étoit véritablement le Fils de Dieu. Et il ne faut pas croire, que ce fut quelque surprise, ou quelque mouvement subit & imprevû, qui lui fit soutenir qu'il

étoit

étoit le Fils de Dieu. Après l'avoir témoigné devant le Conseil des Juifs, il le témoigna encore devant *Pilate.* Ce qui fait voir, que la mort étoit un événement auquel il s'étoit bien préparé, & qu'il jugeoit nécessaire pour confirmer la vérité, qu'il avoit avancée. Il demeura si ferme dans cette pensée, & dans la confirmation de cette vérité, que, sur la Croix même, au milieu de ses douleurs les plus vives, il s'adressa encore à Dieu, comme à son Pére, pour témoigner qu'il demeuroit ferme dans la Confession, qu'il avoit faite, qu'il étoit le Fils de Dieu.

Il est vrai, qu'il peut y avoir eu des hommes, qui ont crû n'être pas trompez, & qui se trompoient pourtant; mais Mr. d'*Ely* n'a pas de peine de faire voir l'infinie différence qu'il y a entre *Jesus-Christ* & toutes ces sortes de Visionnaires, & de montrer, par tous les caractéres du Seigneur, qu'il ne pouvoit se tromper dans ses prétentions. Il montre de même, qu'il est impossible que *Jesus-Christ* ait été ou trompé ou séduit par le Démon. Il fait aussi diverses réflexions, sur les principales choses, qui arrivérent à la mort du Seigneur, &

tout

tout cela lui sert à montrer la force du témoignage, que cette mort a rendu à cette importante vérité, que *Jesus-Christ* est le Fils de Dieu. Les maux que les Juifs soufrirent pour l'avoir condamné injustement à mort ajoutent un nouveau poids à ce même témoignage.

L'Auteur finit ce qu'il y a à dire sur ces deux Témoins de la Terre, par ces deux réflexions. La premiére c'est qu'il y a des Savans, qui croyent que cette Eau & ce Sang, qui témoignent en faveur de *Jesus-Christ*, se raportent à l'Eau & au Sang, qui sortirent de son côté, & qui prouvérent qu'il étoit véritablement homme, contre les prétentions de certains anciens Hérétiques. Cette pensée ne plait pas à Mr. d'*Ely*; parce qu'il ne s'agit point dans le passage de S. *Jean* qu'il explique, de prouver que *Jesus-Christ* est homme; mais de prouver qu'il est le Fils de Dieu.

La seconde Observation qu'il fait, c'est que S. *Paul* dit des Apostats, qui après avoir reconnu *Jesus* pour le Fils de Dieu nient qu'il soit le *Christ*, qu'ils foulent aux piés le Fils de Dieu, & tiennent son sang pour prophane; expression qu'il croit qu'on ne

ne sauroit justifier, à moins qu'on ne regarde le Sang de *Jesus-Christ* comme un témoin irréprochable de cette vérité capitale, qu'il est le Fils de Dieu. C'est ce qu'il fait voir assez au long.

6. Le dernier Témoin de la Terre c'est l'*Esprit*, & l'Auteur entend par là les Miracles que *Jesus-Christ* fit avant sa mort, & sa glorieuse Resurrection. Il croit qu'il faut distinguer entre ces deux expressions l'*Esprit* & le *Saint Esprit*, qu'on trouve si souvent dans le Nouveau Testament. Le Saint Esprit signifie d'ordinaire les dons des Langues, de Prophétie, de Connoissance, de Sagesse, de Révélation. Mais le mot d'*Esprit* tout seul signifie généralement le pouvoir de faire des Miracles. Il confirme cette distinction par ce qui est dit dans S. *Jean* (*a*), que le *S. Esprit n'étoit pas encore donné, parce que Christ n'étoit pas encore glorifié.* Cela est vrai de l'Esprit pris au premier sens; mais il ne l'est pas au second, puis que les Apôtres firent des miracles avant la mort de *Jesus-Christ*. Je ne sai si cette

a *Chap. VII. v.* 39.

te remarque eſt bien fondée. Celles qu'il fait ſur les miracles du Sauveur paroiſſent infiniment plus ſolides & plus importantes. Les Juifs eux-mêmes n'ont point nié ces miracles. Les accuſations de Magie, qu'ils lui ont intentées, & qu'ils lui intentent encore aujourd'hui, en ſont une bonne preuve. Il n'eſt pas difficile à notre Auteur de montrer l'impertinence de cette accuſation. Entre le grand nombre de miracles que fit *Jeſus-Chriſt*, il s'attache principalement à la guériſon des Démoniaques & à la Réſurrection des Morts. Il inſiſte particuliérement ſur celle de *Lazare*, & en examine toutes les particularitez avec beaucoup de ſoin. Il veut, entr'autres choſes, qu'on remarque, que *Jeſus-Chriſt* fit tous ſes Miracles avec la même autorité, & la même facilité, avec leſquelles *Moyſe* nous repréſente, que Dieu créa le Monde; & qu'il commanda aux maladies & à la mort, comme ſon Pére avoit commandé au Néant & aux Etres, qu'il en tira. Il n'oublie pas non plus de faire voir la différence qu'il y a entre les Miracles de *Jeſus-Chriſt* & ceux de *Moyſe* & des autres Prophétes, différence qui établit l'éminente qua-

qualité de l'un au dessus des autres. On verra aussi en cèt endroit la différente méthode que Dieu & les Hommes observent, quand ils veulent établir & étendre une Religion. Ceux-ci employent toujours la force & l'autorité des Princes de la Terre; mais une Religion Divine s'établit par des moyens tout-à-fait divins & ausquels les hommes ont la moindre part, & telle est précisément la Religion établie par *Jesus-Christ.*

A l'égard de sa Résurrection, pour faire voir la force de ce témoignage, il fait observer, que le Seigneur l'avoit promise plusieurs fois à ses *Apôtres* avant sa mort; qu'il leur déclara que ce seroit le plus grand miracle qu'il leur donneroit pour la confirmation de la verité de son envoi; & enfin que ses propres Ennemis confessent, que cette Résurrection est un argument suffisant pour prouver toutes les prétentions de *Jesus-Christ.* Ce que dit l'Auteur sur cèt Article mérite d'être lû & bien pesé. Je craindrois en l'abrégeant d'en diminuer la force.

Il a une pensée un peu particuliére sur la nature du péché contre le S. Esprit. Il croit que les Ennemis de

Je-

Jesus-Christ, ne commirent pas ce péché, quand ils l'accusérent de chasser les Diables par la puissance du Démon; mais lors seulement, qu'ils eurent resisté à tous les témoignages, que le S. Esprit rendit à *Jesus-Christ*, en le ressuscitant des morts, & en descendant sur les Apôtres; & qu'ils dirent que ces saints hommes étoient pleins de vin doux. Comme c'étoit là tout ce que l'Esprit pouvoit faire de plus fort en faveur de *Jesus-Christ*, ceux qui resistérent à tous ces témoignages, ne purent plus être persuadez par aucune preuve, & persévérant dans leur incrédulité, il ne restoit plus d'espérance pour eux.

Après avoir parlé de ce que l'Esprit fit par *Jesus-Christ*, & en sa faveur dans sa Résurrection; Mr. *Patrick* parle de ce qu'il fit par le Ministére des Apôtres. Il fait voir que ces Saints Hommes rendirent aussi témoignage à *Jesus-Christ*, par l'Eau, par le Sang, & par l'Esprit, c'est-à-dire, par la pureté de leur Vie & de leur Doctrine, par les maux qu'ils endurérent pour lui, & par les miracles, qu'ils firent. S'ils n'eussent témoigné que des deux premieres maniéres, peut-être eut-on pû dire qu'ils

qu'ils s'étoient trompez, ou, peut-être, que leur témoignage n'eut passé que pour un témoignage humain. Mais le S. Esprit, dont ils furent remplis, qui les conduisit en toute verité, & par la vertu duquel ils firent plusieurs miracles, donna à leur témoignage une autorité au dessus de toute exception.

Mr. d'*Ely* finit cette premiére Partie en marquant les usages qu'on peut tirer du témoignage des six Témoins dont parle S. *Jean.* Il montre le poids & l'importance de cette verité, que *Jesus* est le Fils de Dieu. Il fait voir que c'est le fondement de toutes les autres veritez de la Religion, celle contre laquelle le Démon a fait ses plus grans efforts, & celle aussi que les Apôtres ont prouvée avec le plus de soin. Il établit la nécessité qu'il y a de fonder sa foi sur de bonnes raisons; & il explique combien celle des Chrétiens peut être raisonnable. Il n'y a aucune Religion qui soit appuyée sur des témoignages aussi solides, que la Religion Chrétienne. Celle de *Mahomet* n'en a point de tels, & celle de *Moyse* n'en a pas d'aussi considérables. C'est ce que l'Auteur démontre dans une juste éten-

étenduë. On trouvera en cèt endroit (*a*) une belle opposition entre les Miracles de ce Législateur & ceux de *Jesus-Christ*, opposition, qui est toute à l'avantage de ce dernier. Il tire divers autres usages de cette Doctrine, sur lesquels on ne sauroit insister, sans se jetter dans une excessive longueur.

II. DANS la seconde Partie l'Auteur se propose de faire voir, que les six Témoins alléguez par S. *Jean* qui prouvent que *Jesus* est *le Fils de Dieu* prouvent aussi, ce que ce même Apôtre dit dans le verset onziéme du Chapitre où il parle de ces Témoins, c'est que *Dieu nous a donné la Vie éternelle, & que cette Vie est en son Fils*. Cette seconde Partie est divisée en deux autres. 1. Dans la premiére l'Auteur montre ce que c'est que cette Vie éternelle, que promet l'Evangile. 2. Et dans la seconde il prouve la certitude de cette Vie. Il s'étend moins sur la premiére de ces Parties que sur la seconde.

Il parle d'abord de la Vie éternelle en général, & parce que l'Ecriture en représente souvent le bonheur, en

(a) *Pag.* 208. & 281.

en disant qu'on verra Dieu, il explique ce qu'il faut entendre par cette vuë de Dieu. Il parle par occasion de l'esperance que *Job* témoignoit de voir Dieu, & il ne fait pas difficulté de l'apliquer au rétablissement de ce Saint Homme. (*a*) Peut-être le plus sûr seroit-il de donner un double sens à ces paroles (*b*), un sens diminué, s'il est permis de parler ainsi, qui se raporte à la délivrance de *Job*, & un sens complet & riche, qui se raporte à sa Résurrection. Il seroit facile de prouver que les paroles de *Job* peuvent recevoir l'un & l'autre sens.

Mr. *Patrick* entre ensuite dans le détail. Il fait voir le prix de la Vie éternelle, premiérement par raport au bonheur de l'Ame, qui consiste dans les connoissances qu'elle acquerra, dans l'Amour & dans la Possession de Dieu, dans ce qu'elle sera occupée à publier ses loüanges, & qu'elle lui rendra une obeïssance toujours égale & parfaitement volontaire; par ce moyen les deux principales facultez de l'Ame, qui sont son Entendement & sa Volonté, se-

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*
b *Job XIX. 25. 26.*

ront élevées au plus haut degré de perfection auquel elles puissent atteindre, & jouïront du bonheur le plus parfait, dont elles puissent être capables. L'Auteur entre ici dans un détail & dans des réflexions particuliéres ausquelles il nous est impossible de nous arrêter.

Le Corps aura aussi part à cette Félicité éternelle, par les changemens avantageux qui lui arriveront, & qui seront si considérables, que l'Ecriture les compare à la splendeur du Soleil. Du reste, Mr. d'*Ely* croit, que les Corps de tous les Saints n'auront pas tous part au même degré de gloire. Les Corps, par exemple, de ceux qui auront été brûlez pour rendre témoignage à la verité, seront tout autrement glorieux, que les Corps de ceux qui n'auront rien souffert pour la Religion.

Après avoir expliqué la nature de la Vie éternelle, autant que nous la pouvons connoître, on en examine deux des principaux attributs, le premier c'est qu'elle sera éternelle, le second c'est qu'elle est tout-à-fait certaine. Le premier de ces caractéres représente trois choses. La premiére que le bonheur de cette vie

ne

ne sera mêlé d'aucune misére. La seconde qu'il ne soufrira aucune interruption ; c'est-à-dire, qu'on y aura un sentiment perpétuel de joye & de plaisir. Il n'y aura ni nuit, ni sommeil dans le séjour des Bien-heureux. La troisiéme, c'est que cette Vie ne finira jamais. C'est ce que l'Ecriture a représenté par le Type du Sabbath & par diverses expressions, qu'on trouvera expliquées dans notre Auteur. Car je dois remarquer ici, qu'entre le sujet principal, on trouve dans ce Livre l'explication d'un très-grand nombre de passages de l'Ecriture, qui d'ordinaire ne sont pas si *bien* expliquez par les Commentateurs de profession.

Il y a des gens qui se plaignent de ce que Dieu, qui nous a donné de si grandes assûrances de la certitude d'une Vie éternelle, nous a dit si peu de chose de sa Nature. Ils demandent d'où vient qu'un Dieu si bon n'a pas enflammé davantage nos desirs en nous expliquant plus clairement les biens, dont il nous veut faire part ? Je crois que notre Auteur a raison de répondre, que ce n'est point là la preuve d'un défaut de bonté en Dieu ; mais une marque

que ces biens sont d'une nature à ne pouvoir point nous être expliquez; parce que nous n'en avons point d'idée, ni par conséquent de terme, pour exciter des idées, que nous n'avons pas. (*a*) Je tâcherai de déveloper cette pensée par un exemple familier. Supposons que nous ne fussions doüez que de quatre sens, & que celui de la vuë nous manquât; nous ne soupçonnerions point qu'il y eut dans la Nature rien de semblable, à ce que nous apercevons par la seule vuë, savoir la lumiére & les couleurs. Supposons présentement, que la félicité consistât dans le plaisir qu'on auroit à apercevoir ce que nous apercevons par les yeux; que Dieu dans l'autre vie voulût nous donner le sens de la vuë; il est bien certain que dans cette vie, où je suppose que nous ne l'aurions point, il seroit tout-à-fait impossible de nous expliquer cèt avantage, ni le plaisir qui nous en reviendroit.

Mr. *Patrick* croit, que l'Ecriture nous représente la félicité par la Vuë de Dieu, parce que la Vuë est le plus parfait & le plus excellent de nos

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

nos sens (a) Qui sait si nous n'aurons pas alors un ou même plusieurs sens, que nous n'avons pas à present, & qui excelleront, peut-être, autant par dessus la Vuë, que la Vuë excelle par dessus l'Odorat & l'Ouïe. Il y a même de l'apparence, que d'un autre côté, nous n'aurons plus certains sens, que nous avons aujourd'hui, celui du gout, par exemple, qui semble ne nous avoir été donné, que pour avoir soin de nous nourrir. L'Ecriture dit que Dieu détruira alors & le ventre & les viandes. Nous voyons une légére image de tout cela, dans des changemens qui arrivent à de certains animaux. Après leur métamorphose & une espêce de Resurrection, au lieu de ramper, comme ils faisoient auparavant, ils ont des Ailes & volent dans l'air ; ils ont des yeux très-bien marquez, qu'on n'apercevoit point avant leur changement, ils passent même plusieurs jours sans manger, au lieu que dans leur premiére forme, ils étoient obligez de manger plusieurs fois tous les jours. Je crois, au reste, qu'on peut très-bien répondre à ceux qui se

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

plaignent, que Dieu nous a si peu fait connoître ses intentions dans la conduite de sa Providence, quelque chose de semblable, à ce que répond notre Auteur à ceux qui se plaignent, que nous connoissons si peu les biens de la Vie avenir. Mais il faudroit trop de paroles, pour expliquer ce que j'ai médité sur ce sujet. Je pourrai le faire dans quelque autre occasion. Je reviens à Mr. l'Evêque d'*Ely*.

Après avoir expliqué la nature de la Vie éternelle & fait un grand nombre de Remarques importantes sur ce sujet ; il parcourt les six Témoins de S. *Jean*, comme dans la premiére Partie, & il fait voir qu'il n'y en a aucun, qui n'ait rendu témoignage à cette vérité, que *Dieu nous a donné la Vie Eternelle, & que cette Vie est dans son Fils*.

1. A l'égard du Pére, on montre qu'il a rendu témoignage à cette vérité, dans les trois principales occasions dans lesquelles il a rendu témoignage à son Fils, & que nous avons raportées ci-dessus. L'Auteur remarque dans l'explication de l'Histoire de la Transfiguration de *Jesus-Christ*; que lors que les Juifs ont

vû

vû que l'Evangile disoit quelque chose qui relevoit la gloire ou de *Jean-Baptiste* ou de *Jesus-Christ*, ils ont inventé quelque chose de semblable de *Moyse*, afin que la gloire de leur Législateur ne fût pas moindre que la Gloire du Législateur des Chrétiens ou de son Précurseur. Par exemple, l'Evangile dit qu'à la naissance de *Jesus-Christ* une grande lumiére resplendit autour des Bergers, à qui elle fut annoncée. Les Juifs disent de même qu'à la naissance de *Moyse*, la maison où il nâquit fut remplie d'une si grande lumiére, que tous ceux qui y étoient en furent éblouïs.

2. On fait voir la même chose de la Parole, que du Pére, en parcourant les témoignages sur lesquels on a insisté dans la premiére Partie. On montre, que cette Parole, qui après son Ascension dans le Ciel, se fit voir premiérement à S. *Etienne*, secondement à *Saul*, & en troisiéme lieu à S. *Jean*, témoigna dans ces trois occasions, qu'elle avoit droit de donner la Vie éternelle, & qu'elle la donneroit effectivement à tous ceux qui croiroient en elle.

3. L'Auteur fait la même chose à

l'égard du troisiéme Témoin, qui est le S. Esprit, qu'à l'égard des deux précedens; c'est-à-dire, qu'il examine les trois occasions où il a rendu témoignage, & en tire des argumens pour la certitude de la Vie éternelle. Il explique par occasion le passage du XIV. de S. *Jean* 12. où *Jesus-Christ* promet que celui qui croit en lui fera des Oeuvres plus grandes, que celles que lui-même a faites. Il croit que par ces Oeuvres plus grandes, il faut entendre le don des Langues & de Prophétie, que les Apôtres reçurent, & qui les mirent en état de convertir les divers Peuples de la Terre.

Avant que de passer aux trois Témoins de la Terre, l'Auteur se plaint de quelques Personnes, qui l'ont soupçonné d'avoir des sentimens Hétérodoxes sur le Mystére de la Trinité; parce qu'au lieu d'insister longtems sur ces paroles de S. Jean, *ces trois-là sont un*; il s'étoit contenté de dire en deux mots, que ces Témoins étoient un dans leur témoignage de même que dans leur Nature. Il declare donc, qu'il croit que ces trois Témoins sont un de la même maniére, que le croyent tous les Ecrivains Catholiques, qui ont

traité

traité du Mystére de la Trinité. Mais il avoüe qu'il n'est point de ceux, qui entreprennent de pénétrer dans cèt Abyme : il croit que c'est ici surtout, qu'il faut faire usage de cette excellente Maxime,

Nescire velle, quæ Magister Optimus Docere non vult, erudita est Inscitia.

C'est-à-dire, *c'est une docte ignorance, de vouloir ne point savoir, ce que Dieu n'a pas voulu nous enseigner.*

Après avoir parcouru les Témoins du Ciel, Mr. *Patrick* descend à ceux de la Terre, & il fait voir de même, qu'ils déposent tous trois en faveur de la Vie éternelle. Il montre, par exemple, que la doctrine de *Jesus-Christ*, qui est si sainte & si sage, seroit une pure folie, si elle ne supposoit pas une Vie avenir. Il en est de même de la sainteté de sa Vie, & de la parfaite obeïssance qu'il a renduë à Dieu son Pére, qui suppose précisément la même vérité.

On peut dire la même chose de sa mort. On ne peut nier qu'elle n'ait été volontaire, & qu'il n'eut pû facilement l'éviter, s'il n'eut pas voulu avoüer, qu'il étoit le Fils

de Dieu. Or on ne peut concevoir que *Jesus-Christ*, qui eut pû vivre honorablement, estimé de toute sa Nation; eut voulu mourir d'une maniére si ignominieuse, s'il n'eut été assuré d'une autre Vie, infiniment plus excellente, que celle qu'il alloit perdre. Notre Auteur met cèt argument dans toute sa force, en examinant toutes les circonstances de la mort de *Jesus-Christ*, & en répondant aux objections les plus fortes contre son raisonnement.

Il passe ensuite à l'*Esprit*, qui est le troisiéme Témoin de la Terre, il l'examine d'abord dans les Miracles de *Jesus-Christ* sur lesquels il fait diverses réflexions générales & particuliéres. Il passe de là à la Résurrection du Seigneur & à son Ascension, sur laquelle il fait aussi un très-grand nombre de réflexions. Ici & dans tous les autres endroits de ce Livre, Mr. *Patrick* fait beaucoup d'usage des Ecrits des Rabins; mais il s'en sert avec beaucoup de jugement, & il remarque en plus d'un endroit, que ces Docteurs ont emprunté des Chrétiens bien des choses, qu'ils ont dans leurs Livres. Par exemple, ils disent qu'à la venue du Messie plusieurs

morts

morts ressusciteront. C'est une vérité qu'ils n'ont point aprise dans l'Ancien Testament ; mais ils ont apris dans le Nouveau, que ce fut ce qui arriva effectivement à la mort de *Jesus-Christ*. On trouvera ici une longue explication des *versets* 3. & 4. du *Chapitre I.* de la *II.* de S. *Pierre* (*a*).

Le témoignage des Apôtres est le dernier argument que l'Auteur aporte, pour prouver qu'on trouve en *Jesus-Christ* la Vie éternelle. Ces saints hommes ont expliqué beaucoup plus clairement cette doctrine de la Vie éternelle. Ils nous ont apris en quelle maniére le Seigneur devoit paroître au dernier jour. Ils nous ont assuré qu'en attendant ce jour, les Ames des morts ne dorment point comme l'ont prétendu quelques uns, contre la doctrine constante de toute l'Eglise. Mr. d'*Ely* s'arrête un peu sur ce sujet, parce que quelques Modernes ont voulu renouveller cette opinion ridicule du dormir des Ames. Il prouve la certitude du témoignage des Apôtres, par leur Vie, par leur Doctrine, par leurs miracles, & par leur mort.

(*a*) *Part. II. pag.* 260.

Après avoir démontré par les six Témoins dont parle S. *Jean* la vérité de cette proposition, que la Vie éternelle se trouve dans *Jesus-Christ*, notre Auteur finit par les excellens usages qu'on en peut tirer, ausquels il employe deux Chapitres fort longs, & qui méritent d'être lûs. Il montre premiérement l'Amour de Dieu pour les Chrétiens, ausquels il a voulu faire connoître d'une maniére si claire une vérité si importante. Pour le faire mieux sentir, il fait voir les doutes des Philosophes Payens sur cette matiére. Il soutient aussi qu'elle avoit été révelée très-obscurément aux Juifs, qui n'avoient point de promesses si expresses d'une Vie éternelle, qui la voyoient par conséquent très-obscurément, & à qui la vérité n'en avoit pas été confirmée par des Témoins aussi dignes de foi, que ceux qui nous en ont assuré. C'est ce qu'il prouve en montrant l'obscurité des passages de l'Ancien Testament, où l'on croit qu'il est parlé de la Vie éternelle, & la foiblesse même de quelques-uns. Il s'agit principalement ici des passages citez par *Philon*, & par quelques autres Docteurs Juifs. Il est sûr, que les Juifs Modernes ont

ont des idées bien fausses de la Résurrection, & que ce que *Maimonides* dit d'une autre Vie n'est pas fort différent des idées de *Mahomet*. Il montre en second lieu que cette Révélation doit être très-efficace pour nous porter à l'Amour de Dieu; & que, s'il y a si peu de gens, dans lesquels elle produise cèt effet, on doit l'attribuer à leur manque de Foi. Que si on demande, comment après tant de preuves incontestables, les hommes doutent d'une vérité, qui les intéresse si fort, on répond que leur Incrédulité procéde de la corruption de leur cœur.

Pour animer & fortifier notre Foi, l'Auteur propose diverses Questions à ceux qui ne paroissent point être animez à faire leur devoir par les espérances, que donne l'Evangile; par lesquelles il fait voir combien ils sont déraisonnables, & combien peu ils entendent leurs intérêts. Il montre combien il est injuste de vouloir vivre à sa fantaisie, & de prétendre cependant à la Vie éternelle; sur tout puis que l'Ecriture nous assure que le Salut nous a été aquis, pour nous porter efficacement à obeïr à *Jesus-Christ*. Il fait vivement sentir la folie de ceux,

qui croyent le Salut avec moins de peine qu'ils n'en prennent pour aquerir les moindres biens de la Terre. Il démontre l'équité des préceptes, que l'Evangile nous donne, la facilité qu'il y a de les obſerver ; & la folie de ceux, qui ſe mettent au hazard de perdre la felicité avenir & d'être précipitez dans les Enfers. Il fait ſentir vivement la joye préſente de ceux qui ſe ſont mis en état de pouvoir ſurement eſpérer la Vie éternelle, & le pouvoir qu'a cette eſpérance de faire ſouffrir patiemment tous les maux auſquels on peut être exposé dans cette Vie.

Je dirai avant que de finir, que, quoi cèt Article ſoit fort long, je n'ai fait qu'indiquer les matiéres. Il m'a été impoſſible d'entrer dans le détail qui eut été néceſſaire, pour bien faire ſentir l'importance & l'utilité de cèt Ouvrage.

ARTICLE II.

LETTRE *de Mr.* BLANC *à Mr.* ROU, *contenant une Réponse à celle qui a été inserée dans les Nouvelles du Mois de Mars* 1708. *pag.* 333.

MONSIEUR,

IL n'y a que peu de jours que Mr. votre Fils prit la peine de me rendre lui-même l'obligeante Lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en dernier lieu, dont je vous suis, Monsieur, très-redevable.

Il y joignit le dernier mois de Mars de Mr. *Bernard*, que je n'avois point encore vû. J'y ai lû, avec reconnoissance, ce que vous avez daigné remarquer, sur un endroit de ma premiére Dissertation; & j'ai trouvé que celle de vos Réflexions, qui semble me combattre, ne le fait, qu'à la faveur d'un malentendu. Je pourrois y avoir donné lieu, par la maniére dont je puis m'être expliqué. Il faut tâcher de l'éclaircir. Vous en serez, s'il vous plait, le Juge.

J'a-

J'avoüe donc, Monsieur, que dans la page 129. j'ai supposé une différence de 70. années entre vous & *Petau*: mais votre Remarque reconnoit elle-même, que dans cet endroit-là, *je vous confére l'un avec l'autre sur le pié des années du Monde*, & non *sur le pié de la Période Julienne.* Aussi est-il certain qu'à ce dernier égard, j'ai toujours crû, & toujours dit, que vos Tables Historiques suivoient le sentiment de *Petau*, à une année près. Il seroit inutile de citer les endroits où je l'ai dit. Il est vrai que pour l'année où vos Tables différent d'avec *Petau*, je la regardois comme mettant une différence réelle entre vous & lui: mais votre Remarque vient de lever ce mal-entendu, en faisant voir que c'est là une faute; & qu'elle doit être imputée au Graveur de vos Tables, & non pas à leur Auteur.

Mais pour les 70. ans, dont vous différez de *Petau*, sur les années du Monde, je vous assure, Monsieur, que je ne les ai jamais regardées, ni n'ai pû les regarder, comme mettant entre vous & lui aucune différence réelle, par raport aux calculs, selon

lesquels vous placez les évenemens, ni en particulier, par raport à *la fixation de la 20 année d'Artaxerxe*, dont parle votre observation. J'ai dit, au contraire, dans l'endroit même, où je parle de cette différence de 70. ans. *Elle n'empêche pourtant pas qu'ils ne soient du même sentiment dans le fonds.*

J'ai dit la même chose en d'autres endroits. Comment, après cela, aurois-je pû, à ce même égard, où j'ai reconnu, que vous convenez avec *Pétau*, mettre une distance si vaste entre vous & lui, sans tomber visiblement, dans une contradiction, qui auroit dû vous causer, sur mon sujet, quelque chose de plus que de l'étonnement.

Voici donc le mal-entendu. Le fait ou le principe, qui y a donné lieu, est bien constant: mais il n'en est pas de même de la Conclusion, qui en a été tirée. J'ai remarqué, à l'égard des années du Monde, une différence de 70. ans entre *Petau* & Mr. *Rou*; c'est là le principe, duquel je conviens. Donc j'ai mis entr'eux une différence réelle de 70. ans à l'égard de *la fixation de la 20. année d'Artaxerxe*. C'est là la conclusion:

sion : mais elle ne suit point du principe, & je n'ai eu garde d'y penser. Qu'est-ce donc que j'ai voulu dire ? Le voici.

J'avois remarqué dans la page 128. que certaines *petites différences* de mon Explication *desquelles on avoit vû les fondemens dans quelques Remarques précédentes* (ce qui regarde l'année du retranchement du Messie, de la confirmation de l'Alliance, &c. & même le principe de l'Association d'*Artaxerxe*,) j'avois remarqué, dis-je, que ces petites différences n'empêchoient point que je ne fusse, *pour le fonds du sentiment de* Petau *&* *de Mr.* Rou : ajoutant tout aussi-tôt, *c'est là une différence, qui a souvent lieu, malgré la conformité d'Hypothése.*

Or c'est, Monsieur, pour apuyer cette derniére réflexion par des exemples, que j'ai allegué cette différence de 70. ans, qui se trouve entre vous & *Petau* ; qui s'y trouve, dis-je, non à l'égard de l'Hypothése, que j'ai supposé être la même : mais à l'égard, seulement, de quelque autre principe, tel qu'on en pourroit avoir d'ailleurs, & tels que sont ceux, que j'ai apellez *Principes particuliers*, (deux

(deux lignes plus haut que l'endroit de question;) mais des principes, qui, après tout, ne peuvent causer que de ces *petites différences*, dont j'ai déja parlé. Et c'est précisément sur ce pied-là, que j'ai produit, pour exemple de ce que j'avois avancé le principe particulier, où vous différez de *Petau* sur les années du Monde. Tout autre exemple m'auroit été aussi bon, & , peut-être, meilleur: & si j'ai allegué celui-là plutôt qu'un autre, c'est parce que je l'avois sous la main, & que je ne prévoyois point le mal-entendu qu'il a causé.

Ce que j'ai voulu dire, par là, *n'est* point donc, Monsieur, ce que je vous ai semblé dire. J'ai seulement prétendu, que la différence, qui est entre vous & *Petau*, à l'égard des années du Monde, n'empêche pas que vous ne vous accordiez sur le reste: comme sur l'Association d'*Artaxerxe* & sur sa vintiéme année. Ce qui suffisoit, à mon avis, pour justifier la proposition, que j'avois avancée; savoir que les petites différences, telles que sont celles dont j'avois parlé auparavant, *ont souvent lieu, malgré la conformité d'hypothése.* Preuve de cela, ai-je

ai-je voulu dire, c'eſt que ceux des Chronologiſtes, qui ſont, d'ailleurs, dans de mêmes principes, peuvent, par exemple, différer entr'eux ſur les années du Monde: témoin *Funccius* & *Bucolcer* d'un côté, & , de l'autre, témoin *Petau* & Mr. *Rou*. Si j'avois même ſû alors ce que vous nous aprenez; ſavoir que cette différence ſur les années du Monde varie en 132. maniéres, je n'aurois pas manqué de m'en prévaloir.

Mais, Monſieur, je ſoumets tout cela à vos lumiéres; vous verrez ſi le mal-entendu eſt ſuffiſamment éclairci, comme il me le paroit. Un mal-entendu, au reſte, dont je ne ſaurois être fâché: puis qu'il me procure l'honneur de m'entretenir, avec un Ami que j'honore, plus longtems que je n'euſſe fait ſans cela.

Il ne me reſte plus, Monſieur, qu'à vous faire une très-humble priére: c'eſt qu'au cas que vous trouviez cet éclairciſſement recevable, & que vous puiſſiez lui obtenir une place dans les *Nouvelles* de Mr. *Bernard* (à qui je ſuis obligé de ce qu'il a daigné faire l'Extrait de mon Livre, & dont les avis trouveront toujours

chez

chez moi la même docilité, que les votres) qu'en ce cas-là, dis-je, vous me permettiez, Monsieur, de vous faire l'arbitre absolu de tout l'intérêt que j'y puis avoir; pour en disposer à votre gré ..... je suis, Votre &c. *Blanc.*

A Copenhague, le 4. Octobre. 1708.

ARTICLE III.

SUITE *des* CONJECTURES *de* PHYSIQUE. *Par* NICOLAS HARTSOEKER. A Amsterdam, chez Henri Desbordes. 1708. *in* 4. pagg. 147. du Caractére du Volume précédent *.

CETTE Suite des *Conjectures Physiques* de Mr. *Hartsoeker* est composée de sept Discours, dont nous indiquerons le sujet, nous attachant d'ailleurs uniquement, aux pensées qui nous paroitront être particuliéres à l'Auteur. Comme c'est à un Prince

* *On a donné l'Extrait du premier dans les Nouvelles de Décembre.* 1706. *pag.* 625.

(*a*)Prince & à un Prince qu'il veut instruire, qu'il s'adresse, il est nécessaire qu'il raporte souvent des choses qui sont connuës aux Philosophes. Le dessein général de ce Volume est de parler des fonctions du Corps humain, où l'Ame n'a point de part, & qui se font indépendamment de notre Volonté. Dans un autre Volume il parlera des sens externes, & du mouvement volontaire des Muscles, où l'Ame commence à avoir quelque part; de l'Entendement humain; des passions de l'Ame; de la principale différence, qu'il y a entre l'œconomie animale du Corps humain, & celle des Bêtes, & enfin de la végétation des Plantes. En faisant voir la méchanique surprenante du Corps humain; il laisse échaper peu d'occasions de démontrer *à posteriori*, qu'il y a un Etre Souverain & tout-puissant, qui gouverne le Monde par son Intelligence infinie. Mais il déclare en même tems, que nous ne connoissons point cèt Etre, & il semble aprouver la réponse de *Simonide*, qui ayant été interrogé sur la Nature de Dieu, demanda du tems pour répondre; & le tems étant écoulé, il

a *L'Electeur Palatin.*

il en demanda encore davantage & ainsi successivement, disant que plus il y pensoit, & moins il le connoissoit. Cependant Mr. *Hartsoeker* ne veut pas dire, sans doute, qu'on ne connoisse rien d'aucune des perfections divines; puisque lui-même en raporte quelques unes en certains endroits, & raisonne sur ces perfections.

I. Le premier Discours parle de la Digestion des Alimens. Il l'attribuë à la Salive mêlée avec les Alimens, à un suc qui tombe dans l'Estomac, & au mouvement de ce Viscére. Il nie que la Digestion soit troublée par les Alimens, qu'on prend entre les repas; quoi que ceux qu'on a pris auparavant ne soient pas encore digérez. La raison en est, que ce qui se trouve dissout des Alimens, surnageant toujours à cause de sa fluidité, est incontinent poussé dans les Intestins par la compression de l'estomac, pendant que le reste, qui n'est pas encore dissout ni rendu suffisamment fluide, demeure, pour la plûpart, au fond de ce Viscére. Il conclut encore de là, qu'on peut prendre indifféremment toutes sortes de bons alimens, sans commencer, comme font quelques uns

pars

par un faux ſcrupule, par ceux qui ſont plus difficiles à digérer. * L'Auteur n'a pas, ſans doute, deſſein de dire, que ce qui eſt liquide dans l'Eſtomac ſurnage toujours à ce qui eſt ſolide. Il n'ignore pas qu'il y a des corps ſolides, qui nagent ſur les liqueurs, & que, par conſéquent, on peut prendre des Alimens, qui n'étant pas digérez, pourront ſurnager à ceux qui ne viennent que d'être digérez dans l'Eſtomac, & qui n'ont pas encore paſſé dans le Pylore.

Il croit encore, qu'on peut digérer une plus grande quantité d'Alimens, quand on mange dans un même repas de différens mets; que ſi on n'en mangeoit que d'un ſeul; par la raiſon qu'il arrive ſouvent, qu'un certain diſſolvant ne peut plus diſſoudre d'un certain ſolide, qui en diſſoudra encore d'un autre. (*a*) Et cela eſt vrai, ſi après avoir mangé de l'Aliment le plus difficile à diſſoudre, autant que le diſſolvant en peut diſſoudre, on mange quelque autre Aliment, qui ſe diſſoudra avec plus de facilité. Mais je ne ſai, ſi on n'auroit point pû digerer davantage d'Aliment, ſi on ne

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

ne s'étoit servi que de celui qui est plus facile à dissoudre, que si on mangeoit des deux ensemble. On verra dans le Livre même, comment l'Auteur croit que des Insectes peuvent éclorre & se nourrir dans l'Estomac.

On croit d'ordinaire que l'Esprit de Vin sert beaucoup à la digestion. Mr. *Hartsoeker* ne le croit point, parce qu'on voit, au contraire, que la plûpart des choses, tant animales, que vegetables, se conservent dans l'Esprit de Vin. Il sert donc plutot à tempérer & à adoucir l'Acide, quand il se trouve en trop grande abondance dans l'Estomac. Il peut encore servir à le guérir, quand il est blessé. Enfin, il peut déboucher les Vaisseaux, qui doivent fournir les sucs dissolvans, en delayant les humeurs, qui y causeroient des obstructions. Après tout, chacun doit savoir par expérience, ce qui lui est propre à faciliter la digestion; car cela différe selon les Alimens, & selon les sucs dissolvans, qui se trouvent dans l'Estomac.

(*a*) Cèt avis ne pourroit être plus juste, & je puis le confirmer par un

a *Reflex. de l'Aut. de ces Nouvelles.*

fait, que le Lecteur ne ſera pas fâché de ſavoir, & dont je ſuis parfaitement inſtruit. Un Marchand célébre d'une des Villes de Hollande étoit tourmenté de violentes douleurs d'eſtomac, pour la guériſon deſquelles il n'avoit rien négligé. Eau de vie, Ratafia, Elixirs, tout avoit été employé, avec la modération pourtant d'un homme ſobre & réglé. Il ne commençoit jamais ſon repas ſans prendre quelque choſe de pareil pour aider la digeſtion. Le célébre Mr. *Locke* arriva dans ce tems-là en Hollande, & alla loger chez ce Marchand, qui étoit de ſes Amis. En ſe mettant à Table, il vit l'apareil ordinaire, & demanda au Marchand ce que tout cela ſignifioit. Le Marchand lui repréſenta ſon état, la néceſſité, où il étoit de ſe ſervir à tous les repas de ces liqueurs fortes, pour faciliter la digeſtion, & prévenir ſes douleurs ordinaires. Mr. *Locke* lui dit qu'il pourroit bien ſe tromper. Que ſes douleurs pouvoient bien avoir une cauſe toute oppoſée; & que, quand ces liqueurs fortes lui ſeroient utiles, l'uſage fréquent qu'il en faiſoit pouvoit, enfin, y accoutumer ſon eſtomac. Il lui conſeilla de quit-
ter

ter toutes ces Liqueurs, & d'essayer de ne boire que de l'eau. Le Marchand suivit cèt avis; en peu de tems il se trouva guéri; il boit encore actuellement de l'eau à présent, & il se porte fort bien.

Je ne veux pas contredire Mr. *Hartsoeker* sur ce qu'il dit de la diversité des Alimens, qu'on peut prendre en même tems, & de la place qu'ils prennent dans l'Estomac. Mais je connois une personne, qui étant en France & mangeant des raisins immédiatement avant que de dîner, sentoit infailliblement des douleurs d'estomac très-vives, ce qu'il a éprouvé plusieurs fois; au lieu que quand il en mangeoit au dessert, il n'en étoit nullement incommodé. L'Auteur ne doute point que l'Air ne serve aussi à la digestion par sa vertu Elastique.

II. Le second Discours est employé à décrire la structure admirable du Cœur.

III. Le troisiéme explique la maniére dont se fait la Circulation du sang. En parlant de ce que les Anciens apelloient l'*Oreillette droite du Cœur*, & qu'il apelle le *Réservoir*, l'Auteur dit que, sans ce Réservoir, le Sang s'arrêteroit dans

tout le Corps., ou dilateroit toutes les veines, jusqu'à ce que le Cœur se fut vuidé; & d'ailleurs il ne pourroit pas encore alors être versé à une seule fois en assez grande abondance dans le Cœur pour le remplir, ce qui troubleroit l'œconomie de la Circulation du sang, & retarderoit son cours. Car le Cœur est fait d'une telle maniére, que, quelque quantité de sang, qui y tombe, lors qu'il s'est vuidé, il se resserre, & pousse ce sang dans les Artéres, de sorte que ce Réservoir est très-nécessaire, pour faire circuler le Sang.

On a été fort embarrassé pour savoir à quoi servoit la respiration, & dans un Siécle aussi éclairé que le notre, il y a encore bien des Philosophes & des Médecins, qui se trompent sur cèt Article. Notre Auteur dit que l'Air s'insinuë dans le Sang, pendant qu'il circule par les Veines Capillaires des Poûmons, qu'il excite dans le Sang une petite effervescence, qui change avec le tems en Sang le Chyle, qui s'y trouve mêlé, & cause presque toute notre chaleur. Sans cèt Air & les sels volatils, qu'il contient, le Chyle ne se changeroit pas en Sang, & le

Sang ne soufrant aucune effervescence dans les Veines Capillaires des Poûmons par le moyen de ces Sels Volatils, entreroit sans sa chaleur nécessaire dans le Ventricule gauche du Cœur, & étant ensuite poussé par ce Ventricule dans le Cerveau, n'y pourroit pas fournir les Esprits Vitaux nécessaires, pour faire agir la Machine.

Mr. *Hartsoeker* croit que les Cuisiniers, les Charcutiers, & autres gens semblables deviennent d'ordinaire gros & gras, quoi qu'ils ne prennent que très-peu de nourriture; parce que les parties les plus subtiles, &, sans doute, les plus nourrissantes, qui s'exhalent des viandes pendant qu'on les prépare, & se répandent dans l'Air que nous respirons, s'insinuent dans le Sang, lors qu'il circule par les Veines pulmonaires, & servent à nourrir notre machine aussi-bien &, peut-être, encore mieux, que le Chyle, qui provient des Alimens que nous prenons. (*a*) Si cela est vrai, ce n'étoit pas tout-à-fait sans raison, qu'un Rotisseur vouloit se faire payer d'un homme, qui avoit

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

mangé son pain à la fumée de son Rôt. On demande par où l'Air passe dans les Veines Pulmonaires. L'Auteur dit, qu'il y a aparence, qu'il y a quelque chemin, & des Valvules dans ces chemins, qui s'ouvrant seulement de déhors en dedans de ces Veines, empêchent le retour de l'Air & des Sels, qu'il charrie avec soi. J'ai lû dans quelque Livre, que les Savans étoient embarrassez de sávoir ce que devenoit tout cèt Air, qui entre dans le Sang par l'Inspiration. L'Auteur croit qu'il y a aparence, qu'après avoir circulé dans notre Machine, il sort par les Artéres pulmonaires pendant l'expiration.

Au reste, si l'on doute que le Chyle se puisse convertir en Sang par l'Air que nous respirons, on verra dans ce Livre trois expériences pour rendre cette opinion plausible. Voici la premiére. Le lait de Vache, qui ressemble fort au Chyle, devient rouge comme du Sang, lors qu'on le met avec deux fois autant d'huile de Tartre sur le feu.

C'est le Sang, qui est le principe de notre Vie, & c'est le défaut de Sang, qui cause notre mort. L'Auteur

teur souhaiteroit que son Prince ordonnât qu'on gardât quelques Criminels, jusqu'à ce qu'ils devinssent malades pour voir si, lors qu'ils seroient sur le point d'expirer, ils ne pourroient pas être rétablis promtement, par le Sang de quelque animal vivant, qu'on pourroit faire couler dans leurs Veines, ou par celui de quelcun de leurs Complices, qui se porteroit bien. (*a*) Peut-être que cela ne seroit pas tout-à-fait impossible, si les parties solides du corps étoient en bon état ; mais si ces parties sont détruites, tout le Sang du Monde ne rendra pas la vie à un mourant. On se trompe quelquefois pour ne penser qu'aux parties fluides du Corps, sans faire attention aux solides, qui ne contribuent pas moins à la vie que les premiéres. On n'a garde d'imputer cette faute à Mr. *Hartsoeker*. Il répond ici à diverses questions importantes, mais ausquelles on ne s'arrêtera point. Il paroit fort ennemi des purgatifs, des vomitifs, & des sudorifiques, qui affoiblissent tellement la Nature, *qu'elle ne sait plus à la fin où elle en*

 est,

(*a*) *Réflex. de l'Aut. de ces Nouv.*

est, & s'en trouve bien souvent accablée. Il fait grand cas du *Quinquina*, & il ne peut soufrir que certains Médecins se plaisent à le décrier, &, peut-être, a-t-il raison. Il apelle la Thériaque la Composition la plus extravagante du Monde; c'est un amas confus de drogues unies aparemment dans l'espérance qu'il s'en trouvera par hazard une, qui vaincra le mal pour la guérison duquel on l'employe. Il soutient que le bourdonnement des Oreilles, dont, à ce qu'il dit, quelques Médecins rendent des raisons si pitoyables, n'est que le son, qu'excite le Sang en coulant par les Veines vers le Cœur, & en traversant les organes de l'ouïe.

Il enseigne aussi, que nous ne pouvons savoir pour quelle fin l'Univers a été créé, parce que nous n'y demeurons pas assez de tems, & que nous n'en connoissons qu'une très-petite partie. *A quoi bon dira quelcun,* ce sont les termes de l'Auteur, *cette multitude d'Animaux, qui rampent sur la Terre, qui nagent dans les eaux, ou qui volent dans l'Air? Que veut dire ce Crapeau avec son venin? A quoi bon cèt autre Insecte, qui ne vit qu'à demi, ou ce Poisson, qui ne*

ne change jamais de place? Et à quoi bon mille autres Animaux & Plantes incommodes? Mais à quoi servez-vous vous-même, Créature orgueilleuse & méprisable, Roi prétendu de l'Univers, qui raportant tout à vous, osez faire cette demande, & contrôllez par là en quelque façon les Ouvrages de Dieu? ..... Le moindre petit Animal & la moindre Plante y sont aussi nécessaires que vous. L'Univers est comme une Machine, dont la plus petite roûe, sert à quelque chose, & à la faire aller.

Mr. *Hartsoeker* croit pouvoir prouver que tout le Sang peut passer dans le Cœur vint fois dans l'espace d'une heure. Il dit que le Sel Volatil de l'Air, dont il a parlé; & qui s'insinuë dans le Sang, pendant qu'il passe dans les Veines Capillaires des Poûmons, est un Sel nitreux très-subtil, ou un Sel Ammoniac, c'est-à-dire un composé d'Acide & d'Alkali, ou quelque chose d'analogue. La preuve en est, que, quand on mêle ou l'un ou l'autre avec du Sang, on s'aperçoit qu'il devient & plus vermeil & plus coulant. Il soutient que ceux-là se trompent, qui croyent que l'on pourroit vivre très-longtems sans respirer;

si le Trou Ovale du Cœur demeuroit ouvert, & que c'est pour cette raison que les Plongeurs peuvent demeurer si longtems sous l'eau.

IV. Quoique l'Auteur ait parlé de la Respiration dans le Discours précédent, il en traite encore expressément dans le quatriéme; où il explique la maniére, dont elle se fait. Il dit qu'outre les usages, qu'il en a raportez ci-dessus, la Respiration sert encore à faciliter le passage du Sang par les Poumons; parce que lors que ces Organes s'enflent, le Sang y passe plus librement, & quand ils se desenflent par la compression qu'ils soufrent, le Sang s'y trouvant comprimé, est poussé vers le Ventricule gauche du Cœur, ne pouvant être poussé vers le Ventricule droit, à cause des Valvules.

Jamais personne n'a satisfait l'Auteur sur les raisons de l'éternuëment; il tâche de l'expliquer; mais son explication est trop longue pour pouvoir la raporter. On verra aussi dans le Livre même les causes du Hoquet, du Vomissement, de la Toux, &c.

V. Le cinquiéme Discours explique la Nature & l'Usage des Glandes. Elle-

Elles servent à séparer les différentes humeurs du Sang, ce que Mr. *Hartsoeker* éclaircit par une expérience, qui ne peut bien être comprise sans une Figure. Elle lui sert aussi à rendre raison pourquoi un seul grain de Musc peut conserver son odeur, & la faire apercevoir à une assez grande distance pendant des années entiéres, sans aucune diminution sensible. On pourroit croire que cela vient de ce que les parties qui s'en exhalent sont si petites, qu'il en faudroit plusieurs millions pour en composer un corps, qui put être vû. Mais notre Auteur dit, que les Corps insensibles, qui causent cette odeur, ne font que circuler autour de ce grain de Musc, comme la Matiére Magnétique circule autour de l'Aiman. (*a*) Cela revient assez à la maniére, dont le Chevalier *Digby* expliqua autrefois les effets de la Poudre de sympathie, & dont le Livre a été ensuite généralement méprisé, parce qu'on a reconnu que la plûpart des Experiences, qu'il y raportoit, étoient entiérement fausses.

L'usage de la Rate, selon l'Auteur, est que le Sang y coulant dans un en-

a Addit. de l'Aut. de ces Nouv.

droit plus large, y coule, par conséquent, plus lentement; il peut donc y aquérir par ce séjour, & par un Sang déja aigri, qu'il y rencontre, une certaine acidité, & y fermenter de cette maniére. La Rate est donc comme un Vase, où une certaine liqueur, qu'on y a laissé aigrir, fait que toutes celles qu'on y verse, & qui y séjournent quelque tems, s'aigrissent & fermentent. Quand le Sang, ainsi préparé dans la Rate, est entré par la Veine Porte dans le Foye; il dispose & prépare celui qui y est entré avec lui par la même Veine, d'une telle maniére, que les Glandes de ce Viscére en peuvent séparer la double Bile, savoir celle qui se va rendre par une infinité de petits Rameaux invisibles dans la Vessie du Fiel, pour être poussée dans la suite par le Conduit Kystique dans le Canal commun; & celle qui coule par le grand Conduit biliaire ou hépatique dans le même Canal commun, qui décharge ces deux sortes de Bile dans l'Intestin *Duodenum*.

En parlant des Reins, on n'oublie pas d'expliquer comment les Pierres s'y forment. Ce qui m'a surpris dans

cèt

cèt endroit, c'est que l'Auteur prétend, qu'une Pierre peut se détacher d'un Rein, par le mouvement peristaltique, être de là poussée dans l'Uretére, & de l'Uretére conduite par l'Urine dans la Vessie. J'avois cru, jusques ici, que les passages de l'Uretére dans la Vessie étoient trop étroits, pour qu'une Pierre y put passer. Surtout puis que les conduits par où l'Urine entre de l'Uretére dans la Vessie sont invisibles, & que ce n'est presque que la Raison fondée sur le fait même que l'Urine passe actuellement, qui nous assure qu'il y en a. Ce qui augmente ma surprise, c'est que l'Auteur suppose, que cette Pierre, qui est entrée dans la Vessie peut avoir été si grosse en y entrant, qu'elle n'a pas pû en sortir par l'Uretére. Au reste, l'Auteur traite de Charlatans, ceux qui croyent que les Urines peuvent beaucoup servir à connoître la bonne ou la mauvaise disposition du Corps, & la nature de la maladie, dont on est attaqué.

VI. La Nutrition & l'Accroissement font le sujet du sixiéme Discours. Tout notre Corps, selon l'Auteur, n'est qu'un Tissu de Vé-

ficules & de Tuyaux remplis de différens sucs, qui y circulent incessamment: de sorte que, si on pouvoit les vuider, & en ôter tous ces sucs, on n'auroit que des peaux ou des fibres creuses plus ou moins durcies, comme les Os & les Cartilages;& des peaux ou des fibres creuses plus ou moins souples & flexibles, comme les ligamens, les tendons, & les membranes. On nous assûre ici, que c'est la Lymphe seule, qui sert à nourrir & à entretenir toute notre Machine. On soutient qu'il est facile d'expliquer comment se fait la Nutrition; mais il est plus difficile d'expliquer l'Accroissement. Cependant l'Auteur allégue ses conjectures,qui paroissent assez ingénieuses.Il y joint des réflexions sur la sagesse de Dieu, propres à faire voir, qu'un bon Physicien ne sauroit douter de l'existence de la Divinité.

Il croit qu'on pourroit vivre toujours, si le suc nourricier reparoit seulement la perte que fait tous les jours notre Machine. Le malheur est, que ce suc même, qui cause notre Vie, est la cause de notre Mort. Quand nos Parties solides, sont parvenuës à un tel point de dureté, qu'elles ne sauroient plus s'étendre, ni

ni en longueur, ni en largeur; le suc nourricier, qui y circule perpétuellement, ne repare pas seulement la perte qu'elles font sans cesse, par quelque cause, que cela puisse arriver: mais il y ajoute de plus continuellement quelque nouvelle matiére, qui leur est convenable, & en augmente par conséquent toujours de plus en plus le Volume. Ainsi, avec le tems, les Tuyaux de notre Machine croissant toujours en épaisseur, s'étrecissent tellement à la fin, que le suc nécessaire à entretenir la Vie n'y sauroit plus circuler dans l'abondance requise. Ces sucs ne diminuent pas seulement de jour en jour; ils coulent aussi toujours plus lentement; d'où il arrive que la digestion & toutes les fonctions animales ne se faisant plus comme de coutume, mais empirant continuellement, le Chyle & les sucs, que les Glandes séparent, doivent toujours entrer moins purs & en moindre quantité dans le Sang. Ce Sang devient donc toujours plus acre, plus impur, & moins propre à fournir les sucs, qui s'en doivent séparer par les Glandes, & fournir par conséquent de jour en jour des sucs plus impurs, qui doivent trou-

troubler de nouveau ce Sang, quand ils rentrent, & ainsi de suite. C'est par cette voye, si l'Auteur en est cru, que nous avançons tous les jours insensiblement vers la mort. Ce Systême lui sert à répondre à plusieurs questions curieuses.

Il croit, en suivant ses principes, qu'il y a beaucoup d'aparence, que, si l'on écorchoit une partie du corps d'un Homme, & celle du corps d'un autre Homme, on pourroit faire prendre ces parties l'une à l'autre, & en les faisant consolider, faire en sorte que ces deux Hommes auroient un Sang commun & des humeurs communes, qui passeroient de l'un à l'autre. Ce seroit, ajoute-t-il, une expérience assez belle à faire avec deux Criminels, ou avec deux bêtes de même ou de différente espêce. (*a*) Mais je crois, qu'il faudroit leur ordonner bien expressément de ne point remuer; autrement toute l'expérience tomberoit par terre. Si elle réussissoit, on pourroit apeller ce secret l'*Art de faire des Monstres artificiels*..

VII. Le septiême & dernier Discours traite de la Génération. Mr. Hart-

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

Hartsoeker est dans une opinion qui a aujourd'hui beaucoup de Sectateurs. C'est que la Femme fournit un Oeuf, & l'Homme un nombre prodigieux de petits Animaux, dont, lors que la Femme conçoit, il y en a toujours un qui entre dans l'Oeuf, qui s'y attache, & qui y croît. Lors que deux Oeufs ou plus tombent en même tems dans la Matrice, & qu'il entre dans chacun un de ces petits animaux, alors la femme met au Monde deux ou plusieurs Enfans. Quand deux de ces Animaux entrent dans le même Oeuf, alors il se forme un Monstre.

L'Auteur dit que, peut-être, jamais personne n'a remarqué avant lui, que les Oeufs gardent une situation constante dans les Insectes, la tête du ver, qui en doit sortir au printems, se trouvant toujours, par une sage prévoyance de la Nature, à l'endroit de l'Oeuf qui sort le dernier du Papillon. Si ces œufs tomboient au hazard, & si les vers, qu'ils renferment, y étoient placez de même; plusieurs de ces Oeufs pourroient se coller sur les corps, où ils tombent, par l'endroit par où le Ver devroit sortir au Printems; & par conséquent, les Vers renfermez dans ces Oeufs

n'en

n'en pouvant sortir, y periroient infailliblement. On peut voir une preuve de cela dans les Oeufs, qu'on trouve assez souvent rangez les uns contre les autres, autour d'un rameau d'arbre, en forme d'anneau.

L'Auteur ne croit point que le Fœtus se nourrisse du Sang de sa Mére, & il en allégue les raisons. Il prétend que le Sang du Fœtus soufre dans le *Placenta* une fermentation, qui sert à le faire circuler, & produit le même effet, que les Sels volatils qui entrent avec l'air dans les Poûmons, après la naissance. Comme on a vû naître un Fœtus sans cœur, & pourtant à terme & fort bien nourri, il faut encore que le *Placenta* fasse au Fœtus l'office de Cœur. Du moins, paroit-il constant que la Circulation du Sang se peut faire dans le Fœtus sans le Cœur. L'Auteur conclut de cette remarque & de quelques autres qu'il y a trois Circulations à considérer dans le Fœtus. 1. Celle que fait le Sang en passant du *Placenta* dans le Fœtus, & du Fœtus dans le *Placenta*. 2. Celle que fait le Sang, qui passe par le Trou Ovale & le Canal de Communication, & circule ensuite par tout le Corps. 3. Et celle

celle que fait le Sang qui passe par les Poûmons, comme dans l'Homme. On donne en détail l'explication de ces trois Circulations.

Comme on a trouvé des Fœtus sans tête & sans cou, l'endroit où devroient être ces parties étant couvert de la peau, de même que tout le reste du Corps, & qui sont pourtant nez à terme, gras & bien nourris; il suit, qu'ils peuvent se nourrir uniquement par le Cordon ombilical. On ne nie pas pourtant absolument, que la liqueur de l'Amnios, où le Fœtus nage, ne puisse d'ordinaire contribuer quelque peu à le nourrir; puis qu'elle paroit propre à cela, qu'on en trouve dans son Estomac, & qu'on rencontre des Excrémens dans ses Intestins. Mr. *Hartsoeker* regarde la superfétation comme impossible. Après avoir expliqué comment se forment les Monstres, il nous donne la Rélation de divers de ces Monstres, dont il est parlé ou dans les Journaux ou ailleurs. Il parle aussi de divers accouchemens extraordinaires, & des effets de l'Imagination de la Mére sur l'Enfant qu'elle porte dans son sein, & il accompagne tout cela de ses remarques particuliéres.

ARTICLE IV.

HISTOIRE *des* DE'MESLEZ *de la* COUR *de* FRANCE *avec la* COUR *de* ROME, *au sujet de l'affaire des Corses. Par Mr. l'Abbé* REGNIER DESMARAIS. 1707. *in* 4. pagg. en tout 455. gros & petit caractére. Sans nom d'Imprimeur, ni du lieu de l'Impression, sans Aprobation & sans Privilége *. Et se trouve à Amsterdam, chez Pierre Mortier.

LA lecture de cette Histoire est très-agréable, pour ceux-là même, qui savent en gros ce qu'elle contient. L'Auteur parle purement, il narre parfaitement bien, & se fait lire presque malgré qu'on en ait. Il a vû, lui-même, les choses, dont il parle, elles lui ont passé par les mains (*a*), & il en posséde toutes les Piéces. Ainsi il écrit avec tous les secours, qu'un Historien peut avoir pour

* *Tout cela n'est pas sans mystére ; mais il ne nous est pas permis de le découvrir.*

a *Il étoit Secretaire du Duc de* Crequy,

pour dire la vérité. Il déclare d'ailleurs, qu'il a une sincére intention de la dire; & que, s'il l'a alterée en quelque chose, ou dans les faits ou dans les motifs, ce ne peut être que parce que dans les premiers, quelque legére circonstance aura pû échaper à sa diligence, & dans les autres, il se sera, peut-être, laissé aller à quelque prévention secrette, dont il n'aura pû se défendre, parce qu'il ne s'en sera pas aperçu.

Voici la premiére origine des démêlez, dont on nous donne ici l'Histoire. Dans les Négociations de la Paix de Munster le Nonce *Fabio Chigi*, qui fut depuis Pape sous le nom d'*Alexandre VII.* donna divers sujets de plainte à la France par sa partialité. Le Cardinal *Mazarin*, qui en fut choqué, ne l'épargna pas depuis dans ses Discours, & ils s'aigrirent tellement l'un contre l'autre, qu'ils en vinrent à une animosité réciproque, qui éclata en plusieurs rencontres, & qui ne parut finir, qu'avec leur Vie.

Après la mort d'*Innocent X.* dans le tems que *Chigi* étoit sur le point d'être élu Pape, le Cardinal l'en empêcha, en lui faisant donner l'exclusion

tion par la France. Il est vrai que cette exclusion fut revoquée, & que le chemin au Pontificat lui fut laissé libre, mais il n'y fut pas plutot parvenu, qu'il témoigna qu'il n'avoit pas oublié l'injure qu'on lui avoit faite(*a*). Le Cardinal de son côté le chagrina, autant qu'il put, surtout en faisant la paix de la France avec l'Espagne sans sa participation.

Après la mort de *Mazarin*, le Roi de France résolut de se remettre en bonne intelligence avec le Pape. Il nomma le Duc de *Crequy*, pour une Ambassade solennelle à Rome, où l'on n'en avoit point envoyé, depuis l'avénement de *Chigi* au Pontificat, ce qui l'avoit beaucoup chagriné.

Le Duc partit de Paris, sans voir le Nonce *Piccolomini*, qui y étoit, à cause de quelques formalitez sur le Céremonial, dont on ne put convenir. Le Nonce, pour se venger, le représenta à la Cour de Rome comme un homme altier, & qui vouloit les choses de hauteur. Il lui rendit, en un mot, tous les mauvais offices

a *C'est une maxime de Politique, qu'il faut toujours donner l'exclusion à un Cardinal à qui on l'a donnée une fois.*

offices, dont il fut capable. La Cour de Rome se laissa d'autant plus facilement prévenir, qu'on lui fit entendre dans le même tems, que l'Ambassadeur ne visiteroit point les Parens Séculiers du Pape, s'ils n'alloient au devant de lui, à son entrée publique, ou s'ils ne le visitoient les premiers. Cette prétention étoit fondée sur la pratique générale, qui s'observe à Rome, qui est, que, même entre égaux, ceux qui arrivent les derniers sont les premiers visitez. Outre que divers Fréres & Neveux des Papes avoient été à la rencontre des Ambassadeurs. Rome alleguoit de son côté des exemples contraires, & plus récents.

Ces choses, qui avoient été discutées en France, le furent encore à Rome, quelques jours après l'arrivée de l'Ambassadeur, mais inutilement. Ainsi *Don Mario* Frére du Pape, & *Don Augustin* son Neveu & Fils de *Don Mario*, n'ayant point été au devant de l'Ambassadeur & ne l'ayant point visité, ce Ministre ne les visita pas non plus. Le Pape en fut fort choqué, & l'on commença dès lors à donner du chagrin à l'Ambassadeur, en faisant des entreprises sur

sur la franchise de son Quartier. Le Duc de *Crequi* s'en plaignit, & menaça de se porter à quelque éclat, si on continuoit. Peu de tems après quelques François à moitié yvres eurent querelle avec quatre Soldats de la Patrouille, ils leur ôtérent leurs armes, & il y en eut deux de blessez. Cette affaire fit du bruit. Le Capitaine de la Patrouille promit de châtier ses Soldats, & pria qu'on lui rendit les mousquets, qui furent renvoyez sur le champ. Cependant le Duc craignant qu'on ne fit assassiner les quatre François, ou qu'on n'en fit un exemple public, les fit passer secrétement en Provence.

Il survint ensuite diverses querelles entre les François de la basse Famille de l'Ambassadeur, & les Soldats Corses, qui étoient à Rome au nombre de deux cens, pour la sureté du Mont de pieté, & des Prisons publiques. La proximité du Palais *Farnéze*, où logeoit l'Ambassadeur, & du quartier des Corses, donnoit lieu aux François & aux Corses de se rencontrer souvent. Les derniers eurent assez souvent du desavantage. Cela obligea *Don Mario*, comme Général des Armes de l'Etat

Eccle-

Ecclésiastique, & le Cardinal *Imperial* comme Gouverneur de Rome, de donner des ordres précis & aux Corses & aux Sbirres, de se racquitter hautement sur les François à la prémiere occasion. Pendant que cela se passoit à Rome, le Nonce à Paris sût si bien faire, qu'il persuada les Ministres à contre-tems de faire révoquer un ordre qu'ils auroient dû, ou ne faire jamais donner ou ne faire jamais retracter; c'est-à-dire, que le Duc de *Crequi* eut une espêce d'ordre, laissé pourtant en quelque sorte à sa liberté, de visiter le premier les Parens du Pape. Il obéït, pour ne pas s'attirer à dos personnellement de si puissans Ennemis. On croyoit en France avoir gagné par là tout-à-fait l'affection du Pape; mais *Alexandre VII.* le prit bien autrement, il regarda cette démarche comme une Victoire remportée: comme une dette dont on s'aquittoit, & non comme un passe-droit, dont on eut pû se dispenser. Ce relâchement lui fit croire, qu'il n'avoit qu'à témoigner de la fermeté, & qu'il obtiendroit tout ce qu'il voudroit. Ainsi on ne revoqua point les ordres donnez aux Corses & aux Sbirres de se venger; il y a plutot ap-

parence, qu'on en pressa l'exécution, afin que la circonstance la pût faire attribuer au hazard.

Deux jours (a) après que l'Ambassadeur ayant visité les Parens du Pape, il en eut eu une Audience, il fut insulté de la maniére, que tout le Monde sait. Des François qu'on rencontra furent chargez par les Corses, & poursuivis jusques vers les Ecuries du Palais Farnése. Les gens de Livrée, qui s'y trouvérent, étant sortis au bruit, avec des fourches & avec des épées, rechassérent les Corses. Ceux-ci étant survenus en plus grand nombre, les gens de l'Ambassadeur furent rechassez à coups de Mousquet. L'Ambassadeur, qui étoit sorti, rentroit chez lui d'un côté, pendant qu'on achevoit de pousser ses gens de l'autre. On tira sur deux Gentils-hommes, qu'il envoya pour faire retirer les Corses, & il y eut un Italien, qui passoit, tué au pié des Fenêtres du Palais. Toutes les avenuës en furent en même tems saisies par les Corses, qui disposérent divers Corps de garde tout autour. L'Ambassadeur s'étant avancé sur un Balcon, on tira plusieurs coups

(a) Le 20. Août. 1662.

coups ſur lui. On tira encore une heure de ſuite, & il en couta la vie à trois autres hommes, qui ſe rencontrérent là par malheur. Toute la Soldatesque de Rome ſe mit pareillement ſous les Armes en divers endroits de la Ville, criant qu'on fit avancer la Cavalerie, & chargeant tous les François qu'elle rencontroit. Les Sbirres, qui ont ordre de ne jamais tirer, bleſſérent, dans la Place Navone, le Capitaine des Gardes de l'Ambaſſadeur d'un coup de Mouſqueton dans le ventre, & tuérent un Valet de Livrée. L'Ambaſſadrice, qui revenoit des Egliſes, fut arrêtée par des Corſes, qui firent une décharge ſur ſon Carroſſe. Un de ſes Pages fut tué; & parce que le Palais Farnéſe étoit aſſiégé, elle fut contrainte de ſe réfugier chez le Cardinal d'*Eſte*, Protecteur des affaires de France. Cette Eminence la ramena au Palais Farneſe au milieu d'une Haie de trois-cens Perſonnes & d'une centaine de Flambeaux.

Dès que l'Ambaſſadeur avoit vû les Corſes ſe ſaiſir des avenuës de ſon Palais, il avoit envoyé s'en plaindre à *Don Mario*, qui avoit promis d'aller inceſſamment le trouver: mais,

 ſoit

soit qu'il n'en eut nulle envie, soit que la crainte d'être arrêté au Palais Farnése lui eut fait changer de résolution, il envoya quelques heures après s'excuser. On ne peut pas croire, que les Parens & les Ministres du Pape eussent eu dessein de pousser les choses si loin, & encore moins qu'ils en eussent donné des ordres formels. Mais comme ce ne fut pas une affaire purement préméditée, elle ne fut pas aussi purement fortuite.

L'Ambassadeur fut d'abord complimenté presque par tous les Ministres des Puissances, qui étoient à Rome, & la Reine *Christine* de Suéde, qui y étoit aussi, lui en écrivit une Lettre. Il dépêcha incessamment un Courrier à la Cour de France, pour l'informer de tout; & parce qu'on avoit disposé des Corps de garde à toutes les avenuës de son Palais, il fit quelque amas d'armes, qu'on distribua à tous les Valets ou Pelerins François, qui se refugioient de toutes parts chez lui, pour éviter d'être insultez. Il fut proposé, si on iroit attaquer les Corses dans leur Quartier; mais la prudence ne le permit pas.

D'un autre côté le Pape & ses Parens

tens étant sollicitez par les Ministres des Puissances à donner quelque satisfaction à l'Ambassadeur, on établit deux sortes de Congregations pour ce sujet, l'une pour proceder contre les Coupables, & l'autre pour voir ce qu'il y auroit à faire envers le Roi & envers l'Ambassadeur, pour la réparation de l'injure. Plusieurs Ministres & la Reine de *Suéde* offrirent leur médiation; mais on ne crut pas devoir mettre une affaire de cette importance en compromis. Le Cardinal *Chigi*, après quelques formalitez, alla voir l'Ambassadeur, & voulut le contenter de belles paroles; mais ausquelles on ne voyoit pas que les effets répondissent. Il est vrai aussi, qu'on enferma d'abord les Corses dans leur quartier, & qu'ensuite on les retira du Voisinage du Palais *Farnése*, pour les mettre à un autre bout de la Ville. Et parce que le Duc de *Crequi* avoit demandé qu'ils fussent châtiez, & que n'ayant fait que suivre leurs ordres on n'osoit ni accorder leur punition, ni la refuser, par un Edit du 29. d'Août., on mit à prix la tête des plus coupables, qu'on avoit fait évader au nombre de 23. dès le jour même de l'affaire. On en mit

aussi huit ou dix en prison, contre lesquels on faisoit des informations, qui n'alloient à rien.

Cependant la Reine de *Suéde* faisoit tous ses efforts pour obliger l'Ambassadeur à se contenter de si peu de chose, & elle se montra si partiale, que ce Ministre ayant reçu une Lettre du Roi son Maître pour elle, en remercîment d'une vive & affectueuse, qu'elle lui avoit écrite sur cette affaire, il retint cette Lettre, & fit trouver bon au (*a*) Roi qu'elle ne fût point renduë.

Les choses s'aigrissant de plus en plus, & n'y ayant pas même de sureté à Rome pour l'Ambassadeur, il résolut d'en sortir. Il se retira sur les Terres du Grand Duc avec le Cardinal d'*Este*. Dans son Voyage il reçut une Lettre de l'Abbé *Strozzi*, qui lui aprenoit qu'il savoit que toute cette affaire avoit été ménagée par les Parens du Pape, & que Don *Mario* avoit été cause de l'évasion des plus coupables. Confirmé par cèt avis

a *Il y en a une dans les Piéces justificatives de* L uis XIV. *à* Christine, *qui est parfaitement bien tournée & qui mérite d'être luë.*

mis dans l'opinion où il étoit déja, il écrivit une espêce de Lettre Circulaire à tous les Ministres Etrangers à Rome, où il leur marquoit, que si le Pape vouloit satisfaire le Roi son Maître, il faloit qu'on privât le Cardinal *Impérial* du Chapeau, qu'on remit *Don Mario* entre les mains de Sa Majesté; qu'on fît pendre dans la Place Farnése le Capitaine, le Lieutenant & l'Enseigne de la Compagnie Corse, avec cinquante Soldats, & que le reste des Corses étant au service du S. Siége, fût banni à perpétuité de tout l'Etat Ecclésiastique. Qu'on fit pendre pareillement le Barigel de Rome avec 50. Sbirres, & que le Pape déclarât, qu'il envoyeroit en France un Légat, que le Roi nommeroit, pour porter à Sa Majesté les excuses du Pape.

Pendant tout cela, le Nonce qui étoit à Paris, eut ordre d'en sortir & d'aller à Meaux, & après un nouvel ordre qu'il attendit, il sortit de la Ville; mais il n'alla qu'à S. *Denis*, pour ne pas sembler aquiescer à une rélégation. Pour le mortifier de ce qu'il n'avoit pas obéi; on donna charge à un Maréchal des Logis des Mousquetaires de s'aller loger auprès de

 lui

lui avec 30. ou 40. Cavaliers, d'obſerver ſoigneuſement toutes ſes démarches, & de le ſuivre en quelque lieu qu'il allât. Une telle Eſcorte le fâchoit fort ; il s'en plaignit ; on lui répondit, que c'étoit un Gentilhomme, qui s'étoit venu ranger près de lui, avec de ſes Amis, de peur qu'il ne lui arrivât quelque inconvénient par le reſſentiment des Peuples; & qui réſervoit à ſe faire connoître, quand l'occaſion ſeroit paſſée.

Le Roi eut ſoin de rendre cette affaire publique par tout le Royaume. Il en fit auſſi donner part à l'Eſpagne, & à tous les Princes Catholiques R. d'Allemagne, excepté à l'Empereur, avec qui, depuis quatre ans, il n'avoit aucune correſpondance.

Le Pape cependant fit diverſes tentatives pour appaiſer le Roi de France, il envoya des Brefs, il fit écrire des Lettres: mais tout cela ne diſoit rien de poſitif, & tendoit plutot à diminuer l'offenſe, & à charger l'Ambaſſadeur, qu'à donner une ſatisfaction raiſonnable. On ſuppoſoit même des faits faux, comme que lors que l'Ambaſſadrice fut inſultée, il étoit nuit, & qu'elle n'avoit point de flam-

flambeaux, ce qui la fit méconnoître. Tout cela étoit aussi faux, qu'il étoit peu probable. On envoya aussi un long procès Verbal de tous les excès commis par les François depuis l'arrivée du Duc de *Grequi* à Rome; mais dont la plupart des faits, quand ils eussent été vrais, étoient si peu considérables, si on en excepte celui de la Patrouille, que dès que l'Ambassadeur en eut connoissance, il publia lui-même ce Procès Verbal, autant qu'il put, comme étant une preuve du soin qu'il avoit pris de contenir dans le devoir, tout ce qu'il y avoit alors de François à Rome.

Le 9. de Septembre, il y eut une Conférence à Surenne entre le Nonce & Mr. *de Lyonne*, où l'on n'oublia rien de part & d'autre de tout ce que la plus fine politique peut mettre en usage.

Ce qui y fut dit de plus considérable, fut que Mr. de *Lyonne* assura le Nonce, qu'on avoit eu des avis secrets de Rome datez du 5. d'Août, que ces Avis venoient d'une personne très-bien informée, & qu'ils portoient dans un Article qu'il leut au

Nonce, qu'*à cause du désordre arrivé ces jours passez, où la Patrouille laissa quatre mousquets & deux épées au Maître d'escrime François, qui les porta chez l'Ambassadeur de France, quoi qu'il ne fût pas de sa suite, on a donné une permission générale à toute la Soldatesque de tirer sur les François à la premiére occasion qui arrivera: & tous les soirs, les Officiers font une exacte visite, pour savoir si chaque Soldat est bien fourni de munitions, & de toutes les autres choses nécessaires pour la fin qu'on se propose.* Cette Conférence n'aboutit à rien, & on ne pensa plus à la Cour de France, qu'à rechercher quelles étoient les satisfactions, que l'on pourroit justement exiger. Il faut même remarquer qu'à mesure que le Pape & ses Parens refusoient de satisfaire, à mesure augmentoit-on la dureté des satisfactions qu'on exigeoit d'eux. Cependant, ce qu'il y a de surprenant, le Roi de France vouloit bien renoncer à toutes les satisfactions, qu'il pouvoit prétendre, si le Pape rendoit l'Etat de Castro au Duc de *Parme*, & les Valées de *Commachio* au Duc de *Modéne*. Les prétensions de ces deux Princes sur ces Etats avoient

paru

paru si justes à la France & à l'Espagne, que par le Traité des Pyrenées, elles s'étoient engagées l'une & l'autre, d'apuyer le droit de ces Princes à Rome.

Dès qu'on sut que le Duc de *Crequy* étoit sorti de Rome, on ordonna au Nonce de sortir incessamment de France. Il fut escorté jusques aux frontiéres de Savoye par ceux qui l'avoient escorté près de Paris, qui eurent ordre d'empêcher qu'il ne communiquât avec personne qu'avec ses Domestiques, & qu'il ne prît le chemin d'Avignon, en cas qu'il y voulût aller. Nous ne parlerons point de diverses Lettres écrites par le Cardinal *Chigi*, par lesquelles il tâchoit toujours de faire condamner la conduite du Duc de *Crequy*; parce que toutes ces Lettres n'aboutissoient dans le fonds à rien.

Il vaut mieux remarquer que, quoi que le Roi de France fit beaucoup de bruit, il témoigna pourtant à son Ambassadeur par une Lettre écrite en chifre, qu'il souhaitoit fort que le Pape se déterminât de lui-même à lui donner satisfaction, sans être obligé de l'y contraindre, & cela pour deux raisons; l'une qu'au fond,

il n'y avoit rien à gagner avec des Prêtres, & l'autre que cela pourroit traverser des mesures qu'il prenoit pour des desseins de toute autre considération (*a*).

Mais le Pape ne paroissoit pas disposé à ceder volontairement. Au contraire on faisoit tous les jours quelques nouvelles insultes aux François, qui étoient à Rome, & on poursuivoit à la derniére rigueur le Duc *Cesarin* apuyé par la France. On fit aussi beaucoup de bruit & de grandes plaintes dans le Colége des Cardinaux sur la maniére dont le Nonce avoit été traité en France.

Immédiatement après, les Evêques François, qui se trouvoient à Rome, eurent ordre d'en sortir & de se rendre près de l'Ambassadeur, & on déclara, à l'Ambassadeur de Venise, qu'on ne vouloit plus rien écouter, que par le Ministére du Duc de *Crequy*, ce qu'on fit aussi signifier au Nonce par un Courier, qui fut dépêché après lui. Sur ce qu'on aprit que le Vicelegat d'Avignon faisoit des Levées, on lui fit dire de congédier toutes les Troupes, qui

a. *C'étoit l'aquisition de Dunkerque.*

qui étoient dans le Comtat, & que sa personne répondroit de tout ce qu'on feroit contre celle du Duc *Césarin*. Le Grand Duc ofrit sa médiation; mais on la refusa, comme on avoit fait celle des autres Puissances.

On délibera à la Cour de France, si on déclareroit ce que le Roi souhaitoit, ou si on obligeroit le Pape à dire ce qu'il vouloit faire: il y avoit des raisons de part & d'autre. Le Duc de *Crequy* trouva un expédient, qui fut de faire entendre à Rome, que toutes les fois, qu'on lui feroit des ouvertures raisonnables, il aporteroit de son côté toutes les facilitez possibles à un bon accommodement, & que si quelcun bien instruit des sentimens du Pape venoit le trouver, il confereroit volontiers avec lui des satisfactions du Roi. On envoya un Mémoire à l'Ambassadeur, qui consistoit en deux Partis, dont on laissoit l'option à la Cour de Rome. L'un portoit qu'on satisferoit les Ducs de *Parme* & de *Modéne*; que pour la sureté des Ambassadeurs à Rome, à l'avenir on ne prendroit aucune résolution sur ce sujet, que du consentement du Colége des Cardinaux; & que les préjudices faits au Duc *Césa-*

rin feroient réparez. L'autre Parti contenoit fept Articles 1. Que *Don Mario* fut relegué à Sienne pour fix ans. 2. Que le Cardinal *Chigi* allât Légat en France, pour faire à fa premiére audience, les excufes de fa Sainteté au Roi, & pour demander à la feconde pardon à Sa Majefté, pour lui & pour toute fa Famille, en des termes, dont on conviendroit. 3. Qu'on fit le procès au Cardinal *Imperial*, & qu'on lui ôtât le Chapeau. 4. Que le Barigel de Rome fut caffé & banni pour toute fa vie de tout l'Etat Eccléfiaftique. 5. Qu'on élevât une Pyramide dans l'ancien quartier des Corfes, avec une Infcription, dont on donnoit la fubftance, & qui tendoit à détefter leur crime & à immortalifer la mémoire de leur punition. Les deux autres Articles concernoient la fureté des Ambaffadeurs, & la réparation de tous les préjudices faits au Duc *Céfarin*, & étoient en cela les mêmes, que dans le premier Parti.

Cependant on avertiffoit fecrétement l'Ambaffadeur, qu'on pouvoit fe relâcher entiérement fur ce qui concernoit *Don Mario*, & modifier l'Article qui parloit du Cardinal *Impérial*.

La

La Cour de Rome voyant bien par toutes les démarches de la France, qu'elle n'en seroit pas quitte à si bon marché qu'elle avoit cru, résolut, enfin, de députer au Duc de *Creqny* qui étoit à *San-Quirico*, pour traiter avec lui. Le Sieur *Rasponi* Secretaire de la Consulte, homme d'honneur & de mérite, & élevé depuis au Cardinalat, fut choisi pour ce sujet. Les Négociations commencérent le 13. d'Octobre. Le Sr. *Rasponi* remarqua avec raison, ce me semble, que le premier Parti, qu'on offroit, n'avoit aucun raport avec l'affaire, dont il s'agissoit, & il tâcha de faire voir la dureté du second. Il fit d'ailleurs des ofres si peu considérables, que le Duc de *Crequy* ne put s'empêcher d'en témoigner de l'indignation. Il ordonna en même tems de faire transporter toutes ses hardes de Rome à Civita-Vecchia. Cette démarche fit apréhender au Pape que les Conférences ne se rompissent, *Rasponi* fit de nouvelles ofres. On promettoit d'envoyer le Cardinal *Chigi* Légat en France, & de publier un Bref, qui déclareroit la Nation Corse incapable de jamais servir le S. Siége. Mais on déclaroit que le Pape, té-

nant

nant *Don Mario* & le Cardinal *Impérial* pour innocents, ne pouvoit rien faire contr'eux. On ne laissa pas peu de tems après d'obliger ce dernier de se défaire du Gouvernement de Rome; mais ce fut pour lui donner la Légation de la Marque, qu'on rétablit à son intention, c'est-à-dire, pour le revétir d'un emploi plus considérable. Tout cela porta l'Ambassadeur à rompre les Conférences, & à écrire une Lettre Circulaire à tous les Ministres publics, pour leur faire part des satisfactions demandées par le Roi son Maître. Le Sr. *Rasponi* l'avoit prié de les tenir encore secretes; l'Ambassadeur y avoit consenti; & cependant la Cour de Rome les avoit elle-même communiquées secrétement, & avoit fait courir le bruit, que le Duc de *Crequy* avoit fort demandé qu'on n'en dit rien. On fut fort surpris de voir le Cardinal *Impérial* se démettre volontairement de la Légation de la Marque, 24. heures après en avoir été revétu, avec de grans éloges dont le Pape accompagna ce présent. La Cour de Rome avoit ses vuës en cela. Elle jugeoit qu'après avoir conféré cette Légation à ce Cardinal avec éloge

en plein Consistoire, tout ce qu'on seroit contraint de faire contre lui dans la suite, ne pourroit empêcher, qu'il ne parût justifié aux yeux du Public.

Le Duc de *Crequy* étant parti pour Sienne, *Rasponi* s'y rendit pour renoüer les Négociations, mais ce fut inutilement. Après avoir été à Florence, il alla à Livourne pour s'y embarquer.

Le Pape cependant ne se hâtoit pas de donner la satisfaction qu'on demandoit. Seulement fit-il expédier un Bref, par lequel il ofroit d'envoyer le Cardinal *Chigi* en France, pour informer le Roi de ce qui s'étoit passé à Rome. Il fit présenter ce Bref par les Ministres de quelques Puissances. Il se proposoit par là trois choses. La premiére de paroître s'être porté soi-même à cette démarche, sans y être contraint, & seulement sous le prétexte d'éclaircir le Roi de la vérité des choses. La 2. de tirer la Négociation des mains de l'Ambassadeur, & de faire remettre toutes choses jusques à l'arrivée du Légat à Paris. La 3. de faire suspendre par là jusqu'au printems, tous les préparatifs que le Roi pouvoit faire

faire, pour se faire rendre justice. Le Bref fut examiné, on n'en fut point content, & on résolut de n'y point répondre. On persista en même tems dans le dessein de laisser la Négociation aux mains du Duc de *Crequi*, & on donna avis du tout aux Ministres, qui avoient été chargez du Bref.

Les Parens du Pape publioient partout, que le Bref avoit été bien reçu, mais on prit soin de desabuser le Public; qui le fut encore plus quand il aprit, qu'Avignon avoit été réuni au Domaine du Roi de France avec tout le Comtat, & que le Roi d'Espagne avoit promis un libre passage aux Troupes de France dans le Milanois, & de ne jamais protéger ni la Maison *Chigi*, ni le Cardinal *Impérial*. L'Empereur refusa aussi la Ligue que le Pape lui avoit fait proposer contre la France. *Alexandre VII.* ne se déconcerta pourtant point. Il fit encore faire de nouvelles tentatives, qui ne réussirent pas mieux que les précédentes. On lui déclara qu'on n'écouteroit aucunes propositions, à moins qu'auparavant le Cardinal *Impérial* ne fût mis au Château S. *Ange*. Il est vrai que par une

Let-

Lettre secréte, on avertissoit le Du de *Crequy*, qu'on se contentero qu'il fût relegué. Les Ministres E trangers firent tant d'instances prè du Pape, qu'il ofrit que le Cardin *Impérial* se retireroit à Gênes, & pa seroit de là en France pour se just fier, si on le trouvoit bon. *Crequ* qui n'étoit pas encore parti d'Itali répondit, qu'il faloit bien d'autr démarches que celles que le Cardin paroitroit avoir faites de lui-mêm qu'il faloit un Decret, qui ôtât à c Cardinal la Légation de la Marqu qui le destituât du Gouvernement c Rome, & qui le bannît de tout l'E tat Ecclésiastique. Cependant le C lége des Cardinaux, écrivit au R de France & députa à l'Ambassade pour solliciter en faveur d'*Impéria* Tout cela n'eut aucun effet; en so te que, pour donner quelque espê de satisfaction, ce Cardinal se reti à Génes, & l'on offrit de faire au éloigner *Don Mario*. On alla ensui plus loin; & au lieu du Décret qu'c demandoit, on promit un Bref, do les termes pussent s'accorder par que que interprétation avec la vérité d faits. Ce Bref ne satisfit point. L'Ar bassadeur vouloit absolument que

tern

terme d'*exilé* ou de *relegué*, en parlant d'*Impérial*, y fut inseré. On passe les longues négociations, qui se tirent pour convenir sur ce mot, ou sur quelque autre semblable, pour remarquer, que dans un Consistoire, qui se tint, pour avoir l'avis des Cardinaux, le Cardinal *Odescalchi* expliqua son opinion par ces paroles de l'Ecriture, *il est à propos qu'un homme meure pour tout le Peuple. Ce sufrage*, ajoute l'Historien, *dans quelque vuë qu'il eut été donné, fut ce qui jetta les premiers fondemens de son élévation au Pontificat, en ôtant l'obstacle qu'il avoit à craindre de la part de la France, comme étant né Sujet des Espagnols, & ayant même porté les armes pour eux, & été blessé en Flandres à leur service.* On fait cette Remarque, parce que quelques Auteurs ont nié qu'*Innocent XI.* eut jamais porté les Armes.

Pour revenir à l'Histoire, la Cour de Rome ayant dressé un Bref, qu'on jugea plein d'équivoques, & où les termes qu'on demandoit ne se trouvoient point, toute négociation fut rompuë. L'hiver donnoit du répit au Pape. Il croyoit que le tems calmeroit les affaires. Il ne pensa plus à faire

faire aucune démarche près de l'Ambassadeur, que le mauvais tems retenoit à Livourne. Seulement fit-on exécuter le 16. de Décembre un Corse & un Sbirre, pour l'affaire du 20. d'Août. Encore disoit-on que celui qu'on exécuta comme Corse, n'étoit qu'un voleur de grans chemins. Le Sbirre étoit celui qui avoit blessé le Capitaine des Gardes de l'Ambassadeur, dont le Cardinal *Impérial* avoit empêché la punition, tant qu'il avoit été en charge. Le Duc de *Crequy* partit enfin de Livourne le 24. de Décembre avec le Cardinal d'*Este*, & ils arrivérent à Toulon, le 1. de l'année 1663. Il se rendit de là à la Cour, pour informer plus particuliérement le Roi son Maître de toutes les particularitez de cette affaire.

Le Pape ne se lassant point d'écrire des Brefs, il en envoya un nouveau, qu'il trouva le moyen de faire parvenir jusques à la Cour de France, mais comme on fit remarquer au Roi diverses choses, dont il n'avoit pas lieu d'être satisfait, il refusa positivement de le recevoir. On prit même la resolution, de joindre les deux Partis, qu'on avoit proposez au Pape, pour en choisir un, c'est à-dire, de ne plus en-

entendre à aucun accommodement, ſur les réparations, qu'on exigeoit, que la Cour de Rome ne fit en même tems raiſon aux Ducs de *Parme* & de *Modéne*, ſur leurs prétenſions.

L'Ambaſſadeur de Veniſe & le Secretaire de celui d'Eſpagne, en l'abſence de ſon Maître, furent ceux qui firent reprendre les Négociations. Ils promirent expreſſément, que, ſi le Roi vouloit conſentir au renoüement du Traité, le Pape permettroit qu'on traitât ſur Caſtro & ſur Commacchio. Pendant que ſa Sainteté ſe préparoit à la guerre, il nomma *Raſponi* pour ſon Plénipotentiaire. Le Duc de *Crequy* retenant toujours ſa qualité d'Ambaſſadeur l'alla trouver à Lyon, pour reprendre les négociations; mais ſur un incident, qu'on verra dans le Livre, on alla au Pont de *Beauvoiſin* ſur les frontieres de Savoye, où l'Ambaſſadeur de Veniſe & le Secretaire de celui d'Eſpagne ſe rendirent auſſi, quoi que leurs Maîtres n'euſſent point le tître de Médiateurs. *Raſponi* logeoit du côté de Savoye, & le Duc avec les Miniſtres d'Eſpagne & de Veniſe du côté de France. On convint de tous les Articles, à la reſerve d'un ſeul:

seul : les malheurs du Cardinal *Impérial* adoucirent en quelque sorte la France. La République de Gênes, pour plairre au Roi très-Chrétien, l'avoit obligé de sortir de sa domination. Depuis il avoit été errant & exposé à divers accidens, qu'il souffrit avec constance, mais qui le punissoient assez, de la part qu'il pouvoit avoir eüe à l'affaire des Corses. L'Article dont le Pape ne voulut point convenir, fut la restitution de Castro au Duc de *Parme*, & sur ce refus la négociation fut encore rompuë. *Rasponi* eut ordre de demeurer à Chamberi, & le Duc de *Crequy* retourna à la Cour. Les Ministres de Venise & d'Espagne demeurérent au Pont de Beauvoisin trois semaines après eux, espérant toujours, qu'on pourroit reprendre les Négociations; mais, ne voyant point d'aparence de renoüement, ils abandonnérent aussi la place.

A peine ces Conférences étoient-elles rompuës que les affaires changérent un peu de face. Les Espagnols ayant eu du desavantage contre les Portugais furent obligez de faire passer en Portugal les Troupes qu'ils avoient dans les Etats de Naples & de

de Milan, & l'Empereur fit retourner en Allemagne, pour s'en servir contre le Turc, celles qu'il avoit envoyées en Italie au service des Espagnols. La France résolut de pousser les affaires avec vigueur & de contraindre le Pape à donner la satisfaction, qu'on en exigeoit. On fit passer des Troupes en Italie, on obligea le Vicelegat de sortir d'Avignon. La Sorbonne publia aussi quelques décisions contre la puissance temporelle des Papes. Les Gazettes de Paris étoient pleines d'invectives contre la conduite des Parens & des Ministres du Pape. Il est vrai qu'après avoir invectivé un an entier, soit que le Public s'en lassât, soit que la Cour ne trouvât pas cette vengeance assez noble, on cessa tout d'un coup de faire la guerre au Pape par les Gazettes.

Cependant le S. Pére crut avoir quelque répit, parce que *Louis XIV.* partit pour aller assiéger Marsal. Il crut si bien que cette guerre donnéroit de l'occupation à ce Prince, qu'il commença à licentier les Troupes, qu'il avoit levées; & l'expédition de Lorraine étant plutot finie, qu'on ne l'avoit crû, il ne laissa pas de con-

continuer à desarmer, ce qui fit dire qu'*il avoit armé sans savoir contre qui il avoit la guerre ; & qu'il avoit desarmé, sans savoir avec qui il avoit la paix*

Louis XIV. de retour de son voyage de Lorraine ne pensa plus qu'à faire passer incessamment dans le Parmesan & dans le Modenois, les Troupes, qu'il avoit destiné d'abord d'y envoyer. Des Espagnols à qui ces mouvemens donnoient de la jalousie insistérent à la Cour de France pour le renoüement du Traité avec Rome. On publia là dessus un Ecrit, qui contenoit la Réponse aux propositions des Ministres d'Espagne, dans laquelle on tenoit ferme sur la restitution de Castro, *où*, dit notre Auteur, *on n'avoit pas épargné l'acreté des termes, à l'égard des Parens du Pape; & en quoi on avoit, peut-être, été plus loin, qu'il ne convenoit à la bienseance & à la propre dignité du Roi.*

Les Troupes de France étant en partie arrivées en Italie & tout étant prêt à commencer la guerre, les Ambassadeurs d'Espagne & de Venise en France, firent tous leurs efforts pour faire reprendre les Négociations. *Loüis XIV.* qui n'étoit pas bien-aise

de s'engager dans cette guerre, fit donner un Ecrit à ces Ministres le 4. de Janvier 1664. par lequel il donnoit du tems à la Cour de Rome, jusqu'au 15. de Février, pour conclurre le Traité après lequel il déclaroit, qu'il ne consentiroit plus à s'accommoder aux mêmes conditions. La Cour de Rome voyant alors le peril de plus près, commença à chanceler dans ses premiéres résolutions. Le Pape fit tenir une Congrégation, où la Desincamération de Castro tenuë pour inique & pour impraticable, tant que le Pape s'étoit attaché à ne la point vouloir, fut resoluë tout d'une voix & sans aucune contradiction. L'Abbé de *Bourlemont*, qui se trouvoit à Pise, reçut de la France un Plein-pouvoir de traiter. Le Pape en donna un semblable au Sieur *Rasponi*. Le 12. de Février sur le soir tous les Articles furent signez, & la France obtint à peu près tout ce qu'elle désiroit. Les Articles furent exécutez de part & d'autre de bonne foi. Comme ce Traité de Pise est fort connu, & qu'il a été imprimé plusieurs fois, nous n'en insererons point ici les Articles.

Il vaut mieux finir cèt Extrait par trois

trois remarques. La 1. que l'Article qui concerne les intérêts de la Maison de *Parme* n'a point eu d'exécution, tant par les difficultez que la Cour de Rome fit en 1667. à la mort d'*Alexandre VII.* de recevoir le premier payement, qui lui fut offert, que par celles qu'elle fit sur le même sujet l'an 1672. sous le Pontificat de *Clement X.* La 2. que la Pyramide élevée à Rome, pour détester l'action du 20. d'Août 1662. ne subsiste plus, parce qu'après la mort d'*Alexandre VII. Louïs XIV.* la fit abbattre en faveur de *Clement IX.* pour qui, dit-on, il avoit une vénération particuliére. La 3. est qu'on trouve à la fin de cette Histoire, les Piéces qui en justifient la vérité.

ARTICLE V.

ATLAS HISTORIQUE, *ou* NOUVELLE INTRODUCTION *à l'Histoire, à la Chronologie, & à la Geographie Ancienne & Moderne, représentée dans de Nouvelles Cartes, où l'on remarque l'Etablissement des Etats & Empires du Monde, leur durée, leur chute, & leurs différens Gouvernemens;* *la*

*la Chronologie des Consuls Romains, des Papes, des Empereurs, des Rois, & des Princes &c. qui ont été depuis le commencement du Monde jusqu'à présent; & la Génealogie des Maisons Souveraines de l'Europe. Par Mr. C***. Avec des Dissertations sur l'Histoire de châque Etat. Par Mr.* GUEUDEVILLE. *Tome II. Première Partie. Qui comprend l'Allemagne, la Prusse, la Hongrie, & la Bohême. Seconde Partie. Qui comprend la Grande Bretagne, l'Irlande, la Suisse, la Savoye, la Lorraine, & la République de Venise.* A Amsterdam, chez les Fréres Châtelain Libraires. 1708. in fol. Avec un grand nombre de Cartes & d'autres Planches.

QUATRE raisons nous empêcheront de nous étendre sur cèt Ouvrage. La premiére, c'est le Titre, qui explique assez clairement ce qu'il contient, sans qu'il soit nécessaire de l'expliquer fort au long. La seconde est la nature de l'Ouvrage même, qui étant une espêce d'abrégé sur les matiéres, qu'il traite, n'est pas proprement un Livre à Extrait, com-

comme sont ceux qui ne parlent que d'une matiére particuliére, & qui travaillent à l'épuiser, ou à en dire certaines choses, qui n'ont pas encore été dites. La troisiéme, c'est que le premier Volume a déja paru, & qu'on peut juger par là de celui qu'on nous donne à présent, pourvû qu'on se souvienne que l'Auteur nous avertit, qu'il a pris tous les soins qui lui ont été possibles, afin que son Ouvrage fut aussi parfait qu'il le peut être. Il a puisé dans les meilleures sources, & lors que les Auteurs, qu'il a consultez ne se sont pas trouvez d'accord, il a pris l'opinion qui lui a paru la plus raisonnable & la mieux fondée. Enfin, la quatriéme raison, c'est que ceux qui n'ont pas vû le Volume précédent, peuvent s'instruire de la Méthode de l'Auteur dans l'Extrait, que nous en avons donné (*a*).

Voici la Liste de ce qui est contenu dans ce second Volume; outre une Préface, pour recommander l'Ouvrage, & un Avis, sur le Plan de ce second Tome, on trouve di-

a Nouvelles de Decembre. 1704. pag. 604.

verses Dissertations Historiques placées en divers endroits de l'Ouvrage, & composées par le même Auteur, qui a composé celles du premier Volume, comme il est très-facile d'en juger par le Stile, quand il n'y auroit pas mis son nom; on trouve une Carte pour servir d'Introduction à l'Histoire Romaine & trois Cartes Généalogiques, la 1. de tous les Souverains issus de *Charlemagne*, la seconde des principaux Souverains issus de *Witikind*, & la 3. des Souverains issus d'*Ega*.

On voit ensuite trois autres Cartes, la 1. de la Germanie Ancienne, la 2. de la même Germanie & des différens Etats où elle a porté ses Armes, & la 3. du Trophée élevé à la gloire des premiers Heros de la Liberté Germanique. Tout cela est suivi d'une Chronologie, pour servir à l'Histoire de l'Empire.

Cela regarde proprement l'Allemagne en général. L'Auteur descend ensuite davantage dans le détail, & il nous donne les Cartes suivantes. 1. Une Carte Généalogique de la Maison d'*Autriche* avec les Branches. 2. Une de l'origine de la plûpart des Souverains issus de l'Empereur *Rodolphe*

dolphe. 3. Une des Maisons Impériales. 4. Une de la Maison Palatine & de *Baviére*. 5. Une de la Maison de *Saxe*. 6. Une de la Maison de *Brunswick-Lunebourg*. Après quoi on trouve la suite de la Chronologie des Empereurs d'Occident.

On voit après cela six autres Cartes Généalogiques. Savoir 1. de la Maison de *Hesse-Cassel*. 2. de la Maison de *Wirtemberg*. 3. De celle de *Holstein*. 4. De celle de *Bade*. 5. De celle de *Mecklembourg*. 6. De celle d'*Anhalt*. Ces Cartes sont suivies d'une Chronologie pour conduire à l'Histoire de l'Empire.

Après cela on voit cinq autres Cartes. 1. Savoir une Carte Généalogique de la Maison de *Nassau*. 2. Une Carte de Géographie d'Allemagne avec des Tables des Branches de la Noblesse. 3. Une autre Carte de Géographie des Cercles de l'Empire avec des Tables de divers Souverains. 4. Une autre Carte de Géographie du même Empire divisé selon ses différens Etats. 5. Et une autre encore de la Matricule & du Gouvernement militaire. On lit après cela la suite de la Chronologie pour conduire à l'Histoire de l'Empire.

Tout cela n'a pas encore paru suffisant à l'Auteur pour nous donner une juste idée de ce vaste Corps. Il y a joint 1. Une Carte des différens Coléges de l'Empire. 2. Une de l'Assemblée générale de la Diéte de l'Empire. 3. Une du Gouvernement Ecclésiastique, Civil, & Militaire. 4. Une de l'Etat de la Cour Impériale. 5. Une de la seconde Noblesse & des Bancs des Comtes de l'Empire ; & une troisiéme suite de la Chronologie, pour conduire à l'Histoire de l'Empire.

L'Auteur passe ensuite aux Etats du Roi de *Prusse*, sur quoi il nous donne 1. Une Carte des différens Etats de ce Prince. Une Carte Généalogique de la Maison de *Brandebourg*, avec ses Tîtres & ses prétensions. 3. Une autre Carte des Etats du Roi de *Prusse*, avec l'Etat de sa Maison. Et enfin une Chronologie des Electeurs de *Brandebourg*.

La Hongrie & la Bohême suivent après, & l'on trouve 1. Une Carte de la Hongrie divisée selon ses différens Etats. 2. Une Carte du Royaume de Bohéme. 3. Une Carte ancienne & moderne des différens Etats situez le long du Danube. 4. Une

Carte Généalogique des Rois de Hongrie & de Bohême; & une Chronologie des Rois du même Pays. C'eſt ce qui eſt contenu dans la premiére Partie de ce ſecond Volume.

La ſeconde Partie, après une Préface, & un Avertiſſement, pour inſtruire de l'ordre qu'on y a ſuivi, & des raiſons qu'on a eües de le ſuivre, commence par l'Angleterre. On y trouvera tout de ſuite, une Carte de Géographie pour l'Introduction à l'Hiſtoire d'Angleterre; une autre d'Angleterre, d'Écoſſe & d'Irlande; une troiſiéme, dans laquelle on fait obſerver les Comtez, les Archevêchez, les Evêchez, les Univerſitez; les Villes & les Bourgs, qui députent au Parlement, avec l'Etat préſent des Comtez de ce Royaume. Une quatriéme pour l'intelligence de l'Hiſtoire d'Angleterre; une cinquiéme pour introduire à la Géographie & à la Généalogie des Rois d'Angleterre & d'Ecoſſe; & une ſixiéme Généalogique, de la Maiſon de *Plantagenette*.

On voit après cela 1. Une Carte Généalogique de la Maiſon de *Stuard*. 2. Une qui repréſente le Parlement d'Angleterre. 3. Une pour le Gou-

vernement Eccléſiaſtique. 4. Une des Prérogatives des Rois & de la Nobleſſe. 5. Une du Gouvernement Militaire. 6. Et une du Gouvernement Civil. Après quoi on nous donne un Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de ce Royaume.

L'Ecoſſe ſuit naturellement l'Angleterre. 1. On nous donne d'abord une Carte Géographique de ce Royaume, où l'on fait obſerver l'Etat de la Nobleſſe. 2. Puis une autre Carte, pour donner une idée générale de ſon Gouvernement.

On paſſe de là en Irlande, & l'on nous en donne une Carte Moderne. 2. Une autre, où l'on remarque l'Etat préſent de ce Royaume. Une Troiſiéme pour le Gouvernement Civil & Militaire & l'on finit par la Chronologie des Rois d'Ecoſſe.

Des Iſles Britanniques, l'Auteur nous tranſporte en Suiſſe. 1. Il nous en donne d'abord une Carte ancienne. 2. Une Carte Géographique des treize Cantons Suiſſes. 3. Une Carte générale des différentes Aſſemblées. 4. Une Carte des Griſons & de leurs Communautez. 5. Une Carte Généalogique pour faire connoître ſur quoi ſont fondez les Prétendans au Comté

de

de Neufchâtel. On finit par des Annales pour conduire à l'Histoire des Suisses.

La Savoye suit la Suisse; & l'on trouve ici 1. Une Carte Généalogique de la Maison de Savoye. 2. Une Carte Historique & Géographique du Duché de Savoye; & une Chronologie pour conduire à l'Histoire de ce Pays.

On passe de là en Lorraine, sur laquelle on nous donne une Carte Généalogique de la Maison de Lorraine. Une Carte pour l'intelligence de l'Histoire de ce Pays, & une Chronologie pour conduire à cette Histoire. Ces sortes de Chronologie, qui sont à la fin de ce qui concerne chaque Pays, sont véritablement un Abrégé Historique & Chronologique de l'Histoire de ces Pays.

Enfin, on nous parle de la République de Venise. On avoit traité de cette République dans le Volume précédent, en parlant de l'Italie; mais comme c'est un Etat considérable, & qu'on n'avoit fait que parcourir, on a trouvé bon de s'y arrêter davantage. On trouvera donc ici 1. Une Carte de Géographie comprenant les différens Etats de cette République. 2. Le Plan de la Ville de Venise 3. Une

Carte du Gouvernement Civil & Politique de cette République. 4. Une autre du Gouvernement Militaire. 5. Une Chronologie des Doges de Venise. 6. Et une Table pour les Généalogies & la Géographie Ancienne.

Au reste l'Auteur nous avertit de deux choses. La prémiére, qu'il a suivi les Auteurs les plus estimez & les plus aprouvez, tels que sont pour l'Empire *Bucelinus*, *Job. Micrælius*, & le célébre Mr. *Im-hoff*, si versé dans les Généalogies: comme aussi la plûpart des Modernes, qui traitent de l'Histoire & de la Généalogie; comme *Ste. Marthe*, *le Laboureur*, *le Marlier*, *Du Chêne*, *du Pui*, *Moreri*, (a) *Hesse*, & *Audifret*.

La seconde chose dont il avertit, c'est que ceux qui trouveront quelques fautes dans son Ouvrage, lui feront plaisir de lui en donner avis. Il pourra les corriger, parce qu'il a tiré un petit nombre d'exemplaires des Cartes, qui le composent. Il dit qu'il n'est pas surprenant, qu'il se soit glissé quelques fautes dans un Ouvrage si pénible, de si longue haleine, & où quelquefois les différens Au-

(a) *Je crois que l'Auteur veut dire* Heiss.

Auteurs ne s'accordent pas eux mêmes. Cela, ajoute-t-il, ne doit pas faire condamner un Livre ; car où est le Livre qu'on imprime sans fautes ? J'en ai effectivement remarqué quelques unes, qu'il n'est pas nécessaire de raporter ici. Il y en a d'inadvertance, il y en a d'équivoque, il y en a qui aparemment doivent être imputées au Correcteur des Cartes. Peut-être n'y a-t-il point d'Epreuves plus difficiles à corriger, que celles des Cartes de Géographie. L'exactitude, les bons yeux, & la patience ne sufisent point, si on n'est soi-même fort instruit des noms qui *sont* sur la Carte qu'on imprime, il est impossible, qu'on ne s'y trompe. Le jugement & la raison ne sont d'aucun secours dans cette occasion. Je me contenterai d'indiquer une seule faute, qui est sur le compte de l'Auteur des Dissertations, & qui pourroit plus facilement en imposer, que les autres, que je ne marque pas ; parce qu'il y a peu de gens, qui ayent seulement une legére teinture du Systême du Monde. De là vient que de cent Auteurs, qui en parlent, à peine s'en trouve-t-il un qui ne bronche en quelque endroit fort lourdement.

ment. J'en ai donné divers exemples, & dans la *Bibliothéque Universelle* & dans ces *Nouvelles*. Voici de quoi il s'agit. Dans la Dissertation sur la Hongrie, après avoir censuré *Moreri* avec assez de raison, ce me semble, l'Auteur tombe lui-même dans une faute aussi réelle, si elle n'est pas aussi grossiére, que celle de l'Auteur qu'il censure. Raportons ses paroles, pour faire comprendre ce dont il s'agit. *Autant que je m'y connois, le Dictionariste s'explique mal, ou il tombe dans une absurde & ridicule contradiction. A prendre au sens naturel la description de cette merveilleuse Fontaine, elle doit suivre la Lune dans ses accroissemens & dans ses diminutions, comment donc sera-t-il vrai qu'elle tarit, lors que* (a) *ce Flambeau de la nuit a reçu toute la clarté qu'il peut avoir sur notre Hémisphére?*

Cette

a *L'Auteur pour parler poetiquement s'exprime mal: s'il avoit dit simplement lors que la Lune est pleine il auroit parlé plus juste. La Lune ne reçoit pas plus de clarté lors qu'elle est pleine, que lors qu'elle est nouvelle; mais la partie éclairée est alors tournée de notre côté. Ce n'est pourtant point là la faute que nous voulons relever,*

Cette Eau, qui a monté depuis le Croissant jusqu'à la pleine Lune, se retire aparemment comme par respect, si-tôt que la belle suivante de notre Planéte paroit dans tout son éclat; puis dès que la Lune rebrousse chemin, dès qu'elle repart pour nos Antipodes, dès qu'elle rentre en decours, notre Eau se remontre tout d'un coup, aussi haute qu'elle étoit, & elle accompagne la Lune, en diminuant à proportion, que cèt Astre diminuë. Il est assez difficile de comprendre la pensée de l'Auteur, & comment la Lune *rebrousse chemin & repart pour nos Antipodes*: mais on aperçoit bien à travers de ces nuages, qu'il croit, que quand la Lune est pleine pour nous elle ne l'est pas pour nos Antipodes; & que ce n'est que quand elle est dans le declin à notre égard, qu'elle commence à être pleine pour nos Antipodes. Mais ceux qui savent les premiers principes de l'Astronomie voyent bien qu'il se trompe. Quand la Lune est pleine pour nous, elle l'est pour nos Antipodes, quand elle l'est pour nos Antipodes, elle l'est pour nous. Ou, pour parler encore plus généralement, quand la Lune est pleine par raport à notre Terre,

Terre, elle l'est par raport à tous les endroits de notre Terre. Seulement, pour éviter toute chicane, dans le moment de l'Opposition, elle est sur l'Horizon de certains Pays, & elle n'est pas sur l'Horizon de quelques autres. En un mot, un Almanach, qui marque le moment de la Pleine Lune, le marque pour tous les endroits de la Terre. Seulement faut-il changer les heures, selon les divers degrez de Longitude, & dire, par exemple, que si la Lune est pleine à Midi par raport à nos Antipodes elle est pleine à Minuit par raport à nous; mais le Midi de nos Antipodes, & notre Minuit sont le même moment. Il est très-facile de se brouiller sur ces matiéres, quand on n'en a qu'une legére idée.

ARTICLE VI.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Allemagne*. J'avois (Mr. L*****r) résolu de vous envoyer l'Extrait d'une Dissertation Latine d'un Professeur Luthérien contre le *Cocceianisme* & contre le *Cartesianisme* sous ce titre, Διπλοῦν Κάππα, *quod est Cartesia-*

tesianismus & Cocceïanismus Belgio, hodie molesti, nobis suspecti, in Panegyrin Doctoralem Theologicam adducti, & quâ Errores nostræ Ecclesiæ examinati à Valentino Alberti SS. Theolog. Doctore, & Professore Publico &c. Wittebergæ. 1708. Mais deux choses m'ont fait changer de pensée. L'une qu'après avoir lû la Piéce, j'ai trouvé qu'elle ne méritoit guéres d'avoir place dans votre Journal; l'autre que j'ai craint ce que les Latins appellent *irritare crabrones*; car quoi que je ne fusse que simple copiste, qui sait si on ne m'auroit point confondu avec l'Auteur que j'aurois copié? Toute la Dissertation de notre Professeur dans son Paralléle du *Cartésianisme* & du *Cocceianisme*, n'est autre chose que le Sophisme *post hoc ergo propter hoc*. Je ne vois aucune liaison entre les Dogmes de *Descartes* & ceux de *Cocceïus*, & si j'avois voix en Chapitre j'obligerois les gens à opter; à suivre *Cocceïus* & à abandonner *Descartes*, ou à suivre *Descartes* & à abandonner *Cocceius*. (*a*) J'ai pourtant ouï dire à feu Mr. *Saurin*, célébre Théologien, & Pasteur à Utrecht, qui étoit

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

étoit & Cartesien & Cocceïen mitigé, qu'il avoit remarqué, que la plûpart des Cartésiens, qu avoient voulu se mêler de Théologie avoient donné dans le Mystique. Il en alleguoit même une raison fort plausible, qu'il n'est pas nécessaire d'indiquer ici. Le célébre P. *Malebranche* est un illustre exemple de cette vérité. On sait qu'il est un des plus illustres Sectateurs de *Descartes*, & quand il s'est voulu mêler de parler de Théologie, il a donné dans le Mystique le plus sublime.

De France. Voici un Fait, qui trouvera aparemment des Incredules, mais qui mérite pourtant d'avoir place dans vos *Nouvelles*. Vers la fin du Mois d'Avril de cette année 1708. on fit à l'Hopital de la Charité de Paris l'épreuve d'un Sudorifique Magnétique ou Sympathique, sur cinq Malades fort incommodez de Rhumatismes répandus dans les bras, les jambes, & plusieurs autres Parties du Corps. Un Chirurgien nommé *Bazon* privilégié, demeurant Ruë d'Orléans, près le Grand Conseil, ayant la Composition de ce Remède, qui lui avoit été communiquée par une autre Personne, le mit en usage à la Charité en cette sorte. Quand il veut

veut une ſueur médiocre, il en prend gros comme un pois, qu'on apelle *Haricot* à Paris; & quand il veut une ſueur abondante, il en prend la groſſeur d'une petite Fève de Marais. Cette Compoſition eſt liquide ou molaſſe comme un Electuaire ou Opiate, c'eſt-à-dire, comme de la Thériaque &c. Elle eſt noirâtre, d'une odeur très-forte, ſemblable à l'odeur du Baume du Perou, du Capahu, du Stirax, &c. Mr. *Bazon* convient, qu'il y entre du Baume du Perou, mais il dit qu'il y a encore quinze autres eſpèces de Drogues. Il faut faire une Saignée du bras au Malade, quand même on ne tireroit qu'une Palette de ſang, Mr. *Bazon* prétend, que cela ſuffiroit pour exciter la ſueur. Mais aux Malades, dont il s'agit ici, on fit des Saignées ordinaires de trois Palettes ou de 9. onces de ſang. Pendant que le ſang coule, il tient ſa Compoſition entre ſes deux doigts ſous le bras, de ſorte que le ſang coule ou tombe deſſus, pendant qu'il la remuë doucement entre ſes doigts. Après que la Saignée eſt finie, il achéve de nettoyer ſes doigts dans le ſang, qui eſt contenu dans le Vaiſſeau, & achéve auſſi d'y délayer ce qui reſtoit encore entre ſes doigts. Enſuite

suite on porta ce sang sur le Four de l'Hôpital, qui est fort éloigné des Malades, afin de le conserver dans un lieu chaud ou tiéde. Il est arrivé que ces cinq Malades, qui étoient de differents âges, de tempéramens fort différens, & assez éloignez l'un de l'autre, ont tous sué copieusement; mais à des distances différentes de la Saignée. L'un a sué un quart d'heure après. D'autres environ une demi heure, & les plus tardifs n'ont point différé plus longtems qu'une heure après la Saignée. Mr. *Burette*, qui est un des Médecins ordinaires de cèt Hopital, & tous les Religieux, qui furent témoins de l'effet de ce Remêde en furent agréablement surpris; parce que d'abord ils n'y avoient pas beaucoup de confiance, & ils n'avoient fait cèt Essai que par la complaisance, qu'ils eurent pour Mr. *Blanchard* Medecin, qui les assuroit que l'effet du remêde seroit tel, qu'ils le connurent eux mêmes. Plusieurs de ces Malades furent guéris de leurs Rhumatismes. Un ou deux seulement, qui avoient été impatiens pendant la sueur, & qui s'étoient découverts, n'en furent point soulagez.

La

La personne, qui m'a communiqué ce Mémoire, dit avoir vû plusieurs fois un de ces Malades âgé de cinquante ans, lequel disoit être attaqué depuis environ trois semaines d'un Rhumatisme si incommode, qu'il ne pouvoit remuer ni les bras, ni les jambes, ni même les machoires, sans beaucoup de douleurs fort vives. Qu'il avoit subi l'épreuve du Remêde deux fois, & que la seconde fois, il faloit que le Chirurgien eut mis quelque autre chose dans son Remêde (aparemment qu'il avoit seulement augmenté la dose) & qu'il avoit sué depuis sept heures du matin, jusqu'à une heure après Midi, qu'il avoit mouillé plusieurs chemises, les draps, &c. & que, cette seconde fois, il lui sembloit qu'on lui arrachoit les ongles des mains & des piés, les cheveux, & même les dents, qui lui faisoient tant de mal, qu'il ne pouvoit ouvrir la bouche qu'avec beaucoup de peine, ce qui n'étoit point arrivé à la premiére épreuve. Il ajoutoit, qu'il avoit beaucoup de peine à se rétablir, & qu'il lui sembloit avoir les bras & les jambes rompuës, mais que les douleurs piquantes avoient entiérement cessé, ce qui lui

lui donnoit la facilité de se lever & de se coucher librement. Il sortit quelques jours ensuite, étant guéri. Il avoit été saigné douze fois auparavant, sans avoir reçu de soulagement, & il avoit pris beaucoup de remédes, qui ne l'avoient point guéri. Un autre de ces cinq Malades avoit été saigné vingt quatre fois, & cependant il avoit encore sué abondamment. Mr. *Burette* le faisoit remarquer à ceux qui venoient s'informer de l'effet de ce Sudorifique; & il regardoit comme une chose singuliére, d'avoir fourni tant de sueur, après un si grand épuisement. Dix-huit de ces Saignées avoient été ordonnées par Mr. *Hecquet* aussi Médecin de cet Hôpital, & les six autres par Mr. *Burette*.

Voici le Tître d'un petit nombre de Livres, qui ont paru depuis quelque tems.

Histoire de N. Dame de Liesse, par Mr. *Villette*, Prêtre, &c. Paris. *Warin, in* 12.

Harmonie Analytique de plusieurs sens cachez & intérieurs de l'Ancien & du Nouveau Testament, par le P. Dom Jean Martianay, *avec le plan d'une Nouvelle Edition de la Bible*

La-

Latine. Paris, *le Comte*, 1708. *in* 12.

De Hollande. Le Sr. *G. Fritsch* imprime à Amsterdam le N. Testament du feu Docteur *Mill*. Tout en sera plus beau que dans l'Edition de Londres, le Papier, le Caractére, la Disposition, le Prix; c'est-à-dire pour le prix, qu'il sera moindre; & c'est ainsi qu'on doit compter. Mr. *Kuster*, qui a soin de l'Edition, y fera des Additions considérables, qui consisteront surtout dans des Remarques sur les Prolégoménes de Mr. *Mill*, qui, quoi que d'un travail immense, n'ont pas eu le bonheur de plairre à tout le Monde.

Outre les Livres dont il est parlé au dos du Titre des Nouvelles de ce mois, le Sr. *Mortier* vient de faire une Nouvelle Edition de l'*Introduction à la Géographie, où sont la Géographie Astronomique, qui explique la correspondance du Globe Terrestre avec la Sphére. La Géographie Naturelle, qui donne les Divisions de toutes les Parties de la Terre & de l'Eau, suivant qu'elles sont distribuées par grandes Parties & Régions, ou qu'elles sont différentes & naturellement divisées les unes des autres. La Géographie Historique, qui considére la Terre, par les Etats Souverains,* *par*

par l'étenduë des Religions, *& par l'étenduë des principales Langues. Par le Sr.* Samson d'Abbeville, *Géographe ordinaire du Roi.*

AVIS.

En lisant la premiére Feuille des Nouvelles de ce Mois, on y a remarqué une faute d'Impression considérable, que le Lecteur est prié de corriger. Elle est à la page 248. lig. 15. où entre ces paroles *il ne faut pas croire, qu'il veuille dire*, & celles-ci, *que les trois premiers sont dans le Ciel*, on a omis celles-ci, *que les trois premiers témoignent à ceux qui sont dans le Ciel, & les trois autres à ceux qui sont sur la Terre ; mais que les trois &c.*

TABLE

Des Matiéres Principales.

Septembre 1708.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Octobre 1708.

Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez PIERRE MORTIER,
chez qui l'on trouve toute sorte de Musique.

M. DCC VIII.

Avec Privilége des Etats de Holl. & Westf.

AVIS.

PIERRE MORTIER, avertit les Curieux qu'on trouve encore chez lui des Exemplaires des Livres ſuivans.

Dictionnaire de Richelet, nouvelle Edition. Folio.

Dictionnaire de Mathematique d'Ozanam 4.

Cours de Mathematique d'Ozanam. 8. 5. voll.

Recreations Mathematiques & Phyſiques d'Ozanam. 8. 2. voll.

Cotelerius Patres Apoſtolici. folio. 2. voll.

Hammond in Novum Teſtamentum cum animadverſionibus Jo. Clerici Folio.

Dictionnaire de l'Academie. foll. 4. voll. veritable Edition de Paris.

Elemens de Mathematique de Preſtet. 2. voll. 4.

Fortification Nouvelle Françoiſe, Hollandoiſe, & Eſpagnole. 8.

Fortification de Vauban, Fr. All. 8. figure.

Idem à François

Dechalles, *Opera Mathematica.* foll. 5. voll.

Inſtruction pour les Gens de Guerre 12.

Ingenieur François. 8.

Penſées Ingenieuſes des Anciens par Bouhours. 12.

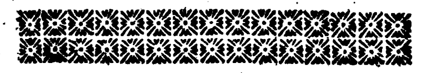
Philoſophie de Regis. 4. 3. voll.

Quinte Curſe. 12. 2. voll. Fr. Lat.

Recueil des Poëtes François. 12. 5. voll.

Sentimens des Peintres. Folio.

Vie de Richelieu. 2. voll. 12.



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Octobre 1708.

ARTICLE I.

The HISTORY *of* INFANT-BAPTISM. *In two Parts. The First being an Impartial Collection of all such Passages in the Writers of the four first Centuries as do make for, or against it. The second Containing several things that do illustrate the said History.* By W. WALL, *Vicar of Shoreham in Kent.* C'est à-dire, *Histoire du Baptême des Enfans, divisée en deux Parties, dont la premiére est un Recueil desintéressé de tous les Passages qu'on trouve dans les Ecrivains des trois premiers Siécles, tant pour que contre ce Baptê-*

me. La seconde contient diverses choses, qui concernent ladite Histoire. Par Mr. G. Wall, Vicaire de Shoreham, dans la Province de Kent. A Londres, chez R. Sympson, & H. Bonwich. 1705. in 8. Part. I. pagg. 329. sans la Table; du caractére de ces Nouvelles.

I. JE NE parlerai dans ce Mois, que de la premiére Partie de cèt Ouvrage; la seconde avec une Addition, que l'Auteur y a faite, feront le sujet d'un des Articles des Nouvelles du Mois suivant.

On sait que *Jesus-Christ* donna ordre à ses Apôtres de faire des Disciples & de les baptizèr. On sait aussi qu'ils baptizérent plusieurs personnes. Mais l'Écriture ne dit rien de plus positif. Il semble que *Jesus-Christ* ait supposé, que les Apôtres savoient bien qui étoient ceux qu'ils devoient baptizer, & que n'y ayant alors ni difficulté, ni doute sur ce sujet, les Auteurs du Nouveau Testament, n'ont pas jugé à propos d'en parler, & n'en ont pas eu même l'occasion. Aussi voit on, que, & ceux qui croient qu'on doit baptizer les Petits Enfans, & ceux qui les excluent

ctient du Baptême, ont bien de la peine de trouver dans le Nouveau Testament de quoi apuyer leur opinion; & ni les uns, ni les autres ne sont embarrassez de répondre aux preuves, qu'on en allégue contre leur opinion. Il semble donc, que, pour décider cette question, on doit consulter les Auteurs, qui ont écrit dans les deux ou trois premiers Siécles de l'Eglise. Car il n'est nullement probable, que ceux qui ont vécu cent ou cent cinquante ans après le dernier des Apôtres, c'est-à-dire 200. ou 250. ans après la naissance de *Jesus-Christ* ayent ignoré ce qui se passoit dans l'Eglise, & la pratique qu'on y avoit observée depuis sa Naissance.

C'est ce qui rend nécessaire le Recueil qu'a fait notre Auteur de tous les Passages des Ecrivains des quatre premiers Siécles de l'Eglise, qui nous donnent quelque lumiére sur ce sujet. Il avoüe qu'il n'est pas le premier, qui ait formé ce dessein. Mais 1. on n'a point encore vû de tel Recueil en Anglois. 2. Il prétend que le sien est plus complet & plus impartial, que tous les précédens. 3. Il cite les passages plus au long, ce qui sert à en

mieux découvrir le ſens & la force. Il eſt vrai qu'on ne trouvera pas ici divers paſſages, qui ſe trouvent dans d'autres Collections, parce qu'il ſe renferme dans les quatre premiers Siécles, tout le Monde tombant d'accord, que depuis ce tems-là juſques au tems des Vaudois, il eſt hors de doute qu'on baptizoit les Enfans; & parce que pluſieurs paſſages que d'autres ont alleguez ſont faux ou altérez, en ſorte que, quand on a recours à l'Original, on trouve qu'ils ne ſe rapportent point au ſujet, pour lequel on les a citez. C'eſt pour ne pas être accuſé de la même faute, qu'il aporte d'ordinaire les paroles de l'Original, auſquelles il joint toujours une Traduction. Il accompagne auſſi presque toujours les paſſages qu'il cite de remarques curieuſes, & qu'on lit avec plaiſir.

II. La Préface eſt ſuivie d'une Introduction, dans laquelle l'Auteur parle de l'uſage du Baptême chez les Juifs. Il fait voir que ces Diſciples de *Moyſe* baptizoient tous les Proſélytes, & qu'ils croyoient en avoir reçu l'ordre de leur Légiſlateur. Il montre quelle conſéquence on peut tirer de cette coutume, pour la pratique

tique des Apôtres & des premiers Chrétiens. Quand un Législateur donne des Loix, il ſuppoſe toujours que le Peuple à qui il les donne ſait certaines choſes, que ſes Loix ne diſent pas poſitivement, & auſquelles elles ont rélation. Il y a grande apparence, que *Jeſus-Chriſt* ne s'étendit pas beaucoup ſur l'ordre, qu'il donna à ſes Apôtres de baptizer, parce qu'il vouloit qu'ils fiſſent à peu près ce qui ſe pratiquoit parmi les Juifs, & qu'ils ne pouvoient ignorer. Comme des Savans ont déja prouvé cèt uſage du Baptême, & que notre Auteur avoüe, qu'il ne ſe ſert que des témoignages, qu'ils ont alleguez, il ſeroit inutile de les repéter ici.

Les Juifs ne ſe contentoient pas de baptizer des Proſélytes, ils baptizoient auſſi leurs Enfans, & les circoncisoient, ſi c'étoient des Mâles. Pour les Filles, on ſe contentoit de les baptizer. Et pour montrer que cela s'entend des Enfans même, qui n'étoient pas encore en âge de connoiſſance, c'eſt qu'ils diſoient, qu'on pouvoit bien faire quelque choſe à l'avantage d'un Enfant qui n'avoit point encore de connoiſſance; mais qu'on ne pouvoit rien faire à ſon préjudice. Or

c'étoit faire quelque chose pour son utilité, que de le consacrer à Dieu dès sa naissance. Mais tout cela se doit entendre des Enfans, qui étoient nez, avant que leurs Péres fussent Prosélytes ; car pour ceux qui naissoient après que leurs Péres étoient entrez dans l'Alliance, ils étoient reputez saints par le droit de leur naissance.

Ils croyoient, que les Juifs naturels, ni leurs Enfans n'avoient point besoin de Baptême. Ce fut *Jesus-Christ* le premier, & *Jean Baptiste* son Précurseur, qui ordonnérent, que toute personne, tant Juive que Payenne, de quelques Parens qu'elle fut née, fut baptizée. Pour les Juifs, c'étoit une régle que le Fils d'un homme baptizé étoit tenu pour baptizé. Ils baptizoient aussi tous les Enfans qu'ils trouvoient exposez, & tous ceux qu'ils prenoient à la guerre. Tout cela, selon notre Auteur, donne beaucoup de jour au précepte que *Jesus-Christ* donna à ses Apôtres de faire des Disciples & de les baptizer. Quand on donne une commission en peu de mots, sans rien déterminer, il est naturel de conclurre, que, pour le reste, on doit suivre

la

la coutume reçuë dans l'Eglise où l'on est. (*a*) Quelcun pourroit chicaner & dire, que l'Evangeliste ne nous raporte que l'abrégé de l'ordre de *Jesus-Christ*, qui expliqua plus en détail la commission qu'il donna à ses Apôtres, & qu'ainsi il ne suit point qu'ils dussent se conformer à la pratique des Juifs, dans tout ce qui n'est pas spécifié dans le commandement, que nous avons; mais j'avoüe que ce seroit là chicaner.

Quant à la différence, qu'il y a entre les Juifs & les Chrétiens; en ce que les premiers ne baptizoient point ni leurs Enfans, ni les Enfans nez de Parens actuellement Proselytes; l'Auteur dit, que cela ne fait rien à la question dont il s'agit; parce que le Privilége que les Juifs prétendoient avoir de n'être point obligez au Baptême a été aboli par *Jesus-Christ*, qui a voulu que & les Juifs & les Payens fussent également baptisez. Ajoutez à cela que, & ceux qui tiennent pour le Baptême des Enfans, & ceux qui le combattent, avoüent, que tout le Monde doit être baptizé, & ne disputent que

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

ſur l'âge auquel il faut adminiſtrer le Baptême.

Il eſt vrai que *Socin* a prétendu, que le Baptême étoit aujourd'hui inutile, parce qu'on ne l'adminiſtroit, qu'à des perſonnes, qui étoient nées dans le ſein du Chriſtianiſme & de Parens Chrétiens. On voit bien qu'il a voulu abolir cette Cérémonie en haine du Dogme de la Trinité. Mais l'Auteur remarque, que depuis *Abraham* il y a toujours eu un Signe, par lequel les Enfans ont été reçus dans l'Alliance. *Socin* eſt venu trop tard pour abolir un uſage ſi ancien & ſi conſtant. On avoüe cependant, que le Baptême des Chrétiens doit être réglé ſur la pratique de S. *Jean* & de *Jeſus-Chriſt*, & non pas ſur celle des Juifs; pourvû qu'on ſache que *Jeſus-Chriſt* & ſon Précurſeur, ont obſervé une coutume différente de celle de leur Nation. Mais nous n'avons aucune preuve qu'ils ayent fait aucun changement à cèt égard; & puis qu'ils ont adopté une coutume obſervée parmi eux, on eſt en droit de conclurre, qu'ils l'ont obſervée, comme on l'obſervoit chez eux.

On doit encore remarquer, que les Juifs apelloient le Baptême des Proſély-

sélytes, *nouvelle Naissance*, *Régénération*, *être né de nouveau.* Et il faut avoüer, que les Thalmudistes ont poussé trop loin ces idées; puis qu'ils ont avancé que le Commerce des Prosélytes liez entr'eux par le sang de la maniére la plus proche n'étoit pas un Inceste, parce que cette nouvelle naissance abolissoit toutes les Rélations précédentes. Ainsi par cette belle Morale, l'Enfant d'un Prosélyte pouvoit épouser sa propre Mére, sans commettre un Inceste. Les Anciens Chrétiens imitérent les Juifs dans leur maniére de parler, & chez eux *naître de nouveau*, *être régénéré*, a signifié, *être baptizé*, de même que chez les Juifs. Ainsi, selon notre Auteur, les paroles de *Jesus-Christ* à *Nicodême*, *si quelcun n'est né de nouveau il ne peut voir le Royaume de Dieu*, se doivent entendre du Baptéme. Il fait voir dans tout son Livre, que c'est ainsi que les Anciens Péres ont entendu ce passage. Il montre plusieurs autres ressemblances qu'il y avoit entre la maniére d'administrer le Baptême chez les Juifs & chez les Chrétiens, & finit son Introduction en réfutant quelques Auteurs Anglois qui ont prétendu, qu'on ne pouvoit tirer aucune

conſéquence du Baptême des Juifs à celui des premiers Chrétiens.

III. La premiére Partie de cèt Ouvrage eſt composée de XXIII. Chapitres, que nous allons parcourir. 1, 2. Les deux premiers ne raportent point de paſſage exprès, où il ſoit parlé du Baptême des Petits Enfans. Mais il y eſt parlé du Péché Originel, auquel les Enfans ſont aſſujetis; de la néceſſité du Baptême pour être ſauvé, & de l'opinion des Anciens, que le Baptême avoit ſuccedé à la Circonciſion. Ils contiennent des Paſſages de S. *Clément*, du *Paſteur* & de S. *Juſtin* Martyr. L'Auteur ſoutient que les Livres de S. *Clément* & du *Paſteur* ne ſont point ſuppoſez, & qu'ils ont été écrits avant que S. *Jean* écrivit ſon Evangile; mais non pas ſi-tôt après la mort de S. *Pierre* & de S. *Paul*, que l'ont prétendu le ſavant *Pearſon* & Mr. *Dodwell*. On ne croit pas non plus que ce *Clément* ſoit le même, que celui dont il eſt parlé dans l'Epitre aux *Philippiens*, *IV*. 3. ni *Hermas* celui dont il eſt fait mention dans l'Epître aux *Romains*, *XVI*. 14. Il y a certains paſſages, qui font de la peine à notre Auteur dans le Livre d'un Chrétien, qui doit avoir écrit avant S. *Jean*.

C'eſt,

C'est, par exemple, une plaisante imagination que celle d'*Hermas*, qui prétend que les Patriarches & les Prophêtes de l'Ancien Testament ont eu besoin de Baptême, & que les Apôtres après leur mort leur sont allé annoncer *Jesus-Christ*. L'Auteur se contente de répondre qu'*Hermas* raporte qu'il a aperçu tout cela dans une vision; mais cette réponse ne paroît pas satisfaisante. Il dit que ce Livre & celui de S. *Clément* peuvent passer pour les deux Livres Apocryphes du Nouveau Testament, comme le Livre de *Tobie* & quelques autres sont les Livres Apocryphes du Vieux. (*a*) Je connois des Savans, qui aimeroient mieux donner ce rang à l'Epître de S. *Barnabé*.

Quant à *Justin* Martyr on en cite des passages, qui prouvent que cèt ancien Pére croyoit que le Baptême avoit succedé à la Circoncision; & c'est, peut-être, du Baptême, dont veut parler S. *Paul*, quand il parle de la (*b*) *Circoncision de Christ*, & d'une *Circoncision faite sans main*. Au reste, les autoritez tirées de *Justin*

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*
b *Coloss. II.* 11. 12.

Martyr servent à montrer la maniére la plus ancienne de baptizer après les tems Apostoliques. On y voit 1. qu'on ne se servoit alors ni d'Huile, ni de Chrême, ni de Miel. 2. On voit que les mots de *Régénération*, & *naître de nouveau* étoient employez pour signifier le Baptême & être baptizé. 3. Et, enfin, que les Chrétiens du tems de *Justin* Martyr, apliquoient au Baptême les paroles de *Jesus-Christ* à *Nicodême*.

3. Le troisiéme Chapitre contient les Passages tirez de S. *Irenée*. On y voit que ce Pére enseigne que le Péché Originel a corrompu tout le Genre Humain. Que tous les Hommes sont Ennemis de Dieu & ses Débiteurs; qu'ils sont tous assujettis à la mort, & que ce n'est que par *Jesus-Christ*, qu'ils peuvent obtenir leur Rédemtion & leur Réconciliation. Il parle du Baptême comme du moyen & de l'instrument, par lequel la Rédemtion est apliquée à chacun, & il l'appelle même du nom de *Rédemtion* *. Ce Pére compte expressément les Enfans, parmi ceux qui sont régénérez par *Jesus-Christ*. Et, comme l'Au-

* λύτρωσις & ἀπολύτρωσις.

l'Auteur prétend, que par *être régénéré* & *être baptizé* les Anciens entendoient la même chose, il compte ce passage comme une autorité expresse en faveur du Baptême des petits Enfans. C'est en ce sens que le prend S. *Irenée* lui-même en plusieurs endroits, comme quand il assure que *Jesus-Christ* donna le pouvoir de *Régénération* à ses Apôtres, quand il les envoya pour faire des Disciples & pour baptizer. On trouvera ici les passages des autres Péres de l'Eglise, qui ont pris le mot de *Régénération* au même sens.

'Parce que S. *Irenée* est le premier Auteur Ecclésiastique où il soit parlé du Baptême des petits Enfans de la maniére qu'on vient de le dire, Mr. *Wall* fait voir combien ce Pére étoit près des tems Apostoliques. Il montre que son Autorité est considérable & même décisive, pour nous aprendre, ce qui se pratiquoit de son tems au sujet du Baptême, & même ce qui avoit été pratiqué du tems des Apôtres, parce qu'il n'a vécu que très-peu de tems après la mort de ces premiers Disciples de *Jesus-Christ*.

4. Le quatriéme Chapitre est destiné aux passages tirez de *Tertullien*; 5.
&

& le cinquiéme à ceux que fournit *Origéne*. Il est vrai que l'un & l'autre ont eu de grans écarts ; mais cela n'empêche pas qu'ils ne puissent être ouïs comme des Témoins de ce qui se pratiquoit de leur tems.

A l'égard de *Tertullien*, il semble n'être pas d'accord avec lui-même au sujet du Baptême. Il soutient que personne ne peut être sauvé sans ce sacrement, & c'est pour cette raison, qu'il permet aux Laïques de baptizer, en cas de nécessité. Il répond à ceux qui prétendent que les Apôtres ont été sauvez, sans être baptisez. D'ailleurs, quand il parle de l'importance du Baptême, il conseille à plusieurs sortes de personnes de le différer ; comme, par exemple, à l'égard des Enfans jusques à ce qu'ils ayent de la connoissance, aux personnes, qui ne sont pas mariées, aux jeunes Veuves, jusqu'à ce que l'âge de la concupiscence ait passé. Il assure qu'une foi parfaite est un moyen assuré pour être sauvé. Il demande, au sujet du Baptême, quelle nécessité il y a qu'un âge innocent se hâte si fort d'obtenir la remission des péchez. Dans un autre Livre, il représente les Enfans comme étant impurs, & pécheurs,

& comme ne pouvant entrer dans le Royaume de Dieu, jusqu'à ce qu'ils soient baptisez. L'Auteur tâche de lever toutes ces contradictions apparentes, en disant que *Tertullien* a cru, qu'en cas de danger de mort, les Enfans, les Filles, & les Veuves devoient se faire baptizer; mais que hors de là, ces personnes faisoient mieux de renvoyer leur Baptême. Cette espéce de reconciliation plait d'autant plus à Mr. *Wall*, que c'est celle qu'ont suivie plusieurs de ceux qui ont traité le même sujet, soit qu'ils ayent été pour ou contre le Baptême des petits Enfans. Au reste, bien loin que le passage où *Tertullien* demande, pourquoi on se hâte tant de baptizer les petits Enfans, fasse quelque chose contre ce Baptême, qu'il prouve au contraire, que c'étoit la coutume de les baptizer, & de prendre des Parrains, qui répondissent pour eux.

A l'égard d'*Origéne* il parle clairement du Baptême des petits Enfans. Il demande même pour la remission de quels péchez on les baptize, & en quel tems ils ont péché? Il répond qu'il n'y a personne de pur sur la Terre, quand même il n'auroit vécu

qu'un seul jour. Ce qu'il y a de bien remarquable, c'est qu'il assure que l'Eglise a reçu des Apôtres la tradition de baptizer les petits Enfans. Il étoit si peu éloigné des tems Apostoliques, qu'il étoit presque impossible qu'il se trompât à cèt égard. Il est vrai qu'on a attribué à *Origéne*, bien des Ouvrages, qui ne sont pas de lui; & qu'il ne nous reste presque de tous ses Ouvrages, que des Traductions Latines: mais l'Auteur ne cite que ceux qui paroissent avoir été traduits par S. *Jerôme* & par *Rufin*, c'est-à-dire par des Auteurs compris dans les quatre premiers Siécles, dans lesquels se renferme Mr. *Wall*. S. *Jerôme* a traduit fidellement: mais *Rufin* se donna la liberté de changer ou d'altérer tout ce qui ne lui parut pas Orthodoxe. Cependant il n'y a nulle apparence, qu'il ait corrompu ce qui regarde le Baptême des Enfans, puis qu'il n'y avoit point de dispute du tems de *Rufin* sur cèt Article, & que ce n'étoit pas sur ce sujet, qu'on faisoit du tems de *Rufin*, un procès à *Origéne*, ou plutot à sa mémoire.

Il faut remarquer à l'égard de ce savant Homme, que son témoigna-

ge sur le Baptême des Enfans a une force que celui des Auteurs précédens n'a pas, parce qu'il étoit né de parens Chrétiens depuis longtems. On compte qu'il faut que son Ayeul ou, du moins, son Bisayeul ait vécu du tems des Apôtres. Or il ne pouvoit ignorer s'il avoit été baptizé, & il pouvoit aprendre, par ce qui s'étoit passé dans sa propre famille, si c'étoit la coutume, du tems des Apôtres, de baptizer les petits Enfans. C'étoit d'ailleurs un homme très-savant, & qui ne pouvoit pas ignorer les coutumes de l'Eglise.

6. Le Chapitre sixiéme est destiné aux autoritez tirées de S. *Cyprien*. Peu de gens ignorent la question qui fut faite à 66. Evêques assemblez à Carthage en 253. par laquelle un certain *Fidus* demandoit, si on pouvoit baptizer un Enfant avant le huitiéme jour de sa naissance, si la nécessité le requeroit. S. *Cyprien* & ses Collégues répondirent affirmativement. Personne ne doute que ce passage ne soit décisif pour le Baptême des petits Enfans: mais il y en a, qui ont osé douter si la Lettre d'où il est tiré n'est point supposée. Mais Mr. *Wall* soutient qu'il n'y a point de Piéce dans toute

toute l'Antiquité, dont on puisse si clairement démontrer l'authenticité que celle-là. S. *Jerôme*, S. *Augustin*, & divers autres Ecrivains Ecclésiastiques, qui vivoient peu de tems après, la citent ; non au sujet du Baptême des Enfans, mais au sujet du Péché Originel, que *Pélage* nioit. D'autres disent que les raisons alleguées dans cette Lettre, pour prouver qu'en cas de nécessité, on peut baptizer un Enfant, avant le huitiéme jour, sont tout-à-fait frivoles ; mais quand cela seroit le passage n'en seroit pas moins fort, puis qu'on le cite pour décider la question de fait & non pas la question de droit. Ajoutez, dit l'Auteur, qu'à une Question impertinente on ne peut faire qu'une réponse qui paroitra frivole à ceux qui ne feront pas attention à ce dont il s'agit.

On remarque en passant une erreur de Mr. *Daillé*, qui, sur une faute d'Impression, prouve que du tems de S. *Cyprien* on donnoit la Communion aux petits Enfans. Il a lû dans S. *Cyprien baptizandum & sacrificandum*, *on doit le baptizer & lui donner le sacrifice*, c'est-à-dire, l'*Eucharistia*, pour *baptizandum* & *sanctificandum*, deux termes, qui, en cèt endroit-là, ne

ne signifient que la même chose, savoir le Baptême. On conclut aussi de la question faite par *Fidus*, que, dans ce tems-là, on croyoit que le Baptême avoit pris la place de la Circoncision. On cite quelques autres passages de S. *Cyprien* en faveur du Baptême des petits Enfans.

7. 8. Les Chapitres septiéme & huitiéme sont destinez aux passages extraits du Concile d'Eliberi, & du Concile de Néocésarée. *Grotius* & quelques autres, qui l'ont suivi, prétendent prouver par ce dernier Concile, qu'il y avoit alors des gens, qui croyoient qu'on ne devoit pas baptizer les Enfans. Mais Mr. *Wall* fait voir que ces Savans se trompent, pour n'avoir pas bien pénétré dans l'intention des Péres de ce Concile. On leur demandoit, si une femme grosse pouvoit être baptizée avant que d'être délivrée. Le sujet de douter étoit, qu'on ne savoit point, si en plongeant la Mére dans l'eau pour la baptizer, l'Enfant, qui y étoit en même tems plongé, ne devoit pas être censé baptizé. Or cela étant on ne savoit point, quel parti on pourroit prendre à l'égard de cèt Enfant, quand il seroit né. Si on le baptizoit,

il

il étoit à craindre, qu'on ne le baptizât deux fois. Si on ne le baptizoit point, on apréhendoit qu'il ne mourut sans Baptême. Les Péres du Concile répondent, qu'une femme grosse peut être baptizée, si elle le souhaite; parce que la Mére ne communique rien à son Enfant, & parce que dans la Profession, chacun déclare sa résolution particuliére. Cela ne fait rien contre le Baptême des petits Enfans. S'ils l'eussent cru illégitime, ils eussent exprimé leur décision d'une toute autre maniére. Nous passons diverses autres remarques de l'Auteur, qui méritent d'être luës.

9. Le Chapitre neuviéme contient un passage d'*Optat* de Miléve, par lequel il paroît que, du tems d'*Optat*, on baptizoit les Enfans.

10. 11. Les deux suivans contiennent des passages de S. *Grégoire* de Nazianze, pour la même doctrine. Dans le premier ce Pére nous aprend que S. *Basile* fut baptizé dès son enfance. On remarque, que personne ne devoit être plus prévenu contre le Baptême des petits Enfans que S. *Grégoire*; puis que, quoi qu'il paroisse qu'il étoit né de Parens Chrétiens, il est pourtant vrai qu'il ne fut point baptizé dans

dans son enfance. Cependant il composa un Sermon sur le Baptême, où il parle contre le renvoi de ce Sacrement. Il exhorte les Parens à baptizer les Enfans sans delai. Il enseigne que les Enfans & tous les autres, qui meurent sans baptême sans qu'il y aille de leur faute, ne seront pas punis; mais qu'ils ne seront pas aussi glorifiez. Il dit, qu'on doit baptizer incessamment les Enfans, qui sont en danger de mort; que pour les autres, on doit renvoyer le Baptême, jusqu'à l'âge de trois ans.

L'Auteur accuse ici *Grotius* de mauvaise foi, pour avoir raporté un passage de ce Sermon de S. *Grégoire*, comme s'il combattoit le Baptême des petits Enfans. Ce Pére dit que ce Sacrement n'est pas en notre pouvoir, soit à cause de notre Enfance, soit à cause de plusieurs accidens involontaires. Que fait cela contre le Baptême des Petits Enfans? Aujourd'hui qu'on les baptize, le Baptême est-il en leur pouvoir? Ne faut-il pas que ceux à qui ils apartiennent ayent soin de les faire baptizer. (*a*) Il se peut faire, que, sans mauvaise foi, *Grotius* ait

cité

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

cité ce passage avec trop de précipitation.

Tertullien & S. *Grégoire* sont les seuls, parmi les Anciens, qui veulent qu'on différe le Baptême, l'un jusqu'à l'âge de connoissance, l'autre jusqu'à l'âge de trois ans. Mais l'un & l'autre parlent hors du cas de nécessité. Au reste, S. *Grégoire* prend souvent le mot d'être *sanctifié*, pour *être baptizé*. Notre Auteur en apporte diverses preuves. Les aurres Péres de l'Eglise ont parlé de la même maniére. Il refûte aussi par occasion, certain Auteur Moderne, qui a prétendu que les Sociniens & les Orthodoxes étoient à peu près dans les mêmes Sentimens. Cette digression est curieuse, & assez longue.

12. Mr. *Wall* revient à son sujet principal dans le Chapitre douziéme, où il raporte les témoignages de S. *Basile*. Ce Pére de l'Eglise a fait un Sermon pour porter les Catéchuménes à se faire baptizer sans délai. Il n'y parle pas proprement du Baptême des petits Enfans; mais il dit de certaines choses, qu'on cite pour & contre ce Baptême, ce qui oblige notre Auteur à nous donner un Extrait de ce Sermon. S. *Basile* y parle à des

à des gens, qui avoient été instruits dès leur enfance dans la Religion, qui par conséquent étoient nez aparemment de Parens Chrétiens, & qui pourtant n'étoient point encore baptizez. Notre Auteur dit sur ce sujet, qu'il y avoit anciennement des gens qui avoient du penchant pour le Christianisme, des demi-Chrétiens, qui renvoyoient à de longues années d'en faire profession publique & de recevoir le Baptême. Ces personnes dans cette incertitude avoient des Enfans, qu'ils instruisoient dans la Religion Chrétienne; mais qu'ils ne pouvoient se resoudre à faire baptizer; parce qu'ils n'étoient pas baptizez eux-mêmes. Cela, dit l'Auteur, ne prouve point, qu'il y eut des Chrétiens, qui, après avoir été baptizez eux-mêmes, souffrissent que leurs Enfans vécussent, sans recevoir le Baptême. Il est vrai qu'ailleurs ce Pere dit, qu'il faut être instruit, avant que d'être baptizé, mais il est visible, qu'il ne parle que des Adultes.

13. Le Chapitre treiziéme contient les passages de S. *Ambroise*. Ce Pére dit expressément, que tout âge est assujetti au péché, & que, par consé-

quent, tout âge est en état de recevoir le Sacrement.

Il remarque, que *Jesus-Christ* assure *Nicodéme*, que, *si quelcun n'est né d'eau & d'esprit, il ne peut entrer dans le Royaume de Dieu*, il n'excepte personne, ni enfant, ni aucun, qui soit empêché par quelque nécessité. Au reste, S. *Ambroise*, non plus que S. *Augustin*, ne connoissent point cèt état mitoyen destiné à ceux, qui n'auront point été baptizez, sans qu'il y ait eu de leur faute. Quoi que cette doctrine eut déja été enseignée dans l'Eglise Grecque; elle a été reçuë beaucoup plus tard dans la Latine.

14. Le Chapitre quatorziéme est destiné aux passages de S. *Chrysostome*. Ce Pére enseigne, que les Enfans, les jeunes Gens, & les Vieillards peuvent recevoir le Baptême: qu'on ne peut entrer au Royaume des Cieux sans le recevoir. Il dit qu'on baptize les Enfans, quoi qu'ils n'ayent aucun péché; ce qui a fait croire, qu'il nioit le Péché Originel: mais S. *Augustin* l'a défendu contre les Pélagiens. Il a parlé fort durement de la Circoncision, contre l'opinion générale des Péres; puis qu'il a enseigné,

gné, qu'elle ne représentoit rien de spirituel, & que ce n'étoit qu'une marque pour distinguer la Postérité d'*Abraham*, de tous les autres Peuples. Comme S. *Chrysostome* étoit Orateur, il ne faut pas toujours chercher dans ses Discours, cette précision & cette exactitude, qui doit se trouver dans les Auteurs Dogmatiques. S. *Augustin*, qui a tâché de le défendre de l'accusation de nier le Péché Originel, n'a, peut-être, pas allegué la meilleure raison en sa faveur. Mr. *Wall* remarque que, quoi que les Grecs reconnussent ce Péché, ils ne l'apelloient pourtant pas du nom de Péché, ils aimoient mieux lui donner le nom de *Corruption naturelle*, de *Souillure*, de *Maladie*; & peut-être que leurs expressions étoient plus exactes, que celles des Latins; parce que le mot de Péché semble signifier une action positive de la Volonté, qu'il est dificile de concevoir dans les Enfans.

15. Le Chapitre quinziéme est fort long, & divisé en plusieurs Sections. Il contient les témoignages de S. *Augustin* & de S. *Jerôme*, avant la naissance des Disputes Pélagiennes. S. *Jerôme* dit que, si les Enfans ne sont

baptisez, on en doit imputer le péché à leurs Parens. S. *Augustin* explique ces paroles de S. *Paul*, *maintenant vos Enfans sont saints* *, par celles-ci, *maintenant vos Enfans sont baptisez*. Il représente les avantages que les Enfans reçoivent du Baptême; quoi qu'ils n'ayent pas la Foi. En d'autres endroits il parle du Baptême des Enfans, non comme d'une pratique établie par l'autorité de quelque Concile; mais comme d'une pratique observée par toute l'Eglise. On fait voir en passant l'erreur de ceux, qui ont cru que les Donatistes refusoient le Baptême aux Enfans.

S. *Augustin* dans sa Lettre à l'Evêque *Boniface* soutient qu'on ne doit point douter du salut des Enfans, qui meurent après avoir été baptisez. Il paroit par cette Lettre, que les Péres étoient ordinairement les Parrains de leurs Enfans, quoi que d'autres personnes pussent faire leur office. L'Auteur remarque par occasion, que S. *Augustin* ne connoissoit point la Transsubstantiation; & que, de son tems, on recevoit la Communion tous les jours, ou, du moins, tous

* *I. Corinth. VII. 14.*

tous les Dimanches. Il paroit aussi que, de son tems, on ne baptizoit point hors des Eglises, si ce n'est en cas de nécessité. On examina aussi alors la question, si les Ames étoient créées de Dieu, ou si les Enfans les recevoient de leurs Parens. Cette derniére opinion étoit plus du gout de S. *Augustin*, parce qu'il croyoit, qu'elle s'accordoit mieux avec la doctrine du Péché Originel.

16. On trouve dans le Chapitre XVI. des Citations de quelques Conciles tenus à Carthage, avant les Disputes Pélagiennes. Il paroit par ces passages, qu'alors le Baptême des *petits* Enfans étoit en usage dans toutes les Eglises.

17. Le Chapitre XVII. est pour les Autoritez tirées des Epitres Décretales de *Siricius* & d'*Innocent* Evêques de Rome. Celles de *Siricius* sont les premiéres, qui ne sont point supposées, dans le gros Livre des Décrétales. Cèt Evêque dit qu'on ne doit baptizer personne hors des tems destinez à cela, excepté les Enfans, les Malades, & toutes les autres Personnes, qui peuvent être en danger de mort. *Innocent* déclare que, quoi que les Prêtres puissent baptizer

les Enfans, il n'y a que les Evêques, qui puissent leur donner le Chrême ou la Confirmation.

18. Les Témoignages de *Paulin* Evêque de Nole, & d'un autre *Paulin* Diacre de l'Eglise de Milan, font le sujet du dix-huitiéme Chapitre. On trouve dans ces deux Auteurs, comme dans les précédens, divers témoignages pour le Baptême des petits Enfans.

19. Le Chapitre XIX. est le plus long de tous; mais nous ne pouvons pas nous y arrêter longtems. Il contient les témoignages de S. *Jerôme* & de S. *Augustin*, après la naissance des Héréfies Pélagiennes; & en même tems ceux de *Pélage*, de *Celestius*, d'*Innocent I.* de *Zosime*, de *Julien*, de *Théodore* de Mopsueste, &c. & des Conciles de Carthage, de Diospolis, de Miléve, &c. On voit dans ce Chapitre une espêce d'abrégé de l'Histoire du Pélagianisme, & la refutation de quelques Auteurs, que Mr. *Wall* soutient s'être trompez sur ce sujet. Comme tout cela n'a point de raport direct à la matiére principale de cèt Ouvrage, je ne m'y arrêterai point. Il suffira de remarquer, que S. *Augustin* prouve

ve le Péché Originel, de la nécessité, qu'il y a de baptizer les Petits Enfans, & qu'il refute toutes les raisons que les Pélagiens alleguoient ou pouvoient alleguer de ce Baptême, s'il étoit vrai que les Enfans fussent parfaitement innocens. Il faut encore remarquer, que cèt Evêque soutient, qu'il n'y a point d'état mitoyen entre le Paradis & l'Enfer. Il croit pourtant, que la misére des Enfans morts sans Baptême est assez legére, & qu'ils préféreront leur état à celui de ne point exister. Il soutient contre *Pélage*, qu'il n'a jamais lû, ni ouï parler d'aucun Chrétien Catholique ou Sectaire, qui aît nié que les Enfans étoient baptizez en remission des péchez. Ce témoignage est fort pour le Baptême des Enfans.

Il faut encore remarquer, que *Pélage* est le premier, qui aît dit que la Vierge *Marie* étoit sans péché. Cèt Hérésiarque fut contraint d'anathématizer ceux qui disoient, que les Enfans pouvoient avoir la vie éternelle sans le Baptême.

On trouve dans ce Chapitre la Confession de Foi de *Pélage* tout au long, accompagnée des remarques de l'Auteur. Il paroit par cette Confession,

une des plus anciennes que nous ayons, faite avant le Symbole, qui porte le nom de S. *Athanase*, & avant celui de Constantinople, il paroit, dis-je, par cette Confession que *Pélage* étoit fort Orthodoxe sur le Dogme de la Trinité. Avec cette Confession, il écrivit une Lettre au Pape *Innocent*, dont S. *Augustin* nous a conservé quelques Fragmens, dans lesquels il déclare, qu'il n'a jamais oui parler d'aucun Catholique ou Hérétique, qui niât le Baptême des Enfans. *Celestius* étoit dans le même sentiment. Il avoüe qu'il seroit Hérétique, s'il nioit ce Baptême. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'argument tiré de la pratique constante de l'Eglise de baptizer les Enfans, faisoit beaucoup de peine & à *Pélage* & à *Celestius*, & qu'ils inventérent mille subtilitez, pour y répondre. S'il y avoit eu alors quelque Eglise, où l'on n'eut pas baptizé les petits Enfans, ces deux Hérétiques, qui voyagérent tant, les eussent connuës, & n'eussent pas manqué de s'apüyer de leur autorité.

Le Pélagianisme ayant été solemnellement condamné, personne n'osa

sa plus ouvertement maintenir cette Opinion: mais on vit alors s'élever ceux qu'on appella *Sémipélagiens.* Ils avoüoient le Péché Originel; que tous les Enfans qui mouroient dans l'Enfance après avoir été baptizez étoient sauvez, & que les Enfans qui mouroient sans Baptême n'alloient point dans le Ciel. Mais ils differoient de S. *Augustin* & de ses Sectateurs, en ce que ce Pére enseignoit; que Dieu par un pur effet de son bon plaisir avoit décreté que tels & tels Enfans seroient baptizez, & , par conséquent sauvez, & que les autres seroient exclus du salut. Les Semi-Pélagiens, au contraire, soutenoient que Dieu procuroit par sa Providence, que ces Enfans fussent baptizez, qu'il prévoyoit devoir avoir la Foi, s'ils avoient vécu; & qu'il permettoit que les autres fussent privez du Baptême. (*a*) Voila, ce me semble, la *Science moyenne* bien clairement enseignée, longtems avant les Jésuites, à qui on en attribuë l'invention.

20 Le Chapitre XX. raporte ce qu'on trouve au sujet du Baptême dans les

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

disputes de S. *Augustin* contre *Vincent Victor*, qui avoit avancé certaines nouveautez au sujet des Enfans. Si on en excepte *Tertullien*, dont l'Auteur prétend que les expressions sont équivoques, ce *Vincent* fut le premier, qui avança que les Enfans morts sans Baptême seroient reçus en Paradis, mais non pas dans les Cieux. Il ajouta dans la suite, qu'ils pouvoient bien entrer dans les Cieux, mais non pas avant la Résurrection.

Cette opinion de *Vincent* donne occasion à notre Auteur, de parler d'une certaine Clause, qu'on trouve dans de certains Exemplaires, comme faisant partie du second Canon du Concile de Carthage, tenu en 418. & qui ne se trouve point dans d'autres. Cette Addition condamne ceux qui assurent qu'il y a un lieu particulier, où les Enfans morts sans Baptême vivent heureusement. *Photius* cite ce Canon dans sa Collection, on le trouve dans un autre Manuscrit, & dans le Code de l'Eglise Romaine donné par le P. *Quesnel*. S. *Augustin* semble le reconnoitre, en témoignant que la distinction que les Pélagiens faisoient entre la vie éternelle & le Royaume des Cieux, avoit été condamnée.

née dans un Concile d'Afrique. Le Canon néanmoins ne se trouvant point dans l'ancien Code de l'Eglise d'Afrique, les Collecteurs de ce Code ne l'ont point reconnu.

Pour soudre cette difficulté, Mr. *Wall* remarque qu'il se tint deux Conciles à Carthage deux années de suite savoir en 418. & 419. Le dernier lut & confirma les Canons du premier, & y ajouta quelque chose. L'Addition, dont je viens de parler, fut une de celles qui se firent dans ce dernier Concile. Cela se confirme, de ce que ce fut dans le tems qui s'écoula entre ces deux Conciles, que *Vincent* publia ses nouvelles Opinions ; & que la clause dont il s'agit, contient les propres paroles dont *Vincent* se servoit pour expliquer sa pensée. Plusieurs Copies du premier Concile ayant été publiées, avant qu'on eut fait cette Addition, il ne faut pas s'étonner si on ne l'y trouve point. D'ailleurs l'Eglise de Rome ayant en suite enseigné une doctrine semblable à ce qui est condamné dans cette Addition, savoir le Limbe des Enfans, ceux de cette Eglise, qui faisoient des Copies de ces Canons, ne se faisoient pas une peine d'ometttre cette Addition.

21. Mr. *Wall* fait voir dans le Chapitre XXI. que S. *Irenée*, S. *Epiphane*, *Philastrius*, S. *Augustin*, & *Theodoret*, qui nous ont donné des Catalogues de toutes les Sectes & de toutes les différentes sortes de Chrétiens, qu'ils connoissoient, ou dont ils avoient ouï parler, ne font point mention d'aucune Secte, qui ait nié le Baptême des petits Enfans, à moins que ce n'ait été des gens, qui ayent absolument nié l'usage du Baptême. Cependant ces Anciens Auteurs nous parlent de diverses autres erreurs & de diverses pratiques superstitieuses de plusieurs Hérétiques au sujet de ce Sacrement. Mr. *Wall* n'oublie pas ceux qui se faisoient baptizer pour leurs parens, qui étoient morts sans Baptême. Il croit que c'est à cette coutume, que S. *Paul* fait allusion, quand il parle de ceux qui sont baptizez pour les morts (*a*). Cette explication lui paroit la plus naturelle de toutes; & il répond aux principales objections de ceux qui la rejettent.

Les premiers, selon notre Auteur, qui ont nié le Baptême des petits Enfans, sont les *Petrobusiens*, qui parurent

a. I. *Corinth.* XV. 29.

rent en 1150. & la raison qu'ils en alleguoient, c'est que les Enfans baptizez ou non baptizez étoient incapables d'entrer dans le Royaume des Cieux. (*a*) Un Théologien du Siécle passé, qui ne pouvoit pas se tirer des preuves pour le Péché Originel, ni se resoudre à le reconnoître, a témoigné qu'il étoit tenté de croire, que les Enfans nez en bas-âge, étoient annihilez. Il disoit que, sans leur faire tort, Dieu pouvoit bien leur ôter ce qu'il leur avoit donné.

22. Dans le Chapitre XXII. Mr. *Wall* parle de divers Livres d'Auteurs Anciens, qui ont vécu dans les tems, qui ont suivi immédiatement ceux dans lesquels il s'est renfermé, & qui parlent tous du Baptême des Enfans, comme d'une pratique généralement reconnuë.

23. Enfin, le dernier Chapitre, qui est le XXIII. contient des autoritez tirées de certains Livres, qui n'ont pas été écrits par ceux, dont ils portent le nom; mais qui ne laissent pas d'être des Ouvrages Anciens.

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

ARTICLE II.

Michaelis Rossal Disquisitio *de* **Epicteto Philosopho** *Stoico, quâ probatur eum non fuisse Christianum. Accessit ejusdem Oratio Inauguralis.* C'est-à-dire, *Dissertation sur Epictete Philosophe Stoïcien, dans laquelle on prouve, qu'il n'a point été Chrétien. Par Mr. Rossal, avec sa Harangue Inaugurale.* A Groningue, chez Jean van Velsen. 1708. in 8. pagg. 165. gros caractére.

Il y a toujours eu des Savans, qui se sont voulu distinguer par leurs singularitez, & par la bizarrerie de leurs opinions. Vouloir faire des Livres, & ne dire que ce que les autres ont dit, quoi que ce soit une pratique fort en usage, cela n'accommode pas un homme, qui a un peu de cœur & d'ambition. Il faut donc dire quelque chose de nouveau, quoi qu'il ne soit apuyé sur aucun fondement solide. Je pourrois en citer plus d'un exemple ; mais je serois trop long. Je me contenterai d'en marquer un seul bien singulier. Un

Savant du Siécle passé avoit une opinion tout-à-fait particuliére sur l'aparition des Anges, dont il est parlé dans l'Ecriture. Il croyoit que ce n'étoit point de veritables Anges, qui s'étoient montrez aux Patriarches & à d'autres, lors qu'ils avoient paru sous une forme humaine; mais que c'étoit de véritables hommes, ou qui étoient ressuscitez comme *Moyse*, ou qui avoient été enlevez dans le Ciel sans voir la Mort, comme un *Enoch*, un *Elie*. Il prétendoit, qu'il y avoit grande apparence, que Dieu avoit ressuscité diverses personnes dès le commencement du Monde, & dans la suite, comme il en ressuscita, à la résurrection de *Jesus-Christ*. Qu'il en ressuscitoit, peut-être, encore de tems en tems; que c'étoit ce que l'Ecriture entendoit, par la Résurrection premiére, dont elle parloit. Il ne comprenoit pas, disoit-il, pourquoi Dieu auroit formé des Corps humains, pour les unir à des Anges, simplement pour faire quelque message; après quoi ces corps devenoient ce qu'il plaisoit à Dieu, ou plutot ce qu'il plaisoit à ceux qui les donnoient si libéralement aux Anges, & qui les en dépouilloient si facilement. Qu'il

étoit

étoit bien plus convenable, que Dieu se servit dans cette occasion d'un *Enoch*, d'un *Elie*, & d'autres Justes qu'il avoit ressuscitez tant pour les récompenser de leur justice, que pour s'en servir à ses fins. Il croyoit qu'effectivement *Moyse* étoit ressuscité, & qu'il n'étoit pas le prémier; puis que les Anges avoient paru en forme humaine à *Abraham*, à *Loth*, & à d'autres Patriarches, avant que *Moyse* fut ni dans le Ciel, ni sur la Terre. Du reste, il admettoit l'existence des Anges, & il les trouvoit dans l'Ecriture, dans tous les endroits, où l'Ecriture parloit d'eux, sans leur attribuer un Corps humain. Je ne crois pas que ce Savant ait jamais publié cette imagination, quoi qu'il puisse en avoir parlé à diverses personnes.

J'ai cru pouvoir en dire un mot ici, à l'occasion de *Barthius*, qui, à ce que dit Mr. *Rossal*, aimoit les Paradoxes, & s'étoit mis dans l'esprit qu'*Epictéte* étoit Chrétien, quoi qu'il ne faille que lire ses Ouvrages pour se convaincre du contraire, comme le prouve très-solidement Mr. *Rossal* dans la Dissertation, qui fait le sujet de cèt Article. Il est vrai qu'*Epictéte* étoit un très-honnête-

hom-

homme. Les Anciens tant Chrétiens, que Payens donnent de grandes loüanges à sa vertu, & nous pouvons bien dire à son égard, qu'il eut été à souhaiter, qu'étant tel, il eut été des notres : mais il faut se crever les yeux, pour se le persuader.

Celse, l'Ennemi juré des Chrétiens, n'eut pas donné à *Epictéte* toutes les loüanges, qu'il lui donne, si ce Philosophe eut fait profession du Christianisme. Les Chrétiens ne donnoient au vrai Dieu aucun nom particulier. Ils ne l'apelloient, ni *Jupiter*, ni d'aucun autre nom semblable. Moins encore parloient-ils de la Divinité au pluriel. Mais *Epictéte* donne souvent à la Divinité qu'il reconnoit le nom de *Jupiter*, & il leur joint, *Mars*, *Hercule*, *Castor*, & *Pollux*, & tout ce fatras de fausses Divinitez Payennes.

Les Anciens Chrétiens ne juroient point, ou ils ne juroient que par le nom de Dieu. *Epictéte* jure en plusieurs endroits par *Jupiter*, par les Dieux; ou par *Jupiter* & par les Dieux conjointement.

A l'égard de ses Dogmes, ils étoient parfaitement semblables à ceux des Stoïciens; comme on pourra le voir dès

dès la premiére page de son *Manuel*. Il disoit que la mort n'étoit ni un bien, ni un mal. Que les maladies, les douleurs, la prison, la pauvreté, l'exil, étoient des choses indifférentes. Dans ses principes, se tuer soi-même c'étoit une vertu, & *Caton* est un de ses Héros. C'étoit ce qu'il exprimoit de cette maniére, *quelcun a fait de la fumée dans une Maison; si elle est médiocre, je demeure; si elle est trop grande, j'en sors*. Il est vrai qu'en un endroit notre Stoïcien employe toute son Eloquence & toute sa Philosophie, pour détourner son Ami du dessein de mourir. Mais cela ne se contredit point. Les Stoïciens croyoient être nez, pour procurer du bien aux autres hommes. Il ne veut pas donc qu'un homme prenne la résolution de mourir par pure opiniâtreté & sans raison. *Si vous avez*, dit-il, *quelque bonne raison de mourir, nous aprouverons votre resolution, nous vous aiderons à partir*. Pourquoi, dit *Arrien*, son fidelle Commentateur, *pourquoi est-ce que celui à qui il est permis de quitter le festin, & de ne plus jouër quand il veut, se plaindra-t-il, s'il demeure? Il ne doit demeurer au jeu, qu'autant qu'il s'y plait.*

Sur

Sur quoi *Wolfius* dit avec esprit, *Voi-la l'antre de la Philosophie; si la vie ne vous plaît point, allez-vous pendre.* Il devoit dire, ajoute Mr. *Rossal*, la Philosophie Stoïcienne. *Socrate* & ses véritables disciples étoient dans de tout autres sentimens. Ils disoient qu'on ne devoit pas quitter son poste, sans l'ordre de son Général; pour dire, qu'on ne devoit pas quitter la vie sans la permission de Dieu. (*a*) Peut-être pourroit-on expliquer un peu plus favorablement ce qu'*Epictéte* a enseigné avec les Stoïciens, que l'Ame étoit une partie de la Divinité; on peut prendre cela comme une expression un peu forte, pour remarquer l'excellence de l'Ame, quoi qu'il y ait bien de l'apparence, que le Portique n'avoit pas d'idées fort nettes sur cette matiére. Mr. *Rossal* fait voir les fâcheuses conséquences de cette Opinion Stoïcienne.

Il explique par occasion, ce qu'*Epictéte* apelle l'*Ouvrage de l'Homme*, & qui consiste, selon l'explication que ce Philosophe en donne lui-même, dans le desir du bien & l'éloignement du mal, en sorte qu'il ne soit

a *Remarq. de l'Aut. de ces Nouvelles.*

soit jamais trompé dans ce qu'il désire, & qu'il ne tombe jamais dans le mal. Ceux qui sont un peu instruits des Dogmes des Stoïciens savent assez ce que cela signifie.

Une des raisons, qui a fait croire qu'*Epictéte* étoit Chrétien, c'est qu'on a cru qu'*Epaphrodite* son Maître, étoit le même que celui dont parle S. *Paul* dans son Epître aux *Philippiens*. On a cru que le Maître, qui étoit Chrétien pouvoit bien avoir instruit son Esclave. Mais on fait peu d'honneur au Christianisme de vouloir lui donner un Homme aussi cruel, que l'étoit le Maître d'*Epictéte*. Mr. *Rossal* fait voir qu'il y a eu deux *Epaphrodites*, & que le Maître du Philosophe, a été bien différent de l'*Epaphrodite* de S. *Paul*. Celui-ci étoit un Apôtre du second ordre, ce qui donne occasion à l'Auteur d'expliquer quelles en étoient les fonctions. Il croit que les Chrétiens n'ont pas emprunté ces Apôtres en second des Juifs; mais que les Juifs, au contraire, les ont pris des Chrétiens.

Le dernier argument de l'Auteur contre le Christianisme d'*Epictéte*, c'est que ce Philosophe apelle les Chrétiens des *Galiléens*, nom que leur

leur donnoient leurs Ennemis, mais qu'ils ne se sont jamais donné eux-mêmes. Il y a plus, il les accuse de fureur & de folie; parce qu'ils étoient prêts à quitter leurs biens, leurs femmes, leurs enfans, & la vie même, plutot que de manquer aux devoirs de leur Religion. Mr. *Rossal* explique par occasion deux passages d'*Epictéte* assez obscurs, sur lesquels il croit, que les Interprêtes se sont trompez.

(a) Au reste, quoi qu'*Epictéte* n'ait jamais été Chrétien, & qu'il faille être en garde contre ceux des Dogmes Stoïciens, qui ne s'accordent pas avec la Morale de l'Evangile, il est sûr qu'il y a peu d'Auteurs Payens, qu'on puisse lire avec autant de fruit, pour la conduite de la Vie qu'*Epictéte*. On doit aprouver le gout de Mr. *Rossal*, qui ayant été fait Professeur en Langue Grecque à Groningue, a choisi cèt Auteur, pour en faire le sujet des Leçons, qu'il donne à ses Ecoliers. Il suffira de dire sur sa Harangue Inaugurale, qu'il y fait voir l'utilité de la Langue Grecque, pour la connoissance des Arts & des Sciences.

A R-

(a) *Réflex. de l'Aut. de ces Nouv.*

ARTICLE III.

PALÆOGRAPHIA GRÆCA, *sive de* ORTU & PROGRESSU LITERARUM GRÆCARUM, *& de variis omnium Sæculorum Scriptionis Græcæ generibus: itemque de Abbreviationibus & de Notis Variarum Artium ac Disciplinarum. Additis Figuris & Schematibus ad fidem manuscriptorum Codicum. Opera & Studio D.* BERNARDI *de* MONTFAUCON, *Sacerdotis & Monachi Benedictini è Congregatione Sancti Mauri. Parisiis.* C'est-à-dire, *L'Ancienne Ecriture des Grecs, ou de l'Origine & du Progrès des Lettres Grecques, & des diverses maniéres d'écrire en Grec dans tous les Siécles: comme aussi des Abréviations & des Marques de chaque Science & de chaque Art. On y a joint les Figures, & les Modéles tirez des Anciens Manuscrits. Par Dom Bernard de Montfaucon Prêtre & Moine Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, 1708. chez Loüis Guerin, la Veuve de Jean Boudot, & Charles Robustel. in fol. pagg. 574. gros ca-

caractére. Et se trouve à Amsterdam, chez Pierre Mortier.

NOUS donnâmes le Projet de cèt Ouvrage, il y a environ un An (*a*), tel que l'avoit publié l'Auteur. Et comme dans ce Projet on y voit le titre de chacun des sept Livres dont il est composé, & le sujet même de chaque Chapitre, il seroit inutile de le repeter ici. On prie le Lecteur d'avoir les yeux sur cèt endroit des Nouvelles, que l'on cite à la marge, quand il lira cèt Article, qui ne sera composé que de remarques détâchées, qui n'auront d'autre ordre, que celui que l'Auteur leur a donné dans son Livre.

I. *Préface.* Le P. de *Montfaucon* n'a rien dit de sa Préface dans son Projet, ce qui nous obligera à en dire un mot ici. L'Ouvrage, qu'il nous donne, n'est point un de ces Ouvrages faits à la hâte, & sur lesquels l'on médite à mesure qu'on les compose. Le P. de *Montfaucon* a employé vint ans à feuilleter les Manuscrits Grecs. Tous ceux qui ont été faits avant le quatriéme Siécle de l'Ere Chrétienne ... sont

a Nouvel. de Nov. 1707. pag. 592.

sont entiérement peris. Si on veut savoir quelque chose de la maniére d'écrire des Grecs dans ces tems anciens il faut l'aprendre des Tables de Cuivre, des Marbres, & des Médailles, qui peuvent nous rester, & l'Auteur n'a pas manqué de les consulter, afin que son Ouvrage fut aussi complet, qu'il le pouvoit être.

Au reste, il ne faut pas croire que toutes ces recherches ne servent qu'à satisfaire la curiosité. Elles ont des usages beaucoup plus considérables. Elles servent à reconnoitre l'âge des Manuscrits, dont on peut se servir, pour procurer de nouvelles Editions des Anciens Auteurs. On sait que celles que nous en avons ne sont pas correctes partout. Les Manuscrits peuvent servir infiniment à en donner de plus correctes. Mais pour savoir quelle est l'autorité de ces Manuscrits, il faut en savoir l'age, autant qu'il est possible, il faut encore pouvoir les lire; & l'Ouvrage dont nous parlons donnera des régles pour l'un & pour l'autre. On peut aussi par ces anciens Manuscrits reconnoitre ce qui a été ajouté ou retranché dans les Editions qu'on a publiées des

Li-

Livres des Anciens Auteurs; & savoir l'âge de certains Ouvrages supposez. Par exemple, il y a une *Synopse de l'Ecriture Sainte*, qui a été attribuée à S. *Athanase*. On sait qu'elle n'est pas de lui: mais on ne connoît pas l'antiquité de cette Piéce. On verra par des Manuscrits de la Bibliothéque du Roi de France & du Vatican, qu'elle a, du moins, huit cens ans d'antiquité.

Comme il en est des Manuscrits Latins, de même que des Grecs, l'Auteur raporte à cette occasion, qu'un Savant soupçonnoit, que l'Histoire de *Quinte Curce* avoit été composée par quelque habile Homme, dans le quinziéme Siécle, après que les Belles Lettres eurent été rétablies en Europe. Mais on le desabusa facilement en lui faisant voir un Manuscrit de cette Histoire, qui a plus de huit cens ans.

Il sera difficile qu'on n'aprenne pas à lire les Anciens Manuscrits Grecs avec le secours de cèt Ouvrage; puis qu'on y voit des Alphabets de tous les Siécles; qu'on y raporte des exemples de la maniére dont on écrivoit, & qu'on a soin de repeter ces exemples dans les caractéres, dont on se

sert

sert aujourd'hui, & d'en donner même une Traduction Latine.

On trouve encore dans ce Livre l'explication de plusieurs mots Grecs, qu'on chercheroit en vain dans les Dictionaires qui y ont été mal expliquez, ou d'une maniére trop superficielle. C'est ce qu'on pourra facilement voir par l'ample Indice, que l'on a mis à la fin de l'Ouvrage.

II. Apre's la Préface, on trouve une espêce de récapitulation de tout l'Ouvrage, où l'Auteur explique plus au long certaines choses, sur lesquelles il ne s'étoit pas assez expliqué, & il en ajoute quelques unes, qu'il avoit omises. Il y a joint un Catalogue de toutes les Bibliothéques Grecques anciennes & modernes, dont il a eu connoissance: & à l'égard des modernes, il dit d'ordinaire le nombre des Manuscrits Grecs, qu'elles contiennent.

L'Auteur, qui dans le Livre II. a donné l'*Inscription de Chyndonax* trouvée dans le territoire de Dijon en 1598. sans y joindre l'explication, parce qu'il attendoit des lumiéres sur ce sujet, nous aprend ici tout ce qu'il en sait. Il raporte en abrégé ce qui en a déja été publié par Mr.

Guenebauld, dans un Livre imprimé à Dijon en 1621. sous ce tître, *Le Reveil de Chyndonax &c.* Dans ce Livre les Caractéres de cette Inscription sont fort différens de ceux qui se trouvent dans les Inscriptions de *Gruter*; comme il est facile de le voir par la comparaison que l'Auteur en fait. Il nous aprend ce qu'est devenuë cette Inscription; & il avouë qu'il soupçonne qu'elle ne soit supposée. Il dit, entr'autres choses, qu'il n'a vû dans aucun ancien Monument le mot ἀδῶοι, pour signifier les Dieux Manes, comme on le trouve dans cette Inscription. On y voit d'ailleurs des marques d'ignorance, qui font soupçonner, qu'elle pourroit bien être de l'invention de *Guenebauld*.

Le P. de *Montfauçon* dit qu'il n'a trouvé aucun Auteur plus ancien que S. *Jerôme*, qui ait parlé de Lettres *Onciales*; quoi qu'il paroisse par le passage de S. *Jerôme*, qu'il n'est pas l'Auteur de ce mot. On croit que ces Lettres ont été ainsi apellées, parce qu'elles étoient de la grandeur du pouce, qui étant la douziéme partie du pié, étoit apellée *Uncia*, *Once*, par les Latins. Mais l'Auteur croit plus probable la pensée,

qui lui a été communiquée par Mr. *Bernard* de Dijon. L'Alphabet Grec étoit composé de vint-quatre Lettres, & si on divise cèt Alphabet en douze parties, dont chacune soit apellée une *Once*, selon l'usage des Latins, chaque Lettre étoit donc une demi once; celles qui étoient le double plus grandes que les autres faisoient une once entiére, & à cause de cela étoient apellées *Onciales*. Si les Lettres Onciales eussent été de la grosseur du pouce, anciennement qu'on ne se servoit que de ces Lettres, l'*Iliade* d'*Homére*, par exemple, écrite avec ces Lettres, eut été d'une grosseur prodigieuse. Du reste, on nomme Lettres Onciales, celles des Manuscrits, qui conservent la figure ancienne, & qui ne sont point liées entr'elles. Tous les Manuscrits faits avant le neuviéme Siécle sont composez de ces sortes de Lettres. Au neuviéme Siécle on cessa d'écrire de cette maniére; & l'Auteur dit qu'il n'a vû, ni ouï parler d'aucun Manuscrit, fait après le neuviéme Siécle, qui soit écrit en Lettres Onciales. Il en faut excepter les Livres à l'usage des Eglises, car on en trouve en Lettres Onciales du onziéme,

ziéme, du douziéme Siécle, & peut-être des Siécles suivans. On voit ici l'usage différent, qu'on faisoit des Lettres, pour marquer les nombres.

III. LIVRE I. Quand les Copistes vouloient faire quelque remarque importante à la Marge, ils l'écrivoient d'ordinaire avec de l'encre rouge, qu'ils apelloient Κιννάβαρις, *Cinnabre*; & qui étoit faite avec le Poisson dont on tiroit la pourpre, cuit avec des coquilles pilées, ou, comme le dit *Pline*, avec le sang de ce Poisson. On voit dans un Manuscrit, qui contient un Recueil de plusieurs passages des Péres, que lors qu'il y a quelque passage d'*Origéne*, d'*Eusébe* de Cesarée, d'*Apollinaire*, & de quelques Auteurs, qui n'ont pas été Orthodoxes; le Copiste a mis à la marge en caractéres rouges, ἀνάθεμά σοι. *Anathême à toi.*

Les Grecs se servoient aussi d'une liqueur ou d'une encre d'or pour écrire, & il n'y a rien de si beau que certains Manuscrits, où l'on a employé cette encre. On trouve quelquefois, non seulement des tîtres, mais des pages entiéres écrites avec cette encre; comme dans un Manuscrit de la Bibliothéque du Roi de

France, qui comprend les Oeuvres de *Gregoire* de Nazianze. Il eſt du neuviéme Siécle. Il y a auſſi des Manuſcrits en caractéres d'argent ſur du parchemin de couleur de pourpre. On nous donne ici la maniére de faire cette Encre d'or tirée d'un Manuſcrit en Grec Barbare. L'Auteur nous aprend qu'une perſonne très-experte en ces ſortes de choſes a mis en uſage ce ſecret, & qu'elle a eu le bonheur de réuſſir.

Les Copiſtes Grecs aiment beaucoup à orner leurs Ouvrages de peintures & d'images, & on en trouve quelquefois de très-belles & très-fines. On y trouve aſſez ſouvent la figure des Machines, & des Inſtrumens, ou de certaines autres choſes dont il eſt parlé dans ces Livres. On nous donne, par exemple, ici l'Extrait d'un Scholiaſte d'*Héſiode*, où l'on voit la figure d'une Charruë & de quelques autres Inſtrumens, dont on ſe ſervoit pour le labourage. Il y a d'autres Manuſcrits où l'on voit la maniére dont on ſe tenoit à cheval, la figure des ſelles dont on ſe ſervoit, & qui étoient ſans Etriers. Les Orientaux aimoient beaucoup les Proſopopées, & on en voit de pluſieurs ſor-

tes dans leurs Livres. De là vient que les Copiftes repréfentent auffi très-fouvent ces Profopopées par des figures. On nous en donne ici divers exemples.

A l'égard des matiéres fur lefquelles on écrivoit, il n'y en a point dont l'ufage ait été plus célébre & plus commun que le Papier d'Egypte. On le faifoit d'une Plante de deux coudées de haut, qui avoit plufieurs envelopes ou écorces, qu'on féparoit avec une aiguille. Pour rendre ce Papier plus folide, on le trempoit dans l'eau trouble du Nil, après quoi on le faifoit fécher. Nous n'avons plus que quelques petits fragmens & en petit nombre de Livres écrits fur ce Papier d'Egypte. Le Manufcrit de l'Evangile de S. *Marc*, qui eft à Venife, eft écrit fur cette matiére; mais il eft fi gâté, qu'il eft bien difficile d'y diftinguer quelques Lettres. Du tems d'*Euftathe*, le Commentateur d'*Homére*, on ne faifoit déja plus de ce Papier d'Egypte.

Quelques uns confondent ce Papier avec l'écorce des Arbres fur laquelle on écrivoit: mais le Papier étoit plus mince & plus ferme. L'écorce étoit plus épaiffe, & fe partageoit en plu-

sieurs peaux, en sorte que souvent celle de dessus s'étant enlevée, il ne paroissoit plus d'écriture sur la seconde.

Plusieurs assurent qu'on se servoit aussi autrefois de lames de plomb, sur lesquelles il étoit facile de graver, parce que c'est un metal fort mou. L'Auteur n'a vû qu'un Livre fait de cette matiére. Il en parle dans la suite de son Ouvrage. On écrivoit aussi sur des Tablettes d'yvoire; mais il ne nous en reste plus aucune trace. Les Anciens écrivoient aussi sur des peaux d'animaux préparées, & sur du parchemin, qui n'étoit pas fort différent du notre.

A l'égard de cette sorte de Papier, que les Grecs apelloient *Bombycina*, l'Auteur s'étend beaucoup sur son sujet, parce que cette matiére n'a point été bien éclaircie. Ce Papier est ainsi apellé d'un mot, qui signifie du Cotton; parce qu'on le fit d'abord de cette matiére. Il est vrai que le mot *Bombyx* signifie de la Soye dans *Pline* & dans d'autres Auteurs, & que le mot Grec Βόμβυξ semble avoir été destiné anciennement à ne signifier que de la Soye; mais dans les Siécles suivans, lors principalement

qu'il

qu'il s'eſt agi de Papier, ces mots Βόμβυξ & Βάμβαξ, ont ſignifié du Cotton, & *Charta Bombycina* ou *Bambacina*, le Papier, qui étoit fait de Cotton; comme on le prouve par l'uſage des Italiens & des Grecs Modernes; & chez les Latins le Papier, qui ſe fait de Linge rompu, s'apelle quelquefois *Bombica*. Il y a plus de ſix cens ans que cette ſorte de Papier eſt en uſage, comme on le prouve par diverſes autoritez. Mais alors même cèt uſage étoit fort commun, & cette ſorte de Papier devoit avoir été inventée auparavant. Auſſi trouve-t-on dans la Bibliothéque du Roi de France des Manuſcrits ſur ce Papier, dont les caractéres prouvent, qu'ils ſont du dixiéme Siécle. Mais quant à l'origine de cette ſorte de Papier elle eſt entiérement inconnuë, de même que celle de pluſieurs autres choſes, qui ſont dans l'uſage ordinaire. Après que ce Papier eut été rendu commun, on ne trouve plus de Manuſcrits, que ſur cette ſorte de Papier ou ſur du Parchemin.

Selon les diverſes ſortes de matiéres ſur leſquelles on écrivoit, on ſe ſervoit de divers Inſtrumens pour écrire.

Quand c'étoit des matiéres sur lesquelles il faloit graver, on se servoit de Styles, qui au commencement étoient de Fer : mais parce que souvent les Ecrivains s'en servoient pour se blesser dans leurs querelles, on les fit des os des Animaux.

Ce Style étoit d'un côté pointu, pour écrire, & de l'autre plat & émoussé, pour effacer les fautes, qu'on avoit faites en écrivant.

Quand on écrivoit avec de l'encre ou avec des couleurs, on se servoit de Plumes faites de jonc ou de quelque autre matiére. 1. Les Grecs & les Latins les apelloient *Calamus*. Les meilleurs étoient ceux de Memphis, du Nil, & de Gnide. Dans l'usage ordinaire on se servoit de simples roseaux. L'usage des Plumes d'oiseaux est plus moderne. Cependant *Juvenal* en fait mention dans sa Satyre VI. Aparemment l'usage n'en étoit pas commun.

Il y a déja plusieurs Siécles, que les Grecs ont eu des Livres reliez à peu près de la même maniére, que nous les relions aujourd'hui. Ils divisoient les parties du Discours en versets, qu'ils apelloient στίχοι. Mais ces versets ne contenoient pas toujours

jours une période entiére. Il suffisoit, pour en composer un, qu'il y eut déja quelque sens, quoi qu'imparfait & commencé : de sorte que, dans une seule période, il y avoit quelquefois trois, quatre, cinq, six, & plus de versets. Ainsi on voit au commencement d'un certain Manuscrit, qui est une Chaine sur le Pentateuque, que le Livre de la *Genése* a 4350. Versets, nombre qui est beaucoup plus grand que celui des Versets de ce Livre, de la maniére que nous le divisons aujourd'hui. Notre Auteur nous donne des exemples de ces petits Versets des Anciens.

A l'égard de la Ponctuation, elle a beaucoup varié chez les Anciens, de même que chez les Modernes. Les Virgules, pour marquer les plus petites distinctions, sont en usage depuis plus de mille ans, & elles sont de la même forme qu'à présent. On ne trouve aucun point d'interrogation dans les Manuscrits les plus anciens en Lettres Onciales & quarrées; mais on en trouve dans ceux du neuviéme, du dixiéme, ou du onziéme Siécle. Dans ces anciens Manuscrits & dans les anciennes Tables, les mots n'étoient point séparez, ce qui

les rendoit difficiles à lire, & qui a jetté souvent les Savans dans l'erreur. L'Auteur dit, qu'il en pourroit citer des exemples Modernes, s'il n'avoit peur d'exciter les passions.

C'est *Aristophane* de Byzance, qui a inventé les Accens Grecs. Ce n'est pas que la Langue Grecque n'eut auparavant ses Accens & ses Esprits. Une Langue ne sauroit s'en passer. Mais il a reduit en art ce que l'usage avoit introduit. Il a inventé la figure des Accens & des Esprits; il en a distingué les espêces, il leur a assigné leur place. Avant le septiéme Siécle les Copistes ont entiérement négligé tout cela. On ne voit ni Accens, ni Esprits dans les Manuscrits du cinquiéme & du sixiéme Siécle. Avant le septiéme, on ne les a marquez que dans les seuls Livres des Grammairiens.

Outre les Livres reliez, les Grecs avoient aussi leurs Rouleaux, qu'ils apelloient κοντάκια. Ce mot signifie proprement un petit Bâton long d'une paume, auquel on attache un parchemin très-long, fait de plusieurs feuilles collées ensemble, qu'on roule autour de ce Bâton.

Le mot le plus ordinaire, dont se

sont

sont servis les Grecs, pour marquer les Ecrivains, les Scribes, ou les Copistes est celui de *Calligraphes*, & ils leur donnoient ce nom à cause de la peine qu'ils se donnoient de bien peindre. Outre ces personnes, il y avoit des (a) Ecrivains ou *Tachygraphes*, qui ne se piquoient pas de bien écrire, mais d'écrire vite. Les Empereurs, & les personnes qui possedoient quelque emploi considérable ou dans l'Etat ou dans l'Eglise avoient de ces sortes d'Ecrivains à leur service, pour leurs affaires. On en trouve dès les premiers Siécles de l'Eglise. Or comme il est impossible d'écrire vite en Lettres Onciales, & qui ne sont point liées, il y a aparence que dès lors les Tachygraphes changérent cette ancienne maniére d'écrire. Il y a aussi aparence que dès lors on inventa les abréviations. Mais cela ne regardoit que les Ordres & les Lettres des Princes. La Tachygraphie n'a point été introduite dans les Livres avant le huitiéme Siécle.

Il est souvent arrivé que les Calligraphes, faute de Parchemin pour écrire, se sont servis des Livres déja

S 7. écrits

a *On les apelloit aussi Notaires.*

écrits & en ont effacé l'écriture, pour y écrire quelque autre chose. L'Auteur en allégue divers exemples dans la suite; & il se plaint que cette malheureuse épargne nous a fait perdre plusieurs bons Livres: car il est souvent arrivé, qu'on a effacé de très-bonnes choses, pour en écrire de médiocres ou de très-mauvaises.

Les Calligraphes se servoient d'un certain remêde, qu'ils apelloient ἁλάτιον, parce qu'il étoit fait de sel, pour se conserver la vuë. On le nommoit aussi δωδεκάθεον des douze fausses Divinitez des Payens. Ils mettoient leurs noms & certaines marques à la fin des Ouvrages, qu'ils avoient copiez; ils y ajoutoient l'année, le mois, le jour, & quelquefois l'heure à laquelle ils avoient achevé leur ouvrage, avec les noms des Empereurs, qui régnoient alors, & même quelquefois certain événement considérable de ces tems-là. On verra dans notre Auteur, les marques & les noms des Calligraphes, dont il nous est resté quelque chose, depuis le troisiéme Siécle jusqu'au treiziême. Il est impossible de s'arrêter sur tout cela, il suffit de dire que ces recherches sont

utiles

utiles à ceux qui s'attachent à l'étude des Manuscrits.

Le P. de *Montfaucon* nous aprend ensuite les lieux où l'Ecriture Grecque a été le plus en usage. Elle a fleuri beaucoup en Egypte, depuis le régne des *Ptolemées*, jusqu'à l'irruption des Arabes. Mais depuis elle y a presque entierement cessé. De là vient que de ce grand nombre de Manuscrits Grecs qui ont été aportez d'Orient en Occident, on en a très-peu qui soient venus d'Egypte; parce que tous ceux qui y ont été écrits avant l'irruption des Barbares sont entiérement péris.

Dans tout le tems qui s'est écoulé depuis *Alexandre le Grand* jusques à l'Empire Romain l'étude des Lettres Grecques, & par conséquent, l'Ecriture Grecque a fleuri chez tous les autres Peuples de la Gréce. Le Siége de l'Empire ayant été transporté à Constantinople, ce fut là aussi où l'écriture Grecque fut le plus en usage; ce qui dura depuis le cinquiéme Siécle jusques à la ruine de cette Ville en 1453. Le Mont Athos s'est surtout rendu célébre par cèt endroit, parce qu'il y avoit un grand nombre de Monastéres dont les Religieux s'oc-

s'occupoient à copier les Livres Grecs. *Jean Comnéne* Medecin de Valachie a fait imprimer en 1701. une Description du Mont-Athos, dont il ne donne des Exemplaires qu'à ses Amis. Notre Auteur ayant trouvé le secret d'en avoir un, l'a fait reïmprimer à la fin de sa *Palæographie*. Il y est parlé du grand nombre d'anciens Manuscrits, qu'on trouve dans ces Monastéres. L'Auteur n'a point vû de Manuscrit du Mont Athos, parce qu'on n'a point touché aux Bibliothéques des Monastéres qui y sont.

Dans les derniers Siécles l'Ecriture Grecque a été fort en usage dans l'Isle de Candie; parce que plusieurs personnes s'y retirérent après la prise de Constantinople. La Calabre & le Royaume de Naples ont produit un nombre infini de Manuscrits Grecs, dans le tems que la Langue Grecque étoit en usage. L'Auteur en a vû & feuilleté un grand nombre, à Rome.

IV. LIVRE SECOND. C'est une opinion commune que ce fut *Cadmus*, qui aporta les Livres de la Phénicie en Gréce; en sorte que les premiéres Lettres Grecques eurent la même figure & le même son que les Phé-

Phéniciennes. Mais & la figure & le son changérent peu à peu. Il peut fort bien être, que le nom de *Cadmus* ne soit point un nom propre, & qu'au lieu de dire, que ce fut *Cadmus* qui aporta les Lettres en Gréce, il faut dire simplement, qu'elles y vinrent d'Orient. Le mot Hébreu קדם signifie l'Orient. Dans l'Iliade les Thébains sont apellez Καδμεῖωνες, & dans le Livre de *Josué* il est parlé des *Cadmoneens* ou des *Cadmeonins*, qui est précisément le même mot, qui se trouve dans *Homére*. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Lettres Grecques ont le même nom que les Phéniciennes; & une figure qui en aproche beaucoup, comme on pourra le voir dans les Alphabets que nous en donne notre savant Bénedictin. Il y a plus, *Pausanias* nous aprend, que les Grecs ont quelquefois écrit de la droite à la gauche, comme les Phéniciens. Mais il ne nous en reste aujourd'hui aucun monument.

Il y a déja longtems que *Joseph Scaliger* a comparé les Lettres Samaritaines & Phéniciennes avec les Lettres Grecques, s'étant servi pour cela d'anciens Monumens, qu'on avoit de son tems. Mais on en a découvert un

un grand nombre depuis, & plus anciens. Feu Mr. *Toinard* en a fourni un grand nombre à l'Auteur; & on nous aprend, que son Traité des Médailles Samaritaines paroîtra bientot.

Personne n'ignore, que les Savans disputent sur l'antiquité des Lettres Hébraïques. Les uns veulent que les Lettres Samaritaines soient les anciennes Lettres des Hébreux, & les autres que ce soient celles que nous avons aujourd'hui. *Origéne* dans un passage qu'on a trouvé depuis peu, dans un fragment, & qui paroîtra dans la Collection des *Hexaples* de ce Pére, que notre Auteur nous promet, *Origéne*, dis-je, assure, que dans les Exemplaires les plus exacts du Texte Hébreu de l'Ancien Testament, le mot *Tétragrammon*, c'est-à-dire, le mot de *Jehovah* est écrit en anciennes Lettres Hébraïques, & non pas en Lettres Modernes, car on dit, ajoute ce Pére, qu'*Esdras* s'est servi d'autres Lettres après la Captivité. Les anciens Rabbins tenoient pour l'antiquité des Lettres Samaritaines; ce n'est que par préjugé & par intérêt que les Modernes ont changé de sentiment. *Scaliger* s'est

s'est trompé dans la forme de plusieurs Lettres Samaritaines, pour n'avoir pas eu de monumens assez anciens ; car ces Lettres ont changé, comme toutes les autres. Comme le Rabbin *Azarias* a traité des Lettres Samaritaines, & que le Chapitre où il en traite n'avoit point encore été traduit, notre Auteur nous en donne ici une Traduction. Ses Remarques particuliéres sur chacune des Lettres Grecques, sur leur nom, sur leur figure, sur leur rang sont très-curieuses; mais on ne peut pas tout extraire. Nous nous contenterons de remarquer que le P. de *Montfaucon* soutient que *Scaliger* a censuré sans raison S. *Jerôme* & *Origéne*, pour avoir dit que le *Tau* Samaritain avoit la figure de la Croix; puis que les Medailles que les Savans ont dans leur cabinet justifient l'opinion de ces Anciens Péres. *Scaliger* n'a pas pris garde que les Lettres Samaritaines n'ont pas toujours été les mêmes; & qu'il ne pouvoit juger, que de celles qu'il avoit vuës.

Nous n'avons, peut-être, rien de plus ancien, en matiére de Marbres, que deux Colonnes déterrées près d'Athénes avec des Inscriptions en

Let-

Lettres Ioniques. Il paroit qu'elles ont été faites du tems de la guerre du Peloponnése. On en trouvera ici la figure, l'histoire, & l'explication. Il paroit par les Remarques de l'Auteur, que ceux qui veulent prononcer l'Héta Grec comme un I se trompent tout-à-fait. Ce n'est point, du moins, l'usage le plus ancien.

Dans tout le tems qui s'écoule depuis la Guerre du Péloponnése jusques à l'Empire Romain, les Lettres Ioniques ne reçurent pas de grans changemens. Mais dès l'Empire d'*Auguste* on y remarque quelque altération. Notre Auteur releve par occasion de grosses fautes que Mr. *Spon* a commises, dans les Inscriptions qu'il a insérées dans ses Voyages, & même dans de certaines choses; qu'il a dites de son chef, comme quand il avance que Constantinople fut prise sous l'Empire de *Jean Paleologue*; au lieu que tout le Monde sait que ce ne fut que sous celui de *Constantin* son Fils: mais c'est là une méprise de Mr. *Spon*, du genre de celles qui échapent aux plus savans, & qui n'empêche pas, que le P. de *Montfaucon* ne l'estime, comme il le mérite.

Du

Du tems des premiers Empereurs Romains, soit afin que les Lettres coulassent plus facilement, ou pour les faire avec moins de peine, en les composant de moins de traits, on y fit quelques changemens. On peut le voir dans les Medailles & dans les Marbres, car on n'a pas de Livres de cette Antiquité. Par exemple la Lettre A, formée de cette maniére, ne pouvoit se faire qu'à trois reprises. Pour la former plus facilement on la fit en forme d'un Triangle dont le côté à droite seroit un peu prolongé de part & d'autre, parce qu'en deux coups de plume on peut le former ainsi. (*a*) Il est visible que notre a commun vient de cette autre figure, qu'on n'a fait qu'arrondir un peu dans les deux traits dont il est formé. L'E ne se peut faire qu'à quatre reprises: on le forma de deux traits, d'un C avec une ligne qui le coupe en deux également & qui est un peu courbe vers le bas. Il en est de même du Σ; parce qu'il étoit difficile de le former de cette maniére, on se contenta de le former comme le ב des Hébreux, si on l'écrivoit de la gauche

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

che à la droite, c'est-à-dire, si on le renversoit, & plus communément encore par un C, comme on le voit dans les Médailles & dans les anciens Marbres. On prouve ces changemens par diverses Inscriptions. Quelques unes se trouvent dans *Gruter*, mais fautives, ou imparfaites. Il en a une d'Ancyre, par exemple, qui s'y trouve deux fois ; mais si corrompuë, qu'à peine y trouve-t-on un mot tel qu'il faut. Il y a une de ces Inscriptions qui prouve que le Dieu des Egyptiens s'apelloit *Sarapis* & non pas *Serapis*. On pourroit croire que c'est une faute, si les mots dérivez de celui-là ne s'écrivoient pas avec un a. Il y a des Inscriptions & des Medailles où l'on trouve quelques traces de Tachygraphie, c'est-à-dire, de la méthode d'écrire vite & en caractéres courans.

C'est dans le second Livre, que l'Auteur nous décrit le Livre de plomb, qu'il acheta à Rome, où il y a diverses Lettres & figures des anciens Hérétiques nommez *Basilidiens*. Il nous donne en même tems des conjectures fort plausibles sur la signification de toutes ces Figures.

V. Livre Troisieme. Les Livres

vres Grecs Manuscrits, où il n'y a ni accens, ni esprits, sont les plus Anciens de tous; mais il est bien difficile de déterminer précisément leur antiquité; parce que la plûpart de ceux qui nous restent sont gâtez & imparfaits. Ce qui paroit certain, c'est qu'on a écrit de cette maniére jusques vers le septiéme Siécle. Ces anciennes Lettres Onciales, peuvent être dites & quarrées & rondes, puis qu'il y en avoit de ces deux sortes; de quarrées, comme Η, Μ, Ν, Π; de rondes; comme l'Epsilon tel que nous l'avons marqué ci-dessous, Θ, Ο, C, Φ, ω. Nous ne nous arrêterons point à la Description de *Dioscoride*, qui est dans la Bibliothéque de l'Empereur; parce que notre Auteur nous avertit, qu'il a tiré de *Lambecius* ce qu'il en dit, & qu'il en cite les propres paroles.

Dans les Manuscrits du huitiéme & du neuviéme Siécle les Lettres commencent à être moins quarrées ou moins rondes. On les forma alors & plus longues & plus étroites. C'est aussi dans ces Siécles qu'on trouve plusieurs Manuscrits, où l'on a effacé ce qui y avoit d'abord été écrit; pour y écrire d'autres choses.

Ceux

Ceux qui ſont curieux de lire des fraudes pieuſes des anciens Chrétiens, en trouveront dans ce troiſiéme Livre de notre Auteur ; mais de ſi grosſiéres, qu'il eſt étonnant qu'on s'y ſoit laiſſé tromper. Ce ſont des Prédictions qu'on ſuppoſe que les Anciens Payens ont faites, & qui concernent *Jeſus-Chriſt*. Il y en a d'*Orphée*, de la *Sibylle*, d'*Apollon*, d'*Héſiode*, de *Mercure Triſmegiſte*. On les a trouvées à la fin d'un Livre écrit par *Sedulius Scottus*, & la plûpart n'avoient point encore été imprimées.

Dès le huitiéme Siécle on trouve dans les Manuſcrits Grecs, au commencement des Ouvrages, ou des Livres, de grandes Lettres Initiales, formées au gré des Calligraphes. Elles repréſentent quelquefois des hommes, des ſerpens, des poiſſons. On en voit ici pluſieurs exemples, qui ſont très-curieux.

Nous avons dit ci-deſſus, qu'on trouve peu de Livres Grecs, qui ayent été écrits en Egypte. Le Pére de *Montfaucon*, croit que le *Dioſcoride* de la Bibliothéque du Roi de France eſt de ce nombre. Les Arbres & les Plantes dont il y eſt parlé, y ſont parfaitement bien peintes. On remarque

à cette

à cette occasion, qu'il y avoit trois sortes de caractéres Grecs, qui étoient en usage en Egypte. La premiére est celles des Coptes ou des Egyptiens, qui sous les *Ptolemées*, écrivoient leur Langue en caractéres Grecs. La seconde est le caractére commun, dont les Grecs se sont servis en divers Siécles. La troisiéme sorte a quelque chose d'étranger dans la forme de ses caractéres; & c'est de cette maniére qu'est écrit le *Dioscoride*, dont nous parlons. Les Esprits & les Accens y sont marquez, mais peu exactement. Ce fut au neuviéme Siécle que l'on commença à marquer les Accens d'un seul trait, au lieu qu'auparavant il en faloit deux. Ce *Dioscoride* n'est point par ordre Alphabétique, comme ceux de Vienne & de Naples. Ceux qui ont introduit l'ordre Alphabétique dans cèt Ouvrage sont allez directement contre la pensée de *Dioscoride*, qui condamne cette méthode de traiter des Plantes; & qui veut qu'on les traite par genres & par espêces.

VI. Livre IV. Dans le huitiéme Siécle au plutot, ou dans le neuviéme au plus tard les *Calligraphes* commencérent d'imiter les Tachygraphes,

c'est-à-dire, de lier ensemble les Lettres d'un même mot, & d'en former quelquefois deux ou trois d'un même trait de plume; comme font aujourd'hui ceux qui écrivent d'une lettre courante. C'étoit pour gagner du tems, & pour faire plus d'ouvrage, afin d'avoir plus de profit. Notre Auteur n'a point vû de Manuscrit en caractéres liez, & où l'année en laquelle il a été écrit soit marquée, qui soit plus ancien que le neuviéme Siécle.

Or quoi que les Copistes ayent imité la maniére d'écrire des Tachygraphes, ils n'ont pourtant pas d'abord introduit dans les Manuscrits toutes les Lettres dont ceux-ci se servoient. Ils ont d'abord employé quelques unes de leurs Lettres & de leurs Ligatures, & enfin, par la suite du tems, ils les ont toutes mises en usage.

A l'occasion de certains Manuscrits des Vies des Saints, l'Auteur remarque, que *Simeon Metaphraste*, que tout le Monde regarde comme un insigne menteur, n'a fait que donner une plus belle forme aux Vies des Saints qu'il a publiées. Loin de les embellir de fables de son invention,

tion, il en a retranché un grand nombre, que des Grecs, qui ont toujours passé pour menteurs, avoient inventées à plaisir. Cela se prouve par les Manuscrits, qu'on a encore, pour ainsi dire, de la premiére main. On a une infinité de Manuscrits des Vies revuës par *Metaphraste*. Car dès qu'il eut publié son Ouvrage, il s'en fit je ne sai combien de copies, qui furent répanduës dans toute l'Eglise Grecque, (a) tant il est vrai qu'il n'etoit pas difficile d'en imposer aux personnes de ces tems-là.

Les Calligraphes avoient aussi leurs Chifres, c'est-à-dire, leur maniére d'écrire particuliére, lors qu'ils ne vouloient pas que tout le monde put lire ce qu'ils écrivoient. Ces Chifres étoient de deux sortes. Il y en avoit où ils se contentoient de changer la puissance des Lettres de l'Alphabet, de mettre par exemple un ε pour un α, &c & c'étoit là la maniére ordinaire. L'autre étoit de composer un Alphabet tout nouveau. L'Auteur nous donne des exemples de l'un & de l'autre. Il y avoit aussi divers particuliers, qui, pour se di-

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

vertir ou pour d'autres raiſons, inventoient des Chifres particuliers. On voit ici un Alphabet Norvégien différent de ceux que Mr. *Hickes* a publiez depuis peu.

Depuis le neuviéme juſqu'au douziéme Siécle les Calligraphes n'ont pas introduit un grand nombre de caractéres & de traits différens; mais dans le douziême, dans le treiziême & dans les ſuivans, on voit une très-grande varieté de caractéres. Il eſt vrai qu'on ne peut pas ſi bien diſtinguer cette différence dans les caractéres écrits ſur du papier, que dans ceux qui ſont écrits ſur du parchemin.

Ce fut ſous le régne des *Ptolemées*, que les Egyptiens adoptérent les caractéres des Grecs, pour écrire en leur Langue, qui n'étoit pas la Grecque. Et parce que les 24. Lettres Grecques ne ſuffiſoient pas pour exprimer tous les ſons des mots de leur Langue, ils y en ajoutérent huit, & leur Alphabet fut compoſé de 32. Lettres. Tel eſt l'Alphabet Coptique que le P. *Kirker* a publié, & que l'on nous donne ici. Les Livres Coptiques, qui nous reſtent, ne ſont pas fort vieux. Il n'y en a aucun qui paſſe cinq cens ans d'antiquité, du moins de ceux que l'Au-
teur

teur a vûs. Ce sont presque tous des Livres de la Bible ou des Liturgies. L'Auteur ne s'arrête pas beaucoup sur ce sujet, parce que le P. *Bonjour* doit nous donner incessamment une Grammaire Coptique, où toutes ces choses seront expliquées fort au long.

On remarque que les Calligraphes, qui écrivoient des Commentaires ou sur l'Ecriture ou sur quelque autre Ouvrage, avoient accoutumé d'écrire le Texte d'un caractére, & les Notes d'un autre caractére différent. On en voit ici un exemple, où le Texte est écrit du caractére des Calligraphes, & les Notes du caractére des Tachygraphes. On doit aussi remarquer, qu'afin qu'on ne s'y trompât point, les Calligraphes avoient accoutumé de mettre une ligne au dessus de leur nom, pour marquer que c'étoit leur nom propre. Cette précaution étoit nécessaire. *Nannius* s'y est trompé dans la Traduction de S. *Athanase*. Il a traduit le mot Πίϛου, qui étoit le nom d'un Evêque nommé *Pistus*, par le mot *fidum*, *fidelle*; & le nom Σώζοντος, *de Sozon*, qui étoit le nom du Pére de *Serapion*, par *le Sauveur*, ou, *celui qui procure le Salut*.

Notre Auteur n'étend pas son Traité des Caractéres Grecs plus loin que jusques au quatorziéme Siécle. Dans la suite l'Ecriture Grecque varia extrémement, & il seroit infini d'en indiquer toutes les différences. (*a*) Cela n'est pas surprenant : quoi que les Lettres Onciales soient moins sujettes à être diversifiées, si ce n'est à dessein, que la Lettre courante ; il est sûr pourtant qu'on peut remarquer de la différence dans le caractére des différens Calligraphes du même Siécle, qui ont écrit en Lettres Onciales. Combien plus n'en doit-on pas trouver dans le petit caractére courant, formé par divers Ecrivains. On ne voit pas aujourd'hui deux personnes, dont le caractére soit semblable, non pas même de celles qui ont apris à écrire du même Maître. Il y a plus, les matrices des caractéres dont on se sert dans les Impriméries, quoi que faites par le même Ouvrier, ne se ressemblent pas parfaitement, & les personnes habiles & qui ont de l'expérience y remarquent de la différence. Loin d'être surpris de trouver que les Manuscrits du même tems soient

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

soient différens en quelque chose, il est étonnant de les trouver si semblables.

La suite de cèt Extrait sera le sujet du premier Article du mois prochain.

ARTICLE IV.

HISTOIRE *de l'*ACADEMIE *Royale des* SCIENCES, *Année* 1707. *Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année. Tirez des Registres de cette Académie*, A Amsterdam, chez Pierre de Coup, 1708. in 12. pagg. 1023. du caractére des Volumes précédens.

CE Volume est beaucoup plus gros qu'aucun des précédens, & contient un grand nombre de matiéres très-curieuses, ce qui nous obligera d'en faire à deux fois, afin de diversifier davantage les Nouvelles de ce Mois.

Physique. On a fait beaucoup d'expériences, sur la lumiére, que rendent certains corps frottez dans l'obscurité. Des deux corps que l'on frote, l'un, au moins, doit être transparent, afin que l'on puisse voir la lu-

miére au travers, pendant qu'elle dure; car, d'ordinaire, elle ne dure pas plus que le frottement. Il faut que la ſuperficie des deux corps ſoit plane, bien polie, & bien nette, & que les deux corps ſoient durs. Une grande denſité, ſans une grande dureté, fait auſſi ſon effet. L'un des deux corps doit être le plus mince, qu'il ſe pourra; afin qu'il ſoit plutot échauffé, qu'il rende plus promtement de la lumiére & une lumiére plus vive. L'Or froté contre le Verre eſt le plus propre de tous les Métaux à donner de la lumiére. Mais aucun corps n'en donne une ſi exquiſe que le Diamant; de quelque épaiſſeur qu'il ſoit, il n'importe. Ainſi le Diamant frotté, qui jettoit de l'éclat dans l'obſcurité, & dont parle Mr. *Boyle*, comme d'une eſpêce de prodige, n'avoit point de privilége particulier. Il eſt vrai cependant que ſon éclat duroit quelques inſtans, après ſon frotement, ce qui ne laiſſeroit pas de fonder en partie l'eſtime qu'en faiſoit Mr. *Boyle*. Il y a diverſes autres expériences faites par Mr. *Caſſini* le Fils, qui font voir que ce n'eſt plus un ſecret de faire de la lumiére en frotant des corps durs.

On voit enſuite quelques expérien-

ces faites sur les Armes à feu chargées de différentes maniéres. On remarque, par exemple, que, tout le reste étant égal, les balles de calibre font plus d'effet, aparemment parce qu'elles ne sortent pas si-tôt, & donnent lieu à l'inflammation d'une plus grande quantité de poudre. On nous aprend aussi, qu'en prenant une balle, qui ne soit point de calibre, en mettant peu de poudre dessous, & beaucoup par dessus, on peut tirer avec un très-grand bruit & sans aucun effet sensible. Ceux à qui on a vendu des secrets, pour être invulnérables ou *durs*, & qui ont eu la précaution d'en vouloir voir des épreuves, ont aparemment été trompez par ce tour de main, dont ils ne se sont pas aperçus.

On trouve après cela des remarques de Mr. *Saulmon* sur les Pierres, & particuliérement sur celles de la Mer. Voici une de ses Remarques. Non seulement les Cailloux ont tous une écorce de craye, mais on pourroit croire, que leur substance noire & dure, qui est proprement le Caillou, n'auroit été que de la Craye, qui s'est peu à peu durcie & a changé de couleur. Mr. *Saulmon* a fait voir des

Cailloux de différens âges, dont quelques uns avoient encore à leur centre une quantité plus ou moins grande de Craye toute molle; d'autres avoient des veines de Craye, qui se répandoient dans leur substance noire, & en auroient pris aparemment avec le tems la noirceur & la dureté. Il conjecture même, que les Cailloux trop *vieux* se pourrissent, & que ce sont ceux-là dont on trouve que la substance noire est devenuë rougeâtre, moins liée, & comme rouillée. Tout cela s'accommoderoit assez avec le Systême, que les Pierres viennent de semence.

Un Musicien illustre, grand Compositeur, a été guéri d'une fiévre continuë avec redoublement, & un délire très-violent presque sans aucun intervalle, en chantant près de lui les Cantates de Mr. *Bernier*. Il le demanda dans son délire, & le Médecin ne le lui accorda qu'avec peine.

On a trouvé que les petits Animaux, qu'on découvre dans l'eau avec le Microscope, s'y multiplient. On en a vû même, qui s'acouploient, & on peut soupçonner, que c'étoit pour la multiplication de leur espêce.

Mr. *Leuwenhoeck*, dit qu'il n'a pû ob-

observer la circulation du sang dans les Insectes, ce qui lui a fait imaginer une autre maniére, dont il croit que leur Vie s'entretient. Mais un Philosophe très-exercé dans l'usage du Microscope, prétend avoir vû distinctement la circulation dans la jambe d'une Araignée.

Mr. *Homberg* a avancé dans l'Académie, que les *Européennes*, qui vont à Batavia, n'y peuvent nourrir leurs Enfans, parce que leur lait est si salé, qu'ils n'en veulent point: au lieu que celui des Negresses, quoi qu'elles usent des mêmes Alimens, est doux & sucré à l'ordinaire. Ce sont elles, qui nourrissent les Enfans des Anglois & des Hollandois. Il est lui-même né à Batavia & a été nourri par une Noire. Il croit que, quand les Européennes sont transportées dans un Climat si chaud, pour lequel elles ne sont pas faites, les Vaisseaux destinez en elles à filtrer le lait se dilatent trop, & laissent passer des sels, qui ne devroient pas entrer dans la composition de cette liqueur: mais que les Femmes des Pays chauds sont par la premiére formation telles qu'elles doivent être, pour la génération d'un lait bien conditionné,

c'eſt-à-dire, ou que les Vaiſſeaux qui filtrent ſont naturellement plus étroits, & ne ſe dilatent point enſuite plus qu'il ne faut, ou qu'ils ſont d'un tiſſu plus ferme, & moins capable de dilatation; ou, enfin, quelque choſe d'équivalent.

Mr. *de la Hire* a donné à l'ordinaire ſes Obſervations ſur la quantité de pluye, qui eſt tombée à l'Obſervatoire, pendant l'année 1706. & ſur le Thermométre & le Barométre.

Celles de Mr. *Homberg* ſur les Araignées ne ſauroient être plus curieuſes, & meriteroient toutes ſeules d'occuper un Article dans notre Journal. Nous n'oſons les entamer, de peur de nous y engager trop avant. Il vaut mieux renvoyer le Lecteur au Livre même, & lui promettre que, s'il a de la curioſité, elle ſera parfaitement ſatisfaite. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on travaillât à nous donner une Hiſtoire auſſi bien circonſtantiée de tous les Animaux & de tous les autres Inſectes.

Anatomie. On demande ce que devient l'Air qui eſt entré dans les Poûmons, & qui ſe mêle avec le Sang. Mr. *Mery* ne croit point qu'il s'écha-

pe par les pores de la peau avec les ſueurs, ou avec cette grande quantité de matiére, qui tranſpire ſans ceſſé. Sa plus forte raiſon eſt, que les Animaux mis dans le Vuide, s'enflent par la dilatation de l'Air contenu dans leur corps, & que cet Air ne ſort point au travers de leur peau, à moins qu'il ne vienne à la crever. On lui a objecté, que, ſi on met dans le Vuide de la ſueur ramaſſée dans un petit Vaſe, on en voit ſortir de l'Air, ce qui marque que la ſueur en contient. Il peut donc & doit même ſortir avec elle par les pores de la peau des Animaux. Mr. *Mery* répond en diſtinguant deux ſortes d'Air contenu dans le corps des Animaux. Il y a de l'Air *intimement mêlé* dans tous les Alimens, que les Animaux prennent. Ils reçoivent d'ailleurs continuellement de l'Air *en maſſe* par la reſpiration. Le Sang, qui ſe forme des Alimens, eſt tout chargé de l'Air qu'ils renfermoient, & Mr. *Mery* conçoit que, comme ils en avoient pris autant qu'ils en pouvoient prendre, le Sang eſt dans la même diſpoſition, & ſemblable à de l'eau, qui a diſſous tout ce qu'elle peut diſſou-

dre de Sel. Mais ainsi que cette eau peut encore recevoir du Sel en masse, qu'elle ne dissoudra point, le Sang reçoit par la respiration de l'Air, qui ne se confond point avec lui, qui demeure en masse, & qui ne sert qu'à hâter son mouvement de Circulation. L'Air, qui sort de la sueur mise dans le Vuide, est celui qui étoit intimement mêlé avec elle, mais l'Air reçu par la respiration étant toujours demeuré en masse, ne sort qu'en masse. Par conséquent, il ne peut tenir, pour sortir du corps, qu'une route pareille à celle par laquelle il y a pénétré, c'est-à-dire que, comme il a passé des Vésicules du Poûmon dans les extrémitez des Veines Capillaires du Poûmon, & delà a été porté avec le Sang jusqu'aux extrémitez de toutes les Artéres Capillaires du Corps, il doit de ces extrémitez entrer dans celles des Veines Capillaires avec le Sang, & enfin le suivre jusqu'aux extrémitez des Artéres Capillaires du Poûmon, d'où il repassera seul dans les Vésicules du Poûmon, & de là dans la Trachée, par où il étoit entré d'abord. On omet plusieurs remarques, qui confirment cette opinion.

Je passe sous silence l'Observation de Mr. *Littre* sur la Glande Pituitaire d'un Homme. Mr. *Dodart* a continué à donner ses Remarques sur la formation de la Voix. Il avoit observé, que ce qui forme la Voix, c'est que la Glotte diminuë son ouverture & bande ses Lévres, de sorte que l'Air lancé avec plus de vitesse par cette ouverture retrécie les fait fremir en passant, & leur cause des vibrations, & que ce qui forme les tons, ce sont les différens degrez de l'ouverture de la Glotte. Il a depuis confirmé sa pensée, en indiquant dans l'Homme une autre Glotte visible, qui agit de la même maniére, que la vraye. C'est l'ouverture des Lévres, telle qu'elle est, quand on veut sifler. Il est certain que cette ouverture naturellement assez grande pour le simple soufle, est considérablement retrécie, quand on sifle, & qu'elle l'est d'autant plus que les tons sont plus hauts. Le son dans le sifflement n'est formé que par les seules vibrations des parties des Lévres, alors extrémement froncées, & agitées par le passage précipité de l'Air, qui les fait fremir. Il est vrai, selon que Mr. *Dodart* l'observe, que la pointe de la Langue prend quelque-

fois

fois part à la formation des tons: car, quand ils se suivent de fort près, la Glotte, que l'Auteur apelle *Labiale*, c'est-à-dire, les Lévres, n'étant pas assez déliée, ni assez flexible, pour prendre si promtement les différens Diamétres nécessaires, la pointe de la Langue vient se présenter en dedans à cette ouverture, & par un mouvement très-preste la retrécit autant qu'il faut, ou la laisse libre un instant, pour revenir aussi-tot la retrécir encore. Un Lecteur intelligent fera sans peine aplication de tout cela à la Glotte gutturale; & en conclurra facilement, que celle-ci ayant des secours, que l'autre n'a pas, il n'est pas surprenant qu'elle puisse produire un si grand nombre de sons & si diversifiez.

On verra dans le Livre même, dont nous faisons l'Extrait, l'Observation de Mr. *Littre* sur une Hydropisie de Peritoine, qui vient de ce que cette Membrane se divise en deux selon son épaisseur, & devient par là un sac particulier propre à contenir des eaux épanchées. Ce cas est fort singulier.

La question si les Cataractes & le Glaucoma sont la même maladie, qui avoit

avoit déja été traitée dans l'Académie, y a été renouvellée en 1707. à l'occasion du Livre intitulé *Traité des Maladies des Yeux*, dont nous avons donné un long Extrait (*a*). L'Auteur (*b*), comme nous l'avons remarqué, prétend que la Cataracte vraye, est l'altération entiére du Cristallin, qui lui fait perdre sa transparence, ou en tout, ou en partie. Ainsi en abatant la Cataracte on abat le Cristallin; & comme ceux à qui on a abbatu la Cataracte recouvrent la vuë, on conclut que le Cristallin n'est pas absolument nécessaire pour voir. Mr. *Mery* a examiné cette opinion, & a communiqué ses pensées à l'Académie. Il a fait diverses expériences, qui l'ont convaincu, que la Cataracte & le *Glaucoma* sont deux maladies essentiellement différentes. Que ce n'est point le Cristallin qu'on a abbattu, mais une Cataracte, quand les Malades recouvrent la vuë. Il soutient que la Méthode de ceux qui abattent le

a *Nouvelles de Mars.* 1708. *pag.* 243.

b *On l'apelle ici Mr.* Antoine; *dans son Livre il s'apelle* Antoine Maître-Jan; *j'ai cru qu'*Antoine *étoit son nom de Baptême*, & Maître-Jan, *son surnom. Je l'ai toujours apellé* Maître-Jan. *Je puis m'être trompé.*

le Cristallin, est très-dangereuse; puis qu'en la suivant, on rend aveugles pour toujours tous ceux à qui on déplacera le Cristallin.

Mr. *de la Hire* le Fils est du même sentiment que Mr. *Mery*. Lui, Mrs. *Jeaugeon* & *Geoffroy* Membres de l'Académie, & plusieurs autres personnes virent faire une Opération à Mr. *Wolhouse* Oculiste Anglois, & ils demeurérent d'acord, que ce qu'il abattoit dans l'Oeil sur lequel il opéroit, n'étoit qu'une Peau fort dure, assez blanche, & ayant beaucoup de ressort, ce qu'on jugeoit par les plis qu'on y remarquoit, & par la difficulté qu'il eut à l'assujettir au fond de l'humeur aqueuse. Aussi-tôt qu'elle y fut assujettie, le malade reconnut plusieurs objets; quoi qu'ils fussent à 6. ou 7. pouces de distance de l'œil, que ce fut un Vieillard, & qu'il eut les yeux fort enfoncez. Mr. *de la Hire*, qui croit qu'on n'abat point le Cristallin, croit cependant qu'avec quelques secours étrangers on peut rétablir la Vision, quand même on auroit abattu le Cristallin, pourvû que les Humeurs Aqueuse & Vitrée conservassent leur transparence, & qu'il n'y eut point de goutte se-

ſerenne. Ce qui avoit empêché de croire que la choſe fût poſſible, étoit le mélange de l'Humeur Aqueuſe avec la Vitrée, qui devoit ſe faire après que le Criſtallin étoit abattu. Comme on croyoit que ces Humeurs cauſoient de différentes réfractions aux rayons, on avoit conclu, qu'étant preſque impoſſible qu'elles ſe mélaſſent parfaitement, ou qu'elles priſſent une figure réguliére, les rayons ſoufriroient beaucoup d'écart, & que par conſéquent, il ne ſe pouvoit faire de peinture diſtincte de l'objet. Mais Mr. *de la Hire* a éprouvé, qu'il n'y avoit aucune différence de réfraction entre l'Humeur Vitrée & l'eau, ainſi, encore que ces deux humeurs ſe mêlaſſent, elles ne troubleroient point les réfractions. On pourroit donc voir ſans Criſtallin, pourvû qu'on ſe ſervît de verres convexes, & diſpoſez de telle façon, qu'ils ſupléaſſent au défaut du Criſtallin. Tout cela ne paroit pas encore bien démêlé; quelques expériences raportées par les différens Partis paroiſſent ſi contraires, qu'on ne ſauroit encore ſe déterminer.

Mr. *Litré* a ouvert un Enfant de 4 ans, à qui il n'a trouvé aucun veſtige

vestige de Rein gauche, ni d'Uretére de même côté. Le Rein droit n'en étoit pas plus gros, & la Vessie étoit plus petite que de coutume. L'Enfant urinoit peu pendant sa vie. D'un autre côté il avoit beaucoup de sérosité dans le Pericarde, & dans les Ventricules du Cerveau, & toutes les parties molles de son Corps, principalement la substance du Cerveau, en étoient extrémement abreuvées. De là venoit, sans doute, qu'il avoit toujours été triste, pesant, engourdi, & presque indifférent pour toutes choses. S'il urinoit peu, il mouchoit & crachoit beaucoup. Ses sérositez, qui dominoient excessivement dans sa constitution, & le peu qui s'en séparoit du sang par un Rein unique, rendirent sa vie si courte.

Les Observations du même sur un *Anevrisme* méritent d'être luës.

Chimie. Nous avons parlé ailleurs de la Vitrification de l'Or au Miroir ardent. Une partie de l'Or s'en va en fumée; c'est le Mercure, qui étoit entré dans sa composition. Une autre partie se vitrifie; c'est sa terre pénétrée par ses soufres. On a fait à Mr. *Homberg* diverses difficultez sur ce sujet; & elles n'ont servi qu'à éclair-

éclaircir & à confirmer son opinion. Comme les matiéres, qu'on expose au Miroir ardent, sont portées sur un Charbon, & que la grande chaleur, qui est aux environs du foyer reduit quelques particules de ce Charbon en cendres, qui volent sur les matiéres exposées, un Philosophe crut que ce pouvoient être ces cendres, qui se vitrifioient sur l'Or fondu & non pas une partie de cet Or. Mr. *Homberg* répond qu'elles se devroient donc aussi vitrifier sur l'Argent fondu au foyer; cependant il ne s'y fait aucune vitrification; pourvû que l'Argent n'ait pas été rafiné par l'Antimoine, ou qu'en général on ne lui ait pas donné plus de soufres qu'il n'en a naturellement; car alors ils vitrifieroient une partie de sa terre.

On a insisté, & on a prétendu que, non seulement les rayons du foyer, mais principalement ceux qui se reflêchissoient de dessus le Metal fondu vitrifioient les cendres du Charbon, & qu'il se reflêchissoit plus de rayons de dessus l'Or, qui est plus compacte, que de dessus l'Argent, qui, par la grandeur de ses pores, en absorbe une grande quantité.

Mr. *Homberg* répond, qu'il n'y a nulle

nulle apparence, qu'en comparaison des rayons directs du foyer, ceux qui se reflechissent de dessus le metal soient à compter pour quelque chose; qu'ils ont d'autant moins de force, que le metal fondu prenant une figure sphérique, & d'une très-grande courbure, parce qu'il est toujours en fort petite quantité, ils ne se peuvent reflechir, qu'en s'écartant beaucoup les uns des autres: que quand on regarde de l'Or & de l'Argent fondus au foyer, on est aussi ébloui de l'éclat de l'un, que de l'éclat de l'autre; & qu'on ne s'aperçoit en aucune maniére, que l'Or reflechisse plus de rayons, que l'Argent; qu'enfin, si l'on expose au foyer un Charbon, ses cendres se vitrifient à l'instant par les rayons directs, ce qui leur devroit arriver aussi, lors qu'ils flotent sur de l'Argent fondu, sans que le secours des rayons reflechis fut aucunement néceſſaire. Le Systême de Mr. *Homberg* sur la composition de l'Or & de l'Argent subsiste donc toujours; & l'on peut croire que, par le moyen du Miroir ardent, on a découvert les premiers principes de ces Metaux.

Nous avons déja parlé ailleurs de

(a) de la Vegétation du Fer, que Mr. *Lemery* le Fils a fait voir à l'Assemblée. Si la Figure est bien conforme à l'Original, il faut avoüer, que cela ressemble assez à une Vegétation. Nous ne dirons rien des Remarques du même Savant sur l'Hydromel vineux.

Mr. *Geoffroi* le Jeune a communiqué ses Expériences sur les Huiles essentielles des Plantes, & particuliérement sur les différentes couleurs, qu'elles prennent par différens mélanges. On peut croire, sur les faits raportez par Mr. *Geoffroi*, que les Huiles prennent le rouge orangé par les Acides, qui dominent; toutes les nuances, qui sont depuis le rouge couleur de chair jusqu'au pourpre & au violet foncé, par un Sel volatil urineux ou alcali; le Violet très-foncé & qui peut passer pour noir, par un Acide, qui survient par dessus le mélange, qui fait le Violet plus clair; le Bleu, par les Alcalis fixes mêlez avec les Volatils, & de plus par une plus grande condensation de la substance de l'Huile; le Verd par le même mélange, mais par une moindre conden-

a *Nouvell. de Janvier.* 1707. *pag.* 103.

densation de l'Huile, ou plutot par une assez grande raréfaction.

Mr. *Lemery* le Fils a donné des Eclaircissemens sur la composition des différentes espêces de Vitriols naturels, & une explication Physique & sensible de la maniére dont se forment les Encres vitrioliques. Ce Savant a conjecturé, que, comme le Vitriol, dont on fait l'Encre, est du Fer dissous par un Acide avec lequel il est intimement mêlé; & que d'un autre côté la Noix de gale est un Alcali ou absorbant, cèt Alcali rencontrant les Acides, qui tenoient le Fer dissous, s'unissoit avec eux, & leur faisoit lâcher le Fer, qui alors se révivifioit, & reparoissoit dans sa noirceur naturelle. Selon ces principes, c'est proprement avec du Fer, que l'on écrit; mais pour lui donner cèt usage, il a fallu qu'il fût divisé d'abord en parties presque infiniment petites, comme il l'est dans le Vitriol, & qu'après avoir été si finement & si subtilement divisé, il fut séparé de l'Agent, qui avoit causé la division, & qui le tenoit caché.

Les contestations entre Mr. *Geofroy* & Mr. *Lemery* le Fils à l'égard de la production artificielle du Fer

serviront à éclaircir cette matiére. Nous avons dit ailleurs, que du mélange du soufre, ou d'une matiére inflammable, d'un Sel Vitriolique, & d'une Terre, Mr. *Géofroy* a tiré du Fer. Comme il avoit observé, qu'il se trouve toujours quelques parcelles de Fer dans les Cendres calcinées des Plantes, il crut que ce Métal s'y pouvoit former aussi par la réunion des trois mêmes Principes; &, pour s'assurer si cèt effet étoit nécessaire & infaillible, il demanda aux Chimistes en 1705. *S'il étoit possible de trouver des Cendres de Plantes sans Fer?*

Mr. *Lemery* crut, que le Fer contenu dans les Cendres des Plantes ne s'y étoit point formé par la calcination, mais qu'il avoit été réellement dans les Plantes même, & s'étoit élevé dans leurs Vaisseaux avec le suc de la Terre; comme il s'éléve dans la Végétation de Fer, dont nous avons parlé. Il soutient que toutes les matiéres, dont Mr. *Geoffroy* a tiré du Fer, en contenoient réellement. Il y en a, il n'importe que ce soit en grande ou en petite quantité, non seulement dans l'Argile, où il est sensible à la vuë par un Cou-

teau aimanté ; non seulement dans l'Huile de Vitriol, qui est tiré d'un Minéral, dont la base est le Fer, mais, ce qu'on auroit moins soupçonné, dans l'Huile de Lin, dans celle de Terebentine, dans celle d'Amandes douces & d'Olives. Il raporte les opérations par lesquelles il reduit ces Huiles à une terre, où il se trouve du Fer.

Mr. *Geoffroy* répond, que, de quelque maniére qu'on s'y prenne à tirer du Fer de l'Argille, on y en trouvera infiniment moins, que quand on l'a mêlée avec de l'Huile de Lin, & que, par conséquent, ce mélange produit du Fer. Que pour les Huiles, ce ne sont point des substances simples; mais composées d'une Terre, d'un Acide, & d'une partie sulphureuse ou inflammable: or ce sont là précisément les trois Principes, qu'il demande pour la formation du Fer. Selon toutes les apparences ces trois Principes dispersez dans ces mixtes se réunissent par les Opérations de Mr. *Lemery*. Il suit de là, que les matiéres végétales contiennent les Principes des Minérales. Il ne reconnoit point pour un principe du Fer le Mercure, qui passe ordinairement

rement pour la base des Metaux. Il insinuë même que le Mercure pourroit n'entrer dans aucun, & que le Soufre, l'Acide, & la Terre suffisent. Leurs différentes doses, leur union plus ou moins forte, leurs différentes maniéres de s'unir feroient tout.

Mr. *Geoffroy* fait voir par des expériences curieuses que le Fer, le Cuivre, le Plomb, & l'Etain dépouillez de leur soufre, & reduits à une terre qui se peut vitrifier, soit par un grand feu, soit par un Miroir ardent, reprennent leur forme métallique, quand on leur rend un soufre, même végétal. Quant à l'Or & à l'Argent, les Expériences du Miroir ardent prouvent assez leur soufre; mais quand ils ont été reduits en terre ou vitrifiez, on n'a pû jusqu'ici les remetre en metal par l'addition de quelque soufre nouveau: cependant il n'y a pas encore lieu d'en désespérer, & si l'on y pouvoit réussir, on seroit sûr, & que le Mercure n'entre point dans leur composition, non plus que dans celle des Métaux imparfaits, & que pour la production artificielle des deux Métaux parfaits, il ne faudroit que savoir, quelles sont les terres propres

& particuliéres à chacun ; puis que par l'union de quelque souffre elles deviendroient Metal, de même que l'Argile, selon Mr. *Geoffroy*, devient Fer.

Nous ne dirons rien des Observations de ce Savant & de Mr. *Lemery* sur l'Urine de Vache, dont l'usage devient commun, pour la guérison de plusieurs Maladies ; ni de l'Examen des Eaux de Vichi & de Bourbon par Mr. *Burlet*. La suite de cèt Extrait se trouvera dans les Nouvelles du mois prochain.

ARTICLE V.

HISTOIRE *du* RENOUVELLEMENT *de l'*ACADEMIE *Royale des* SCIENCES *en* 1699. *Et les Eloges Historiques de tous les Académiciens morts depuis ce Renouvellement : avec un Discours Préliminaire sur l'utilité des Mathématiques & de la Physique. Par Mr. de* FONTENELLE, *Secretaire perpétuel de l'Académie R. des Sciences.* A Amsterdam, chez Pierre de Coup. 1709. in 12. pagg. 258. gros caractére.

TOUT le Monde n'a pas de gout pour les Sciences & pour les Arts, qui

qui sont l'occupation des Membres de l'Académie Royale des Sciences; il y a même plusieurs personnes, qui ne les entendent point. Mais il y a peu de gens, qui n'aiment l'Histoire, qui ne se plaisent à la lire, & qui ne se piquent même d'en avoir quelque connoissance. On a donc cru faire plaisir à bien des personnes, que de détacher des gros Volumes, que l'Académie publie toutes les années, ce qu'il y a de purement Historique, & qui ne concerne aucune Science, ni aucun Art en particulier, & d'en composer un Volume, pour ceux qui ne sont pas Savans de profession, & qui ne cherchent que l'Histoire. Voici les Piéces dont celui-ci est composé, & sur lesquelles nous ne nous atrêterons point, parce que nous en avons parlé, en donnant l'Extrait des Volumes, d'où elles ont été tirées.

I. On trouve d'abord ici l'excellente Préface de Mr. de *Fontenelle*, qui est au devant du premier Volume de l'Histoire de l'Académie, depuis son Renouvellement, & où il parle de l'utilité des Mathematiques & de la Physique, & sur les Travaux de l'Académie des Sciences. Nous en avons donné un long Extrait.

On voit en second lieu l'Histoire du Renouvellement de l'Académie Royale des Sciences en 1699. avec le Réglement, qui fut fait alors.

On lit ici, en troisiéme lieu, les Eloges de tous les Membres de l'Académie, qui sont morts, depuis son rétablissement. En voici les noms. *Claude Bourdelin*, né à Ville-Franche près de Lyon, en 1621. qui s'étoit attaché principalement à la Pharmacie & à la Chimie, & qui mourut le 15. Octobre, 1699. Son Eloge est fort court.

Daniel Tauvry, né en 1669. fils d'un Médecin de la Ville de Laval. Il a écrit divers Ouvrages, & entr'autres une *Anatomie raisonnée*, qu'il donna au Public à l'âge de dix-huit ans. Nous avons parlé de lui dans quelques autres endroits de ces Nouvelles, surtout à l'occasion de ses disputes avec Mr. *Mery*, sur la Circulation du Sang dans le Fœtus. Il mourut au mois de Février de 1701. agé de 31. an & demi.

Adrien Tuillier fils de Mr. *Tuillier* Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, né le 10. Janvier, 1674. & Docteur Régent en Médecine. Il mourut le 2 de Juin de 1702.

Il

Il n'a point publié d'Ouvrage. Du moins, ne fait-on mention d'aucun.

Vincenzio Viviani né à Florence le 5. Avril, 1622. & mort le 22. Septembre, 1703. âgé de plus de 81. an. Son Eloge, qui est assez long contient des faits très-remarquables & dignes d'être lûs.

Guillaume François de l'Hôpital, né en 1661. & mort le 2. Février de 1704. âgé de 43. ans. Nous avons parlé ailleurs amplement de lui.

Jaques Bernoulli né à Bâle le 27. Decembre, 1654. & mort le 16. Août, 1704. Nous avons aussi donné l'abrégé de son Eloge.

Guillaume Amontons, né l'an 1663. sur le minuit du dernier jour d'Août, & mort le 11. Octobre, 1705. âgé de 42. ans & près de deux mois. Nous avons aussi parlé de lui.

Jean Baptiste du Hamel né en 1624 à Vire en Basse Normandie, & mort le 6. Août 1706. Nous ne l'avons pas oublié en donnant l'Extrait du Volume de l'Histoire de l'Académie, où son Eloge se trouve.

Pierre Silvain Regis, *Sebastien le Prêtre*, Seigneur de *Vauban*, *Jean Gallois*, & *Denis Dodart*. Les Eloges de ces quatre derniers Académi-

miciens se trouvent dans le Volume de l'Histoire de l'Académie, dont nous avons commencé de donner l'Extrait dans l'Article précédent. Nous pourrons en parler le mois prochain.

ARTICLE VI.

Extrait de diverses Lettres.

DE *Rome.* L'Abbé *Fontanini* a fait un Ecrit, pour justifier les droits du S. Siége sur Commachio. Il s'est avisé d'attaquer personnellement le Duc de Modéne, dont il traite les Ancêtres de *Citadins de Padoüe.* Cèt Ecrit est fort, & bien fait.

D'Allemagne. Vous avez inséré dans vos *Nouvelles* d'Août (*a*) la Protestation de l'Université d'Helmstadt, au sujet de l'accusation publiée contr'elle comme si elle étendoit trop loin les bornes de la Tolérance: mais il y a quelques Remarques à faire sur cette *Protestation*, dont il est bon que le Public soit informé. Premiérement on a omis un mot essentiel dans vos *Nouvelles*, qui gâte le sens, au lieu de, *nos illud neque composuisse, neque ante publicationem, neque probasse,*

(*a*) Pag. 162.

basse, il faut lire, *nos illud neque composuisse, neque ante publicationem vidisse, neque probasse.* Mais ce qu'il y a de plus essentiel, c'est qu'immédiatement après ces paroles suivantes, *neque ei ullo alio modo opera tulisse*, il faut ajouter celles-ci, qui ne sont point dans la Protestation, qu'on vous a envoyée; *imò nec talem Doctrinam, quòd liceat ex humanis respectibus salvâ conscientiâ, deserere Religionem Evangelico-Lutheranam, & transire ad Romano-Catholicam, fovere aut fovisse, sed contrarium publicè privatimque docere, adeoque nos magnam &c.* Les noms de ceux qui ont signé cette Protestation sont, *Jo. Fabricius*, *D. Decanus*, *Jo. Andr. Schmidt*, *D. Senior*, *Christoph. Tob. Wideburg*, *D. Frider. Weisse. D.* Mr. *Niemeier*, qui étoit le cinquiéme Professeur en Théologie de cette Université étoit mort un peu auparavant.

Ces Mess. prennent tellement cette affaire à cœur, qu'ils ont envoyé deux Copies de cette Protestation avec les changemens que je viens de marquer à l'Envoyé de Mr. l'Electeur de *Hanover* en Angleterre; le priant d'en donner une à l'Archevêque de

Cantorbery, & de garder l'autre, pour la faire voir à ceux qui auroient la curiosité de la lire. J'aprens que ce Ministre l'a fait insérer dans la Gazette Angloise de Londres du 15. Octobre, qui a pour titre *The Post-Man*, le *Postillon*. Au reste, Mr. *Molanus* Abbé de Lockum, que vous dites dans vos Nouvelles (*a*) qu'on accuse d'être grand *Latitudinaire*, bien loin d'avoir part à la Réponse, contre laquelle l'Université proteste, en a donné une fort orthodoxe, lors qu'on lui a demandé ses sentimens sur la question du Mariage, dont il s'agit. Elle est tout-à-fait conforme à la protestation de l'Université de Helmstadt.

Mr. *Böhmer* a publié à Helmstadt, les *Muses Errantes* de *Couringius* sous ce Titre. *Hermanni Conringii Musæ errantes dispersas edidit collegitque Justus Christop. Bohmer Polit. & Eloq. Prof. Helmstadii* 1708. C'est un *in* 8. de 96. pages. Mr. *Böhmer* y a ajouté une Préface, où il fait voir que les personnes du plus grand mérite ont aimé la Poësie, & s'y sont attachées dans les momens de leur loisir. Il parle aussi de ceux qui ont fait des Recueils des Portraits

(*a*) *Août*, 1708. *pag*. 163.

traits des Hommes illustres, parce que plusieurs des petites Piéces de *Conringius*, qu'on nous donne ici, ont été faites pour mettre sous les Portraits de plusieurs Personnes, qu'il avoit ramassez. La derniére Piéce de ce Recueil est faite à l'honneur du Cofre dans lequel *Grotius* se sauva de prison. Ce savant Homme y est introduit parlant à son Cofre. Comme Mr. *Böhmer* a trouvé cette Piéce écrite de la propre main de *Conringius*, & qu'on ne la lit dans aucune des Ouvrages de *Grotius*, il ne doute point qu'elle ne soit de ce premier Auteur.

D'Angleterre. Mr. *Collier* nous a enfin donné le premier Tome de son *Histoire Ecclesiastique de la Grand' Bretagne*, depuis que le Christianisme y a été établi jusqu'à la fin du Régne de *Charles II.* Il y a joint une Relation des affaires de la Religion en Irlande. C'est un gros *in-folio.* Cet Ouvrage n'a pas soûtenu la reputation, qu'on lui avoit donnée avant qu'il parût. Mr. *Collier* avoit réussi à écrire sur des sujets de Morale. Comme il a de l'esprit, & qu'il écrit d'un Stile aisé & facile, on l'avoit gouté extrémement. Mais lors qu'il a falu changer de Stile, & re-

lévation de celui de l'Histoire, il vétir le sien de la noblesse & de l'é-s'est trouvé court. Les forces lui ont manqué, & il est retombé dans son Stile ordinaire & familier. On trouve d'ailleurs, qu'il n'a pas assez fouillé dans les Archives, dont il s'est servi. Malgré tout cela, son Livre ne laisse pas d'être curieux & instructif.

On continue à écrire de tems en tems contre le fameux Livre des *Droits de l'Eglise Chrétienne*. Je ne sai, si je ne vous ai point dit que le Dr. *Hickes* l'avoit attaqué violemment dans une longue Préface, qu'il a mise au devant d'un Livre écrit par un Prêtre de l'Eglise Anglicane, & intitulé *le droit divin de l'Episcopat prouvé &c.* que le même Mr. *Hickes* a donné au Public. L'Auteur des Droits de l'Eglise Chrétienne a fait traduire & publier en Anglois l'Extrait que Mr. *Le Clerc* a donné de son Ouvrage dans la *Bibliothéque Choisie*, persuadé que c'étoit la meilleure Apologie, que l'on pût faire, & regardant le sufrage de ce Savant, comme une preuve démonstrative de la force & de la justesse de ses raisonnemens.

On a donné une *Rélation des Tourmens, que l'on fait soufrir aux Protestans,*

testans, *qui sont sur les Galéres de France*. C'est Mr. *Bion*, qui en est l'Auteur. Il étoit ci-devant Curé d'Urfy dans la Bourgogne, & Chapelain de la Galére nommée *la Superbe*. Les cruautez qu'on faisoit aux Protestans, la douceur & la patience avec laquelle ceux-ci soufroient, l'ont touché si vivement, qu'il a abandonné la Religion Romaine, & est venu ici embrasser la Protestante.

De France. Un Savant a composé un Ouvrage sur les *Fables*, qu'il se dispose de donner au Public. Il n'a point été rebuté par le mauvais succès de tant de Livres sur ce sujét. Il a bien jugé que ce n'étoit pas la faute de la matiére, qui est d'elle-même fort curieuse & intéressante. Il a cherché la cause du mépris où l'on est pour ces sortes d'Ouvrages, dans les défauts essentiels, qui s'y trouvent. Ceux qui y ont travaillé sont tombez ordinairement dans deux extrémitez opposées. Ils se sont contentez, ou de ne chercher dans les Fables, que des moralitez, ou quelques Allégories concernant la Religion ou la Philosophie des Anciens ; & sous le titre spécieux de l'explication des Fables, on n'a trouvé qu'une Morale

triviale, ou une Philosophie fort grossiére. Ceux qui ont voulu aprofondir davantage la matiére, ont donné dans une Erudition éfrayante, & ont farci leurs Livres de tant de passages Grecs & Hébreux, qu'ils ont épouvanté les Lecteurs, & même châcun d'eux a embrassé un Systême, qui a été souvent la source de nouvelles Fables, au lieu de servir à expliquer les anciennes. L'Auteur, qui a composé le Livre en question, a évité ces défauts, du moins, la plus grande partie Il a éloigné toutes ces Allégories arbitraires, que châcun peut faire à sa fantaisie, & ne s'est attaché qu'à l'Histoire, qui est renfermée dans les Fables. Son Systême est que les Fables Héroïques ne sont que d'anciennes Histoires corrompuës & défigurées par le surnaturel & les autres fictions, qu'on y a mêlées, aparemment ou pour soutenir les Poëmes, qu'on faisoit sur ces sujets, ou pour rendre plus illustres, ceux qui en étoient les Heros, par le prétendu commerce des Dieux, & c'est pour cela qu'il a intitulé son Livre, *Essai d'acord entre la Fable & l'Histoire*. Il a ramassé les meilleures Explications des Anciens & des Modernes, *Diodore*, *Velleïus*, *Hérodote*, *Justin*, *Eustathius*, *Tzetzes*,

zes, *Servius*, *Vossius*, *Heinsius*, Mr. *Le Clerc*, & surtout le savant & incomparable *Bochart* sont ceux dont les Découvertes lui ont le plus servi. Il n'a rempli son Texte, ni de citations, qu'il rejette à la marge, ni de longs passages, se contentant ordinairement d'indiquer les sources où il a puisé. Il y joint souvent ses Conjectures. Son Ouvrage, qui contiendra deux bons Volumes *in* 12. peut être divisé en quatre Parties. Dans la premiére il raporte ses Conjectures sur l'origine des Fables & en découvre 14. sources ; qu'il remplit d'exemples. Dans la seconde il fait l'Histoire des Dieux, sur tout de ceux dont on sait quelque chose d'Historique. Dans la troisiême l'Histoire des demi-Dieux & des Heros ; & c'est là où l'on trouve les grans événemens des tems fabuleux, la *Toison d'Or*, les *Thébaides*, la prise de Troye, &c. Il explique en passant toutes les Fables, qu'on y a mêlées, & tâche de les accorder avec l'Histoire. Dans la quatriême il ramasse les Métamorphoses d'*Ovide*, d'*Hyginus*, & des autres, qui ne se sont pas rencontrées dans les autres Parties. Pour rendre moins ennuyante la lecture d'un Livre, sur une matiére

si

si séche, l'Auteur la traite en forme de Dialogues. Il a choisi pour ses Entretiens trois personnes, un Abbé Savant, qui débite toute l'Erudition, un homme du Monde qui a de l'esprit & quelque lecture, qui mêle ses lumiéres & ses conjectures à celles de l'Abbé, & une Dame, qui a de l'esprit & une imagination brillante; qui dit tout ce qu'une femme, qui n'a pas beaucoup de lecture peut dire sur ce sujet; faisant souvent des interrogations & des repliques. On y a joint quelques Episodes d'un Marquis ignorant & entêté, qui font un assez bon effet.

Les Contestations sur les *Cérémonies Chinoises* recommencent ici avec beaucoup de vigueur. On debite une *Lettre* Latine & Françoise de *Mr. le Cardinal de Tournon*, *Patriarche d'Antioche*, *& Legat à Latere du S. Siége à la Chine*. Elle est dattée de *Linchin*, le 6. Octobre 1706. & adressée à Mr. *Maigrot* Evêque de Conon, Vicaire Apostolique à la Chine. On y console ce Prélat sur ses malheurs & sur sa détention. Les Jésuites de cèt Empire, qu'on en fait les Auteurs, y sont fort mal accommodez, & on les y dépeint avec

d'é-

d'étranges couleurs. Cette Lettre a été imprimée deux fois. La premiére Edition est *in* 4. La seconde augmentée d'un *Bref du Pape à Mr. de Conon*, par lequel il l'avertit de la Commission, dont il a chargé le Cardinal de *Tournon*, des affaires de la Chine est *in* 12.

Les Jésuites ont répondu à cette Lettre par une autre intitulée: *Lettre à un Prélat, sur la Lettre intitulée*, LETTRE *&c.* Ils s'y justifient sur sept Chefs, dont on les accuse. 1. Sur leur rebellion à l'égard du S. Siége, & sur l'obstacle, qu'ils ont apporté à l'exécution des ordres du Pape. Ils répondent, que le dernier Décret du Pape sur les affaires de la Chine est celui d'*Alexandre VII.* qui permet aux Néophytes Chinois toutes les Cérémonies, que les Jésuites permettent, & que le Cardinal de *Tournon* ne leur ayant signifié aucune nouvelle Constitution, ni aucun nouveau Décret du Pape, ils ne sont point rebelles au S. Siége: qu'au contraire ils sont tout prêts, même aux dépens de leur vie, d'exécuter tout ce qu'il lui plaira leur ordonner.

2. De porter les affaires de la Religion devant les Tribunaux des Payens.

Payens. Ils répondent, que s'agissant de Cérémonies & de mots, dont les Européens n'ont point de connoissance, on ne peut mieux s'adresser, qu'aux Chinois, pour en être éclairci, & particuliérement à l'Empereur, qu'ils font parler ainsi. *S'il s'élevoit parmi vous quelque dispute sur un point de votre Religion, nous aurions tort, nous autres Chinois, de vouloir y entrer, parce que nous n'en sommes pas assez instruits, pour en pouvoir décider. C'est au Pape, qui est regardé parmi vous, comme le Juge Souverain sur ces sortes de questions, à les examiner & à en porter son jugement. Mais lors qu'il s'agit des vuës, que nous avons, en observant certains usages, qui nous sont particuliers, & de la signification des termes de notre Langue, c'est nous certainement, que vous devez consulter, & ceux surtout qui, parmi nous, en peuvent mieux juger que les autres. Nul Europeän, quelque habile qu'il soit, ne peut, en cette matiére, parler aussi juste que les Chinois: & c'est particuliérement aux Savans de l'Empire, & à moi qui en suis le Chef, que vous devez vous adresser, pour avoir des réponses exactes.* Après

cela,

cela, consultez le Pape, à la bonne heure; pour examiner si, selon l'explication, que nous vous donnons, nos cérémonies peuvent s'acorder avec les principes de votre Religion, & si les termes, qui sont en usage parmi nous, sont propres à exprimer l'idée, que vous avez de Dieu. Mais afin qu'il examine plus murement la chose, vous devez l'avertir en même tems des suites, que sa décision peut avoir, pour la ruine, ou pour la conservation de votre Religion dans cèt Empire. Ils ajoutent à cela, que personne ne peut mieux juger du but de ces Cérémonies, & du sens des termes de la Langue Chinoise, que ceux qui en sont pleinement instruits, & que c'est à tort, qu'on nomme cela porter les affaires de la Religion devant les Tribunaux des Payens.

3. D'avoir engagé Mr. *Maigrot* à faire le voyage de Tartarie, où alloit l'Empereur. Ils répondent, que Mr. le Legat en a lui-même été la cause en vantant beaucoup à ce Prince les connoissances de Mr. *Maigrot* dans les Sciences Chinoises, lui qui n'en savoit pas même lire les Lettres les plus communes; & que c'est ce qui attira sur lui l'indignation de l'Empereur.

4. D'a-

4. D'avoir voulu engager Mr. le Légat, & ce par priéres & par menaces, d'écrire au Pape des Lettres calomnieuses contre Mr *Maigrot*. Ils répondent, qu'ils possedoient assez peu la confiance de Mr. le Légat, dont le premier Acte de jurisdiction fut de censurer un de leurs Ouvrages Chinois, & que d'ailleurs, il auroit fallu pour cela, qu'ils eussent été des *Extravagans, ce qu'on ne leur a point encore reproché jusqu'ici*, puis que Mr. le Legat auroit toujours pû dire, qu'on l'avoit prié ou violenté pour le faire.

5. D'être les Géoliers de Mr. de *Conon*. Ils répondent, que Mr. de *Conon* etoit logé chez eux, lorsque l'Empereur lui fit défense de sortir, & qu'ils ne sont point responsables du malheur, qu'il s'est attiré lui même; qu'au contraire *ils se sont exposez*, pour obtenir sa liberté, *à être refusez de l'Empereur jusqu'à trois fois, & que leurs demandes réiterées allérent jusqu'à le fatiguer, & à s'en attirer des réponses dures.*

6. D'avoir attiré sur Mr. de *Conon* le chagrin, que l'Empereur a témoigné contre lui. Ils répondent, qu'ils n'y ont nulle part, & qu'on n'en doit

ac-

accuser que le peu de respect, qu'il a eu pour ce Prince, en recevant mal les Explications qu'il lui faisoit des Cérémonies & des termes Chinois, l'indiscretion des personnes de sa suite, qui se gouvernérent fort imprudemment.

7. Enfin, ils lavent & déchargent l'Empereur de la Chine du titre de Persécuteur, que les Missionnaires lui donnent; disant, qu'un Prince, qui a fait des honneurs extraordinaires à un Légat du S. Siege, & plus grans, que ne lui auroient fait des Princes Chrétiens; qu'un Prince, qui a donné un Edit en faveur de la Religion Chrétienne, malgré ses Ministres, en un mot, qu'un Prince, qui a fait bâtir dans son Empire des Eglises au Vrai Dieu, ne doit point être traité de Persécuteur. Voila tout ce que contient cette Lettre; dans laquelle, il ne s'agit point, comme vous voyez, du fonds de l'affaire des Cerémonies Chinoises; mais seulement des formalitez, qu'on y a employées; & si les Jésuites n'ont point mêlé dans tout ceci quelques traits de leur doctrine de la direction de l'intention, & des Restrictions mentales, on ne peut qu'on ne soit un peu

de

de leur parti. En effet, si le Décret d'*Alexandre VII.* subsiste toujours, si ce Décret leur permet le Culte, dont ils sont en possession, & si, comme ils le disent, le Légat ne leur a rien signifié de nouveau de la part du Pape, on n'a pas le mot à leur dire. Il faut attendre là dessus la Replique de Mess. des Missions Etrangéres, qui n'en resteront point là, & qui ne voudront point laisser passer leur Confrére pour un Calomniateur & pour un Ignorant. Ce qu'il y a de plaisant dans toutes ces Disputes, c'est que les deux Partis se raportent au Pape, qui n'a aucune lumiére sur ces Cérémonies, non plus que sur les termes, dont il s'agit: & que, s'il prend fantaisie au S. Pére de décider, en faveur des Jésuites, Mrs. des Missions, qui ont tant fait de fracas, & tant crié à l'Idolatrie, seront obligez, en vertu de la décision du Pape, de devenir Idolatres, ou de rompre avec lui. Il n'y a guéres d'apparence, qu'il le fasse si tôt. L'incertitude dans laquelle les Papes tiennent depuis si longtems les Jansénistes & les Molinistes, fait assez connoitre, qu'ils ne risquent pas légérement leur autorité. Nous aurions besoin d'un bon recit historique de tou-

toutes les particularitez de cette Dispute, & Mess. des Missions auroient plus d'intérêt, que personne à le faire.

De Liége. Il y a déja quelque tems, qu'on voit ici une Lettre de Mr. l'Archevêque de *Cambrai* à son Altesse Electorale de *Cologne* au sujet d'un Placart d'un Théologien Chanoine de cette Ville, où il se déclare pour l'Obéïssance crédule sur les faits décidez par l'Eglise, & rejette hautement l'infaillibilité que Mr. de *Cambrai* attribuë à l'Eglise sur ces sortes de points. Un Jésuite a traduit sa Lettre en Latin, pour la répandre davantage. Mais on commence à voir une Réponse à cette Lettre, adressée aussi à son Altesse Electorale, qui est pressante, & met, ce semble, ce Prélat dans la nécessité de repliquer. L'Auteur lui abandonne le Théologien, qui a fait la Protestation, avec son obeïssance crédule, & souscrit à tout ce que cèt Archevêque dit sur ce point. Mais il le pousse sur son Infaillibilité, & montre surtout, que c'est une pure vision de prétendre que ce soit le sentiment des Evêques de France, comme l'avance Mr. de *Cambrai*, sur deux ou trois subtilitez, ausquelles l'Auteur de la Lettre répond

pond exactement. Le Public est déja bien fatigué de toutes ces Disputes, & je doute qu'il y ait désormais d'autres personnes, que les intéressez, qui lisent les Livres, qu'on écrira encore sur ce sujet.

TABLE

Des Matiéres principales.

Octobre 1708.

FIN.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Novembre 1708.

Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez PIERRE MORTIER,
chez qui l'on trouve toute ſorte de Muſique.

M. DCCVIII.

Avec Privilége des Etats de Holl. & Weſtf.

Livres qu'on trouve à Amsterdam chez PIERRE MORTIER.

CONcerti à quatro, Due Violini, Viola, Violoncello, Obligato, e Basso Continuo, e Sinfonie à Tre da Luigi Taglietti. Opera sesta, foll. 5. vol. Cet Ouvrage n'a jamais paru, & se vend trois florins.

Trattato di Litotomia overo del cavar la Pietra, Trattato di Tommaso Alghisi Accademico Fiorentino Maestro e Lettore di Chirurgia con figure, fol. Firenze. 1707.

Lancisii de subitaneis morib. 4. Romæ. 1707.

Grandi Geometrica Demonstratio Vivianeorum Problematum. 4. Florentiæ.

——— Quadratura Circuli, & Hyperbolæ. 8. Pisis. 1703.

Laurentii Discursus Legales de Commercio. fol. Genuæ. 1707.

Bonucci Ephemerides Eucharisticæ. fol. Romæ. 1700.

Dissertationes Camaldulenses, in quibus agitur. I. De Institutione Ordinis Camaldulensis. II. De ætate S. P. Romualdi. III. De Visione Scalæ ejusdem, & habitûs mutatione prætensa. IV. De S. Petri Damiani, & Avellanitarum Instituto Camaldulensi. Auctore D. G. Grando 4. Lucæ 1707.

F. Joan. Gonzales de Leon Controversiæ inter Defensores Libertatis & Prædicatores Gratiæ, de Auxiliis Divinæ Gratiæ, 4. Leodii. 1708.

Défense de la Justice, de la Souveraineté du Roi dans la Cause de Guillaume vande Nesse, contre l'Archevêque de Malines. 4. 1708.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Novembre 1708.

ARTICLE I.

* SUITE *de l'*EXTRAIT *de la* PALÆOGRAPHIA GRÆCA *du Pére Dom* BERNARD *de* MONTFAUCON.

I. LIVRE V. Ce Livre est, peut-être, le plus utile de tous; puis qu'il y est parlé des Abréviations des Manuscrits Grecs, sans la connoissance desquelles il est impossible de les lire en plusieurs endroits, ou de n'y pas commettre un très-grand nombre de fautes. Cela est vrai sur-

X 2 tout

* *On en trouvera la premiére Partie dans les Nouvell. d'Octobre. pag.* 406.

tout des Manuſcrits depuis le neuviéme Siécle & en ſuite; parce que ce fut dans ce Siecle, que les Calligraphes commencérent de ſe ſervir beaucoup d'Abréviations. Auparavant elles étoient peu en uſage, & celles dont on ſe ſervoit étoient très-faciles à lire.

Quand les Copiſtes imitérent les Tachygraphes, & ſe ſervirent de Ligatures, pour unir les Lettres & écrire plus vîte; alors ils adoptérent auſſi leurs marques & leurs Abréviations. C'eſt ce qui a fait commettre de groſſes fautes aux Savans, qui ont paſſé dans les Exemplaires, imprimez, & qu'on regarde aujourd'hui comme la veritable ancienne Leçon. C'eſt ainſi que dans les Editions de *Xenophon* on lit *Procles*, pour *Patrocles*, parce que les Copiſtes écrivoient le ſecond de ces noms, comme le premier, en mettant ſeulement une ligne ſur la premiére Syllabe. L'Auteur croit, qu'on a commis la même faute dans *Thucydide*. Parce que dans S. *Athanaſe* on lit ſouvent Πρες avec une ligne, qui régne ſur toute la Syllabe, pour Πατέρες, *Nannius* a traduit ce mot par celui de *Presbyteri*. Parce que quelquefois on écri-

écrivoit ἄνω avec une pareille ligne pour Ἀνθρώπῳ, il y a un Manuſcrit dans la Bibliothéque de *Colbert*, où dans le quatriéme des *Galates v. 6.* pour ἡ δὲ ἄνω Ιλημ, avec une ligne ſur ce dernier mot, pour marquer *Jéruſalem*, on lit ἡ δὲ ἀνθρώπῳ Γερουσαλήμ. Les deux Lettres ος s'écrivoient très-ſouvent par la ſeule premiére, qu'on mettoit un peu plus haut que la précédente, & cela a fait faire beaucoup d'équivoques, ſurtout dans les mots composez, où l'on a ſouvent mis une prépoſition pour une autre d'un ſens tout différent. Il ſeroit trop long d'en citer des exemples, & il faudroit trop remplir cèt Extrait de mots Grecs. On a ſouvent auſſi pris la ſyllabe *eu*, pour un *a*, ou pour *au*, & reciproquement, à cauſe de la reſſemblance. Cette bevuë a fait traduire plaiſamment à *Laurent Valle*, un paſſage d'*Herodote*, où il fait dire à cèt Hiſtorien, qu'il y a dans la Libye des hommes & des femmes ſauvages, & pluſieurs autres bêtes feroces *non ſuppoſées*, ou *fauſſes*, *haud ementitæ*, au lieu de dire des *bêtes feroces*, *intractabiles*. Cette faute ſe trouve dans toutes les Editions Grecques d'*Herodote*.

Nannius en a commis une pareille, faisant dire à *Athanase* que *Constance* est *très-Pieux*, au lieu de dire qu'il est *très-impie*. On pourroit raporter un très-grand nombre de pareilles fautes. Si les Savans se sont trompez dans des endroits si faciles, on peut juger des fautes, qu'ils ont commises dans des Abbréviations plus difficiles à lire. Le P. de *Montfaucon* nous donne une Table des moins ordinaires avec leur explication, afin qu'on s'en puisse servir au besoin. Car pour ce qui regarde celles qui sont communes, si quelcun s'y trompe, c'est sa propre faute.

Au reste, il étoit impossible à l'Auteur de les marquer toutes; car outre les Abréviations, qui sont communes presque à tous les Calligraphes; plusieurs en ont eu de particuliéres, étant facile à châcun d'en inventer à sa maniére .(*a*) Aparemment qu'on a toujours fait, ce qu'on fait encore aujourd'hui. Les personnes qui écrivent beaucoup, & celles surtout, qui écrivent uniquement pour leur usage, inventent des Abré-

a Addit. de l'Aut. de ces Nouv.

Abréviations à leurs maniéres, qu'ils lisent facilement, parce qu'ils en sont les Auteurs & qu'ils y sont accoutumez, & que toute autre personne auroit bien de la peine à lire.

Ce qu'il y a de singulier, & qu'on a déja pû conclurre de ce que nous avons dit ; c'est que les Copistes ne se contentoient pas d'abréger les noms Apellatifs, qui reviennent souvent, & qu'il est d'ordinaire facile de découvrir par le sens. Ils abrégeoient même souvent les noms Propres, ce qui a jetté dans beaucoup d'erreurs, surtout dans ces sortes de Recueils, qu'on apelloit des *Chaines*. C'est ce qui a fait qu'on a souvent pris *Athanase* pour *Didyme* ; *Théodoret* pour *Théodore*. Une Marque qu'on mettoit à la Marge, pour marquer que l'endroit qui étoit vis à vis étoit *beau*, *remarquable* (*a*), a souvent été prise pour *Origéne*, parce que le nom de ce Pére commence par la même Lettre. Notre Auteur a aussi mis quelques exemples de *Traits de plume* par lesquels les Notaires ou les Tachygraphes écrivoient sans interruption, des Mots,

a ὡραῖος.

des Lignes, & quelquefois des Périodes entiéres. (*a*) Nous avons encore aujourd'hui des Ecrivains, qui, pour montrer leur adresse, font quelque chose de semblable. On appelle ces Traits de Plume, *Monocondilion* dans la Langue Grecque.

Chaque Art avoit aussi ses Marques & ses Caractéres particuliers. Notre Auteur en a trouvé de telles, entr'autres, dans un Manuscrit de la Bibliothéque du Roi de France, qui contient la Rhétorique d'*Hermogéne*, & qu'il a bien eu de la peine de déchifrer. Il nous en donne ici l'explication. On trouve immédiatement après, les Notes dont on se servoit dans la Musique, dans les Monnoyes, &c. Les Notes Astronomiques sont différentes, non seulement dans les Auteurs Grecs & Latins; mais les Grecs même ne s'accordent pas entr'eux.

On ne doute pas que les *Chymistes* ou plutôt les *Alchymistes* n'eussent aussi leurs marques particuliéres. Ces sortes de gens ont toujours aimé le Mystére. Il y a à *Milan* dans la Bibliothéque *Ambrosienne* un gros

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

gros Manuſcrit Grec, qui peut paſſer pour une Bibliothéque des *Alchymiſtes*, c'eſt-à-dire, de ceux qui ſe vantent de pouvoir faire de l'Or. Le P. de *Montfaucon* nous donne le titre de ces Ouvrages & le nom de leurs Auteurs. Quelques uns de ces titres promettent des merveilles; d'autres ſont plus modeſtes, & envelopent ſous des détours de paroles myſtérieuſes le bel Art, qu'ils ſe vantent d'enſeigner.

II. LIVRE VI. L'Auteur ne doute point, qu'il n'y ait dans l'Orient, & ſurtout dans les Monaſtéres du Mont Athos un grand nombre de Diplomes Grecs des Empereurs, des Princes, & des Evêques. Mais comme l'Auteur n'a pû voyager dans l'Orient; il n'a rien pû nous donner à cèt égard. En Occident nous avons très-peu de ces Diplomes Orientaux.

Le mot Grec βούλλα & le Latin *Bulla* une *Bulle*, ſignifie proprement le Seau, qui étoit attaché aux Diplomes, où l'on voyoit d'ordinaire le nom & la dignité de celui à qui il apartenoit. De là vient que les Diplomes eux-mêmes ont été apellez des *Bulles* ou des *Seaux*. Les Bul-

les attachées aux Diplomes des Empereurs étoient d'or. L'usage des Bulles ou des Seaux de Cire a été très-commun chez les Grecs de même que chez les Latins.

L'Auteur a vu à Rome plusieurs Diplomes Grecs des Royaumes de Naples & de Sicile, & il nous en donne ici neuf qu'il a copiez, parce qu'il les a jugez les plus importans de tous. Il y a ajouté une Traduction Latine, & il nous donne d'ailleurs des lumiéres sur chacun en particulier. Ils ne sont pas tous Originaux; mais d'ordinaire ils ont été copiez sur les Originaux.

Il y a une chose assez singuliére à remarquer dans ces Diplomes. C'est que tous les Grecs, Empereurs, Rois, Evêques, Ducs, Princes, Idiots, dans leurs Actes Publics ou Particuliers, quand ils font des Imprécations contre ceux qui les violeront; ils implorent contr'eux la malédiction des trois-cens & dix-huit Saints Péres, & ils entendent par là les Péres du premier Concile de Nicée, tenu en 325 Ils les apellent les *Saints-Péres Deiferes* (*a*), c'est-à-dire, Por-

a. Θεοφόροι.

Porteurs de Dieu. A ces Diplomes Grecs, l'Auteur en a ajouté quatre Latins; parce qu'ils peuvent servir à l'explication des autres.

Parmi les Grecs, il y en a un du Roi *Roger*, où il commence par une comparaison bien fanfaronne. *Comme*, dit-il, *le lever du Soleil communique l'éclat de ses Rayons à ceux qui sont près & à ceux qui sont loin; ainsi notre Majesté, que nous avons reçuë de Dieu, sait recompenser de biens & d'honneurs tous ceux qui s'attachent à la servir fidellement.*

Après ces Diplomes, on nous donne un Indice des Constitutions Grecques de Naples & de Sicile. Il est vrai que, pour la plûpart elles sont les mêmes, que les Constitutions Latines publiées par *Lindenbrogius* & autres; mais celles dont on donne l'Indice en Grec sont différentes en plusieurs choses. A l'égard des Tîtres, elles différent tout-à-fait des Latines. Les Constitutions Grecques ont été, pour la plûpart, traduites des Latines; mais le Traducteur Grec ne suit pas toujours son Original. Il ajoute, il retranche, il change souvent, & l'on croit que cela a été fait par ordre du Souverain.

En voici un exemple, qui contient un fait remarquable. Une Constitution porte en Latin ce qui suit. *Nous ordonnons que les Méres, qui prostituent leurs filles subissent la peine imposée par le Roi* Roger, *qui est d'avoir le nez coupé; mais pour les autres qui consentent ou qui abandonnent leurs filles aux plaisirs de quelcun, de qui ils attendent & l'entretien & quelque faveur, ne pouvant ni les marier, ni même les nourrir, nous croyons qu'il n'est pas tant injuste que sévére de les exposer à la même peine.* Mais voici ce qu'on lit dans la Constitution Grecque. *Nous ordonnons, que les Meres, qui prostituent publiquement leurs Filles, ayent le nez coupé. Pour les autres qui consentent que leurs Filles, à cause de leur pauvreté, se prostituent aux plaisirs de quelcun, de qui elles attendent l'entretien & quelque faveur; nous jugeons, qu'il est, non seulement injuste, mais même cruel de les condamner à la même peine.* Notre Auteur croit, que les Constitutions Grecques ont été faites après la premiére publication des Lettres, & que, selon la coutume, on y a ajouté, on en a retranché, & on leur

leur a donné une autre forme.

Dans les Diplomes Latins, il y en a un qui nous aprend un fait encore plus remarquable que le précédent. C'est un Diplome du Pape *Sixte IV*. donné à *François* Abbé de S. *Jean, de Piro*, de l'Ordre de S. *Basile*. Ce Couvent avoit été fondé pour un Abbé & pour des Moines Grecs.

Dans la suite, quelquefois les Abbez furent Latins & quelquefois Grecs. Enfin, n'y ayant plus de Grecs dans ce Monastére, le Peuple du Pays entendant mieux le Latin, que le Grec, & le nombre des Moines étant si fort diminué, que depuis longtems il n'y en avoit que trois dans le Couvent; l'Abbé demanda au Pape, qu'il lui fut permis de recevoir des Moines des autres Couvens, & de faire le service en Latin, ce qui lui fut accordé; afin que le peuple entendant mieux le Latin que le Grec assistât au service Divin avec plus d'assiduité & de dévotion. En même tems *Sixte IV*. les dispense de porter la Barbe, comme ils y étoient obligez par les Régles de leur Ordre.

III. Livre VII. Ce dernier Livre contient la *Description du Mont Athos*,

dont nous avons fait mention dans la premiére Partie de cèt Extrait, & qui a été composé par *Jean Comnéne* Medecin de Valachie, & imprimé à ses dépens en 1701.

Il y a sur cette Montagne vint-deux Couvens habitez par des Moines Grecs, qu'on apelle *Caloyers*. *Martin Crusius* dans sa *Turcograecia* dit que, de son tems, il y en avoit environ quatre mille. Les Chrétiens Grecs apellent ce Mont la *Sainte Montagne* & ils y vont en pélérinage, pour en visiter les Eglises & les Reliques. Nos Européens d'Occident, qui ont voyagé en Orient, nous disent très-peu de choses de cette Montagne, de ses Couvens, & des Bibliothéques qui y sont. Il en faut excepter *Pierre Belon*, du Maine, qui écrivoit il y a environ 160. ans, qui avoit parcouru tous les Monastéres du Mont Athos, & qui nous dit peu de chose de châcun.

L'Auteur a donc cru faire plaisir au Public d'ajouter à son Ouvrage celui de *Jean Comnéne*, qui avoit demeuré quelques années sur cette Montagne, & qui étant de retour dans la Valachie son Pays, en publia à ses dé-

dépens une Description. (*a*) Il faut pourtant avoüer que cèt Ouvrage n'est presque considérable, que par sa singularité. Les Lettres fleurissent si peu dans la Valachie, que c'est une espéce de merveille de voir un Ouvrage composé & imprimé aujourd'hui dans un Pays si Barbare. D'ailleurs ce bon Medecin ne fait paroître ni esprit, ni gout, ni jugement; mais il montre partout beaucoup de superstition & de bigotterie. Si on l'en croit, tout est grand, tout est merveilleux, tout est adorable sur le Mont Athos. Il nous parle des riches Bibliothéques, qui y sont; mais il n'entre dans aucun détail.

Notre Auteur remarque qu'il ne raconte que des Fables, quand il veut remonter jusques aux Siécles reculez, & nous parler de l'origine de ces Monastéres. Il dit, par exemple, que *Caracalla* en a fondé quelques uns. Ce qu'il raconte de *Constantin*, de *Julien* l'Apostat, de *Theodose*, d'*Arcadius*, de *Pulcherie* n'est pas moins absurde. Ce bon Valache n'épargne pas les Papes de Rome. Il dit qu'un de ces Papes étant allé au Mont Athos, y pil-

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

y pilla & brûla quelques Couvens, parce que les Moines de ces Couvens ne voulurent pas l'adorer. Il ne manque jamais de faire mention des Reliques, qui se trouvent dans les Eglises, parmi lesquelles il y en a des plus fabuleuses. Telles sont, par exemple, une petite portion du précieux Sang de *Jesus-Christ*, une petite quantité des Cheveux de la Sainte Vierge; quelque portion des dons que les Mages firent au Sauveur; quelques lambeaux de ses Langes. La Ceinture de la Vierge, avec des Perles & des Pierres précieuses, cousues à du Velours noir. Le Pié & le Soulier entier de Sainte (a) *Parasceue*, Romaine.

Notre Medecin Grec raconte aussi plusieurs miracles, qui paroissent encore plus fabuleux que ses Reliques. En voici un seul. On montre dans l'Eglise d'un Couvent une Image de S. *Nicolas* Archevêque de Myre en Lycie, qui est d'argent doré. Du tems des *Iconomaques*, c'est-à-dire, de ceux qui faisoient la guerre aux Ima-

a *Le mot Grec signifie* Préparation; *je ne sai si on n'en auroit point fait une sainte, de la même Fabrique, que* S. Longin; & *S.* Architriclin.

Images, elle fut jettée dans la Mer. Mais elle en sortit long tems après, & pour marque de son long séjour dans les eaux, c'est qu'il lui nâquit une petite Huitre au front, qu'on y voit encore aujourd'hui.

IV. A LA fin de ces sept Livres, qui composent l'Ouvrage du Pére de *Montfaucon*, il y a un *Appendix*, qui concerne les Chapitres V. & VI. du premier Livre; où il est parlé des Marques & des Souscriptions des Calligraphes. Mr. l'Abbé *Passionei*, qui a une nombreuse Bibliothéque, & qui dans une grande jeunesse, posséde de très-belles connoissances, lui en a envoyé quelques unes de Rome. Mr. *Grabe* lui en a communiqué d'autres tirées de quelques Manuscrits, qui sont en Angleterre, & c'est ce qui fait la matiére de cet *Appendix*, qui est suivi d'un Indice très-ample & très-bien fait.

V. ENFIN on trouve dans ce Volume une Dissertation très-curieuse de Mr. *J. B.* Président au Parlement de Dijon, sur les Anciennes Lettres Grecques & Latines. *Joseph Scaliger*, *Saumaise*, & *Gerard Jean Vossius* ont deja écrit sur cette matiére, mais l'Auteur de cette Disser-

sertation trouve dans tout ce qu'ils ont dit tant de choses contradictoires ou qui ne s'accordent point, qu'on peut assurer qu'ils n'ont presque rien avancé de certain.

Il convient que les Lettres Grecques sont d'origine Phénicienne, & il refute *Marsham*, qui a cru qu'elles étoient venues d'Egypte. Il s'agit de savoir, qui est celui qui a aporté ces Lettres dans la Gréce. L'opinion commune en fait honneur à *Cadmus*. Mais il y a lieu de douter, si les Grecs n'avoient point l'usage de l'Ecriture avant ce Phénicien. Il n'y a presque jamais eu, selon l'Auteur, de Nation si sauvage & si barbare, qu'elle aît pû se passer longtems de l'usage de l'Ecriture. C'est, du moins, ce qu'on ne peut pas croire des Grecs, qui, avant le Déluge de *Deucalion*, avoient déja bâti de grandes Villes & fondé plusieurs Royaumes. Long tems avant *Deucalion*, *Phoronée* Fils d'*Inachus* donna des Loix aux Argiens. (*a*) Mais comment auroit-on pû

a Ce raisonnement ne me paroit pas bien concluant. Des Loix qu'on met tous les jours en usage peuvent bien se conserver quelque tems sans être écrites.

pû conserver ces Loix, si elles n'eussent été écrites ? Comment surtout auroient-elles pû passer à la posterité?

Il est aussi certain que, dès ces tems éloignez, les Grecs avoient commerce avec les Phéniciens. Or quelle apparence qu'ils ayent commercé avec eux, sans en aprendre l'art d'écrire ? Cette opinion n'est pas nouvelle. *Tzetzes* soutient & entreprend de prouver que les Grecs ont eu l'usage des Lettres avant *Cadmus*. *Diodore* dit le même. Il est vrai qu'il assure, que ces Lettres périrent dans les eaux du Déluge de *Deucalion*. Mais il vaut mieux en croire *Eustathe*, qui dit qu'elles furent conservées par les *Pelasgiens*. Quelle apparence, en effet, que, s'il est vrai, comme on le prouve, que les Grecs ont eu des Lettres avant ce Déluge, elles soient péries par cette inondation ? Il faudroit que les Eaux eussent couvert toute la Gréce, opinion tout-à-fait fabuleuse, & qui n'est bonne que dans les Métamorphoses (*a*).

Ces

a *Les Poëtes ont confondu ce Déluge particulier avec le Déluge universel.*

Ces Pelasgiens, qui conservérent les Lettres Grecques, étoient Phéniciens d'origine, comme *Saumaise* & *Reinesius* l'ont prouvé. Ces Lettres furent apellées *Pelasgiennes* de leur nom, comme nous l'aprenons de *Diodore de Sicile*, quoi qu'il se trompe sur la raison de ce nom. On explique par occasion un passage de cèt Auteur, où il est dit que *Linus*, *Orphée*, & *Pronapide* ont écrit leurs Livres en Lettres Pelasgiennes. On fait voir qu'il y a eu quatre *Linus*, & que parce que les Savans n'y ont pas pris garde, ils ont commis de très-grandes fautes. Celui dont parle *Diodore* étoit de Chalcide, Fils d'*Apollon* & de la Muse *Terpsichore*; ou de *Mercure* & d'*Uranie*, ou, selon d'autres, d'*Amphimare* & de la même *Uranie*. *Pausanias*, *Diogene Laërce*, & quelques autres le font inventeur de la Musique & des Lettres, & Auteur de divers Poëmes. C'est celui que *Diodore* dit s'être servi des *Lettres Pelasgiennes*. Il y a eu de même plusieurs *Orphées*, dont *Suidas* fait mention. *Cadmus*, à ce qu'on dit, tua ce *Linus* de Chalcide, par jalousie de ce qu'il enseignoit à Thébes d'autres Lettres que les siennes.

D'au-

D'autres disent que ce fut *Apollon*, qui le tua ; mais c'est là une fiction Poëtique, pour rendre plus illustre la mort de *Linus*. Ce furent donc ces Lettres Pelasgiennes qu'enseignoit *Linus*, & qui excitérent la jalousie de *Cadmus*. Les Anciens n'ont fait mention de cette particularité, que parce que ces Lettres & celles de *Cadmus* excitérent deux factions dans la Republique des Lettres, qui ne faisoit que de naître.

Selon notre Auteur, ces Lettres Pelasgiennes étoient les mêmes, que les anciennes Lettres Attiques. On a dit que les Pelasgiens les conservérent du Déluge de *Deucalion*. Il est sûr que l'Attique fut garantie de ce Déluge, & alors & dès auparavant les Peuples de l'Attique étoient apellez Pelasgiens. Ils parloient aussi anciennement la même Langue. Ce furent donc les Athéniens & peut-être eux principalement, qui conservérent les Lettres du tems du Déluge de *Deucalion*. Peut-être aussi fut-ce cette raison, qui les obligea à soutenir, qu'ils en étoient les Inventeurs. Or ces Lettres Attiques étoient à peu près les mêmes que les Latines, comme *Pline* & *Tacite* le soutien-

nent,

nent, & le premier le prouve par un ancien Monument. Mais les Latines étoient différentes de celles de *Cadmus*, comme on le prouve surtout par la différence des caractéres, dont ils se servoient, pour marquer les nombres. Les Caractéres numériques de *Cadmus* étoient aussi & plus courts & plus commodes pour les opérations Arithmétiques, que les Caractéres Attiques anciens. On prétend aussi faire voir que les Lettres Latines ont des noms tout différens de celles de *Cadmus*, ce qui prouve que les unes ne tirent pas leur origine des autres.

A l'égard du nombre de ces Lettres, l'ancien Alphabet Latin n'en comptoit que seize non plus que l'Alphabet des Pélasgiens. Mais il est assez difficile de savoir quelles étoient ces Lettres. Les recherches de notre Auteur sur cet Article sont & curieuses & aprofondies; mais nous ne saurions les raporter, sans nous jetter dans une extrême longueur. Nous nous contenterons d'indiquer ses principales remarques.

Il pose pour principe, que les Anciens n'eurent au commencement d'autres Lettres, que celles qui étoient ab-

absolument nécessaires. Les Latins n'avoient point d'U, le son de cette Lettre se prononçoit quelquefois comme un I, & quelquefois comme un O. Mais il soutient que les anciens Latins prononçoient l'U voyelle comme un O, & que, par conséquent, cette Lettre n'avoit point de place dans leur Alphabet. A l'égard de l'V consonne, il est bien certain qu'ils ne la connoissoient point. L'H, le G, & le Z, ne sont point aussi des Lettres de l'ancien Alphabet Latin. Le K est une Lettre nouvelle, selon quelques uns; mais on refute ici ce sentiment, & on prétend que le C ne supléoit point à cette Lettre; puis qu'on prononçoit anciennement le C, comme un G, & qu'on écrivoit *Lece* pour *Lege*. *Priscien* a cru que l'*F* étoit aussi une Lettre ajoutée à l'ancien Alphabet; parce qu'il ne l'a prise que pour une marque d'aspiration; mais les Anciens ne connoissoient point cette distinction entre les marques d'aspiration & les Lettres. Quand ils disent que l'Alphabet Latin étoit composé de 16. Lettres; ils y comprennent aussi ces marques d'aspiration. L'F en étoit donc une, surtout puis-

que

que ce n'étoit pas une seule marque d'aspiration ; mais qu'elle faisoit l'office du Φ des Grecs. Les Latins s'en servoient aussi pour exprimer leur V. consonne, avant que cette derniére Lettre eut été inventée. Ils avoient donc anciennement seize Lettres, de même que les anciens Grecs Pelasgiens avant le tems de *Cadmus*, & ces Lettres étoient les suivantes. A.B.C.D.E F.I.K.L.M. N.O.P.R.S.T. Les Grecs en avoient aussi seize que voici. Α. Β. Γ. Δ. Ε. Η. Ι. Κ. Λ. Μ. Ν. Ο. Π. Ρ. Σ. Τ. Tous conviennent que les quatre Lettres Grecques suivantes sont nouvelles. Ξ. Χ. Ψ. Ω. A l'égard des trois suivantes Ζ. Υ. Φ. il semble qu'*Aristote* les ait mises au nombre des anciennes Lettres. Mais *Scaliger* & *Vossius* ont nié avec raison, que ce Philosophe ait voulu parler de l'ancien Alphabet. L'Auteur prouve que ces trois derniéres n'en sont point, non plus que les quatre précédentes. Il corrige en chemin faisant quelques passages des anciens Auteurs. Il soutient contre *Vossius* & contre *Saumaise* que l'H est de l'ancien Alphabet des Grecs. La raison que ce n'est qu'une marque d'aspiration n'est pas concluante; puis

puis que les Hébreux ont eu de véritables Lettres, qui n'étoient que des marques d'aspiration, & que nous & les Latins mettons l'H au nombre des Lettres, quoi que chez nous & chez les Latins ce ne soit non plus qu'un signe d'aspiration. Mais si le sentiment de notre Auteur est reçu, que ferons-nous de *Cadmus*, qu'on croit communément avoir enseigné les Lettres aux Grecs? Il prétend qu'il ajouta à l'Alphabet les trois Lettres Ζ, Θ, & Ξ, qui, quant au nom & à la figure sont Phéniciennes. Il est vrai que les uns les donnent à *Palaméde*, d'autres à *Simonide*, & d'autres à *Cadmus* de Milet. Mais pourquoi donner à des Grecs, plutôt qu'à un Phénicien, des Lettres qui, quant à la figure & au nom, sont Phéniciennes? . . . .

De plus, le *Cadmus* Phénicien enrichit encore la Gréce de trois autres Caractéres Phéniciens, le *Wau*, le *Tsade*, & le *Koph*, que les Grecs nommérent *Bau*, *Zanpi*, & *Koppa*. Mais ces trois caractéres ne servoient pas à prononcer les mots Grecs, car ils y étoient entiérement inutiles. C'étoit des Notes d'Arithmétique. Ce fut ainsi que l'Alphabet Grec se

 trouva

trouva composé de vint-deux Lettres, ou Caractéres, pour éviter toute équivoque. Il est vrai qu'aucun Ancien ne dit que ces trois derniéres Lettres ayent *Cadmus* pour Auteur; mais puis qu'il est visible qu'elles sont Phéniciennes, il est tout naturel de les attribuer à ce Phénicien. On verra dans notre Auteur la place que ces trois derniers Caractéres occupérent dans l'Alphabet.

Si on lui demande pourquoi *Cadmus* introduisit dans l'Alphabet Grec des Lettres qui paroissoient inutiles pour prononcer la Grecque; il répond que ce fut pour y introduire en même tems l'Arithmétique Phénicienne, qui exigeoit ce nombre de Lettres, & qui étoit beaucoup plus courte & plus dégagée que celle dont se servoient les Athéniens. Et en cela il rendit un service considérable aux Grecs. Il changea aussi le nom des Lettres, &, selon quelques-uns, quelque chose en leur figure. De là vient qu'on a dit qu'il étoit l'Inventeur des Lettres Grecques, & qu'on les apella & *Phéniciennes* & *Cadméennes*; au lieu qu'auparavant on les nommoit *Pelasgiennes*.

Il suit de toute cette Dissertation

que

que les Anciens Pelasgiens ont eu des Lettres, qu'ils ont portées ensuite dans le Pays Latin, non seulement avant *Cadmus*; mais même avant le Deluge de *Deucalion*. Que ces Lettres étoient au nombre de seize. Que les Peuples de l'Attique, qui étoient eux-mêmes Pelasgiens, les ont conservées inviolablement, jusques à la 2. année de la XCIV. Olympiade. Que *Cadmus* Phénicien augmenta l'Alphabet Grec de six Caractéres, savoir de trois Lettres, & de trois Caractéres d'Arithmétique; ce qui fit le nombre de XXII. Qu'enfin les Grammairiens ajoutérent cinq autres Lettres; ce qui fit le nombre de XXIV. outre les trois caractéres d'Arithmétique. Comme la plûpart de ces idées sont nouvelles, elles exciteront la curiosité des Savans.

ARTICLE II.

ACTES & MEMOIRES *des* NEGOCIATIONS *de la* PAIX *de* RYSWICK. *Seconde Edition, revuë, corrigée, & augmentée.* A la Haye, chez Adrian Moetjens. 1707. in 12. en cinq Volumes, pagg. en tout.

 2744.

* 2744. Sans les Tables, du caractére de ces Nouvelles.

LA premiére Edition de cèt Ouvrage parut en 1699. en quatre Volumes *in* 12. & nous en fîmes mention dans nos Nouvelles de Juillet de la même année. Cette seconde Edition a été considérablement augmentée; comme cela paroit par le seul nombre des pages: car, quoi que les deux Editions soient du même caractére; la premiére ne contenoit, que 1949. pages, & celle-ci en contient 2744; c'est-à-dire, 795. pages de plus que la premiére, outre celles qui sont marquées en Chifres Romains, & que nous n'avons pas comptées. Voici de quelle nature sont ces Additions. Le Libraire avoit reçu divers nouveaux Mémoires de feu Mr. le Baron de *Heckeren*, Plenipotentiaire de leurs Hautes Puissances, lesquels Mémoires concernent ses Négociations en Suéde. Ils manquoient à la premiére Edition. On les a insérez ici à leur place naturelle; si on en excepte quelques uns, que le Librai-
re

* *Outre quelques Mémoires, qui sont marquez de Chifres Romains.*

re a reçus trop tard, & qu'il a mis à la fin du Tome I. & du Tome IV. & il a eu soin de les marquer dans les Tables, pour pouvoir les trouver commodément.

Comme durant les Négociations de Ryswick on parla souvent de la Grande Alliance entre l'Empereur & leurs Hautes Puissances; dans laquelle entrérent ensuite *Guillaume III.* Roi d'Angleterre, & après encore les autres Alliez, il l'a mise à la tête des Piéces du premier Volume. On a encore ajouté dans les Tomes I. & II. des *Mémoires Historiques concernant les Négociations de la Paix de Ryswick*, que le Libraire a tirez du Protocole d'un Ministre Public. Ces Mémoires sont fort instructifs. On a inseré de plus diverses Piéces considérables en plusieurs endroits, qu'il seroit trop long de raporter ici. On a encore étendu les Tîtres de châque Piéce, afin qu'on voye d'abord ce qu'elle contient, & qu'on ne se donne pas la peine de la lire, si ce n'est pas ce que l'on cherche.

Le différent entre l'Electeur *Palatin*, & la Duchesse d'*Orleans* ne put être terminé à Ryswick. On en laissa la décision à l'Empereur & au Roi de

France comme Arbitres, & au Pape, comme Sur-arbitre, au cas que les deux premiers Princes ne pussent convenir. On a donc cru que les Piéces qui concernent cette affaire, étoient des suites naturelles des Négociations de la Paix. Le Libraire en a composé son cinquiéme Volume, auquel il a donné pour Titre, *Continuation des Actes & Mémoires des Négociations de la Paix de Ryswick; contenant le Procès d'Arbitrage entre son Altesse Electorale Palatine, & son Altesse Royale Madame la Duchesse d'Orleans.*

On trouve chez le même Libraire, les *Actes, Mémoires, Négociations, & Histoire de la Paix de Nimégue en huit Volumes in* 12. Ces deux Recueils sont toujours de saison; puis que ce sont les fondemens les plus solides de l'Histoire depuis 1672. jusqu'à présent: mais ils le deviendront encore plus, dès que l'on commencera de parler de Paix, & le Libraire ne doit pas craindre, qu'ils restent dans sa boutique.

ARTICLE III.

* SUITE *de l'*EXTRAIT *de l'*HISTOIRE *de l'*ACADEMIE ROYALE *des* SCIENCES. Année 1707.

B*Otanique*. LES Modernes ont découvert, ou par le Microſcope, ou par leur Induſtrie, la Semence de pluſieurs Plantes, qu'on avoit toujours crû n'en avoir point; celles des Fougéres, par exemple, du Polypode &c. Ces ſemences ſont ou ſi petites ou placées ſi extraordinairement, qu'on ne les aperçoit point à la vuë ſimple, ou, qu'en les apercevant, on peut aiſément ne les pas prendre pour ce qu'elles ſont. A l'égard des Champignons & de quelques autres Plantes, on n'a pû encore leur trouver aucune Semence. La culture même des Champignons ſembleroit confirmer qu'ils n'en ont point. On voit ici un Mémoire de Mr. de *Tournefort*, où il en fait un détail fort exact, fort inſtructif, & d'autant plus curieux, qu'il augmen-

* *On en trouve le commencement dans les Nouv. d'Octobre. pag.* 439.

te la merveille de la naissance des Champignons. En général, ils naissent du fumier, ou, pour parler plus précisément, du *Crotin* de Cheval; tout se reduit-là. Mais quel raport de ce *Crotin* avec les Champignons? Quelle vertu a-t-il de les produire? On pourroit donc croire aussi avec les Anciens qu'un Bœuf pourri produit des Abeilles; que la Moele épiniére d'un homme mort exposé longtems à un Soleil bien chaud se change en un Serpent, &c. Car ces Métamorphoses, si éloignées & si peu vraisemblables, ne le sont pas plus que celle du *Crotin* de Cheval en Champignon. Cependant, quand on considére combien la structure d'une Plante est composée, & délicatement composée, il est absolument inconcevable qu'elle resulte du concours fortuit de quelques sucs diversement agitez. Il l'est aussi que ce concours fortuit soit en même tems & si régulier, qu'il produise toujours dans la même espêce une infinité de Plantes parfaitement semblables, & si limité, malgré l'étenduë infinie que le fortuit doit avoir, qu'il ne produise jamais aucune espêce qui eut été jusques là inconnuë. De plus, dès

dès que l'on peut apercevoir la plus petite partie d'une Plante naissante, on la voit déja toute formée, & il est sensible qu'elle ne fait plus ensuite que se déveloper & croitre; marque certaine qu'elle n'a rien fait de plus, depuis le premier instant de sa naissance; car seroit-ce le tems, où nous commençons à la voir, qui changeroit subitement toute la maniére d'opérer de la Nature? Enfin, le nombre des Plantes, qui ont certainement des semences, & qui en viennent, est sans comparaison le plus grand, & c'est là un Préjugé Philosophique très-fort pour toutes les autres, ou, pour mieux dire, beaucoup plus qu'un Préjugé. On peut donc assurer, sans trop hazarder que toutes les Plantes ont des semences. Mais il est très-certain, que ces graines des Plantes ne peuvent pas éclorre partout. Il faut qu'elles rencontrent de certains sucs, qui soient propres d'abord à pénétrer leurs envelopes, ensuite à exciter une fermentation, premier principe du dévelopement de la petite Plante, & enfin à se joindre à ses petites parties & à les augmenter. De là vient la diversité infinie des lieux, qui font naître & qui

nourrissent diverses Plantes. Quelques unes même ne naissent que sur d'autres Plantes particuliéres, dont le Tronc, ou l'Ecorce, ou les Racines, ont seules le suc, qui leur convient. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'on trouve des Champignons d'une espéce, qui viennent sur les Bandes & les Attelles apliquées aux fractures des Malades de l'Hôtel Dieu. Après cela on ne sera pas étonné, que le *Crotin* de Cheval préparé de la maniére qu'on l'explique, soit une espéce de Terre ou de Matrice, capable de faire germer les Champignons ordinaires. Il faut, ajoute Mr. de *Fontenelle*, que les Graines de Champignons soient répanduës en aussi grande quantité dans une infinité de lieux où elles ne germent pas, &, pour tout dire, par toute la Terre, & par conséquent aussi les graines invisibles d'un grand nombre d'autres Plantes. Quoi que l'imagination se revolte contre cette multitude prodigieuse de graines différentes, semées indifféremment partout, & inutilement en une infinité de lieux; on fait voir pourtant, que, dès qu'on vient à raisonner, il la faut admettre.

Ce

Ce Syſtême paroit d'autant plus vrai-ſemblable 1. Qu'il eſt certain préſentement, que les Plantes, qu'on croyoit n'avoir point de ſemences, & auſquelles on en a découvert, ſont celles qui en ont le plus. 2. Que ces petites ſemences peuvent être plus aiſément tranſportées en une infinité de lieux par mille hazards différens. 3. Qu'à cauſe de leur extrême petiteſſe elles ſont plus à couvert des injures du déhors, & ſe conſervent plus longtems ſans aucune altération. On peut dire, que, par cette même raiſon, elles ſont plus délicates ſur le choix des ſucs, qui les doivent déveloper; & ont beſoin de circonſtances plus particuliéres & plus rares.

Si à cette ſpéculation ſur les graines inviſibles des Plantes, on joint celle des Oeufs inviſibles des Inſectes, qui doit être toute pareille, la Terre ſe trouvera pleine d'une infinité inconcevable de Végetaux & d'Animaux déja parfaitement formez & deſſinez en petit, & qui n'attend, pour paroître en grand, que certains accidens favorables, & l'on pourra imaginer, quoi qu'encore très-imparfaitement, combien doit être ri-

che la Main, qui les a semez avec tant de profusion. En tout ceci nous ne sommes que les Copistes de Mr. *de Fontenelle*; nous en avons déja averti ailleurs, en faisant l'Extrait de l'Histoire de l'Académie. Mais il est bon de le repeter ici, afin qu'on ne l'oublie point, & que notre nom n'augmente point la liste des Auteurs Plagiaires.

Les Observations de Mr. *Renaume* sur le Suc Nourricier des Plantes & sur leur Transpiration sont très-curieuses. Il est étonnant que Mr. *Rohault* dans sa Physique ait encore enseigné, que la Manne de Calabre étoit des exhalaisons, qui descendoient sur les plantes & qui s'y arrêtoient. Il y a déja plus de 160. ans, que deux Auteurs Franciscains ont commencé à desabuser le Monde sur ce fait. Ils ont découvert que cette Manne sortoit des branches & des feuilles d'une espêce de Fresne. On a trouvé depuis un si grand nombre de Sucs, qui transpirent des Plantes, comme la Manne de Calabre, que Mr. *Tournefort* en a fait quatre classes differentes; ceux qui contiennent beaucoup de Sel essentiel de la Plante, tels que le Sucre ordinaire, la Manne

ne de *Calabre*, celle de *Briançon*, & les Resines, comme celles du Sapin; les Gommes, par exemple, la Gomme Arabique; enfin, les Gommes-Resines. On sait que la différence des Resines & des Gommes consiste en ce que les Resines sont plus sulfureuses, & les Gommes plus aqueuses, de sorte que les premiéres se fondent dans l'Esprit de vin, les autres dans l'Eau; les Gommes-Resines, se fondent en partie dans l'Esprit de vin, en partie dans l'Eau.

Il peut arriver que des Plantes s'affoiblissent & périssent par une trop grande Transpiration de leur suc nourricier, comme les Animaux, par de trop fréquentes & de trop abondantes sueurs. C'est ainsi que les Noyers de *Dauphiné* meurent ordinairement, après qu'ils ont été trop chargez d'une espéce de Manne, qu'ils jettent, & que par cette raison les gens du Pays craignent fort de voir sortir en trop grande quantité.

Les Plantes perdent leur Suc nourricier d'une autre maniére, du moins, par raport à nous & à nos usages. C'est en l'employant en rejettons, en chevelu, en branchages inutiles, ou en une si grande quantité de fruits, que peu d'années aprés, elles demeu-

 rent

rent épuisées & ne produisent plus. L'Art de l'Agriculture a trouvé les remédes, ou les précautions nécessaires contre ces accidens. C'est pour prévenir ces deux maux à la fois, que l'on taille les Vignes.

Mr. *Reneaume* confirme par ses Observations, que la Racine est l'Estomac de la Plante, & qu'elle fait la premiére & principale préparation du Suc. De là il passe, du moins, pour la plus grande partie, dans les Vaisseaux de l'écorce, & y reçoit une nouvelle digestion. Les feuilles contribuent à la perfection du suc nourricier. L'action de l'Air, ou du Nitre de l'Air, ou de la Rosée sur les feuilles est fort sensible, par la différence de couleur & de gout, qui est entre les Plantes élevées à l'Air & qui ne l'ont pas été.

(*a*) Ce que dit Mr. *Reneaume* de la grande utilité de l'Ecorce par opposition à la partie ligneuse, qui est moins importante, me donne occasion de communiquer ici une remarque, dont j'ai été moi-même le Spectateur & plus d'une fois. Dans les *Baronies*, qui est une petite partie du Dauphiné, où il y a des Oliviers, quand

(*a*) *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

quand quelcun de ces Arbres, dont le tronc est d'ailleurs bon & vigoureux, ne produit que peu de fruit, ou en produit qui n'est pas bon, ou qui en un mot ne plait pas au Maître, on ente en Ecusson deux, trois, ou plusieurs branches de cèt Olivier. Un peu au dessus de l'Ente, entre l'Ente & le bout de la branche, on pele entiérement la branche tout autour, de la largeur de deux ou trois doits, jusques au bois blanc, sans laisser en cét endroit le moindre brin d'écorce. Les Branches qu'on a ainsi entées & pelées, produisent pendant deux ans de suite une grande quantité d'Olives, & beaucoup plus qu'auparavant. Pendant ce tems, les Entes ont le loisir de croitre. Au bout de deux ans ces branches meurent, & on les coupe. Je ne sai si la même expérience réussiroit sur quelques autres Arbres; mais je garentis la vérité du fait que je viens de raporter. Il est vrai que ces Branches employent tout le suc qui leur reste en fruits, car dès qu'elles sont pelées, elles ne croissent plus sensiblement.

On lira dans le Livre même la Dissertation de Mr. *Marchand* sur une

une Rose Monstrueuse. Il soutient que les Monstres sont plus ordinaires & plus bizarres dans les Plantes que dans les Animaux.

Géométrie. Sur la Géométrie, on nous donne un Mémoire de Mr. *Varignon*, qui prouve l'incompatibilité Géométrique de l'Hypothêse du Tournoyement de la Terre sur son Centre, avec celle de *Galilée* touchant la pesanteur. La Démonstration de Mr. *Varignon* ne va qu'à l'exactitude Géométrique. Car, pour en Physique, on peut toujours supposer hardiment, les trois choses que la précision Géométrique rendroit incompatibles, & en effet on les a toujours supposées, sans s'apercevoir d'aucune erreur. Ces trois choses sont, 1. Que la Terre tourne sur son Centre de la maniére que Mr. *Varignon* le marque, ou qu'une même chute se fasse en vertu d'une pesanteur agissante successivement suivant différentes directions, non paralléles entr'elles. 2. Que cette pesanteur soit constante. 3. Que les hauteurs parcourues en vertu de cette pesanteur, soient comme les quarrez des tems employez à la parcourir. Ces trois choses sont géométriquement incompatibles ensemble;

&

& ne peuvent compatir que deux à deux.

Mr. *Carré* a donné des démonstrations simples & faciles de quelques proprietez, qui regardent les Pendules, avec quelques nouvelles proprietez de la Parabole.

Mr. *Nicole* a communiqué une Méthode générale pour déterminer la nature des Courbes formées par le roulement de toutes sortes de Courbes sur une autre Courbe quelconque. Mr. *de la Hire* les Quadratures des superficies Cylindriques sur des Bases Paraboliques, Elliptiques, & Hyperboliques.

Mr. *de Fontenelle* nous donne ici l'Extrait du Livre des *Sections Coniques*, de Mr. le Marquis de l'*Hôpital*. Nous ne ferons point difficulté de le tourner à notre usage, quand nous parlerons de ce Livre, puisque nous ne pourrions rien en dire de plus exact.

Mr. *Rolle* a donné ses Recherches sur les Courbes Géométriques & Méchaniques, où il propose quelques Régles pour trouver les Rayons de leurs Developées.

Astronomie. On sait qu'on a prétendu prouver dans le dernier Siécle

que

que la communication de la Lumiére n'étoit pas momentanée, comme tous les Philosophes l'avoient cru, & comme *Descartes* le suppose toujours. La preuve en étoit tirée de ce qu'immédiatement aprés une opposition de *Jupiter* au Soleil, qui est le tems, où *Jupiter* est plus proche de nous, le premier Satellite sortoit de l'ombre de *Jupiter* dans le tems marqué par les Tables, qu'ensuite il en sortoit toujours plus tard, jusqu'à ce qu'enfin il en sortoit 14. minutes plus tard, proche la Conjonction de *Jupiter* au Soleil, qui est le tems où *Jupiter* est le plus éloigné de nous, & où il l'est plus que dans l'Opposition, de toute l'étenduë du diamétre de l'Orbe annuel décrit par la Terre autour du Soleil. On a conclu de là, que si le Satellite sortoit plus tard de l'Ombre, quand nous étions plus éloignez de lui, ce n'étoit pas qu'il en sortit effectivement plus tard, mais que sa lumiére avoit été plus de tems à venir jusqu'à nous, parce que, pour ainsi dire, nous avions fui devant elle. Mr. *Cassini* proposa cette pensée dans un Ecrit, qu'il publia au mois d'Août de 1675. & Mr. *Roemer* Membre de l'Académie étoit dans la mê-

me opinion. Mais le premier ne demeura pas longtems dans cette penſée. Mr. *Roemer*, au contraire, s'attacha à cette hypothéſe, & la ſoutint avec tant de force & de ſubtilité qu'il ſe la rendit propre, & qu'un grand nombre d'habiles Philoſophes l'ont priſe de lui. Aujourd'hui Mr. *Maraldi* la combat, & d'une maniére aſſez forte. Il prouve que tout ne s'y accorde pas, & c'eſt aſſez, car une hypothéſe eſt obligée de répondre à tout. Voici en peu de mots quel eſt ſon raiſonnement.

Si le ſentiment qu'il combat étoit vrai, il faudroit que du Perihélie à l'Aphélie de *Jupiter* ou réciproquement, il y eut une variation dans les Eclipſes du Satellite; car du Perihélie à l'Aphelie de *Jupiter*, la variation de ſa diſtance à l'égard du Soleil, eſt le quart du diamêtre de l'Orbe annuel de la Terre, & ſi la Lumiére traverſe cèt Orbe en 14. Minutes, elle parcourt le quart de ſon Diamétre en 4. Min. à peu près, qui ſont une quantité aſſez ſenſible pour l'Aſtronomie d'aujourd'hui. Il s'enſuit donc que, ſi l'on a pluſieurs Obſervations des Eclipſes du Satellite, pendant l'oppoſition de *Jupiter*; mais

que

que dans les unes *Jupiter* ait été à son Perihélie, & dans les autres à son Aphélie, elles doivent donner une variation sensible dans les Eclipses du Satellite. Mais Mr. *Maraldi*, qui a un grand nombre d'Observations entre les mains, prouve que cette variation ne s'y rencontre jamais, & que l'on gâteroit les Tables, si l'on y vouloit introduire à cèt égard la considération du Perihélie & de l'Aphélie de *Jupiter*. Les Observations des autres Satellites de *Jupiter* sont aussi contraires à cette preuve de la Propagation de la Lumiére. Il faut donc renoncer à cette preuve, & peut-être aussi, à la Thése qu'on vouloit établir. Il est vrai que si la Lumiére traverse 66. millions de lieues, sans y employer le moindre tems, dont nous puissions nous apercevoir, il y a sujet de croire qu'elle se répand en un instant. Autrement il faudroit qu'elle eut une vîtesse au delà de toute vraisemblance. A quoi tient-il, dit sur cela Mr. *de Fontenelle*, que nous ne tombions dans de grandes erreurs? Si *Jupiter* n'eut eu qu'un Satellite, & si son excentricité, à l'égard du Soleil eut été moindre, & ces deux choses-là étoient fort possibles, nous

nous

nous serions tenus sûrs, que la Lumiére traversoit en 14. Min. l'Orbe annuel de la Terre.

Nous sommes obligez, pour abréger, de ne dire rien des Observations sur l'Eclipse de Lune du 17. Avril 1707. Sur la derniére Conjonction Ecliptique de *Mercure* avec le Soleil, & en général sur la Planéte de *Mercure*. Ces Conjonctions Ecliptiques sont d'autant plus remarquables, que depuis qu'il y a des Astronomes, on n'a encore que 6. de ces Conjonctions, toutes 6. dans le Siécle passé. On sait que *Mercure* est la moins connuë de toutes les Planétes; aussi de grans Astronomes s'accordent-ils peu sur cette Planéte.

Nous ne dirons rien non plus des Remarques de Mr. *Cassini* sur les irrégularitez de l'abbaissement apparent de l'Horison de la Mer: ni sur les Taches que ce Savant Astronome & Mr. *Maraldi* prouvent devoir se trouver dans les Satellites de *Jupiter*.

Le Traité des Forces Centripetes & Centrifuges considerées en général dans toutes sortes de Courbes, & en particulier dans le Cercle, par Mr. *Bomie*, peut être lû dans les Mémoi-

moires. Ce n'est pas un Ouvrage propre à en donner un Extrait : & l'on verra dans le Livre même les nouvelles pensées de Mr. *Villemot* sur la même matiére.

Il parut une Cométe en 1707. & quoi qu'elle n'ait, peut-être, été aperçuë que des Astronomes, on juge par le calcul, qu'elle doit être cinq cens douze mille fois plus grosse que la Terre.

On trouve encore dans ce Volume diverses Observations sur les Taches du Soleil. On remarque qu'en général les Taches, qui paroissent en si grande quantité, sont toutes dans (a) l'Hémisphére Méridional du Soleil, & il y en a un grand nombre, qui ont les mêmes déclinaisons. Cette Remarque favorise une pensée de Mr. *de la Hire*, raportée dans l'Histoire de l'Académie de 1700. que la plûpart des Taches pourroient être les pointes ou les éminences de quelque grande masse, solide, & irréguliére, fixe dans un certain endroit du Soleil, à cela près qu'elle peut, ou s'élever sur la surface de ce grand li-

(a) *On verra dans le Livre même comment on détermine cèt Hémisphère.*

liquide, ou s'y enfoncer plus ou moins. Ce sera la même chose, si l'on veut que ce liquide ait un mouvement par lequel tantôt il couvre entiérement la grande Masse solide, tantôt il la laisse plus ou moins découverte. On soupçonne de même, que l'Hémisphére Septentrional du Soleil a aussi quelque grande Masse solide pareille à celle du Méridional, mais qui se tient plus longtems enfoncée, ou que le liquide découvre plus rarement.

Les Curieux pourront voir dans les Mémoires, les Observations de *Saturne*, de *Mars*, & d'*Aldebaran* vers le tems de la Conjonction de *Saturne* avec *Mars*, par Mr. *de la Hire*. Les Réflexions de Mr. *Cassini* le Fils sur l'Eclipse de *Mars* par la Lune observée à Montpelier & à Marseille. L'Observation, qu'a faite Mr. *de la Hire* de la Conjonction de *Jupiter* avec *Regulus*. Et l'Observation, qu'a faite Mr. *Maraldi* du passage de *Mars* par l'Etoile nébuleuse de l'Ecrevice.

Sur la Géographie, on ne nous donne ici, qu'une maniére de lever la Carte d'un Pays peu éloignée de l'exactitude Géométrique, & dont le grand avantage est de pouvoir être pra-

pratiquée sans aucuns frais & sans aucune Géométrie. Il ne faut qu'un peu de soin & d'attention. Elle est de l'invention de Mr. *Chevalier*.

Sur l'*Acoustique*, on nous donne une Méthode générale pour former les Systêmes temperez de Musique, & le Choix de celui, qu'on doi suivre. Elle est de Mr. *Sauveur*. C'est une suite de ce qu'on a sur ce sujet dans l'Histoire de 1701. (*a*)

Méchanique. Mr. *Guisnée* a communiqué à l'Académie une Théorie des Projections ou du Jet des Bombes selon l'Hypothése de *Galilée*. Ce n'est qu'une maniére fort naturelle & fort claire de démontrer des véritez déja connuës.

Mr. *Parent* a fait part de ses pensées sur les Résistances des Tuyaux Cylindriques pour des Charges d'eau & des Diamêtres donnez; & Mr. *Varignon* sur les Mouvemens variez à volonté, comparez entr'eux & avec les uniformes, & sur les Mouvemens faits dans des milieux, qui leur résistent en raison quelconque.

Mr. *Chevalier* a fait part de ses réflexions sur les effets de la poudre

a *Pag.* 155. & *suiv. Edit. de Hollande.*

à canon, principalement dans les Mines. On aprend entr'autres choſes, à déterminer une Mine à faire un trou conique & non pas cylindrique, & conique dans une certaine proportion de la hauteur au rayon de la baſe. Autrefois un tel Problême auroit paru du premier coup d'œil aſſez bizarre. Il paroîtra auſſi inutile, à ceux qui n'en ſauront pas les uſages, & qu'il ſeroit trop long d'expliquer.

On voit encore dans ce Volume une Machine de Mr. *de la Hire*, pour retenir la Roüe qui ſert à élever un Mouton dans de grans Ouvrages. Cette Machine ne peut paſſer pour inutile, puis qu'elle ſert à conſerver la vie à ceux qui tournent la Roüe pour élever le Mouton. Des Expériences de Mr. *Parent* ſur la réſiſtance des Bois de Chéne & de Sapin; & une nouvelle conſtruction des Pertuis par Mr. *de la Hire*. L'Académie aprouva ſept Machines différentes cette année 1707.

L'Hiſtoire de cette même Année finit par les Eloges de Mr. *Régis*, de Mr. le Maréchal de *Vauban*, de Mr. l'Abbé *Gallois*, & de Mr. *Dodart*. Nous avons dit un mot de

quelques uns de ces illustres Académiciens dans nos Nouvelles de quelques uns des Mois précédens, & l'espace, qui nous reste pour donner une juste longueur à cèt Article, ne nous permet pas de nous étendre beaucoup sur ce sujet.

Mr. *Regis* nâquit en 1632. à la Salvetat de Blanquefort, dans le Comté d'Agenois. Il se trouva avec peu de biens, parce qu'il étoit le Cadet d'une famille nombreuse. Il fit sa Philosophie chez les Jésuites, & étudia quatre ans en Théologie, parce qu'il étoit destiné à l'Etat Ecclésiastique. Il se dégouta dans la suite de cette étude, & frapé de la Philosophie Cartésienne, qu'il commença à connoitre par les Conférences de Mr. *Rohault*, il s'attacha entiérement à cette Philosophie.

Il établit des Conférences à Thoulouse, qui eurent un grand succès, & où des personnes de l'un & de l'autre sexe se rendoient. Le Magistrat de cette Ville touché de son mérite lui fit une pension. Le Marquis *de Vardes* alors exilé en Languedoc, s'étant rendu à Thoulouse, y connut Mr. *Regis*, & l'obtint de la Ville avec peine pour l'emmener avec lui

dans

dans ſon Gouvernement d'*Aigues-mortes.* Il l'accompagna à Montpellier en 1671. & il y fit des Conférences avec le même aplaudiſſement qu'à Thoulouſe. Il ſe rendit à Paris en 1680. & commença auſſi à y tenir de ſemblables Conférences. Le concours y fut fort grand. Mais l'Archevêque de *Paris*, *par déférence*, dit-on, *pour l'ancienne Philoſophie*, ordonna à Mr. *Regis* de ſuſpendre ſes Conférences, au bout de ſix mois. *Ainſi*, ajoute l'Hiſtorien, *le Public fut privé de ces Aſſemblées au milieu de ſon gout le plus vif, & l'on ne fit, peut-être, ſans en avoir l'intention, que prévenir ſon inconſtance.*

Mr. *Regis* ne penſa alors qu'à faire imprimer ſon Syſtême général de Philoſophie, qui étoit le principal ſujet de ſon Voyage à Paris. Mais cette Impreſſion fut auſſi traverſée pendant dix ans. Enfin, à force de tems & de raiſon toutes les oppoſitions furent ſurmontées, & l'Ouvrage parut en 1690. Mr. *de Fontenelle* à travers de ſes honnêtetez, fait apercevoir, que ce Syſtême ne répondit pas à ce qu'on en avoit attendu. Il eſt conſtant, qu'il n'y a preſque rien

d'Original, & que celui qui a bien lû l'*Art de Penser*, les *Méditations de Descartes*, & la *Physique de Rohault*, peut facilement se passer de cèt Ouvrage ; car pour la Morale, c'est aussi très-peu de chose.

Mr. *Regis* eut quelques Disputes à soutenir, surtout avec le P. *Mallebranche*, qu'il avoit attaqué dans son Systême, sur la raison que celui-ci donne de ce que la Lune paroit plus grande à l'Horizon qu'au Meridien. Ils eurent quelques autres Disputes ensemble moins importantes, dont la plupart des Piéces se trouvent dans le *Journal des Savans*, de Paris.

En 1704. Mr. *Regis* publia un *in* 4. sous ce tître, l'*Usage de la Raison & de la Foi*, ou l'*Accord de la Foi & de la Raison.* C'est par là qu'il a fini sa carriére Savante. Il mourut le 11. Janvier 1707. chez Mr. le Duc de *Rohan*, qui lui avoit donné un Apartement dans son Hôtel, outre la pension qu'il avoit été chargé de lui payer par le Testament de Mr. le Marquis *de Vardes* son Beaupére. Il étoit entré dans l'Académie en 1699. lors qu'elle se renouvella; mais à cause de ses maladies, il

il ne fit presque aucune fonction Académique ; *seulement*, ajoute Mr. de *Fontenelle*, *sur nom servit à orner une liste, où le Public eut été surpris de ne le pas trouver.* Son savoir le fit rechercher par plusieurs personnes de la premiére qualité, ou qui étoient en place, mais il ne lui valut jamais qu'une très-modique pension; & l'on nous a mandé de Paris, qu'il étoit mort fort pauvre.

Mr. le Maréchal de *Vauban*, qui est le second, dont on nous donne l'Eloge, s'apelloit *Sebastien le Prestre*, Seigneur *de Vauban* &c. Il nâquit le 1. jour de Mai 1633. d'*Urbain le Prestre*, & d'*Aimée de C. rmagnol*. Sa Famille est d'une bonne Noblesse de Nivernois, & elle posséde la Seigneurie de Vauban depuis plus de 250. ans. Son Pére étoir Cadet & s'étoit de plus ruiné au service. Ensorte qu'il n'eut qu'une bonne éducation & un mousquet. Il servit dès l'âge de 17. ans, & les premiéres Places qu'il vit le firent Ingénieur, par l'envie qu'il eut de le devenir. Il étudia avec soin la Géométrie, la Trigonométrie, & le Toisé, & dès l'an 1652. c'est-à-dire, à l'âge de 18. ans, il fut employé &

à des Fortifications & à un Siége. Il étoit alors dans le Parti du Prince de *Condé*; mais ayant été pris en 1653. par un Parti François, le Cardinal *Mazarin* le persuada d'entrer au service du Roi *Louis XIV.* & dès la même année il servit d'Ingénieur en second sous le Chevalier *de Clerville*, au second Siége de Sainte *Menehoud*, dont il fut ensuite chargé de faire réparer les Fortifications. L'Année suivante il fit les fonctions d'Ingénieur dans six différens Siéges. Il fut dangereusement blessé à ceux de *Stenay* & de *Valenciennes*. Il reçut encore trois blessures au Siége de *Montmedy* en 1657. & comme la Gazette en parla, on aprit dans son Pays ce qu'il étoit devenu, car depuis 6. ans qu'il en étoit parti, il n'y étoit point retourné, & n'y avoit écrit à personne.

Le Maréchal *de la Ferté*, qui l'année précédente lui avoit donné une Compagnie dans son Régiment, lui en donna encore une dans un autre Régiment, pour lui tenir lieu de pension.

En 1658. il conduisit en chef les attaques des Siéges de *Gravelines*, d'*Ypres*, & d'*Oudenarde*. Le Cardinal

dinal *Mazarin*, qui n'accordoit pas les gratifications sans sujet, lui en donna une assez honnête. Depuis ce tems, Mr. de *Vauban* n'eut plus de peine à s'avancer & même à s'avancer avec rapidité. La vertu dénuée de tout secours étranger a bien de la peine de se faire jour à elle-même. Mais quand elle a fait les premiers pas vers la fortune, elle avance ensuite beaucoup plus vîte. Après la Paix des Pirenées, il fut occupé ou à démolir des Places, ou à en construire. Il avoit déja quantité d'idées nouvelles sur l'Art de fortifier. Il se déclara inventeur dans une matiére si perilleuse, & le fut toujours, jusques à la fin.

Quand la guerre recommença en 1667. il eut la principale conduite des Siéges, où *Loüis IV*. se trouva en personne. Après le Siége de *Lille*, (*a*) qu'il prit en 9. jours de tranchée ouverte; il eut une gratification considérable. Il en a reçu encore en différentes occasions un grand nombre, & toujours plus fortes. En

 1668.

a *Elle étoit incomparablement moins forte qu'elle n'est aujourd'hui, & elle fut mal défendue.*

1668. il fit des projets de Fortification, pour les places de la *Franche-Comté*, de *Flandre*, & d'*Artois*. Il eut le Gouvernement de la (*a*) Citadelle de Lille qu'il venoit de construire, & ce fut le premier Gouvernement de cette nature en France.

Après la Paix d'Aix-La-Chapelle, il fortifia des Places en *Flandre*, en *Artois*, en *Provence*, en *Roussillon*, ou, du moins, il fit des desseins, qui ont depuis été exécutez. Il alla aussi en Piémont, & donna des desseins pour *Verceil*, *Verue*, & *Turin*. Il fit plusieurs Projets pour rendre les Peuples de France plus heureux en rendant le Pays meilleur, en faisant de grans Chemins, des Ponts, &c. en entreprenant des Navigations nouvelles.

La Guerre, qui commença en 1672. lui fournit une infinité d'occasions de se faire valoir, surtout dans ce grand nombre de Siéges, que *Loüis XIV.* fit en personne, & que Mr. de *Vauban* conduisit tous. Ce fut

a *On peut juger par là que Mr. de* Vauban *n'avoit rien épargné pour la conservation d'une Place, qu'il avoit faite, & dont il étoit Gouverneur.*

fut à celui de Maſtricht en 1673. qu'il commença à ſe ſervir d'une méthode ſinguliére pour l'attaque des Places, & qui fit changer de face à cette importante partie de la Guerre. Les fameuſes Paralléles & les Places d'Armes parurent au jour; depuis ce tems, il inventa toujours ſur ce ſujet tantot les Cavaliers de tranchée, tantot un nouvel uſage des Sapes & des Demi-Sapes, tantot les Bateries en ricochet. Son but principal en tout cela étoit de conſerver les Hommes.

Il fut fait Brigadier d'Infanterie en 1674. Maréchal de Camp en 1676. & Commiſſaire Géneral des Fortifications de France en 1678. Après la Paix de Nimégue, il fit le fameux Port de *Dunquerque*, qu'on apelle ici ſon Chef-d'œuvre. Il fortifia dans la ſuite Strasbourg & Caſal. Il ſeroit trop long de raporter tous les autres Ouvrages, qu'il a faits. On nous aſſure ici, que, quoi qu'il aît paru des Livres, dont le Titre promettoit la véritable maniére de fortifier ſelon Mr. *de Vauban*, il a toujours dit & il a fait voir par ſa pratique, qu'il n'avoit point de maniére. Chaque Place différente lui en

fournissoit une nouvelle. Il dirigea la plupart des Siéges faits pendant la Guerre, qui commença en 1688.

En 1699. l'Académie s'étant renouvellée, elle demanda au Roi Mr. *de Vauban*, pour être un de ses Honoraires. On a douze gros Volumes Manuscrits (*a*), qu'il a intitulé ses *Oisivetez* &c. qui contiennent un prodigieux nombre d'idées, non seulement sur les sujets, qui lui étoient les plus familiers, tels que les Fortifications, le détail des Places, la Discipline Militaire, les Campemens, mais encore sur la Marine, sur la Course par Mer en tems de guerre, sur les Finances, sur la Culture des Forêts, sur le Commerce & sur les Colonies Françoises en Amérique.

En 1703. il fut fait Maréchal de France, comme malgré lui. Il avoit représenté que cette qualité empêcheroit, qu'on ne l'employât avec des Généraux du même rang, & feroit naître des embarras au bien du service.

En 1704. il donna au Roi un grand Ma-

a *On a imprimé un Volume sous son nom, qui a pour tître la* Dixme Royale. *Nous en avons parlé dans ces* Nouvelles.

Manuscrit, qui contenoit tout ce qu'il y a de plus fin & de plus secret dans la conduite de l'attaque des Places. En 1706. plusieurs des Places occupées par la France ne s'étant pas bien défenduës, il voulut défendre par ses conseils toutes celles qui seroient attaquées à l'avenir, & commença sur cette matiére un Ouvrage, qu'il destinoit à *Loüis XIV.* & qu'il n'a pû finir entiérement. Il mourut le 30. Mars 1707. âgé de 74. ans, moins un mois. *Si l'on veut voir toute sa vie militaire en abrégé,* dit Mr. *de Fontenelle, il a fait travailler à* 300. *Places anciennes, & en a fait* 33. *neuves; il a conduit* 53. *Siéges, dont* 30. *ont été faits sous les ordres du Roi en personne, ou de Monseigneur, ou de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & les* 23. *autres sous différens Généraux; il s'est trouvé à* 140. *actions de vigueur.* Il n'a laissé que deux Filles, la Comtesse de *Villebertin*, & la Marquise d'*Ussé.*

Le troisiéme Eloge, qu'on nous donne est de Mr. *Jean Gallois* né à Paris en 1632. & fils d'un Avocat au Parlement. Il s'engagea dans l'Etat Ecclésiastique & reçut l'ordre de

Prêtrise. Le premier Travail, qu'il ait publié a été la Traduction Latine du Traité de Paix des Pirenées, faite par ordre du Roi de France. Mais bientôt après il commença *le Journal des Savans*. Ce fut en 1665. que parut pour la premiére fois cèt Ouvrage, *dont l'idée*, dit notre Auteur, *étoit si neuve & si heureuse, & qui subsiste encore aujourd'hui avec plus de vigueur que jamais, accompagné d'une nombreuse postérité issuë de lui, & répanduë par toute l'Europe*, &c. On nous donne ici une Histoire de ce *Journal* dans laquelle nous ne nous engagerons point.

Mr. *Colbert* donna à Mr. *Gallois* en 1668. une Place dans l'Académie, qui ne faisoit presque que de naître, avec la fonction de Secretaire en l'absence de feu Mr. *Du Hamel*, qui fut deux ans hors de France. Ce Ministre, après avoir éprouvé longtems & l'esprit, & la littérature, & les mœurs de Mr. l'Abbé *Gallois*, le prit chez lui en 1673. & lui donna toujours une place & à sa Table & dans son Carosse. C'étoit lui qui étoit en quelque sorte l'Agent de tous les Savans près de Mr. *Colbert*, qui s'étoit fait un devoir de les protéger

téger & de les recompenser. La même année notre Abbé fut reçu dans l'Académie Françoise.

Il quitta le Journal & le remit en d'autres mains en 1674. Mr. *Colbert* mourut en 1683. & Mr. l'Abbé *Gallois*, qui avoit fait beaucoup de bien aux belles Lettres, ne s'en étoit point fait à soi-même. Il n'avoit qu'une modique pension de l'Académie des Sciences, & une Abbaye si médiocre, qu'il fut obligé de s'en défaire dans la suite. Le Marquis de *Seignelay* lui donna la Place de Garde de la Bibliothéque du Roi, dont il disposoit ; mais la Bibliothéque étant sortie de ses mains, il le recompensa par une Place de Professeur en Grec au Collége Royal, & par une pension particuliére, sur les fonds de ce Collége attachée à une espêce d'inspection générale. En 1699. il remplit une Place de Géométre dans l'Académie, & entreprit de travailler sur la Géométrie des Anciens, & principalement sur le Recueil de *Pappus*, dont il vouloit imprimer le Texte Grec, qui ne l'a jamais été, & corriger la Traduction Latine fort défectueuse. Il attaqua ouvertement la Géométrie de l'In-

l'Infini. En général il n'étoit pas ami du Nouveau, & de plus, il s'élevoit par une espêce d'Ostracisme contre tout ce qui étoit trop éclatant dans un Etat libre, tel que celui des Lettres. La Géométrie de l'Infini avoit ces deux défauts, surtout le dernier; car on prétend que, dans le fond, elle n'est pas si nouvelle. Mr. l'Abbé *Gallois* mourut le 19. Avril 1707. Il n'avoit d'autre occupation que les Livres, ni d'autre divertissement que d'en acheter. Il avoit mis ensemble plus de 12000. Volumes. Sa place de Géométre Pensionnaire a été remplie par Mr. *Saurin*.

Nous dirons peu de chose de l'Eloge de Mr. *Dodart*, qui est le dernier que l'on trouve dans ce Volume, parce que nous en avons parlé ailleurs. Il s'apelloit *Denis Dodart*. Il étoit Conseiller-Médecin du Roi, de la Princesse de *Conti*, la Douairiére, & du Prince de *Conti*, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de *Paris*. Il nâquit en 1634. de *Jean Dodart* Bourgeois de la même Ville, & de *Marie du Bois*, fille d'un Avocat. Il aprit le Droit & la Médecine., pour savoir quelle Profession

fession il embrasseroit, & se détermina pour la derniére. Mr. *Patin* en parle avec éloge dans quelques-unes de ses Lettres. Il refusa d'être premier Commis du Comte de *Brienne* Secretaire d'Etat pour les affaires étrangéres. Il fut dans la suite Médecin de la Duchesse de *Longueville*. Il le fut ensuite de feüe Mad. la Princesse de *Conti* Doüairiére; & après la mort de cette Princesse il demeura attaché aux deux Princes ses Enfans.

Il entra dans l'Académie des Sciences en 1673. par le moyen de Mess. *Perrault*. Il s'attacha à l'Histoire des Plantes, que l'Académie avoit entrepris. En 1676. il mit à la tête d'un Volume, que l'Académie imprima sous le tître de *Mémoires pour servir à l'Histoire des Plantes*, une Préface, où il rendoit compte & du dessein, & de ce qu'on en avoit exécuté jusques-là. Nous n'avons point de lui un si grand morceau imprimé. *On peut prendre cette Préface*, dit l'Historien de l'Académie, *pour un modéle d'une Théorie embrassée dans toute son étenduë, suivie jusques dans ses moindres dépendances, très-finement discutée, & assaisonnée de la plus aimable modestie*. Il pensoit à une

une Histoire de la (*a*) Musique ancienne & moderne, dont on a vû quelque préliminaire dans l'Histoire de l'Académie. Il mourut le 5. Novembre 1707.

ARTICLE IV.

COURS *de* PEINTURE *par* PRINCIPES. *Composé par Mr.* DE PILES. A Paris, chez Jaques Etienne. 1708. in 12. pagg. 512. gros caractére. Et se trouve à Amsterdam, chez Pierre Mortier.

MR. DE PILES a déja traduit ou composé divers Ouvrages sur la Peinture, qui ont été très-bien reçus du Public. Il écrit avec netteté & avec clarté, & se fait lire avec plaisir de ceux-là même, qui n'ont que très-peu de connoissance des matiéres qu'il traite. Il y a un peu moins de neuf ans (*b*) que nous donnâmes l'Extrait de son *Abrégé de la Vie des Peintres*: Il le commence par une idée du Peintre Parfait, & com-

a *On a dit dans les Nouvelles de Mai* 1708. *pag.* 508. de la Philosophie. *Mais on avoit été mal informé.*

b *Nouvelles de* 1700. *Février. pag.* 144.

comme il y dit plusieurs choses, qui sont repetées dans ce nouvel Ouvrage, nous ne nous y arrêterons pas.

Il nous donne d'abord ici l'idée de la Peinture, qui sert de Préface à son Livre. Il dit que la véritable Peinture doit apeller son Spectateur par la force & par la grande vérité de son imitation, & que le Spectateur surpris doit aller à elle, comme pour entrer en conversation avec les Figures, qu'elle représente. Le vrai dans la Peinture est la baze de toutes les autres parties, qui relévent l'excellence de cèt Art. *Raphaël*, quelque réputation qu'il se soit acquise, n'a pas eu cette partie, qui frappe les yeux par une imitation très-fidelle, & par un Vrai, dont l'Art nous seduise, s'il est possible, en se mettant au dessus même de la Nature. Aussi a-t-on souvent vû des gens d'esprit chercher *Raphaël* au milieu de *Raphaël* même, c'est-à-dire, au milieu des sales du Vatican, où sont les plus belles choses de ce Peintre; & demander en même tems à ceux qui les conduisoient, qu'ils leur fissent voir des Ouvrages de *Raphaël*, sans qu'ils donnassent aucune marque, qu'ils

qu'ils en fussent frapez du premier coup d'œil, comme ils se l'étoient imaginé sur le bruit de la réputation de ce Peintre.

Après la Préface, Mr. de *Piles* commence son Ouvrage, par le Traité du Vrai dans la Peinture. Il découvre ce que c'est que ce Vrai, & de quelle conséquence il est. Un Tableau est apellé *Vrai*, quand il imite parfaitement le caractére de son modéle. Il y en a de trois sortes, *Le Vrai simple*, *le Vrai idéal*, & le *Vrai composé*, ou le *Vrai parfait*. Le premier est une imitation simple & fidelle des mouvemens expressifs de la Nature, & des objets tels que la Peinture les a choisis pour modéle, & qu'ils se présentent d'abord à nos yeux, en sorte que les Carnations paroissent de véritables Chairs, & les Draperies de véritables étoffes, selon leur diversité: que par l'intelligence du Clair obscur & de l'union des couleurs, les objets, qui sont peints, paroissent de relief, & le tout ensemble harmonieux.

Le Vrai idéal est un choix de diverses perfections, qui ne se trouvent jamais dans un seul modéle, mais qui se tirent de plusieurs, & ordinai-

nairement de l'Antique. Il comprend l'abondance des pensées, la richesse des inventions, la convenance des attitudes, l'élégance des contours, le choix des belles expressions, le beau jet des Draperies, & enfin tout ce qui peut, sans altérer le premier vrai, le rendre plus piquant & plus convenable.

Le troisième Vrai, qui est composé du Vrai simple & du Vrai idéal, fait par cette jonction le dernier achévement de l'Art, & la parfaite imitation de la belle Nature. C'est ce beau vrai-semblable, qui paroit souvent plus vrai que la vérité même, parce que dans cette jonction, le premier Vrai saisit le Spectateur, sauve plusieurs négligences, & se fait sentir le premier, sans qu'on y pense. Ce troisième Vrai est un but, où personne n'a encore frapé. On peut dire seulement que ceux qui en ont le plus aproché sont les plus habiles. L'Auteur donne sur tout cela divers préceptes, qui paroissent importans.

Le second Traité, qu'on trouve ici, est celui qui parle de l'*Invention*. On entend par là le choix des objets, qui doivent entrer dans la composi-
tion

tion du ſujet, que le Peintre veut traiter. Elle eſt ou Hiſtorique ſimplement, ou Allégorique, ou Myſtique. L'Hiſtorique ne regarde pas ſeulement toutes les Hiſtoires vrayes & fabuleuſes, telles qu'elles ſont écrites dans les Auteurs, ou qu'elles ſont établies par la Tradition. Elle comprend encore, les Portraits des Perſonnes, la repréſentation des Pays, des Animaux, & de toutes les productions de l'Art & de la Nature.

L'Invention Allégorique eſt un choix d'objets, qui ſervent à repréſenter dans un Tableau, ou en tout, ou en partie, autre choſe, que ce qu'ils ſont en effet. Tel eſt, par exemple, le Tableau d'*Apelle* qui repréſente la Calomnie, & duquel *Lucien* fait la deſcription. Telle eſt la peinture Morale d'*Hercule* entre *Vénus* & *Minerve*, où ces Divinitez Payennes ne ſont introduites, que pour nous marquer l'attrait de la Vertu. Les Ouvrages dont les Objets ne ſont Allégoriques qu'en partie, attirent plus facilement & plus agréablement notre attention.

L'Invention Myſtique regarde la Religion, & a pour but d'inſtruire de quelque Myſtére fondé dans l'E-

criture,

criture, lequel est représenté par plusieurs objets, qui concourent à nous représenter une vérité. Mr. *de Piles* nous aprend ce que ces trois sortes d'Inventions ont de commun entr'elles,& les qualitez que châcune exige en particulier. La premiére de ces Inventions doit avoir trois qualitez, la Fidélité, la Netteté, & le bon Choix. Il est vrai, comme l'Auteur l'a remarqué ailleurs, que la Fidélité n'est pas l'essence de la Peinture; mais elle en est une convenance indispensable.

Par la Netteté, le Spectateur suffisamment instruit dans l'Histoire dévelope facilement celle que le Peintre aura voulu représenter. Mais si le sujet n'en est pas assez connu, ou qu'on ne puisse raisonnablement y introduire quelque objet, qui le déclare, le Peintre ne doit point hésiter d'y mettre une Inscription. On en cite des exemples de quelques Peintres du premier ordre. Si le Peintre est le Maître du Sujet, il doit en choisir un remarquable; parce qu'il lui fournit plus d'occasions d'enrichir la Scéne & d'attirer l'attention. Mais si le Peintre se trouve engagé dans un petit Sujet, il faut qu'il tâche de le

rendre

rendre grand, par la maniére extraordinaire dont il le traitera.

L'Invention Allégorique exige aussi trois qualitez. La premiére est d'être intelligible. La seconde est d'être autorisée. *Ripa* en a écrit un Volume exprès; mais ce qu'il y a de meilleur dans cèt Auteur est ce qu'il a extrait des Médailles Antiques. Ainsi l'autorité la mieux reçuë pour les Allégories est celle de l'Antiquité, parce qu'elle est incontestable. La troisiéme qualité de l'Invention Allégorique est d'être nécessaire; car tant que l'Histoire se peut éclaircir par des objets simples, qui lui apartiennent, il est inutile de chercher des secours étrangers, qui l'ornent bien moins, qu'ils ne l'embarrassent.

A l'égard de l'Invention Mystique, il faut qu'elle soit pure, & sans mélange d'objets tirez de la Fable. Elle doit être fondée sur l'Ecriture ou sur l'Histoire Ecclésiastique. Pour servir d'exemple au Traité de l'Invention Mr. *de Piles* nous donne la Description de l'Ecole d'Athénes, qui est un Tableau de *Raphaël*.

Le troisiéme Traité concerne la Disposition. Elle contient six Parties. 1. La Distribution des Objets en général.

néral. 2. Les Groupes. 3. Le choix des Attitudes. 4. Le Contraste. 5. Le Jet des Drapéries. 6. Et l'effet du Tout-ensemble. Sur ce dernier Article, l'Auteur parle par occasion de l'Harmonie & de l'Enthousiasme. A l'égard de l'Attitude, c'est une Régle, que, quelque Attitude qu'on donne aux Figures, pour quelque sorte de sujet que ce puisse être, il faut qu'elle fasse voir de belles parties, autant que la nature du sujet peut le soufrir. Il faut, de plus, qu'elle aît un tour qui, sans sortir de la vraisemblance, ou du caractére de la personne, jette de l'agrément dans l'action.

Le Contraste est une opposition des lignes qui forment les objets, par laquelle ils se font valoir l'un l'autre. Cette opposition bien entenduë donne de la vie aux objets, attire l'attention, & augmente la grace, qui est si nécessaire dans les Groupes, dans ceux, au moins, qui regardent le dessein & la liaison des Attitudes. A l'égard des Draperies, l'Auteur en parle plus bas dans un Traité particulier.

Il apelle le Tout-ensemble une subordination générale des Objets les

les uns aux autres, qui les fait concourir tous ensemble à n'en faire qu'un. Cette subordination est fondée sur deux choses, que l'Auteur explique distinctement, sur la satisfaction des yeux, & sur l'effet, que produit la Vision.

Le quatriéme Traité est du dessein. Ce mot, par raport à la Peinture, se prend en trois maniéres. Mais on le prend ici pour la circonscription des objets, pour les mesures & les proportions des formes extérieures. Il est composé de plusieurs parties, dont voici les principales ; la Correction, le bon Gout, l'Élégance, le Caractére, la Diversité, l'Expression, & la Perspective.

La Correction exprime l'état d'un dessein, qui est exemt de fautes dans les mesures. Cette Correction dépend de la justesse des Proportions, & de la connoissance de l'Anatomie. Comme c'est de l'Antique, qu'on doit non seulement tirer ce qu'il y a de meilleur pour les Proportions; mais qu'il contient encore plusieurs choses, qui conduisent au sublime & à la perfection ; il est nécessaire de s'en faire, autant qu'il est possible, une idée nette, qui soit sou-

soutenuë de la raison. Pour cèt effet, Mr. *de Piles* considére l'Antique dans son origine, dans sa beauté, & dans son utilité.

A l'égard de l'Anatomie, il fait voir qu'elle est le véritable fondement du Dessein, & que cette Science sert à découvrir les beautez de l'Antique. Il montre en même tems, que la connoissance, qui en est nécessaire au Peintre & au Sculpteur, est très-facile à aquérir. Il a écrit lui-même autrefois un Abrégé d'Anatomie accommodé aux Arts de Peinture & de Sculpture, sous le nom emprunté de *Tortebat*. Il en dit pourtant encore quelque chose dans l'Ouvrage dont nous donnons l'Extrait.

Après le Traité du Dessein vient celui des Draperies, dont nous avons parlé. L'Art de draper se remarque principalement en trois choses: 1. dans l'ordre des Plis. 2. Dans la diverse nature des Etoffes. 3. & dans la variété des couleurs de ces mêmes Etoffes. Il conseille au Peintre, qu'avant que de disposer ses Draperies, il dessine le nud de ses Figures, pour former des Plis sans équivoque, & pour conduire si adroitement les yeux, que le Spectateur s'imagine

voir ce que le Peintre lui couvre par le jet de ses Draperies. Il donne sur le même sujet d'autres conseils importans, que nous passons sous silence, & qui sont tous fondez sur le bon sens. Entre les Peintres, qui ont mieux entendu les Draperies, *Raphaël* peut être considéré comme le plus sûr modéle, pour l'ordre des Plis ; & *Paul Veronése*, pour l'harmonie dans la varieté des Couleurs, est une source d'exemples inépuisable.

Le Paysage fait le sujet du cinquiéme Traité de ce Volume. Il y a deux principaux Stiles différens pour le Paysage, le Stile Heroïque, & le Stile Pastoral ou Champêtre. Le Stile Heroïque est une composition d'objets qui, dans leur genre, tirent de l'Art & de la Nature tout ce que l'un & l'autre peuvent produire de grand & d'extraordinaire. Les Sites en sont tout agréables & tout surprenans: les Fabriques n'y sont que Temples, que Pyramides, que Sepultures antiques, qu'Autels consacrez aux Divinitez, que Maisons de Plaisance d'une réguliére Architecture: & si la Nature n'y est pas exprimée comme le hazard nous la fait

voir

voir tous les jours, elle y est, du moins, représentée, comme on s'imagine qu'elle devroit être.

Le Stile Champêtre est une représentation des Pays, qui paroissent bien moins cultivez qu'abandonnez à la bizarrerie de la seule Nature. Elle s'y fait voir toute simple sans fard & sans artifice ; mais avec tous les ornemens, dont elle sait bien mieux se parer dans sa liberté, que quand l'Art lui fait violence. Dans ce Stile, les Sites soufrent toutes sortes de varietez : ils y sont quelquefois assez étendus, pour y attirer les Troupeaux des Bergers ; & quelquefois assez sauvages, pour servir de retraite aux Solitaires, & de sureté aux Animaux sauvages.

Il semble que, pour contrebalancer l'élévation des Paysages Héroïques, il faudroit jetter dans les Champêtres non seulement un grand caractére de vérité ; mais encore quelque effet de la Nature piquant, extraordinaire, & vraisemblable, comme a toujours fait le *Titien*.

Les choses particuliéres au Paysage sont les Sites, les Accidens, le Ciel, & les Nuages ; le Gazon, les Roches, les Terrains, les Terras-

ses, les Fabriques, les Eaux, le devant du Tableau, les Plantes, les Figures, & les Arbres; l'Auteur parle sur tout cela en particulier, & donne les régles, qu'il faut observer. Les Arbres sont la plus difficile partie du Paysage, comme ils en sont le plus grand ornement. Les préceptes de l'Auteur sur cèt Article, font voir avec combien de soin il l'a étudié, & à combien de choses il est nécessaire que le Peintre fasse attention en même tems.

Le sixiéme Traité est sur la maniére de faire les Portraits. Mr. *de Piles* donne plusieurs avis importans sur cette partie de la Peinture; aprés quoi il examine la question, *S'il est à propos de corriger les défauts du Naturel dans les Portraits.* Il est sur cèt article du sentiment dans lequel j'ai vû généralement tous les Peintres à qui j'ai proposé cette question. Il soutient que tous les défauts sans lesquels on connoit l'air & le tempérament des personnes, doivent être corrigez & omis dans les Portraits des Femmes & des jeunes Hommes. Un nez un peu de travers peut être redressé; une gorge trop séche, des épaules trop hautes peuvent être accom-

accommodées au bon air que l'on demande, sans passer d'une extrémité à l'autre. Pour les Heros, & ceux qui tiennent quelque rang dans le Monde, ou qui se font distinguer par leurs dignitez, par leurs vertus, ou par leurs grandes qualitez, on ne sauroit aporter trop d'exactitude dans l'imitation de leur visage, soit que les parties s'y rencontrent belles, ou bien qu'elles y soient défectueuses. Car ces sortes de Portraits sont des marques authentiques, qui doivent être consacrées à la Postérité, & dans cette vuë, tout est précieux dans les Portraits, si tout y est fidelle. (*a*) Ceux qui ont peint Mr. de *Saint Evremond* ont observé cette régle; puis qu'ils n'ont pas oublié sa grosse loupe au milieu du front. Mr. *de Piles*, qui dans son Abrégé de la Vie des Peintres, a fait voir l'importance du Coloris dans la Peinture, y revient encore ici & à l'égard des Portraits & à l'égard des Tableaux. Il dit qu'on a vû une infinité de Peintres, qui ont fait ressembler par les Traits & par les Contours; mais que le nombre de ceux qui ont représenté

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

par la couleur le véritable tempérament des Personnes est très-petit. Deux choses sont nécessaires dans le Coloris, la justesse des Teintes, & l'art de les faire valoir. Le premier s'aquiert par la pratique; & le second consiste à savoir ce qu'une couleur vaut auprès d'une autre, & à reparer ce que la distance & le tems diminuent de l'éclat & de la fraicheur des Couleurs. Mr. *de Piles* est si exact, qu'il donne même aux Peintres des régles de prudence, pour leur conduite à l'égard de leurs Ouvrages.

Le septiéme Traité est sur le Coloris. Il a fait imprimer autrefois un Dialogue (*a*) sur ce sujet, où il a fait voir les prérogatives du Coloris & le rang, qu'il devoit tenir parmi les autres Parties de la Peinture. Mais parce que les Traitez qu'il donne présentement sont écrits par principes, il a reduit ici à la même forme celui du Coloris. Comme les pensées de l'Auteur sur cèt Article sont connuës, ou le doivent être, nous ne nous y arrêterons point. Nous nous contenterons de remarquer

a *Il y a* 34. *ou* 35. *ans.*

quer en passant, qu'il nous donne ici l'Histoire d'un Sculpteur aveugle, qui faisoit des Portraits de Cire fort ressemblans. Il vivoit dans le dernier Siécle.

Le Traité huitiéme est sur l'ordre, qu'il faut tenir dans l'étude de la Peinture. L'Auteur a cru par ses avis sur cèt Article abréger ces longues années, qu'on employe d'ordinaire à aprendre cèt Art. Il faut se mettre à dessiner le plûtôt qu'il est possible, quand ce ne seroit que pour découvrir si l'on a de l'inclination pour la Peinture; afin de ne point forcer le naturel. Il conseille qu'on aprenne la Géométrie, d'où dépend la Perspective, qui est une partie si essentielle à un Peintre. On passe les autres avis, qu'on ne sauroit raporter sans copier entiérement l'Auteur.

Après ces différens Traitez, Mr. *de Piles* nous donne une Dissertation, où il examine si la Poësie est préférable à la Peinture. Ses réflexions sur l'une & sur l'autre sont très-judicieuses. Il remarque, par exemple, que la Barbarie s'étant introduite dans l'Europe, la Poësie n'a fait que disparoitre. Elle s'est con-

servée toute pure dans les Ouvrages d'*Homére*, d'*Eschyle*, de *Sophocle*, d'*Euripide*, d'*Aristophane*, & dans les régles qu'*Aristote* & *Horace* nous en ont laissées. La route, que les Poëtes, qui sont venus depuis, devoient suivre, étoit toute marquée. La véritable idée de la Poësie ne s'est point perduë: ou, du moins, il étoit aisé, pour la retrouver, de recourir aux Ouvrages & aux Régles infaillibles, que les Poëtes avoient devant les yeux. La Peinture, au contraire, a été entiérement anéantie, soit par la perte de quantité de Volumes, qui en ont été composez par les Grecs, soit par la privation des Ouvrages, dont les Auteurs de ces tems-là nous ont dit tant de merveilles. Car on doit compter pour très-peu de chose quelques restes de Peinture antique, que l'on voit à Rome. On voit assez la conséquence que Mr. *de Piles* tire de cette remarque en faveur de la Peinture. Il a d'ailleurs ramassé dans cette Dissertation tout ce que les Anciens & les Modernes ont dit de plus fort à l'avantage de cèt Art; & il fait voir divers avantages qu'il a sur la Poësie.

Aprés

Après cette Dissertation, l'Auteur nous donne la Description de deux Ouvrages de Sculpture, faits par Mr. *Zumbo* Gentilhomme Sicilien, & qui apartiennent à Mr. *le Hay*. L'un représente la Nativité & l'autre la Sépulture de *Jesus-Christ*. Ce que Mr. *de Piles* en dit est tout propre à exciter la curiosité de ceux qui sont à portée de voir ces deux excellens Ouvrages.

Il finit par ce qu'il apelle la Balance des Peintres, où il fixe le degré de mérite de chaque Peintre d'une réputation établie. Il prévient avec raison le Lecteur, en disant qu'il a fait cèt Essai plutot pour se divertir, que pour attirer les autres dans son sentiment. Les jugemens sont trop différens sur cette matiére, pour croire, qu'il ait tout seul raison. Voici l'usage, qu'il fait de sa Balance. Il divise son Poids en 20. dégrez, le vintiéme est le plus haut, & il l'attribuë à la souveraine perfection, que nous ne connoissons pas dans toute son étenduë. Le 19. est pour le plus haut degré de perfection, que nous connoissons, auquel personne néanmoins n'est encore arrivé; & le 18. est pour ceux, qui, au juge-

ment de l'Auteur, ont le plus aproché de la perfection ; comme les plus bas Chifres sont pour ceux qui en paroissent les plus éloignez. Il ne porte son jugement que des Peintres les plus connus, & il divise la Peinture en quatre Colonnes, comme en ses parties les plus essentielles, savoir la Composition, le Dessein, le Coloris, & l'Expression. Il entend par le mot d'*Expression*, non le caractére de chaque objet, mais la pensée du cœur humain.

Selon cette Balance *le Guerchin* & *Rubens* sont égaux entr'eux & l'emportent sur tous les autres Peintres, pour la Composition. *Raphaël Santio* l'emporte sur tous pour le Dessein. *Giorgion* & le *Titien* sont égaux pour le Coloris, & ont excellé par dessus tous les autres. A l'égard de l'Expression le même *Raphaël Santio*, est le plus parfait de tous. On peut même conclurre, que comme ce Peintre est au dix huitiéme degré, qui est le plus-haut pour le Dessein & pour l'Expression; au dix-septiéme pour la Composition, & au douziéme pour le Coloris, si ces quatre parties étoient également essentielles à la Peinture, il pourroit

passer,

passer, au jugement de notre Auteur, pour le plus excellent de tous les Peintres.

ARTICLE V.

The HISTORY *of* BAPTISM. PART. II. *containing several Things that do help to illustrate the said History. By* W. WALL, *Vicar of Shoreham in Kent. London.* C'est-à-dire, *L'Histoire du Baptéme des Enfans. Partie II. qui contient diverses Choses qui servent à illustrer cette Histoire. Par W. Wall, Vicaire de Shoreham dans la Province de Kent.* A Londres, chez R. Simpson. 1705. in 8. pagg. 417. du Caractére du Volume précédent.

* CETTE seconde Partie est composée de onze Chapitres, qui contiennent un grand nombre de choses très-différentes les unes des autres, & dont quelques unes paroissent avoir un raport assez éloigné au but principal, que l'Auteur semble s'être proposé.

* *On a donné l'Extrait de la premiére dans les Nouvelles d'Octobre. pag.* 363.

1. Le premier contient quelques Passages, qui ont été employez comme pouvant servir à l'Histoire du Baptême des petits Enfans, mais qui ne sont point concluans, ou qui ne s'y raportent point. Il y en a, qui ont été tirez de Livres supposez; d'autres ne font point au sujet, quelques uns ont été corrompus ou altérez. Il y en a qui ne contiennent point les propres paroles de l'Auteur à qui on les attribuë; mais qui sont des conclusions mal tirées de leurs paroles. Enfin, quelques uns sont tout-à-fait faux. Mr. *Wall* n'avance rien sur tout cela, dont il ne donne des exemples.

Ceux qui nient le Baptême des petits Enfans croyent avoir beaucoup fait, par exemple, s'ils entassent un grand nombre de passages des Péres des quatre premiers Siécles, où il est parlé du Baptême des personnes Adultes; mais tout cela ne prouve rien; car ceux qui soutiennent, qu'on a toujours baptizé les Enfans dans l'Eglise Chrétienne, ne nient pas que dans les premiers Siécles on n'ait aussi baptizé des Adultes; parce qu'il y avoit alors plusieurs personnes, qui passoient du Paganisme à la Religion

Chré-

Chrétienne, & qui se faisoient baptizer. Il en est de même des passages où il est dit que la Foi & la Repentance sont nécessaires, pour recevoir le Baptême. Le Catéchisme de l'Eglise Anglicane dit la même chose, sans qu'elle rejette le Baptême des Enfans ; parce que cette condition ne se doit entendre que de ceux qui sont capables de la remplir.

2. Dans le second Chapitre, Mr. *Wall* raporte l'opinion de la plupart des Théologiens Modernes au sujet de la pratique de l'ancienne Eglise, pour le Baptême des petits Enfans. Il fait voir que le plus grand nombre a été de ceux qui ont cru, que la pratique générale étoit de les baptizer. Il y en a eu un petit nombre, qui ont pensé, que cette pratique n'étoit pas observée généralement partout au commencement, & d'autres qu'on la regardoit comme indifférente. Mr. *Wall* croit que *Grotius* est l'Auteur de cette derniére opinion, qui a été suivie par plusieurs. Il soutient aussi, que la plupart des Modernes, qui ont cru que le Baptême des petits Enfans n'étoit pas en usage dans la primitive Eglise, ou n'étoit pas universel, n'ont em-

 braſſé

brassé cette opinion, que parce qu'ils ont trouvé dans les Auteurs Ecclésiastiques, plusieurs personnes, qui n'ont pas été baptizées dans leur enfance; quoi qu'ils fussent nez de parens Chrétiens,

3. C'est ce qui l'oblige dans le Chapitre troisiéme de parler de chacune de ces personnes en particulier, & de faire voir qu'on s'est trompé, quand on a cru qu'elles étoient nées de Parens déja Chrétiens dans le tems de leur naissance. Il rejette la réponse qu'on donne ordinairement, savoir que ce renvoi du Baptême venoit de l'erreur, où l'on étoit, qu'il étoit utile de le renvoyer le plus qu'on pouvoit & même jusques à la mort. Cette réponse, dit-il, est bonne, pour les Adultes, qui renvoyoient leur Baptême, mais elle ne vaut rien pour les Enfans, qui naissoient de Parens Chrétiens, s'il est vrai que leur Baptême ait été renvoyé. Mr. *Wall* examine donc deux choses à l'égard de ces exemples, que l'on cite. 1. S'il est vrai que le Baptême de ces personnes ait été renvoyé jusques à l'âge viril. 2. Et en cas que cela soit, si elles sont nées de Parens Chrétiens & baptisez dans

le

le tems de leur naissance. Je dis *Chrétiens & baptisez* ; car on a remarqué dans l'Extrait de la premiére Partie, que, selon notre Auteur, il y avoit des personnes, qui aprouvoient le Christianisme, qui vouloient se faire baptizer ; mais qui renvoyant leur Baptême, & mettant cependant des Enfans au Monde, ne faisoient pas administrer à leurs Enfans un Sacrement, qu'eux-mêmes n'avoient pas encore reçu.

Mr. *Wall* fait voir que *Constantin* & *Constantius* son Fils, étoient dans ce cas, c'est-à-dire, qu'ils étoient nez de Parens, qui n'étoient pas encore baptisez, lors de leur naissance. Il prouve de même, qu'il n'est point certain que *Valentinien I.* fut baptizé, quand ses Fils *Gratien* & *Valentinien* nâquirent. Il parle encore plus affirmativement du Pére de *Théodose I.* Il prétend qu'on ne peut point prouver que S. *Basile* n'ait pas été baptizé dans son enfance ; & que les preuves qu'on en tire de sa Vie écrite par *Amphilochius* ne valent rien ; parce que cette Vie est une piéce supposée.

L'exemple de *Grégoire* de Nazianze embarrasse beaucoup notre Auteur.

teur. Il est certain qu'il ne fut point baptizé dans son enfance, & l'on ne peut presque douter, que *Grégoire* son Pére ne fut Chrétien & même Prêtre, lors que S. *Grégoire* son Fils nâquit. Mr. *Wall* dit, que c'est là un exemple unique, en cas que le fait soit bien certain ; que s'il étoit permis à quelcun de renvoyer le Baptême de ses Enfans, ce seroit à un Evêque, ou à un Prêtre ; parce qu'en cas de danger, il est toujours en état de les baptizer lui-même. Il ajoute que c'est, peut-être, à cause de cette pratique de *Grégoire* l'Ancien, que S. *Grégoire* son Fils conseille de renvoyer le Baptême d'un enfant, quelque tems, & même jusqu'à l'âge de trois ans, s'il n'y a point de danger de mort. Sur la fin de son Livre, pour évincer son témoignage, il nous le représente comme un homme, qui n'avoit ni savoir, ni esprit.(a) Mais il semble que Mr. *Wall* donne un peu ici à gauche. Il ne s'agit pas de savoir, si tous les gens savans ou de bon sens faisoient baptizer leurs Enfans ; mais si c'étoit une coutume généralement reçuë & passée

a *Remarq. de l'Aut. de ces Nouvelles.*

passée en force de loi. Or que *Grégoire* l'Ancien ait été savant ou ignorant, homme stupide ou homme d'esprit, il étoit Prêtre, & il fut même fait Evêque sur la fin de ses jours. On dira toujours, quand on voudra disputer, que cet exemple marque qu'alors on ne regardoit pas le Baptême des Enfans dès leur naissance comme une loi indispensable; puis qu'on permettoit à un Prêtre de laisser son Enfant sans Baptême. Je n'allégue, au reste, cette réflexion, que pour montrer, qu'en cet endroit l'Auteur ne semble pas raisonner tout-à-fait solidement. D'ailleurs je suis convaincu qu'on doit baptizer les Petits Enfans, quoi que je ne croye pas le Baptême d'une néceffité absoluë, ni que ce soit ce Sacrement qui nous fasse véritables Chrétiens.

Mr. *Wall* parle ensuite de *Nectaire*, de qui on ne connoit point les Parens, de S. *Chrysostome*, & de S. *Ambroise*, & il soutient qu'il n'y a point d'aparence que leurs Parens fussent Chrétiens, lors qu'ils sont nez. A l'égard de S. *Jerôme*, il dit qu'on ne peut point prouver, qu'il n'ait pas été baptizé dès son enfance.

Quant

Quant à S. *Augustin*, on soutient que son Pére étoit Payen, lors que cèt Evêque nâquit, & qu'il le fut encore longtems depuis. A l'égard de *Monique* Mére de S. *Augustin*, on ne sait point si elle nâquit de Parens Chrétiens, & si elle fut baptizée dans son Enfance; ou si étant née dans le Paganisme, elle ne fut baptizée qu'à l'âge de discretion. *Adeodat* fils naturel de S. *Augustin*, nâquit avant que son Pére fut baptizé, & dès que le Pére le fut, il fit baptizer son Fils. *Alipius*, qui ne fut baptizé qu'à l'âge viril, étoit né Payen. On parle de toutes ces personnes, parce que ceux qui combattent le Baptême des Petits Enfans, les citent comme des exemples, qui sont pour eux, parce qu'ils n'ont pas été baptizez dans l'enfance.

4. Mr. *Wall* parle dans son Chapitre 4. de l'Eglise des Anciens Bretons, des Novatiens, des Donatistes & des Ariens, parce que quelques personnes croyent, que toutes ces Societez de Chrétiens ou d'Hérétiques ont été contraires au Baptême des petits Enfans. A l'égard des premiers on fait voir que la prétention n'est fondée que sur une faute d'impres-

preſſion dans la Chronique de (*a*) *Fabien*. On ſoutient que les Novatiens & les Donatiſtes baptizoient les Enfans. Quand les Ariens auroient condamné le Baptême des Enfans, les Anabaptiſtes ne ſe feroient pas beaucoup d'honneur, de s'apuyer du ſufrage de ces Hérétiques : mais la vérité eſt que quelques Auteurs Catholiques ne les ont apellez *Anabaptiſtes*, que parce qu'ils rebaptizoient ceux qui n'avoient point été baptizez dans leur Communion.

5. Le Chapitre 5. parle de certains Hérétiques, qui nioient le Baptême de l'Eau, & d'autres, qui rebaptizoient pluſieurs fois la même perſonne. L'Auteur fait auſſi mention des diſputes, qui nâquirent dans l'Egliſe, ſur la queſtion, s'il faloit rebaptizer les Hérétiques. Il parle auſſi des Paulianiſtes, que les Péres de Nicée ordonnérent de rebaptizer, s'ils vouloient rentrer dans l'Egliſe. A cette occaſion Mr. *Wall* refute vivement un Auteur Moderne, qui a prétendu depuis peu que les anciens Péres étoient Trithéïtes, & qu'ils n'ad-

a *C'étoit un Sherif de Londres, qui vivoit du tems d'Henri VIII. Roi d'Angleterre.*

n'admettoient en Dieu qu'une unité spécifique. On soutient que le savant *Stillingfleet* a solidement refuté toutes les preuves que *de Courcelles* a alleguées pour établir un fait si peu honorable à l'Antiquité.

6. Mr. *Wall* explique dans le Chapitre 6. quelle opinion les Anciens avoient des Enfans & des autres Personnes, qui mouroient sans Baptême. Ils apliquoient tous au Baptême d'eau le passage du Chapître III. de S. *Jean*, *si quelcun n'est né d'eau & d'esprit il ne peut entrer au Royaume de Dieu*, & ils entendoient tous par ce Royaume le Royaume céleste & non point l'Eglise Chrétienne, comme ont fait quelques Modernes. (a). Il faut pourtant avoüer, qu'on peut faire des difficultez considérables sur l'explication de ce passage alleguée par les Péres & que notre Auteur croit la seule véritable. Il est difficile de se persuader, qu'il ne s'agisse pas dans tout ce discours de *Jesus-Christ* à *Nicodême* de la véritable régénération, que le Baptême ne confére point par lui-même, à moins qu'on ne veuille dire, que tous les Enfans, qui

a *Réflex. de l'Aut. de ces Nouv.*

qui reçoivent le Baptême, sont actuellement regénérez. D'ailleurs s'il ne s'agissoit que de la Régénération du Baptême, *Nicodême* eut été plus que stupide de ne comprendre pas cette espêce de Régénération; en vain le Seigneur eut-il parlé de l'action du S. Esprit sur le cœur de ceux qui sont régénérez, & qu'il compare au vent, qui soufle quand il veut, où il veut, & en la mesure qu'il veut. L'Autorité de tous les Péres de l'Eglise ne peut rien contre une explication fondée sur ce qui précéde, sur ce qui suit, & sur les régles de la plus exácte Critique. *Jesus-Christ* peut bien avoir fait allusion au Baptême d'Eau, sans avoir eu dessein de parler proprement de ce Sacrement; mais je ne veux pas entrer dans cette dispute. J'avoüerai seulement que tout ce que j'ai lû jusques ici sur ce sujet n'a pû m'empêcher d'être persuadé de ces deux choses. 1. La premiére, que *Jesus-Christ* fait allusion au Baptême d'eau, qui étoit en usage parmi les Juifs, & que S. *Jean* pratiquoit à l'égard des Juifs même, & la seconde, que Jesus-Christ veut pourtant parler de la véritable régénération, qui consiste dans le changement du Cœur. Ces seu-

seules paroles en font foi, *ce qui est né de la Chair est Chair, & ce qui est né de l'Esprit est Esprit.*

L'Auteur apelle l'explication, que *Calvin* a donnée au passage de S. *Jean* une explication forcée, & il soutient qu'il a plus fait de mal à la doctrine du Baptême des Petits Enfans en inventant cette explication, qu'il n'a fait de bien à cette doctrine en la soutenant de diverses preuves.

Quoi que les Anciens soutinssent la nécessité du Baptême apuyé principalement sur le passage de S. *Jean*, ils disoient pourtant qu'il y avoit des cas particuliers, où Dieu dispensoit de cette régle. Ils disoient, par exemple, que le Martyre supléoit au Baptême, & que les Martyrs pouvoient être admis dans le Ciel, sans recevoir le Baptême d'eau.

Ils enseignoient encore que, si un Payen venoit à croire sincérement en *Jesus-Christ*, on devoit user de distinction. S'il mouroit avant que d'avoir reçu le Baptême par mépris de ce Sacrement, ou par une grande négligence, ils le croyoient perdu sans ressource. Mais s'il étoit privé du Baptême, sans qu'il y allât de sa faute, selon quelques uns il étoit

reçu

reçu dans le Ciel ; selon d'autres il étoit dans un état mitoyen entre la suprême félicité & la damnation. Mr. *Wall*, qui veut qu'on aît tant de respect pour l'opinion des Péres, pourroit-il bien nous donner quelque bon passage de l'Ecriture, qui apuyât clairement & solidement cette derniére opinion ?

A l'égard des Enfans, les Anciens Péres ont paru encore ‡ plus sévéres sur leur sujet, que sur celui des Adultes. Ils ont tous crû qu'ils étoient privez du Royaume des Cieux. D'autres les condamnent à un certain dégré de punition. S. *Augustin* leur fait la faveur de croire qu'ils préféreront leur état, quelque malheureux qu'il soit, à celui de ne point exister. (*a*) C'est-à-dire, qu'il les met au même rang, que quelques Théologiens mettent un grand nombre de damnez; ceux, par exemple, qui n'auront pas commis de grans crimes, qui auront pratiqué quelques vertus morales, & qui ne seront pas allez plus avant, faute

‡ *Remarquez que dans toutes les reflexions que nous faisons ici, nous entendons parler d'Enfans nez de Parens Chrétiens.*

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

faute d'avoir connu les véritez salutaires. Ces Théologiens, dont je parle, croyent que quelque malheureuses que soient ces personnes, elles préféreront leur état à celui de ne point exister.

S. *Augustin* avoit si peur de sauver ceux qui n'avoient pas été baptizez, que dans ses Retractations, il dit qu'il n'est pas certain, que le Brigand repentant n'ait pas été baptizé; & dans ses Disputes contre *Vincent Victor* il soutient que le Baptême de ce Pénitent est fort probable. Le raisonnement de ce Pére pour juger plus desavantageusement des Enfans morts sans Baptême, que des Adultes morts dans le même état, est subtil; mais paroit n'avoir pas beaucoup de force. Dieu, dit-il, demande la Foi & le Baptême pour être sauvé; mais l'une de ces conditions peut supléer à l'autre. Les Adultes qui ont la Foi, & qui ne peuvent recevoir le Baptême, peuvent obtenir le Salut; & les Enfans qui ont le Baptême, & qui ne peuvent avoir la foi sont aussi sauvez; mais les Enfans, qui n'ont ni la Foi ni le Baptême, ne peuvent obtenir le Salut.

(*a*) Une

(*a*) Une personne qui eut eu l'esprit moins subtil que S. *Augustin* eut raisonné de cette maniére. Puis que les Adultes, qui ont la foi sans le Baptême sont sauvez, lors qu'ils n'ont pû recevoir ce Sacrement ; & que les Enfans, qui ont reçu le Baptême sans la Foi, sont sauvez, parce qu'ils ne sont pas en état d'avoir la Foi ; les Enfans des Fidelles, qui ne peuvent avoir la Foi, & qui sont dans une plus grande impuissance de recevoir le Baptême que les Adultes, peuvent aussi être sauvez sans le Baptême, surtout, puis que la Foi est considérée comme une condition tout autrement nécessaire pour le Salut que le Baptême.

Cependant Mr. *Wall* nous dit, que quelque dure que semble l'opinion qui enseigne, que les Enfans qui meurent sans Baptême sont sous une espêce de condamnation, ç'a été pourtant la constante opinion des Anciens, sur tout dans l'Occident. Ce qui se doit entendre des Docteurs des quatre premiers Siécles de l'Eglise, car dans la suite on agrava encore la peine de ces pauvres malheureux.

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

Fulgence fut le plus févére, & fut apellé pour cèt effet le *cruel Pére des Enfans*, *Durus Infantum Pater*. Son opinion publiée vers l'an 510. régna jusques dans le septiéme Siécle. Le Pape *Grégoire* le Grand, étoit encore de cette opinion l'an 600. puis qu'il dit, que ces Enfans morts sans Baptême *soufrent des tourmens perpétuels*. *Perpetua tormenta percipiunt*. Il est même vrai que dans le onziéme Siécle *Anselme* étoit encore de cette opinion. Mais peu de tems après l'Eglise Latine commença à pencher vers les sentimens mitigez des Docteurs Grecs, qui assignoient un lieu mitoyen aux Enfaus morts sans Baptême. *Pierre Lombard* dans l'an 1150. décide positivement, que la peine de tous ceux qui n'ont point d'autre péché que le péché originel, est une *peine de dam*, *pœna damni*, c'est-à-dire, qui consiste dans la privation du bien, & non point une *peine de sentiment* ; qui consiste dans une soufrance actuelle. Le Pape *Innocent III.* confirma la même opinion cinquante ans après.

Cependant on étoit bien embarrassé du passage de *Fulgence*, où il parle si durement des Enfans morts

sans

ſans Baptême, & qu'on croyoit être de S. *Auguſtin.* Ce paſſage porte en termes formels, *qu'on doit croire fortement, & ne point douter, qu'ils ne ſoient tourmentez dans le feu éternel.* Il y a du plaiſir de voir la diſtinction d'*Alexandre d'Alés* pour concilier ce paſſage avec l'opinion de l'état mitoyen. Il diſtingue habilement entre un feu ténébreux & un feu chaud. Les Enfans non baptiſez ne ſont condamnez qu'au premier.*C'eſt-à-dire, qu'ils ſont condamnez à un aveuglement éternel. Car avoir de bons yeux au milieu des ténébres; ou n'avoir point d'yeux en plein jour, c'eſt à peu près la même choſe. Enfin, le Concile de Trente condamna, comme une Héréſie, l'opinion, qui enſeignoit que les Enfans morts ſans Baptême étoient tourmentez. L'Auteur demande comment cette déciſion s'accorde avec l'infaillibilité des Papes, qui ont enſeigné les peines de ces Enfans. Il parcourt tous les tems qui ſuivent & toutes les Sectes, & explique quelle a été leur opinion ſur cette Queſtion; mais comme cela eſt aſſez connu, je ne

Addit. de l'Aut. de ces Nouv.

m'y arrêterai point ; d'autant plus qu'il me seroit difficile de le faire, sans choquer, peut-être, l'Auteur, qui traite d'absurde l'opinion de ceux qu'il apelle *Calvinistes*, & qui ne veulent baptizer que les Enfans de ceux qui naissent de * Parens Chrétiens. On ne veut pas être exposé à la tentation de lui rendre injure pour injure.

7. Le Chapitre VII. nous donne une Histoire de ce qui s'est observé au sujet du Baptême des Enfans depuis la fin du quatriéme Siécle, jusqu'à ce que les Anabaptistes parurent en Allemagne. On y parle aussi des *Vaudois*; & de ceux qui les ont combattus, savoir S. *Bernard*, *Pierre de Clugny*, *Reinier*, *Pilichdorf*, &c. & on y raporte leurs propres Con-

fes-

* *Il dit de* parens craignant Dieu & Religieux: *mais je crois qu'il a mal compris leur opinion. Ils ne refusent pas même le Baptême à tous les Enfans des Infidelles. Ils l'administrent à tous ceux que les Parens abandonnent, ou dont ils veulent laisser l'éducation à des Chrétiens. En Hollande on baptize tous les Enfans trouvez, quoi qu'il puisse y en avoir qui sont nez de Parens Juifs, ou Mahometans.*

feſſions. Mr. *Wall* fait voir, que tous ceux que les Anabaptiſtes apellent pour témoins juſques au tems des Vaudois ne leur ſont point favorables.

Le fameux *Berenger*, par exemple, fut accuſé de détruire le Baptême; mais on prétend après le ſavant *Uſſerius*, qu'on ne chargea *Berenger* de cette erreur, que, parce qu'il nioit que le Baptême agit comme une cauſe Phyſique, *ex opere operato*, comme parlent les Scholaſtiques. A l'égard des Vaudois, ce nom eſt fort équivoque, & ſe donne à des Sectes bien différentes. Il paroit par quelques unes de leurs anciennes Confeſſions, qu'ils recevoient le Baptême des Enfans: s'ils étoient accuſez du contraire, c'eſt que quelquefois ils renvoyoient le plus qu'ils pouvoient de baptizer leurs Enfans, pour n'être pas obligez de les faire baptizer par des Prêtres de l'Egliſe Romaine. Il eſt vrai auſſi qu'on a donné quelquefois le nom de Vaudois à des reſtes de la Secte des Manichéens, qui rejettoient entiérement le Baptême. Mr. *Wall* ne paroit point avoir lû *l'Hiſtoire de l'Inquiſition* par Mr. *Limborch*, qui lui eut fourni de grandes

lumiéres sur cèt Article.

8. Dans le Chapitre VIII. l'Auteur nous donne une Description de l'état présent de la Controverse concernant le Baptême des Enfans, & pour cèt effet, il parcourt toutes les Eglises du Monde qui lui sont connuës. Il soutient que toutes les Eglises Chrétiennes & Nationnales de l'Europe, c'est-à-dire, toutes celles qui sont dominantes dans les Etats où elles sont établies, enseignent qu'on doit baptizer les Enfans & les baptizent actuellement. Il y a bien des recherches curieuses dans ce Chapitre; mais comme il y en a plusieurs qui se trouvent déja dans d'autres Livres, nous ne nous y arrêterons que très-peu.

Mr. *Wall* nous donne surtout une longue explication de tous les sentimens & de toutes les Cérémonies des Anabaptistes, qui sont présentement en Angleterre. Il dit qu'il y eut un petit nombre d'Anabaptistes Flamands dans ce Royaume, sous les Régnes d'*Henri VIII.* d'*Edoüard VI.* de la Reine *Marie*, & de la Reine *Elizabeth*. On ne vit pas un grand nombre d'Anglois de ce sentiment jusques au tems de la Rebellion sous le

le Régne de *Charles I.* Mais le nombre augmenta considérablement sous le Gouvernement de *Cromwell.* Ce fut ce qui obligea la Convocation Ecclésiastique, qui s'assembla après le rétablissement de *Charles II.* d'ajouter à sa Liturgie un Formulaire pour le Baptême des Personnes Adultes, en faveur des Anabaptistes, qui, avant que d'avoir été baptizez, rentreroient dans le sein de l'Eglise Anglicane. Aussi est-il dit dans la Préface du Livre des Communes Priéres, que cèt Office du Baptême pour les personnes Adultes, n'étoit pas si nécessaire, lors que ce Livre avoit été composé; mais qu'il l'étoit devenu, à cause des progrès de l'*Anabaptisme*.

Les Anabaptistes qui sont présentement en Angleterre, insistent surtout beaucoup sur la Cérémonie de l'Immersion dans le Baptême; & ils aimeroient mieux laisser mourir un malade ayant une fiévre ardente sans le baptizer, que de le baptizer par la seule (*a*) *Affusion*, c'est-à dire, en

a *Remarquez que par ce mot on entend une action différente de l'*Aspersion, *qui est condamnée par plusieurs, qui emplayent l'*Affusion.

lui versant de l'eau sur la tête. Mr. *Wall* dispute ici contr'eux, & soutient que le mot Grec βαπτίζειν, baptizer, sur lequel ils s'apuyent, signifie *laver*, en général, sans déterminer si c'est en plongeant dans l'eau celui que l'on lave, ou simplement en l'en arrosant. Il leur fait voir que, quoi qu'ils prétendent être exacts observateurs des Cérémonies des Apôtres, ils s'en éloignent pourtant au sujet du Baptême; puis qu'ils ne baptizent pas les personnes nuës, comme faisoient les Apôtres. Et s'ils s'éloignent de l'ancienne coutume à cèt égard, pourquoi faire tant de bruit, de ce qu'on ne plonge plus dans l'eau ceux qu'on baptize, comme on faisoit d'ordinaire anciennement. Ils s'éloignent encore de l'ancienne coutume, en ce que quelques uns d'eux baptizent simplement au nom de *Jesus-Christ*.

Il condamne aussi la coutume des Anabaptistes de recevoir la Communion assis à table, & il dit qu'elle est moins dévote, du moins quant à l'extérieur, que celle de la plupart des autres Chrétiens. Mais je ne sai pourquoi cette coutume déplait tant

à l'Auteur, qui est d'ailleurs si grand Partisan de l'Antiquité; car il paroit très-certain, que c'est là la plus ancienne maniére de recevoir ce Sacrement; puis que ce fut ainsi que *Jesus-Christ* célébra cette cérémonie avec ses Apôtres. Comme cette maniére de recevoir la Communion est assez généralement observée dans les Eglises Réformées de Hollande; Mr. *Wall* ne condamnera pas, sans doute, ma réflexion. Je ne sai ce que lui ont fait ces Eglises, mais il paroit par quelques endroits de son Livre, qu'il n'est pas trop leur Ami.

Il nous aprend que des Jésuites se sont fourrez parmi les Anabaptistes d'Angleterre, pour fomenter le Schisme & la division parmi les Anglois. Le savant Docteur *Stillingfleet* eut l'adrèsse de découvrir que trois d'entr'eux étoient de véritables Jésuites déguisez. Un sentiment dans lequel ces bons Péres s'accordent avec les Anabaptistes d'Angleterre, & qu'ils ont publié dans les Livres qui ont paru sous leur nom, c'est que le Baptême des Petits Enfans ne peut pas être prouvé par l'Ecriture. Ils ont changé en cela de sentiment, puis que les Anciens Auteurs de leur

Societé, de même que les autres Anciens Auteurs Catholiques Romains, ont tous prouvé que les Enfans devoient être baptizez, par des autoritez tirées de l'Ecriture, de même que les Théologiens Protestans. Le dessein des Jésuites est d'établir plus fortement la nécessité de la Tradition.

9. Le Chapitre IX. nous donne une Histoire exacte des plus Anciens Rites, qui s'observoient dans l'Administration du Baptême. Mais comme ce sujet a été traité par d'autres Auteurs, que Mr. *Wall* cite, il n'est pas nécessaire de nous y arrêter beaucoup.

Quoi que, comme je l'ai déja remarqué, l'Immersion fût anciennement la maniére ordinaire de baptizer, cependant l'Auteur allégue des exemples, qui prouvent qu'on se contentoit quelquefois de *l'Affusion*.

On prétend que l'*Affusion* succeda à l'Immersion, parce qu'il étoit dangereux dans les Pays froids de plonger entiérement dans l'eau les personnes, qu'on baptizoit, & surtout les Enfans. Mais cette raison ne paroit pas solide à Mr. *Wall*, parce qu'il y a des Pays, l'Angleterre, par exemple,

ple, où l'Immersion a duré plus long-tems, que dans les Pays chauds. *Erasme* dit que de son tems, c'est-à-dire, sous le Régne d'*Henri VIII.* on baptizoit par Immersion en Angleterre. *Perfunduntur apud nos, merguntur apud Anglos: on les arrose chez nous,* c'est-à-dire, en Hollande, *on les plonge chez les Anglois.* Cette coutume se conserva encore en Angleterre sous les deux Régnes suivans, c'est-à-dire, d'*Edoüard VI.* & de *Marie.* L'Eglise Gallicane fut la prémiere, qui abolit l'Immersion, puis l'Italie, en suite l'Allemagne, &c. & l'Angleterre la derniére de toutes. Ce fut sous le Régne d'*Elizabeth*, que l'Affusion commença à s'introduire. La Liturgie faite sous le Régne d'*Edoüard*, permettoit que les Enfans foibles, mais assez forts pourtant pour être portez à l'Eglise, fussent baptizez par *Affusion.* D'abord les personnes de quelque rang firent facilement passer leurs enfans pour foibles, afin de leur éviter la peine de l'Immersion, & peu à peu le commun peuple obtint aussi le même privilége. Mais ce qui contribua encore plus à l'introduction de l'*Affusion*, c'est que pendant le Régne san-
 glant

glant de *Marie*, plusieurs Théologiens furent obligez de s'enfuir en Allémagne, en Suisse, &c. Ils virent qu'on y baptizoit par *Affusion*; cette coutume leur plut, & étant retournez en Angleterre sous le Régne d'*Elizabeth*, ils l'y introduisirent.

Quelques Savans Anglois s'opposérent à cette coutume; mais la commodité prévalut. Cependant, en 1562. lors que la Liturgie Angloise fut réformée, on ordonna aux Prêtres, que, si les Parrains témoignoient que l'Enfant pouvoit l'endurer, ils le plongeassent dans l'eau avec discrétion & prudence; mais que s'ils témoignoient que l'Enfant étoit foible, il suffisoit de l'arroser d'eau. Depuis le tems, qu'on n'a plus observé l'Immersion, plusieurs Savans ont écrit, pour prouver qu'on devoit la rétablir. *Joseph Méde*, l'Evêque *Taylor*, *Roger*, *Knachtbul*, *Walker*, *Towerson*, *Whitby*, *Floyer*, sont de ce nombre; pour ne pas parler de quelques Docteurs de l'Eglise Romaine. Notre Auteur est aussi de ce sentiment. Le prétexte du danger lui paroit une Chimére; puis que l'usage des Bains froids est présentement si établi & jugé si utile en Angleterre.

Il croit aussi que la triple Immersion a été en usage dans toute l'Antiquité ; & que „ quoi que les Anciens avoüent , qu'il n'y en a point de commandement dans l'Ecriture, ils prétendent pourtant avoir reçu cette pratique des Apôtres. Cependant on ne la jugea point dans la suite d'une absoluë nécessité, & l'Eglise d'Espagne ne l'observoit point.

La Profession de Foi , qu'on faisoit dans le Baptême, jette l'Auteur dans une longue Digression sur les anciens Symboles , dans laquelle il ne nous est pas permis de le suivre.

Dès que les Adultes avoient reçu le Baptême , on les admettoit à la Communion. Il y a eu des lieux & des tems, ausquels on a usé de même à l'égard des Enfans. Mr. *Wall* dispute ici contre Mr. *Daillé*. Il prétend qu'on ne peut pas prouver, que cette coutume ait été en usage à l'égard des Enfans avant le cinquiéme Siécle. Il soutient que S. *Augustin* n'a point dit, que ce fût une Tradition Apostolique. Cette coutume continua dans l'Eglise de Rome depuis l'an 420. jusques à l'an 1000. Après ce tems la Doctrine de la Transsubstantiation commençant

à s'établir, on commença aussi à avoir un respect superstitieux pour le Pain & le Vin de l'Eucharistie. Ce respect fit qu'on ôta le Vin aux Laïques, & tout le Sacrement aux Enfans, de peur de le prophaner. Enfin, le Concile de Trente anathématiza ceux qui diroient que l'Eucharistie est nécessaire aux Enfans avant l'âge de discrétion. „ Il n'y a rien de tel, „ dit là-dessus Mr. *Wall*, que d'être in„ faillible. Ceux qui ont ce privilége „ peuvent dire ce qu'ils veulent, & „ cela est toujours vrai. Ce qui est „ une contradiction dans la bouche „ des autres hommes n'en est pas „ une dans la leur. Le Pape *Inno*„ *cent* dans une Lettre Synodale en„ voyée au Concile de Miléve, dit, „ *si les Enfans ne mangent la Chair du* „ *Fils de l'Homme & ne boivent son* „ *Sang*, il veut parler *du Sacrement*, „ *ils n'ont point la vie en eux-mêmes.* „ Et le Pape *Pie* confirmant le Con„ cile de Trente dit, *si quelque per*„ *sonne parle ainsi, qu'il soit Ana*„ *thême*.

L'Auteur ne sait point quand l'Eglise Grecque adopta la Coutume de donner la Communion aux Enfans. Ce qui lui paroit véritable sur tout

cela

cela c'est 1. Que du tems de S. *Cyprien* le Peuple de l'Eglise de Carthage présentoit souvent ses Enfans à la Communion plus jeunes, que de coutume. 2. Que du tems de S. *Augustin* & d'*Innocent*, on donnoit dans l'Occident la Communion à de véritables Enfans; & que cette coutume continua 600. ans. 3. Que pendant cèt espace de 600. ans, l'Eglise Grecque, qui alors faisoit peu de figure dans le Monde reçut cette coutume de l'Eglise Latine, qui étoit beaucoup plus florissante. 4. Que l'Eglise Romaine introduisant la doctrine de la Transsubstantiation, abandonna la coutume de communier les Enfans, & les Eglises d'Occident pour la plupart suivirent son exemple, pour la même raison. Pour les Grecs, qui ne connoissoient point la Transsubstantiation, ils continuérent de donner la Communion aux Enfans; & la leur donnent encore aujourd'hui.

10. Le Chapitre X. contient un Abrégé de tout ce que l'Auteur a dit dans les deux Parties de son Ouvrage pour l'opinion de ceux qui baptizent les Enfans, & pour celle de ceux qui ne les baptizent point. Les Extraits que nous avons donné de ces deux Par-

Parties nous dispensent du soin de nous arrêter à ce dixiéme Chapitre.

XI. Le XI. qui est le dernier, contient diverses raisons importantes, pour faire voir que la différence d'opinions sur l'âge & le tems ausquels on doit recevoir le Baptême n'est pas une raison suffisante pour faire un Schisme dans l'Eglise. Il fait voir que le Schisme est un très-grand mal. Il s'est plaint ailleurs de la facilité que l'on a en Hollande de se séparer pour peu de chose, & il soupçonne que les Ministres ne prennent pas assez de soin de représenter à leurs peuples la grandeur du crime des Schismatiques. (*a*) Il est pourtant vrai que dans la Liturgie de la S. Céne, qui est à l'usage des Eglises Wallonnes & qui est la même que celle de France, on excommunie nommément tous ceux qui font des Sectes, & qui rompent l'union de l'Eglise.

Depuis que les deux Volumes dont nous avons donné l'Extrait ont paru, Mr. *Wall* a publié un petit Livre de la même forme, mais en plus gros caractéres, & qui contient 45. pages, où il fait diverses additions, changemens,

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

mens, ou corrections, à la seconde Edition de son Livre. Il répond aussi à la plainte, qu'on avoit faite contre lui, qu'il avoit mal parlé d'un Evêque d'Angleterre. Il n'est pas nécessaire que nous entrions dans un plus grand détail, d'autant plus que cèt Extrait est déja fort long.

ARTICLE VI.

PLINI SECUNDI *Junioris* VITA *Ordine Chronologico sic digesta, ut varia dilucidentur Historiæ Romanæ puncta, quæ Flavios Imperatores, uti Nervam Trajanumque spectant. Studio* JOANNIS MASSON, *A. M. & E. A. P.* C'est-à-dire, *Vie de Pline le Jeune disposée selon l'ordre Chronologique, en sorte qu'on explique divers points de l'Histoire Romaine, qui concernent les Empereurs de la Famille des Flaviens, comme Nerva & Trajan. Par Mr. Masson.* A Amsterdam, chez les Waesberge. 1709. in 8. pagg. en tout 204. d'un Caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

QUAND il nous resteroit assez d'espace, pour donner un long Ex-

Extrait de cèt Ouvrage, diverses raisons nous en empêcheroient. 1. Cette Vie de *Pline* le Jeune a déja paru au devant des Ouvrages de cèt Auteur, publiez à Oxford en 1703. par les soins de Mr. *Hearne*, quoi que le nom de Mr. *Masson* ne paroisse que dans la Préface de l'Editeur. Il est vrai que l'Auteur l'a corrigée & augmentée; mais comme je n'ai pas la premiére Edition pour la comparer avec celle-ci, je ne puis indiquer en quoi consistent ces corrections & augmentations.

2. L'Ouvrage est si court, qu'on l'aura presque aussi-tôt lû, que l'Extrait circonstantié, que j'en pourrois faire. 3. Ceux qui ont vû l'Extrait qu'on a donné dans ces Nouvelles des Vies d'*Horace* & d'*Ovide*, par le même Auteur, sont déja instruits de sa Méthode, & nous ne saurions rien leur aprendre sur cèt Article.

4. Enfin, cette Vie de *Pline* le Jeune est encore moins propre à en donner un Extrait, que les deux précédentes, qui ont paru. L'Auteur y paroit plus concis, & plus attaché aux recherches Chronologiques, que dans les deux précédentes; & quoi que ces recherches soient utiles pour fixer

ixer divers événemens de l'Histoire, elles sont peu propres à avoir place dans un Journal. A parler proprement, le dessein de Mr. *Masson*, comme il paroit même par son Titre, n'est pas de nous donner la Vie de *Pline*. Il paroit qu'il supose son Lecteur instruit de ce qui concerne ce bel Esprit de la Cour de *Trajan*; de là vient qu'il ne fait presque que l'indiquer. Son but est de tâcher de marquer l'année, & quelquefois même le mois & le jour, ausquels sont arrivées les choses dont il parle. Il pousse à cèt égard-là l'exactitude aussi loin qu'elle peut aller. De là vient qu'il trouve partout en son chemin des Savans du premier mérite, dont il reléve les fautes qu'il prétend qu'ils ont commises. Ceux qu'il attaque le plus souvent sont le P. *Pagi* & le savant Mr. *Dodwell*. Ce dernier s'y trouve partout, & il y a plusieurs endroits, où dans une seule page on le reléve deux ou trois fois. Mr. *Masson* marque même, qu'outre les fautes qu'il indique, il pourroit en montrer un grand nombre d'autres s'il vouloit s'en donner la peine.

Il parcourt la plupart des Lettres de *Pline*; il marque autant qu'il le peut

peut à quelle occasion & en quel tems elles ont été écrites. Il fait voir, qu'elles ne sont point rangées selon l'ordre des tems, comme *Pline* lui-même, qui les a publiées, l'avoüe. Il croit même que le Livre VIII. a été publié avant le neuviéme. Aussi parle-t-il d'une ancienne Impression de Boulogne, faite en MCDLXXXVIII. où ce huitiéme Livre est apellé le neuviéme.

Il y en a qui ont crû que *Pline*, à son retour de Bithynie, embrassa le Christianisme dans l'Isle de Crete; & qu'il soufrit ensuite le Martyre à Come. Mais Mr. *Masson* ne perd pas son tems à refuter cette Fable. Il se contente d'en indiquer la source, & de renvoyer à *Boxbornius*, qui l'a solidement refutée.

On ne sauroit, au reste, assez admirer la patience & l'exactitude de Mr. *Masson* dans ses recherches Chronologiques, & dans la discussion des moindres faits. Il faut avoir pour cèt effet une sagacité toute particuliére, & un esprit tourné de ce côté-là. Il y a tel Savant auquel une page du Livre de notre Auteur auroit couté un Mois, & peut-être, après tout, n'auroit-il rien fait qui vaille.

A R-

ARTICLE VII.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre.* On a publié en Anglois en deux Volumes *in* 8. le *Commentaire Philosophique* de Mr. *Bayle*; & on conte que la Traduction de son *Dictionaire* paroîtra vers le commencement de l'année prochaine. Elle sera, dit-on, augmentée de plusieurs Articles concernant l'Histoire de la Grand' Bretagne, qui ne sont pas dans les Editions de Hollande.

On a fait une nouvelle Edition de l'Histoire Généalogique des Monarques de la Grand' Bretagne, depuis l'an 1066. jusques à l'an 1707. C'est un *in folio* divisé en sept Parties. Cèt Ouvrage fut d'abord publié au commencement du Régne de *Charles II.* par *François Sandford*, Héraut d'Armes nommé *Lancastre*, & il est continué par Mr. *Samuel Stebbing*, Herault d'Armes nommé *Sommerset.*

De France. Mr. *l'Archevêque de Roüen* fait ici (Paris) beaucoup parler de lui. Il avoit publié, en sortant de son Evêché de Noyon, un Man-

Mandement sur la Théologie du P. *Juenin*, dont il défendoit la lectu-re. Ce *Mandement* a donné lieu à un Livret, dont voici le Titre. *Dénonciation des Mandemens de Mr. d'*Aubigné, *Evêque de Noyon, nommé à l'Archevêché de Roüen, au Pape, aux Evêques, aux Facultez de Théologie, & à tous les Pasteurs de l'Eglise.* On y reléve fort vivement ce Prélat', sur ce qu'il blâme le Pére *Juenin* d'avoir dit dans sa Théologie, que *la fin de l'action ne suffit pas, pour la rendre bonne; qu'il faut encore que celui qui agit la raporte à la fin derniére qui est Dieu* (pag. 10.) sur quoi on le renvoye (pag. 14.) *aux femmes, aux enfans, & aux plus simples Fidelles de son Diocése, pour trouver dans leur cœur, comme dans un Sanctuaire vivant, ce depôt sacré, qu'ils ont reçu de leurs Péres:* NOUS SOMMES OBLIGEZ DE RAPORTER NOS ACTIONS A DIEU, ET DE LES FAIRE TOUTES POUR L'AMOUR DE LUI.

On debite quelque tems le Livre suivant.

Histoire Dogmatique de la Religion, ou la Religion prouvée par l'autorité divine & humaine, & par les Lumié-res

res de la Raison, *par* Jean Claude Sommier, *Protonotaire &c.* Champs *in* 4. 2. Voll.

De Hollande. Le Sieur *Johnson* Libraire à la Haye, a imprimé un Livre sous ce Tître *Adeisidaimon sive Titus Livius à Superstitione vindicatus*, &c. (a) *Auctore J. Tolando. Annexæ sunt ejusdem Origines Judaïcæ*. Et *Dissertation de Mr. de Puffendorf sur les Alliances entre la France & la Suéde. Avec un Avis de quelques Sénateurs, présenté au Roi de Suéde en* 1671. *touchant le Traité, qu'on alloit conclurre avec la France contre la Hollande. Traduit du Latin.* Il le débite aussi dans cette derniére Langue. Le même Libraire a fait traduire en François un petit Traité Anglois sur l'*Enthousiasme*. Il a aussi imprimé un grand *in* 12. qui a pour tître *Dialogues des Morts.* Il fait traduire en François la continuation de *l'Histoire des Empereurs Turcs* par Mr. *Ricaut.* Elle va jusqu'à la Paix de Carlowitz. L'Auteur l'avoit donnée avant sa mort. Ce Libraire reïmprime en même tems

a *On donnera le tître de ce Livre tout au long, quand on en fera l'Extrait.*

tems les Volumes précédens.

On trouve chez le Sieur *Humbert* Libraire d'Amſterdam les Livres Nouveaux dont voici le titre : *Les Priéres Saintes & Chrétiennes*, ſur l'Edition de Paris in 8. *Ab Eyben Scripta de Jure Civili, Privato, Publico.* In Folio. *Neuter Specimina in Ludovici Pharmaciam. Rube Specimen Philologiæ Numiſmatico-Latinæ.* 4.

TABLE

des Matiéres principales.

Novembre 1708.

NOUVELLES
DE LA
REPUBLIQUE
DES
LETTRES.

Mois de Decembre 1708.

Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez PIERRE MORTIER,
chez qui l'on trouve toute ſorte de Muſique.

M. DCCVIII.

Avec Privilége des Etats de Holl. & Weſtf.

AVERTISSEMENT.

On donnera dans la suite reguliérement chaque Mois, *Les Nouvelles de la Republique des Lettres*.

Ceux qui auront besoin des anciennes Republiques des Lettres imprimées ci-devant chez *H. Desbordes*, se peuvent adresser chez *Pierre Mortier*, qui les vend quatre sous chaque mois.

Ledit *Mortier* imprime les Opera en Musique de Mr. *Lully*, & ceux des autres Auteurs. Il donnera dans quatre Semaines L'EUROPE GALLANTE. L'Impression surpassera en beauté tout ce qu'on a jamais vû en Musique, ayant fait de grandes Dépenses pour établir une Imprimerie de toute sorte de Livres en Musique.

Ledit *Mortier*, distribue un Catalogue des Livres en Musique tant d'Italie, de France, d'Angleterre, & de ce Pays, & vend ces sortes de Livres à beaucoup meilleur marché, qu'on ne les a vendus ci-devant.

Plan de la Bataille d'Oudenarde du 11. Juillet 1708. Levée sur le Lieux.

Carte Nouvelle en deux feuilles du GOUVERNEMENT GENERAL de LANGUEDOC Divisé en trois Lieutenances Generales, le Haut Languedoc, le Bas Languedoc, & les Sevennes Subdivisée en toutes ses Parties, Levée sur les Lieux, par le Sr. SANSON. A Amsterdam, chez Pierre Mortier.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Decembre 1708.

ARTICLE I.

SUITE *de la* RE'PONSE *à l'*HISTOIRE *des* ORACLES, *dans laquelle on refute les Objections insérées dans le XIII. Tome de* la Bibliothéque Choisie, *&* *dans l'Article II. de* la République des Lettres, *du mois de Juin*, 1707; *& où l'on établit sur de nouvelles Preuves le sentiment des SS. Péres touchant les Oracles du Paganisme.* A Amsterdam, chez Pierre Humbert 1709. in 8. pagg. 468. gros caractére.

JE NE sai pourquoi je parois dans le titre de cèt Ouvrage, puisqu'é-

tant composé de 458. pages, il n'y a qu'un petit Chapitre contre moi de 15. ou 16. pages, dont encore une partie est occupée par de longs passages Grecs tirez de S. *Athanase*. Pour montrer si l'Auteur a eu raison de faire autant de bruit qu'il en fait, je repeterai ici les paroles, qui ont donné lieu, à la dispute entre lui & moi. (a) *Je ne dois pas oublier ce que cèt ancien Pére dit de l'efficace du signe de la Croix. Il prétend, que de son tems ce signe faisoit cesser tous les Arts Magiques, dissipoit tous les enchantemens, imposoit silence aux Oracles &c. Il fait un défi aux Payens d'en faire l'expérience. Ne seroit-ce point, que les Payens en imposoient facilement aux peuples, tant qu'ils n'avoient personne, qui les éclairât; mais qu'en présence des Chrétiens, ils n'osoient rien entreprendre de semblable, de peur que leur fraude ne fût découverte.* Ce peu de paroles, où je n'affirme proprement rien, où je n'allégue qu'une simple conjecture, m'a attiré notre Jésuite sur les bras. Il a traité ma conjecture de *ridicule*. J'ai

parû

a *Nouvelles de la Républiq. des Lettres, Avril 1699. pag. 450.*

paru le trouver mauvais, & j'ai défendu ma conjecture, en ménageant tellement mes termes, que, quoi qu'il dise dans sa replique, que je n'ai pû m'empêcher d'en marquer mon ressentiment, il n'a pas pû citer un seul mot de malhonnêteté ou d'incivilité, que je lui aye dit.

Cependant il revient à la charge, & il me représente comme un homme qui étoit dans le trouble & en mauvaise humeur, lors que j'ai fait l'Extrait de son Livre; dans lequel, sans nommer personne, il assure *qu'on a trouvé une séchéresse & une négligence, qui ne me sont pas ordinaires.* Je puis bien l'assurer à mon tour, que si j'ai été dans le trouble & de mauvaise humeur, je ne m'en suis pas aperçu; & si on lit mon Extrait, on verra que j'y prens plutot le ton d'un homme qui se divertit & qui raille, que d'un homme qui est en colére. Je puis bien déclarer à notre Jésuite, qu'il faudroit quelque chose de plus que les coups qu'il m'a portez, pour me faire perdre ma tranquilité. Quant à la négligence & à la séchéresse de mon Extrait, je ne trouve point étrange que l'Auteur s'en plaigne. C'est un

 mal

mal qui lui est commun avec bien d'autres Auteurs, qui trouvent toujours maigres les Extraits qu'on fait de leurs Livres, à moins qu'on ne les copie entiérement. Je sai bien que j'ai raporté les raisons qui m'ont frapé le plus, contre le Systême de Mess. *Van Dale* & *Fontenelle* sur les Oracles des Payens, que l'Auteur entreprenoit de refuter.

Je pourrois dire à mon tour que sa Replique à ma Réponse est bien négligée & bien séche. J'avois cité certains exemples, qu'il ne devoit pas passer sous silence. Mais un habile homme suprime adroitement ce à quoi il ne peut répondre ou qu'il n'ose soutenir. Il dit qu'il a cru être en droit de traiter ma conjecture de *ridicule*, parce qu'elle rendoit *Athanase* ridicule. Je répons, que quand le principe seroit vrai la conséquence ne vaut rien. Les régles de la Civilité veulent qu'on dise les choses, & qu'on épargne les termes.. Mais j'avoüe que c'est être trop délicat d'attendre de la Civilité d'une personne, qui croit un hérétique digne du feu. Puisqu'on ne lui épargneroit pas le fagot si on le tenoit; pourquoi lui épargneroit-on les dures paroles?

A l'égard de S. *Athanase*, l'Auteur n'y pense pas, quand il croit que la supposition que je fais le rendroit ridicule. Quoi que je ne regarde point ce saint Pére comme infaillible, & que je ne croye pas qu'il ait toujours raisonné juste ; il est pourtant vrai que dans cette occasion ma supposition ne le rendroit point ridicule. Quand un Auteur se trompe sur un fait, & que de ce fait il en tire une légitime conséquence ; on ne dit point qu'il soit ridicule ; on dit seulement qu'il est dans l'erreur, quant au fait. Si notre Auteur soutenoit, que la Maison qu'on montre à Lorette, est véritablement la Maison de la S. Vierge, comme on le prétend & qu'il le soutint, parce qu'il s'y fait tous les jours un grand nombre de très-grans miracles ; je ne dirois pas que son raisonnement est ridicule. Je croirois au contraire la conséquence très-juste & très-bien tirée. Je dirois seulement, qu'il se trompe dans le principe, & qu'il n'a pas bien examiné ce qu'il prend pour de véritables miracles. S. *Athanase* est encore moins ridicule dans la supposition que je fais. Il vit dans un tems, où personne ne doute, que les

Oracles ne soient rendus par les Démons ; ces Oracles se taisent à la présence des Chrétiens, il en tire une conséquence en faveur de la vertu toute puissante de *Jesus-Christ*. Il n'y a rien de ridicule dans tout ce raisonnement. Seulement peut-on dire que S. *Athanase* s'est trompé sur un fait, & qu'il s'est trompé avec tout ce qu'il y avoit d'hommes de son tems, si on excepte ceux qui étoient les Auteurs des fourberies que l'on suppose. Il y a plus, supposé que tous les Oracles, & toutes les Opérations Magiques des Payens ne fussent que des fraudes, ce que je n'ai jamais dit ; on pourroit tirer une conséquence très-avantageuse à *Jesus-Christ* & à sa Religion ; de ce qu'il a eû le pouvoir d'éclairer les hommes, de leur ouvrir les yeux, & de leur faire découvrir des fraudes autorisées depuis plusieurs Siécles, & établies sur la Religion, qui est le plus fort de tous les Préjugez.

Au reste, si j'aimois la Dispute, je pourrois en avoir ici un beau champ, car l'Auteur qui m'accuse de conclurre du particulier au général, pourroit bien être accusé à son tour de m'attribuer bien des choses que je

n'ai

n'ai pas dites, & d'avoir vû mes paroles avec un verre à facettes, qui multiplie les objets. Je me contente de lui nier tout d'un coup toutes les conséquences générales, qu'il tire de mes propositions, qui ne sont rien moins qu'universelles. Les conséquences sont toutes sur son compte, je n'adopte que les prémisses.

Il dit qu'il a honte de me *voir adopter sur le Signe de la Croix, les ignorances & les calomnies, que les Ministres du bas étage débitent contre l'Eglise Catholique, pour la rendre odieuse au petit Peuple qui les écoute.* Je répons à mon tour que j'ai honte de lui voir traiter si indignement les plus savans Docteurs du Parti Protestant; puis que je n'ai parlé qu'après eux. Je doute que ces airs de mépris servent à l'élever au dessus de ceux dont il parle avec si peu de ménagement. Il ajoute que je me *range par là au nombre de ceux que S. Paul apelle les Ennemis de la Croix de Jesus-Christ, & même des Idolatres, qui se moquoient comme moi de ce Signe glorieux de notre Rédemption.* Je le remercie très-humblement de ce qu'il m'ouvre les yeux sur le passage de S. *Paul*. J'avois crû

 juf-

jusques ici, que cèt Apôtre vouloit parler du mérite infini de la mort de *Jesus-Christ*: mais il m'aprend qu'il le faut entendre du bois & du signe de la Croix. Cependant comme je suis un peu incorrigible; je lui laisse le bois & le signe de la Croix tout entiers, & je me contente, quant à moi, du mérite infini de celui qui a été attaché à ce bois infame. A l'égard de ces Idolatres avec lesquels il me range aussi, s'ils se moquoient de ceux qui adoroient la Croix, & qui attribuoient une grande vertu à deux morceaux de bois mis en Croix, ou à quelques signes de Croix faits en l'Air, ils n'étoient pas tout-à-fait sots sur cèt Article, & s'ils n'ont pas eu d'autres erreurs, je ne suis pas fâché de me trouver en si bonne Compagnie. Voilà tout ce que l'Auteur aura de moi. S'il revient encore à la charge, je doute que je m'écarte de mon chemin, pour lui répondre. Pour le reste de son Ouvrage, je laisse le soin à celui qui y est intéressé d'en faire l'Extrait. Quant à moi, je craindrois, si je l'entreprenois, d'être encore accusé de négligence & de sécheresse.

ARTICLE II.

LETTRE *écrite de Paris à l'*AUTEUR *de ces* NOUVELLES, *& qui contient plusieurs* NOUVELLES LITTERAIRES *très-curieuses*.

I. LE *Dictionaire Universel Géographique & Historique, contenant la Description, la Situation, l'Etenduë, & les limites de châque Royaume, Empire, Etat, &c. & la Religion, les Mœurs, les Cérémonies, & les Coutumes de châque Peuple, &c. par* Thomas Corneille, *de l'Académie Françoise* vient enfin de paroître. Ce sont trois Volumes *in folio* imprimez chez *Coignard*. L'Auteur nous aprend dans une courte Préface, *qu'il s'est attaché à rechercher en un fort grand nombre de Volumes, tout ce qui regarde la Géographie, afin de le mettre en ordre* (de Dictionnaire) *& de faire trouver sans aucune peine ce qu'il y a de plus singulier dans les lieux de la Terre dont les Voyageurs ont fait mention. Il y a joint*, dit-il, *un Abrégé Historique de tous les Princes, qui ont vécu en*

Europe, avec les Mœurs & les Coutumes des Peuples, leur Religion, &c. tirées des Relations, qui ont été faites par les Voyageurs les plus renommez. Ce sont, ajoute-t-il, *les seuls garants, que je puisse ofrir, pour justifier ce qui pourra n'attirer qu'une Foi douteuse, tant il s'y trouve de bizarrerie.* Voilà quel est le plan de l'Auteur. On en peut conclurre, que ce grand Ouvrage n'est qu'une compilation de ce qu'il a ramassé çà & là dans différentes Relations, tant bonnes, que mauvaises; & que c'est proprement un grand *Index* des Voyageurs. Quoi-que ce Recueil lui *ait coûté plus de quinze ans d'un travail assidu*, n'étant apuyé que sur de semblables fondemens, je doute fort, *qu'il surpasse de beaucoup*, comme l'Auteur l'assure, *tous ceux qui ont été faits depuis quelque tems.* En effet, *son Abrégé Historique de la Vie des Princes, qui ont vécu en Europe* est une Piéce assez mal-cousuë à un *Dictionnaire Géographique:* car, outre qu'on ne saura où en prendre les différens Articles, dont on pourroit avoir besoin, elle ne sert qu'à grossir mal-à-propos l'Ouvrage; & un Lecteur de bon sens,

qui

qui cherche uniquement à s'instruire de ce qui regarde la Géographie, se souciera fort peu d'un témoignage aussi foible, que celui des *Voyageurs les plus renommez*, sur un sujet, qui lui est si connu d'ailleurs. Sans parler des Dictionnaires Géographiques d'*Ortelius* & de *Ferrarius*, n'avious-nous pas celui de Mr. *Baudrand* en Latin & en François. Je ne sai si c'est assez ménager le Public, que de le surcharger coup sur coup de si gros Ouvrages, la Traduction Françoise du Dictionnaire de Mr. *Baudrand* ne faisant presque que de paroître.

II. QUOI que l'*Immaculée Conception* soit présentement assez généralement abandonnée, elle a néanmoins encore ses Partisans. Un des plus zélez d'entr'eux vient de publier une *Réfutation* des *Prescriptions touchant la Conception de Notre-Dame*, que l'on attribuë au fameux Mr. *de Launoy*. Elle est imprimée *in* 4. à Roüen, chez *Maurry* & *le Boucher*, sous ce Tître. *Réfutation d'un Libelle imprimé l'an* 1676. *qui a pour tître* Prescriptions touchant la Conception de Notre-Dame. L'Auteur de ce Livre se nomme le Sr. *Trevet*, *Curé de Gonnecourt* : & comme il

le met au jour dans un tems, où l'on est fort revenu de l'ancien préjugé sur le Chapitre de l'*Immaculation*, toute l'obligation, que le Public aura à ce nouveau Défenseur d'un Dogme si décrié, sera probablement de lui avoir procuré une nouvelle Edition des *Prescriptions* même, qu'il a fait reïmprimer toutes entiéres, à la tête de son Ouvrage. N'est-ce pas une chose fort singuliére, qu'une mauvaise Piéce serve quelquefois de sauf-conduit à un bon Ouvrage, qui ne verroit point le jour sans cela, & dont on refuseroit tout net la publication ? C'est à une semblable réfutation, par exemple, que nous sommes redevables d'un petit *Ecrit de Mr. Claude sur la Présence Réelle*, imprimé à Paris, chez *Cramoisy*, en 1682. *in* 12. que nous n'aurions nulle part ailleurs, que je sache, si Mr. *de Chalucet*, qui le refutoit, ne l'avoit fait imprimer tout entier à côté de sa *Réfutation*. On pourroit se servir utilement de ce moyen, & ce seroit une assez bonne industrie pour rendre public un Ouvrage, dont on craindroit la supression, ou le deni de Publication, que d'en faire une mauvaise Réfutation, à la faveur
de

de laquelle il put passer à l'examen.

L'Auteur a divisé son Ouvrage en trois Parties. Dans la premiére il donne des *Avis généraux aux Partisans de la Conception maculée*, des *Observations préliminaires, pour l'intelligence de la Piéce*, & *la réfutation des Prescriptions non pertinentes*. Ce sont les termes. Dans la seconde il fait voir *la nullité des Prescriptions*, & enfin dans la troisiéme, il s'étend sur la *Nullité des Autoritez des Péres, dont on se sert pour combattre l'Immaculée Conception*.

III. LES Jansénistes ont pris soin de faire réimprimer le Mandement de Mr. l'Evêque de *Noyon* dont je vous parlai le mois passé (a), avec leurs Notes, & il se distribuë partout. En voici le Titre. *Mandement de Mr. l'Evêque de Noyon, nommé à l'Archevêché de Roüen, sur les Institutions Théologiques du Pére Juenin. Avec un Abrégé de ce même Mandement, accompagné de Notes, & suivi d'une explication de la Doctrine des Institutions sur le Jansenisme, & sur la matiére de la Grace*. 1708. *in* 12. Malgré le soin de ses Confréres, le

P.

(a) *Nouv. de Novembre*. 1708. *p*. 597.

P. *Juenin* est fort à plaindre. Les Censures tombent sur lui de tous côtez. Outre le Mandement, dont je viens de parler, & la mortification, qu'il a eüe de se retracter entre les mains de Mr. l'Archevêque de Paris, on vient de donner une nouvelle Ordonnance contre lui à Besançon, & l'Evêque *de Chartres* en prépare encore une, dans laquelle on dit qu'il est fort mal-traité, & que son *Abrégé de Theologie*, qui ne fait que de paroître, est aussi compris. Cette Ordonnance fera un Volume *in* 4. qui se vendra chez *Gabriel Martin*. C'est, sans doute, une cruelle mortification pour un homme, que d'être obligé de desavoüer ses sentimens, & d'en donner une Retractation publique: mais elle doit être bien plus cruelle, quand il voit que la foiblesse, qu'il a eüe d'agir contre sa pensée, n'empêche pas ses Adversaires de le poursuivre, & que, bien loin de le desarmer, elle ne sert qu'à orner leur triomphe. C'est le sort de presque tous ceux, qui ont cette foiblesse; & n'y a-t-il point quelque justice qu'ils soient un peu punis de leur manque de fermeté?

IV. Voici encore un Livre de

Janſéniſme, & dans le doute où je ſuis, qu'il peut être imprimé dans vos Provinces, je ne vous en marquerai que le Titre. *Obedientiæ credulæ vana Religio, ſeu Silentium Religioſum, in causâ Janſenii explicatum, & ſalva fide ac auctoritate Eccleſiæ vindicatum adverſùs Theologum Leodienſem, alioſque Obèdientiæ credulæ defenſores. Acceſſit Præfatio Hiſtorica, in quâ, ortæ apud Leodienſes de obedientiâ ex pietatis officio credulâ, controverſiæ, origo & progreſſus breviter explicantur. Tomi duo.* 1708. *in* 12.

V. On prépare ici (Paris) une Réponſe au Livre que Mr. *Aymon* a publié, & dont vous nous avez donné un Extrait le mois d'Août dernier (*a*). Elle ſera intitulée. *Défenſe de la Perpétuité de la Foi ſur le ſujet de l'Eucharistie, contre le Livre intitulé*, Monumens, &c. Mr. l'Abbé *Renaudot* de l'Académie Françoiſe, & Fils d'un Médecin ſur le compte duquel *Guy Patin* raille ſi agréablement dans ſes Lettres, en eſt l'Auteur. Elle ſe vendra chez *G. Martin.*

VI.

(a) *Pag.* 203.

VI. On voit paroître depuis quelques jours un petit Roman, sous le Tître de *Diable Bossu*. C'est un *in* 12. imprimé à Nanci, si l'on peut s'en fier au tître. On peut dire, sans craindre de se tromper, que, de tous les *Diables*, qui ont paru depuis quelque tems, ce dernier est, sans doute, le plus méprisable. C'est une Piéce sans art & sans génie, dans laquelle on ne trouve que Visions, Apparitions, Esprits, gens coupez en morceaux par les Diables avec un grand couteau, Ames sorties du Purgatoire, & cent autres niaiseries de cette nature, plus propres à épouvanter les Enfans & à leur gâter l'esprit, qu'à réjouïr tant soit peu un Lecteur raisonnable, qui ne cherche qu'à se desennuyer. En un mot, c'est un véritable abrégé de ce que l'on apelle ici *le Pédagogue Chrétien*, Ouvrage farci de toutes les Superstitions imaginables, & dont je doute que vous ayez jamais entendu parler.

VII. Voici les Tîtres de quelques Livres Nouveaux, & de quelques autres nouvellement réimprimez. *Noëls nouveaux & Cantiques Spirituels sur divers Passages de l'Evangile, cinquiéme Recueil*, Paris; *Le Clerc*.

Clerc. 1709. *in* 8. *Régles de la Bienséance & de la Civilité Chrétienne.* Paris 1708. *in* 12. *Réflexions des SS. Péres sur la Sainte Eucharistie, apliquées aux Evangiles des Dimanches & Fêtes des Saints, pour l'usage de ceux qui y veulent communier*, Paris, *Robustel*. 1708. *in* 12. C'est le 3. Tome d'un Livre intitulé *Année Chrétienne*, qui se vend chez le même Libraire. *Discours Ecclésiastiques & Monastiques*. Paris. *Coignard*. 1709. *in* 12. 3. *Voll. Traité sur la manière d'écrire des Lettres & sur le Cérémonial; avec un Discours sur ce qu'on apelle usage dans la Langue Françoise*, par Mr. *de Grimarest*. Paris. *Etienne*. 1709. *in* 12. Ce Traité, qui étoit d'abord intitulé, *Traité du Commerce des Lettres*, & dont on a changé le Titre en celui qu'on vient de lire, est divisé en deux Parties. Dans la premiére on traite *des sentimens qu'on doit faire paroître dans une Lettre, & du Stile Epistolaire*; & dans la seconde, on parle *du Cérémonial dans le Commerce des Lettres*.

VIII. Je m'étois bien douté (a) que

a *Voyez les Nouvelles d'Octobre*, 1708. pag. 478.

Mess. des *Missions Etrangéres* ne garderoient pas longtems le silence, & qu'ils ne soufriroient pas impunément ce que les Jésuites avoient repandu au desavantage de Mr. *Maigrot*, leur Confrére, qu'ils faisoient passer pour un Calomniateur. En effet, ils ont publié depuis quelques jours un *Mandement de Mr. le Patriarche d'Antioche*, donné à Nanquin le 25. Janvier, 1707. dans lequel la Question est décidée à leur avantage, & les Cérémonies Chinoises déclarées absolument incompatibles avec la Religion Chrétienne. Les Jésuites, dit-on, reconnoissent cette Piéce bonne & valable, & se préparent à y souscrire publiquement. Si cela est ainsi, les Jésuites suivent bien mieux leurs Principes, & sont beaucoup plus raisonnables que les Jansénistes, qui chicanent depuis si longtemps contre les Décrets des Papes, ausquels ils refusent de se soumettre; quoi qu'ils les élévent bien haut, & qu'ils crient sans cesse à la soumission, quand il s'agit de quelque autre Dispute, où ils ne sont point intéressez. Quoi qu'il en soit, cette soumission sera fort avantageuse à la Société, & l'on ne doit point douter, qu'elle ne s'en pré-

prévale beaucoup, pour faire sentir le peu de soumission de ses Adversaires, pour les Décisions de l'Eglise. Voici ce Mandement tel, qu'on me l'a donné par écrit.

Copie du Décret donné à la Chine par Mr. le Patriarche d'Antioche, traduit sur une Copie en Espagnol, qu'un Capitaine de Marine a aporté des Indes.

„ CHarles Thomas Maillard de Tournon, par la Grace de Dieu & „ du S. Siége Apostolique, Patriar- „ che d'Antioche, Prélat Domes- „ tique & Assistant au Trône Ponti- „ fical de N. S. Pére le Pape *Clément* „ *XI.* Pape par la Divine Providence, „ & aussi Consulteur de la S. Inquisi- „ tion Universelle de Rome, con- „ tre la méchanceté des Héresies; „ Commissaire & Visiteur Général „ Apostolique, avec pouvoir de Lé- „ gat *à Latere* dans les Indes Orien- „ tales, dans l'Empire de la Chine „ & dans les Royaumes & Isles Voi- „ sines, &c. *Aux* très-Révérends Sei- „ gneurs & Fréres les Evêques Or- „ dinaires des Lieux, Vicaires Apos- „ toliques dans le Royaume de la

„ Chi-

„ Chine, *Salut* éternel en *Jesus-Christ*
„ notre Seigneur. *Comme* nous avons
„ oui certainement que les Ouvriers
„ Evangéliques sont quelquefois
„ apellez, pour être interrogez de
„ certaines, choses, qui regardent
„ notre Sainte Religion; Afin qu'ils
„ passent séparer par une confession
„ publique le grain choisi de la Paro-
„ le divine, d'avec les Herbes nui-
„ sibles des superstitions, & afin que
„ nous soyons témoins unanimes de
„ la vérité, que nous la défendions
„ de concert, & que, sans causer
„ du scandale à ceux qui sont si
„ éloignez du veritable chemin, nous
„ tenant unanimes & d'accord en nos
„ paroles & en nos sentimens nous
„ glorifions Dieu, qui n'est en aucu-
„ ne maniére un Dieu de discorde,
„ nous nous conformons au senti-
„ ment du S. Siége Apostolique, &
„ à la décision, que nous avons en-
„ tre les mains, émanée récemment
„ du même suprême Siége, & de
„ notre très saint Pére *Clément XI.*
„ Pape par la Divine Providence, après
„ le travail & l'étude de tant d'an-
„ nées, qu'on a employées à l'exa-
„ men des Disputes & Controverses,
„ qui ont troublé & désolé pendant
„ un

„ un longtems une Miſſion; & pour „ le dû de notre Charge, nous avons „ réſolu de propoſer, déclarer, & „ ordonner la Régle & la Loi, qui „ d'ores-en-avant doit être obſervée „ de tous, ſelon & comme nous „ allons remarquer dans les Répon- „ ſes ſuivantes aux Interrogations, „ qu'on dit être, & devoir être faites „ dans ce Pays. Et nous propoſons, „ mandons, & ordonnons qu'elles „ ſoient en tout & partout obſer- „ vées en cette Miſſion, par tous les „ Miſſionnaires tant Séculiers que „ Réguliers, de quelque Ordre qu'ils „ ſoient, même par ceux de la Com- „ pagnie de *Jeſus*.

„ 1. S'ils ſont interrogez en gé- „ néral ſur la Doctrine, ſur les Loix, „ & les Coutumes des Chinois, ſavoir „ s'ils les aprouvent, ou s'ils promet- „ tent de ne les point combattre & „ de ne point écrire ou prêcher con- „ tr'elles, ils ſeront obligez de ré- „ pondre, pour ce qui eſt des cho- „ ſes, qui ſont conformes à la Loi „ Chrétienne, & qui peuvent licite- „ ment compatir avec elle, affirma- „ tivement; & pour ce qui eſt du „ reſte, negativement.

„ 2. Si après on les interroge, „ quelles

„ quelles sont les choses de la Loi „ Divine, qui ne s'accordent pas avec „ la Doctrine des Chinois, ils ré- „ pondront, qu'il y en a plusieurs; „ & s'ils sont pressez d'en proposer „ quelques unes, ils pourront dire, se- „ lon qu'ils trouveront plus à propos, „ ce qu'ils auront remarqué des Es- „ pèces de Sacrifices, ou du 祭, (a) „ qu'ils font au Ciel, à la Lune, aux „ Planétes, au Soleil, aux Esprits, „ aux Inventeurs des Arts, & à d'au- „ tres, parce qu'il n'est pas permis „ aux Chrétiens de sacrifier qu'à „ Dieu, seul Créateur de toutes „ choses, les prospéritez aussi bien „ que les adversitez.

„ 3. Si on vient à les interroger „ en particulier sur le 祭 ou le Sacri- „ fice de *Confucius*. ou des Ancê- „ tres, ils répondront négativement; „ *nous ne pouvons faire de ces sacri-* „ *fices, ni les permettre à ceux qui* „ *font profession de la Loi Divine.* Ils „ répondront tout de même négati- „ vement sur l'usage des Tableaux „ ou Tablettes des Parens défunts, „ qu'il n'est pas permis de pratiquer „ à la maniére, que font les Chinois.

„ Tout

a *C'est ainsi que ce mot est écrit.*

„ Tout de même, ils répondront „ négativement, s'ils sont interro- „ gez, savoir si le *Xanti*, ou le „ *Thien* sont le véritable Dieu des „ Chrétiens. S'ils sont interrogez, „ pourquoi ils sont dans ce senti- „ ment touchant ces choses, ils ré- „ pondront que c'est parce qu'elles „ ne s'accordent pas avec le culte „ du vrai Dieu, & que cela a été „ ainsi défini & decidé par le suprê- „ me Siége, qui est la régle infail- „ lible des Chrétiens dans les choses „ de la Foi.

„ 4. S'ils sont interrogez sur le „ tems & la datte de cette Défini- „ tion; que tous sachent, que cette „ Décision a été faite le 20. Novem- „ bre 1704.

„ 5. Finalement, si on vous in- „ terroge, comment vous savez ce- „ la, vous autres; il faudra répon- „ dre, nous le savons par la Dé- „ claration qu'en a faite le Patriar- „ che d'Antioche, notre Supérieur, „ qui porte avec lui l'Oracle ou le „ Décret du Souverain Pontife, en „ vertu de son pouvoir, & nous „ sommes obligez de le croire.

„ *Ainsi*, par l'Autorité Apostoli- „ que à nous confiée, quoique nous

„ en ſoyons indignes, avec pouvoir
„ de Legat *à Latere : nous déter-*
„ *minons*, *mandons*, *&* *ordonnons* à
„ tous & à un châcun des Evêques,
„ Vicaires Apoſtoliques, Ordinai-
„ res des Lieux, Miſſionnaires, &
„ Prêtres, tant Séculiers que Régu-
„ liers, même à ceux de la Com-
„ pagnie de *Jeſus*, qui ſont préſen-
„ tement dans cette Miſſion de la
„ Chine, ou qui pourroient s'y trou-
„ ver à l'avenir, de l'obſerver ainſi,
„ ſous peine d'Excommunication *La-*
„ *tæ Sententiæ*, tellement réſervée
„ au S. Siége Apoſtolique & à nous,
„ que perſonne, quand même ce ſe-
„ roit les Péres de la Compagnie de
„ *Jeſus*, ne puiſſe en être abſous en
„ aucun tems, hors du dernier ar-
„ ticle de la mort, ſous prétexte de
„ quelques priviléges que ce ſoit ac-
„ cordez par les ſouverains Pontifes:
„ & pour cèt effet ſeulement, nous
„ révoquons, autant qu'il eſt néceſ-
„ ſaire, tous ces Priviléges, tels
„ qu'ils puiſſent être, en vertu du
„ pouvoir ſpécial, que nous avons
„ pour cela. Et défendons de dimi-
„ nuer, ou d'interpréter autrement
„ ce préſent Mandement, ſous pré-
„ texte du Décret d'*Alexandre VII.*
„ Pape

„ Pape de ſainte Mémoire, expédié
„ en l'an 1656. ou de quelque grand
„ Privilége, parce que la déclaration,
„ l'expédition, & interprétation des
„ Conſtitutions Apoſtoliques nous a
„ été commiſe par Indult particu-
„ lier. Et *Ainſi* nous déclarons &
„ ordonnons, que nonobſtant ledit
„ Décret, ou quelque grand péril
„ qu'il y ait à craindre, tous ceux
„ qui demeureront en cette Miſſion,
„ & à l'avenir, tous ceux qui vou-
„ droient y entrer, ayent à croire &
„ répondre ainſi qu'il a été dit, ſous
„ la peine à encourir *ipſo facto*, par-
„ ce que le plus grand bien de la
„ Religion & de la Miſſion conſiſte
„ principalement en la beauté & en
„ l'honneur de la divine Epouſe,
„ que *Jeſus-Chriſt* s'eſt aquiſe par
„ ſon ſang & a revétüë & ornée de
„ ſa Robe ſans couture. Donné à
„ Nanquin, le 25. Janvier de l'an
„ 1707. Ainſi ſigné, CHARLES
„ THOMAS, *Patriarche d'Antioche*,
„ *Viſiteur Apoſtolique*. Et plus bas
„ eſt écrit. *J'ai écrit cette Copie fi-*
„ *dellement & ſoigneuſement ſur ſon*
„ *Original, auquel elle eſt conforme.*
„ *Signé* FRANÇOIS LE BRETON,
„ *Subdelegué Apoſtolique de Foquien.*

 Com-

Comme vous-voyez, Monsieur, la Décision est claire, & si les Jésuites s'y soumettent, comme on le dit, voilà la Religion Chrétienne terriblement ébranlée à la Chine. Ce n'est pas que la soumission de ces bons Péres ne sera, peut-être, pas sans bornes. Ayant déja prêté de si bonnes raisons à l'Empereur de la Chine, lors qu'il ne s'agissoit que de formalitez & des termes de sa Langue, qui avoient raport à la Dispute, ils ne le laisseront point dans le silence, lors qu'il s'agira du fonds & de la décision de l'affaire. Ils le feront probablement intervenir encore une fois dans cette Controverse, & lui fourniront des objections contre le Mandement même. En voici une, par exemple, qui doit naître naturellement dans l'esprit de ce Prince, qu'ils dépeignent comme fort pénétrant & fort éclairé. Vous „ dites vous autres Missionnaires, „ que vous ne pouvez pratiquer nos „ Cérémonies, parce qu'elles ne s'ac- „ cordent nullement avec le Culte „ du vrai Dieu, & parce que cela a été „ ainsi défini par le souverain Siége, „ qui est la Régle infaillible des Chré- „ tiens en ce qui regarde la Foi. Or „ *Alexandre VII.* votre Pape, qui „ tenoit

„ tenoit en 1656. votre ſuprême Sié-
„ ge, qui eſt la Régle infaillible de
„ la Foi des Chrêtiens, permettoit
„ ou toléroit ſelon votre propre aveu
„ la pratique de nos Cérémonies dans
„ les nouveaux Chrétiens ou Proſe-
„ lytes de ce Pays. Voilà donc votre
„ ſuprême Siége, ce Siége, qui eſt la
„ Régle infaillible de la Foi des Chré-
„ tiens, ce Siége, enfin, qui envoye
„ en ce Pays l'Oracle infaillible de ſa
„ volonté, le voilà, dis-je, en con-
„ tradiction avec lui-même.

IX. On a mis au jour depuis un Mois un Ouvrage d'un gout tout ſingulier, & fort propre à divertir ceux qui ſe plaiſent à entendre raconter des choſes ſurprenantes & extraordinaires. C'eſt un petit *Roman Spirituel*, tout farci de Superſtitions & de Miracles, qui ne céde en rien à celui que le P. *Craſſet* publia il y a pluſieurs années ſous le tître de *Vie de Madame Helyot*. Il pourroit même le ſurpaſſer, & je ne ſai ſi les Imaginations de *Dom Quixote* ſont comparables à quelques unes de celles, qui ſont répanduës dans tout le cours de cette Piéce. Elle eſt intitulée, *Vie du Vénérable Pére Bernard, natif de Bourgogne, Prêtre du*

Diocése de Paris, enterré à l'Hôpital de la Charité au Faubourg S. Germain. Par le P. L'Empereur *Jésuite.* Paris. *Pepie.* 1708. in 12. pagg. 411. d'un caractére un peu plus gros que vos *Nouvelles.* Comme ces sortes de Piéces ne vont point ordinairement dans vos Provinces, où l'on ne se repait point de semblables Visions, & que cela peut servir à faire voir, que la Superstition est encore ici, quoi qu'on en dise, sur un assez bon pié, en voici un petit abrégé, pris des propres termes de l'Auteur, qui s'explique sur ce sujet beaucoup mieux que je ne pourrois faire.

„ (*a*) *Claude Bernard* nâquit à „ Dijon le 26. Decembre 1588. Son „ Pére l'envoya aux Pensionnaires „ des Jésuites de Dole, & de là à „ Toulouse, pour s'apliquer à la „ Jurisprudence. Il étoit fort vif & „ fort enjoüé, & avoit l'imagination „ si vive & si plaisante, qu'il savoit „ contrefaire d'abord le ton de voix, „ le

a *L'Auteur de la Lettre cite exactement les pages du Livre; mais on a omis ces citations, qui auroient trop chargé la Marge, & embarrassé le Lecteur par un trop grand nombre de renvois.*

„ le geste, & les maniéres de ceux
„ qu'il avoit vûs une seule fois; qua-
„ lité, qui a donné lieu aux pre-
„ miers mouvemens de sa conver-
„ sion; Mr. l'Evêque *du Bellay*, qu'il
„ contrefaisoit à s'y tromper, ayant
„ pris de là la résolution de le con-
„ sacrer au service de l'Eglise. Il
„ s'attacha cependant au Duc de *Bel-*
„ *garde*, & étant arrivé avec lui à
„ Paris, de jeunes gens de ses Amis,
„ qui vouloient lui donner occasion
„ de se divertir, l'invitérent à venir
„ entendre un Abbé, qui devoit,
„ disoient-ils, prêcher son premier
„ Sermon aux *Urselines*. Ils firent
„ avertir les Religieuses, qu'on leur
„ meneroit un Predicateur extraor-
„ dinaire, & y menerent Mr. *Bernard*,
„ qui parut offensé d'abord de l'afront,
„ qu'on lui vouloit faire, mais qui
„ craignant un plus grand afront de
„ cette Jeunesse folâtre, s'il refusoit
„ de prêcher, demanda une soutta-
„ ne & un surplis, & prit le chemin
„ de la Chapelle. Comme il y alloit
„ entrer, son Pére, mort il y avoit
„ environ dix ans, lui apparut avec
„ un air sévere, & lui dit, *Où vas-*
„ *tu? Que vas-tu faire?* Tout autre
„ Prédicateur auroit été déconcerté,

„ mais *Bernard* ne s'effraya point;
„ il méprisa même cette espêce de
„ prodige, & poursuivit son chemin.
„ Il est bien certain, que *Bernard*
„ prêchoit sans mission, & même
„ contre l'ordre de Dieu. Cependant
„ ayant pris pour Texte, *Dieu a si*
„ *fort aimé le Monde, qu'il a donné*
„ *son Fils unique &c.* Il dit là-dessus
„ des choses si touchantes, qu'il tira
„ les larmes des yeux de tous ceux,
„ qui étoient venus au Sermon, &
„ de ceux-même, qui l'avoient mis
„ dans la nécessité de monter en
„ Chaire.

„ *Bernard* ne se distinguoit pas
„ seulement par la maniére, dont il
„ parloit en public. Il avoit encore
„ une merveilleuse disposition pour
„ la Danse. Cette réputation lui at-
„ tira de quelques Etrangers un défi,
„ que le Duc de *Bellegarde* accepta
„ pour lui. Jour pris pour la Dan-
„ se, les Etrangers firent égale-
„ ment admirer leur force & leur
„ adresse. *Bernard* alloit montrer la
„ sienne, lors que son Pére lui a-
„ paroissant pour la seconde fois, lui
„ dit d'un ton plus sévére, que la
„ premiére, *Où vas-tu me deshono-*
„ *rer? Retire-toi. Bernard*, tout
„ résolu

„ résolu qu'il étoit, ne put tenir contre
„ ces paroles, la frayeur le saisit, &
„ après s'être abandonné long tems
„ à ses réflexions, il prit occasion
„ de l'Abbaye de S. *Sulpice* qu'il
„ avoit obtenuë, pour prendre l'ha-
„ bit Ecclesiastique.

„ Mais ce changement d'habit ne
„ fut pas suivi d'un grand change-
„ ment de sa personne ; puis qu'il
„ crut, qu'ayant obtenu l'Abbaye,
„ dont l'Evêque de Mâcon étoit
„ pourvû, il pouvoit tout aussi ai-
„ sément obtenir son Evêché. Il
„ prend donc la poste pour aller en
„ Cour demander ce Bénéfice. Mais
„ au milieu de la Forêt de Compié-
„ gne, où la Cour étoit pour lors,
„ il fut surpris d'une pluye si violen-
„ te & si extraordinaire, que son che-
„ val ne put avancer. Alors faisant
„ réflexion à ce qu'il prétendoit, il
„ se vit au milieu de Compiégne,
„ près de l'Eglise *Sainte Catherine*,
„ lors qu'une femme, qui en sor-
„ toit, lui ofrit généreusement sa
„ maison. *Bernard* également fati-
„ gué de l'orage & des remords de
„ sa Conscience, accepta cette offre,
„ & après qu'il eut pris quelque cho-
„ se se mit au lit, & se leva le len-

„ demain tout changé. Qu'un hom-
„ me eſt heureux, quand Dieu opé-
„ re ſa converſion d'une maniére ſi
„ douce! Au lieu de pourſuivre ſon
„ deſſein, il ne ſongea plus qu'à re-
„ tourner à Paris. Néanmoins, *il*
„ crut devoir rendre compte de ſon
„ changement au Pére *Arnoul* Je-
„ ſuite Confeſſeur de *Loüis XIII.*
„ lequel tout ſurpris de ſon diſcours,
„ lui dit: *Vous êtes le premier, qui*
„ *ſoit venu ici avec le deſſein de re-*
„ *noncer aux Bénéfices.* Ces paroles
„ affermirent beaucoup l'Abbé *Ber-*
„ *nard* dans ſa réſolution: mais,
„ quoi que, dès ce tems-là, il eut
„ commencé à ſe repentir, on ne peut
„ pas dire, qu'il fût entré dans les
„ voyes de la Pénitence.

„ La paſſion faiſoit encore obſtacle
„ à ſon Salut. Il cherchoit tous les
„ jours les moyens d'en ſecoüer le
„ joug; lors que l'Ennemi du ſalut
„ lui tendit un piége, qui faillit à le
„ rembarquer plus que jamais dans le
„ déſordre. Une Dame de condi-
„ tion, qui avoit eu autrefois une
„ ſecréte inclination pour l'Abbé
„ *Bernard*, obligée de quitter ſa
„ maiſon à cauſe de la Peſte, lui
„ manda, qu'elle alloit prendre a-

„ par-

„ partement chez lui. La résolution „ de cette Femme l'effraya. Il sort „ du logis, sans rien dire, & entre „ dans l'Eglise la plus proche. Là „ se mettant à genoux, il prie la „ S. *Vierge* de le sécourir, avec pro„ messe que, si elle détourne la „ tentation, il se consacrera à Dieu. „ *Bernard* n'eut pas plutot fini sa „ priére, qu'il se sentit exaucé; & „ retournant chez lui, il aprend „ que la Dame avoit changé de pen„ sée.

„ Ce changement admirable n'est „ pas le premier événement mer„ veilleux arrivé à la Chapelle de „ *Notre-Dame de Bonne Délivrance*, „ dans l'Eglise de S. *Etienne* des „ Grecs, car c'est là qu'il avoit fait „ sa priére. Le S. Esprit ne lui eut „ pas plutot ouvert le chemin de la „ Pénitence, qu'il lui donna un „ Guide, pour l'y conduire. Je sai „ que l'Auteur de la *Vie du P. de* „ *Condren* ne convient pas de ce „ fait: qu'il prétend que ce Pére „ convertit Mr. *Bernard*, & qu'en„ suite il le mit sous la direction „ des Jésuites; parce que *connois*„ *sant que Mr*. Bernard, *étoit apellé* „ *à une vie, qui seroit taxée de fo*-

 „ *lie*,

„ *lie, il crut que, s'il avoit pour „ Directeur un homme de cette Compagnie, cela le soutiendroit un peu „ dans sa vocation.* Sous la direction de ce S. homme, il s'engagea dans les Ordres, que Mr. *du* „ *Bellay* voulut lui-même lui conférer, & il commença à mener „ une vie toute nouvelle.

„ S'étant choisi une maison près „ la Porte S. *Michel*, ceux qui craignoient les effets de son zéle, firent tant auprès de celui, qui lui „ avoit offert une partie de sa maison, qu'il s'en dédit. Sa lâcheté fut „ bientot punie. Car cèt apartement „ fut tellement infecté par ce qu'on „ apelle des *Esprits*, que personne „ n'y voulant loger, il fut obligé „ de l'ofrir au P. *Bernard*, qui l'accepta. Un mois après qu'il y fut, „ il entendit sur la voute de sa chambre un bruit effroyable: il y monta, & n'ayant pû reconnoître d'où „ venoit ce bruit, il s'en plaignit à „ son Hôte, qui n'en fit que rire. „ Mais les Voisins lui aprirent que „ le dernier Propriétaire de cette „ Maison, Administrateur des Enfans Rouges, qu'il se proposoit de „ faire ses héritiers, étoit mort, sans

„ en rien exécuter. Une femme „ même du quartier assuroit que le „ défunt lui avoit aparu. Pour se „ délivrer de cette importunité, qui „ lui devenoit insuportable, le P. „ *Bernard* célébra plusieurs fois la „ Messe, pour le repos du défunt, „ après quoi son Apartement fut „ paisible.

„ L'Hôte du P. *Bernard* n'étoit „ pas de son humeur. Il aimoit la „ joye, & donnoit même à joüer „ dans sa maison & dans son jardin „ à un grand nombre de Brelan„ diers, qui donnoient au P. *Ber*„ *nard* de violentes distractions. Ce „ Pére osa en parler à l'Hôtesse, qui „ osa lui dire, à son tour, que, s'il „ ne se trouvoit pas bien du logis, „ il en pouvoit sortir. Elle ne crai„ gnoit plus les Esprits. Mais qu'il „ est dangereux de se joüer aux Ser„ viteurs de Dieu! Elle tomba ma„ lade le lendemain, & mourut peu „ de jours après.

„ Le P. *Bernard* se levoit tous les „ jours à quatre heures, & commen„ çoit une Oraison continuelle, qui „ ne finissoit qu'avec la journée. Il „ ne prioit pas seulement Dieu, il le „ consultoit, il s'entretenoit avec lui;

„ comme un Enfant avec sa Mére.
„ Enfin, il fit un si grand progrès
„ dans l'Oraison, qu'il goûtoit déja
„ les dons de la plus sublime con-
„ templation. Il demeuroit ravi &
„ extasié les trois & quatre heures
„ entiéres, & un jour aux Feuillans,
„ où il servoit la Messe, son extase
„ dura si longtems, que les *Feuil-*
„ *lans* priérent Mr. l'Archevêque
„ d'*Ambrun* de lui commander de
„ revenir, car, quoi que dans ses ra-
„ vissemens, il avoit toujours l'oreille
„ ouverte pour ses Supérieurs. Lors
„ qu'il étoit ainsi tombé en extase
„ dans quelque Eglise, son Direc-
„ teur lui faisoit dire de ne point
„ troubler la dévotion des autres par
„ ses maniéres extraordinaires, &
„ il obéïssoit. Ce Directeur ne le
„ flatoit nullement, & non content
„ de s'humilier en public, il lui avoit
„ donné un Valet, dont l'humeur
„ ne sympathisoit nullement avec la
„ sienne, &, que, par cette raison, il
„ avoit nommé *Frére Jean de laCroix*
„ (quelquefois il disoit, *Frére Jean de*
„ *ma Croix*) parce qu'il étoit sa Croix
„ domestique. Ce qui les brouilloit
„ ordinairement ensemble, c'étoit les
„ extases longues & fréquentes du P.
„ *Ber-*

„ *Bernard. Mon Maître veut que je* „ *lui serve à la Messe* (disoit le Fré„re *Jean* au Pére *Marnat*) *je le fais* „ *de tout mon cœur; mais il lui ar*„*rive quelquefois, lors qu'il est à* „ *l'autel, de demeurer ravi en extase* „ *une, deux, & trois heures de suite;* „ *cela m'embarrasse fort, car je suis* „ *nécessaire ailleurs. Quand je lui ai* „ *préparé à manger, & que je vas* „ *l'avertir de se mettre à table, je* „ *le trouve extasié sur son Oratoire.* „ *Cela n'est-il pas insupportable? Il* „ *veut que je lise, pendant qu'il est* „ *à table, & dès que je viens à pro*„*noncer le nom de Dieu, le voilà* „ *aussi-tot en extase. Mon Pére*, ajou„toit Frére *Jean*, *dites-lui donc,* „ *s'il vous plait, qu'il ne se laisse point* „ *aller à ses Extases, ou qu'il les* „ *range si bien, qu'elles ne l'empê*„*chent pas de s'aquitter des devoirs* „ *de la Vie civile.*

„ L'objet du zéle du P. *Bernard* „ étoit les Hôpitaux. Avant sa con„version, il en avoit une aversion „ naturelle. Voici le moyen qu'il „ prit pour en triompher. Il s'apro„che dans l'Hôtel-Dieu d'un hom„me tout couvert d'ulcéres que per„sonne n'avoit le courage d'apro-

„ cher. Il l'embrasse, il le baise, & „ apliquant sa bouche sur le plus „ dégoutant de ses ulcéres, il en „ sùcce le pus qui en sort. Il a pro- „ testé depuis que son gout & son „ odorat furent pénétrez pendant ce „ tems-là & plus de huit jours après „ d'un plaisir si doux, qu'il pensoit „ avoir sous le nez & dans la bou- „ che quelque chose de délicieux. „ Enfin, l'Hôtel-Dieu devint pour „ lui un lieu charmant, où il alloit „ tous les jours être le Valet des „ Valets, & où il baisoit continuel- „ lement les piés des pauvres. La „ Peste s'étant emparée de l'Hôtel- „ Dieu, il se donna tout entier à „ l'Hôpital de la Charité, où ses Ex- „ hortations attirérent tout le monde. „ Elles étoient sans apareil & sans „ ornement; mais si belles & si spi- „ rituelles, qu'elles paroissoient ins- „ pirées, & qu'il ne s'en souvenoit „ pas lui-même. *Je voudrois bien avoir* „ *par écrit ce que j'ai dit aujourd'hui* „ *à la Charité*, disoit-il quelquefois „ à Frére *Jean*. *Eh! qui vous em-* „ *pêche de l'écrire*, disoit son Valet. „ *Je ne le sai pas*; repondoit le P. „ *Bernard*. Ce qui l'embarrassoit „ quelquefois, c'est que des gens dis-

„ tin-

„ tinguez par leur ſavoir & par leur „ pieté, lui conſeilloient de ne ſe pas „ mêler d'un métier dont il n'étoit „ pas capable : & une Dame lui dit „ un jour : *Puis que vous êtes con-* „ *vaincu que vous ne dites rien qui* „ *vaille, que ne donnez-vous la place* „ *à des gens, qui feroient mieux que* „ *vous?*

„ Le zéle du P. *Bernard* s'éten- „ dit auſſi ſur les Priſonniers & ſur „ les Criminels, qu'il conduiſoit au „ ſuplice. Comme il alloit un jour „ au *Petit-Châtelet*, il rencontra „ deux Religieux, & courant au plus „ jeune, il l'embraſſe, en lui diſant: „ *mon cher Frére, réjouiſſez-vous,* „ *vous devrez un jour votre Salut à* „ *la S. Vierge*. Le jeune Religieux „ le prit pour un fou & paſſa ſon che- „ min. Pluſieurs années après, en- „ trant à la même Priſon, on lui „ dit, qu'il trouveroit au cachot un „ homme jugé & condamné à ê- „ tre roüé vif, mais qui ne vouloit „ point entendre parler de confeſ- „ ſion. Le P. *Bernard* doublement „ afligé ſe fait conduire au cachot, „ ſaluë le Priſonnier, & l'embraſſe, „ l'exhorte & le menace; mais tout „ cela fort inutilement. Le Crimi-

„ nel

„ nel ne daignoit pas lui répondre. „ Le Pére le prie, au moins, de vouloir dire avec lui une priére fort „ courte à la sainte *Vierge*. Le Prisonnier le rebute. Celui-ci ne laisse pas de la dire; mais voyant que „ ce Pécheur obstiné n'avoit pas seulement voulu desserrer les lévres, „ son zéle lui donne de la hardiesse, „ & lui portant la priére à la bouche; *puis que tu ne l'as pas voulu dire*, s'écria-t-il, *tu la mangeras*. „ Le Prisonnier fatigué, pour faire „ cesser l'importunité du saint Homme, promet d'obéïr; & il n'eut pas „ plutot prononcé les premiéres paroles de l'Oraison, qu'il se trouva tout changé. Le reste de cette „ Histoire, qui est un peu trop longue, mérite d'être lû dans l'Ouvrage même.

„ Ce qui faisoit qu'il recommandoit si fort la confiance en la S. „ *Vierge*, c'est qu'il en avoit éprouvé les effets. Un jour le *vénérable Frére Fiacre*, Augustin déchaussé, lui vint dire, *Mr. je voulois savoir des nouvelles de votre santé: car la S. Vierge m'a apparu cette nuit, & m'a dit que vous aviez été bien malade, qu'elle vous avoit*

„ *guéri*

„ *guéri & que je vinsse vous en as-*
„ *surer de sa part:* Quoi qu'il aimât la
„ pauvreté avec une espêce d'excès,
„ l'argent ne lui manquoit point. On
„ a cru, & il a cru lui-même, qu'il
„ multiplioit entre ses mains. Dès
„ qu'il étoit dans le besoin, une cer-
„ taine Personne se sentoit inspirée
„ de lui aporter de l'argent; ce qui
„ étoit si sûr, que Frére *Jean* disoit
„ à son Maître *il faut que vous ayez*
„ *encore quelque chose, car on ne nous*
„ *aporte rien*; & cette même personne
„ ne se sentant aucun mouvement
„ pour cela un jour, en eut de l'inquié-
„ tude, & se disoit à soi-même, *il*
„ *y a longtems, que je ne leur ai rien*
„ *donné; il est impossible, qu'ils ne*
„ *soient dans le besoin.* Pendant qu'il
„ délibéroit là-dessus, le mouvement
„ vint, & il le suivit. Frére *Jean* pré-
„ tendoit de là, qu'en faveur du P.
„ *Bernard* Dieu avoit fait la transf-
„ mutation des métaux. Il étoit si
„ humble, qu'on l'en méprisoit, &
„ qu'on l'apelloit *le Fou du bon Dieu.*
„ Il a soufert de la part des Reli-
„ gieux de grandes humiliations: &
„ un jour un Evêque lui ayant don-
„ né un souflet, *Monseigneur*, lui
„ dit-il, *donnez-m'en encore un, &*

„ *en-*

„ *enterinez ma requête.*

„ Le P. *Bernard* ayant annoncé
„ à la Reine, qu'elle auroit un se-
„ cond Fils, de même qu'il avoit
„ prédit la naissance du *Dauphin*,
„ l'on ne parloit plus de lui que
„ comme d'un Prophéte. Il est vrai
„ qu'en mille occasions, il avoit
„ donné sujet de croire, que Dieu
„ lui révéloit les choses cachées, &
„ quand il avoit dit d'un malade,
„ *il mourra* ou *il ne mourra pas*, on
„ étoit assuré de sa mort ou de sa
„ guérison, comme si elle fut déja
„ arrivée. Un jour prêchant à la
„ Charité, poussé d'un Esprit pro-
„ phétique, il laissa la matiére du
„ Discours, qu'il avoit commencé,
„ & dit à ses Auditeurs : *Préparez-*
„ *vous, mes Enfans, à voir un grand*
„ *Serviteur de Dieu. C'est le plus*
„ *grand modéle de conversion, qui*
„ *nous ait été proposé en ce Siécle. Il*
„ *n'est pas loin; vous le verrez bien-*
„ *tot; il aproche, je le sai de bonne*
„ *part, il est près d'ici.* Personne
„ ne savoit de qui il vouloit parler;
„ & il n'en savoit rien lui-même.
„ Comme il retournoit chez lui, un
„ Voyageur à pié, qui arrivoit à Pa-
„ ris, le voyant parler à des Dames,

„ &

„ & l'entendant nommer P. *Bernard*, courut l'embrasser, & lui dit: *Vous êtes donc le P.* Bernard: *de même que vous êtes Mr.* de Keriolet, répondit l'Homme de Dieu. *Ne vous avois-je pas bien dit, qu'il étoit proche*, ajouta-t il, *le voila ce Conseiller de Bretagne, que les Diables* (de Loudun) *ont converti.*

„ Enfin, le Samedi 16. Mars „ 1641. le P. *Bernard* tomba malade d'une pleuresie & d'une fluxion sur la poitrine. Après avoir fait son Testament, & reçu ses Sacremens, voyant entrer Mr. *Coquerel*, Docteur de Sorbonne, qui assistoit les Criminels à la mort, il lui dit, *Je vous prie, Monsieur, de dire au Bourreau notre Ami, qu'il prie Dieu pour moi, j'ai été son Valet en ce Monde, & je serai son serviteur en l'autre.* Sept jours après il mourut, & il fut vû dans le Paradis en un degré de gloire très-élevé. Il n'y avoit pas encore quatre mois, que le P. *Bernard* étoit mort, qu'on comptoit déja plus de cent miracles opérez par son intercession, ausquels je ne vois pas comment on peut re-

„ fuser

„ fuſer ſa créance, quand l'Hiſtoire
„ Sacrée nous aprend, que les mouchoirs de S. *Paul* & l'ombre de S. *Pierre* guériſſoient les malades.

Je ne pouſſerai pas plus loin cèt Abrégé, quoi qu'on pût trouver encore de quoi rire, mais fort amplement, dans le Recueil des Miracles, qu'on a mis à la fin de cèt Ouvrage. Je me contenterai d'y renvoyer ceux qui ſe plaiſent à ces ſortes d'imaginations.

ARTICLE III.

PISCIUM QUERELÆ & VINDICIÆ, *Expoſitæ à* JOHANNE JACOBO SCHEUCHZERO *M. D. Acad. Leopold. & Societatum Regg. Anglicæ, ac Pruſſicæ Membro. Tiguri, ſumtibus Authoris.* C'eſt-à-dire, *Les Plaintes & la Défenſe des Poiſſons, expliquées par Mr.* SCHEUCHZER, *Docteur en Médecine &c.* A Zurich, aux dépens de l'Auteur. 1708. *in* 4. pagg. 36. avec des Figures. Gros caractére.

MR. *Scheuchzer* introduit dans ce petit Ouvrage les Poiſſons, ſe plai-

plaignant qu'on en a placé plusieurs au rang des Vegetaux; comme aussi il y a quelques Vegetaux, qu'on a placé mal à propos au rang des Mineraux. Voici le fait en peu de mots. On trouve dans diverses sortes de pierres des espêces de figures de Poissons de diverses sortes. On pourroit croire, qu'il en est de ces Pierres, à peu près comme des nuées, où l'on se figure toutes sortes d'Animaux, en aidant un peu à la lettre, & en feignant des ressemblances parfaites, où l'éloignement ne nous fait pas apercevoir de fort grandes différences. Mais ces Animaux sont trop bien formez dans de certaines pierres, & on les voit de trop près, pour pouvoir croire, que ce soit un pur effet de l'imagination. D'autres ont cru, que ces Figures étoient des jeux de la Nature, qui forme quelquefois des Figures d'Animaux dans les Pierres même, comme elle y forme des Figures de Plantes, & de diverses sortes de Vegetaux. Mais les Jeux de la Nature n'aprochent pas de si près des Ouvrages qu'elle fait, lors qu'elle travaille sérieusement, & surtout des corps Organisez. Ces Figures de Poissons, qu'on trouve sou-

ſouvent dans les pierres, ont été autrefois de véritables Poiſſons animez, qui ayant été tranſportez ſur le haut des Montagnes, & en mille endroits de la Terre, par les Eaux du Déluge, qui la couvrirent entiérement, & étant morts dans le limon, que ces Eaux laiſſérent partout, s'y ſont durcis & ont été changez en pierre, par la ſuite du tems, enſemble & en même tems, que le limon, qui les environnoit. Ces Poiſſons donc pétrifiez, qu'on trouve en des endroits fort éloignez ou de la Mer, ou des Lacs ou des Riviéres, qui ſont leur habitation ordinaire, prouvent invinciblement, ſelon Mr. *Scheuchzer*, & la vérité du Déluge, & ſon Univerſalité. Il allégue divers exemples de ces Poiſſons devenus *pierre*; il nous en donne & la figure & la deſcription.

Le premier, dont il parle eſt un (*a*) *Brochet*. On y voit la Machoire inférieure, qui avance plus que la ſupérieure, avec la cavité que cette Ma-

a *C'eſt ainſi que je traduis le mot Latin* Lucius, *dont ſe ſert l'Auteur, qui ſignifie un Poiſſon, ſans ſavoir bien quel Poiſſon c'eſt; car je crois que ce mot ne ſe trouve que dans* Auſone.

Machoire inférieure a faite dans la la pierre. On y voit la Nageoire gauche antérieure, la droite, la droite & la gauche de celles qui sont vis-à-vis du ventre; avec les Nageoires inférieures & supérieures, qui sont près de la queüe. On y découvre les restes de la Machoire inferieure pétrifiées, avec toute l'Epine du dos, & les Côtes de l'Epine sortant des Vertêbres. C'est la substance même de toutes ces parties qu'on aperçoit, & non pas seulement la figure. On y voit même la chair du Poisson pétrifiée en partie. En un mot, c'est un Poisson tout entier, dans sa grandeur naturelle, à qui il ne manque que la queüe. On l'a tiré d'une Carriére d'Oningen dans le Diocése de Constance, dans un lieu fort élevé, où il n'y a jamais eu ni Vivier, ni Etang, ni Lac.

Cèt exemple de Poissons pétrifiez, est suivi de plusieurs autres Figures de Poissons en partie connus & en partie inconnus, ausquelles l'Auteur ajoute son Explication. Mais celui dont je viens de parler suffit; puis que les autres sont à peu près les mêmes, avec cette différence, qu'il y en a de mieux distinguez les uns

que les autres; & que quelques uns ne sont pas dans la Pierre même; mais au dessus en forme de bas-relief.

J'ajouterai qu'on voit un petit Poisson dans une Pierre tirée de la même Carriére d'Oningen, mais qui est si petit qu'on ne peut l'apercevoir qu'avec le Microscope. Il ne laisse pas, au jugement de Mr. *Scheuchzer*, d'être un témoin irreprochable de la vérité du Déluge, puis qu'avec le Microscope on découvre toute la propre substance des Arêtes.

On demande pourquoi ces Poissons seront morts dans le Déluge; puis qu'au contraire ils ne vivent que dans les Eaux. L'Auteur répond que par cette inondation générale, l'eau douce fut mêlée avec la salée, & avec le limon de la Terre, en sorte que divers Poissons, principalement ceux des riviéres, qui ne vivent que dans de l'eau douce & claire, trouvérent la mort dans le Déluge, de même que les Animaux terrestres, & se trouvérent engagez dans les divers lits de limon différent entassez les uns sur les autres.

Les Oiseaux périrent aussi par le Déluge; mais on n'a point trouvé jus-

jusqu'ici, de corps d'Oiseau pétrifié, du moins, qui soit venu à la connoissance de notre Auteur. On ne voit que la queüe d'un Oiseau dans une espêce de *Pierre*, que l'Auteur appelle *Fissilis*, c'est-à-dire, *Pierre qu'on peut fendre*, & qui a été tirée de la Carriére d'Oningen : car pour ce Coq, dont parle *G. Agricola* (*a*), l'Auteur croit que c'est une pure Fable.

A l'égard des Insectes Volans, on voit dans une Pierre de la même sorte & tirée de la même Carriére un Escarbot, qu'on doit regarder comme un monument du Déluge très-rare dans son espêce.

L'Auteur examine dans la suite de ce petit Traité, si on doit mettre au rang des Mineraux ou au rang des Animaux, ces Pierres, qui ont la figure d'une Langue, & que pour cette raison les Grecs & après eux les Latins ont apellées *Glossopetra*.

 Quant

a L. X. *Foss p.* 371. *Mr.* Scheuchzer *fait quelquefois ses citations d'une maniére si abrégée, qu'il faut deviner. On sait qu'il y a eu plusieurs* Agricola. *Cependant il se contente de marquer celui qu'il cite simplement* Agric.

Quant à lui il croit, que ces prétenduës Pierres, ne sont autre chose que des Dens de (*a*) Chien Marin, & d'autres Poissons, qui périrent dans le Déluge. Il se plaint des faux noms qu'on a donnez à ces Monumens du Déluge, & qui changent en *Langues* de véritables *Dens* ; & il nous en donne quelques exemples.

Il nous parle aussi des Ouïes de Poissons pétrifiées, qu'il regarde comme des Reliques très-rares du Déluge universel. Enfin il nous produit deux Vertébres pétrifiées, qu'on a trouvées dans le Territoire d'Altorf.

Après cela, il nous donne la Description de quelques unes des raretez, qui se trouvent dans le Cabinet de Mr. *Walkenier* ci-devant Ambassadeur en Suisse, & qui sont aussi des

a *L'Auteur les apelle* Carchariæ. *C'est un mot Grec qu'il a Latinisé. Je suis presque fâché de ce qu'il est trop savant. Cela fait qu'il parle souvent Grec en Latin. Je ne conseillerois pas à un Lecteur, qui n'entendroit pas le Grec, de lire ses Ouvrages. Il se trouveroit souvent arrêté malgré le secours de tous ses Dictionaires Latins.*

des Monumens du Déluge. Comme ils sont à peu près de la même nature que les précédens, nous ne nous y arrêterons point. Nous nous contenterons de remarquer que notre Auteur explique, comment quelques uns de ces Poissons ou autres Animaux pétrifiez sont plus rares que quelques autres; pourquoi il y en a qui ne se trouvent que dans de certains endroits, & d'autres dans d'autres endroits. Les plus legers, par exemple, sont restez sur la surface de la Terre; d'autres plus pesans ne se trouvent que plus bas & en creusant, quelquefois même assez avant.

ARTICLE IV.

AGROSTOGRAPHIÆ HELVETICÆ PRODROMUS *Sistens Binas Graminum Alpinorum hactenus non descriptorum, & quorumdam ambiguorum Decades. Authore* JOHANNE SCHEUCHZERO *M. D. Tigurino.* C'est-à-dire, (*a*) *Essai*

 d'une

a *Le Mot Latin signifie* avant-coureur, *mais ce mot ne se prend point au sens de Auteur dans notre Langue.*

d'une Description des Gramen, qui naissent dans la Suisse; qui contient deux Decades des GRAMEN *des Alpes qu'on n'a point décrits jusques ici; & de quelques uns, qui sont équivoques. Par Mr. Scheuchzer, Docteur en Médecine de Zurich.* Aux dépens de l'Auteur. 1708. in fol. pagg. 28. gros caractére, avec les Figures des Plantes en Taille douce.

LES différentes espêces de *Gramen* sont parmi les Plantes, ce que sont les Insectes parmi les Animaux. Les uns & les autres sont des productions de la Nature, qu'on a long-tems méprisées; quoi qu'elles ne soient pas moins dignes de l'estime & de l'attention de toutes les personnes raisonnables, que les Animaux & les Plantes, qu'on regarde comme les plus parfaits dans leur genre. Il y a eu des Savans, qui ont pris la défense des Insectes, contre l'injuste mépris qu'on témoignoit pour eux; & Mr. *Scheuchzer* nous promet un grand Ouvrage, dans lequel il nous fera voir par les exactes descriptions qu'il nous donnera des différentes espêces de *Gramen*, que

ces Plantes ne ſont pas indignes de notre attention.

Il nous repréſente dans ſa Préface la difficulté de l'entrepriſe, & il prie inſtamment les Savans, de ne pas lui refuſer leur ſecours & leurs lumiéres.

Il eſt vrai qu'on trouve çà & là dans les Ecrits des Botaniſtes & ſurtout des Modernes des Deſcriptions, même aſſez longues, des *Gramen* de diverſe eſpêce, qui croiſſent dans des Pays éloignez, & qui paroiſſent quelque choſe de nouveau. Mais on néglige & on mépriſe les *Gramen*, qui croiſſent communément dans nos Pays; parce qu'on les trouve partout, on n'y fait point d'attention. (*a*) Il en eſt des Botaniſtes, comme de ces perſonnes, qui voyageant dans des Pays éloignez, viſitent tout ce qui s'y trouve, ſans oublier ce qu'il y a de plus mépriſable & de moins digne d'attention, & qui n'ont pas la curioſité de voir les raretez de leur propre Pays, ſoit que la facilité, qu'ils auroient à les voir, les leur faſſe mépriſer, ſoit qu'ils croyent, qu'ils y ſeront toujours à tems.

a *Réflex. de l'Aut. de ces Nouv.*

Cependant Mr. *Scheuchzer* prétend, que la configuration & l'arrangement des différentes parties du *Gramen*, font fi admirables, qu'elles méritent la curiofité de tous ceux qui étudient la Nature, & font propres à faire admirer partout la fouveraine Sageffe de l'Ouvrier. Quoi qu'il donne de grandes loüanges à Mr. de *Tournefort* à qui la Botanique eft fi redevable; cependant la méthode de Mr. *Ray* pour ce qui concerne les *Gramen* lui paroit plus exacte, & c'eft celle qu'il fuit dans cèt Effai.

Ce qui caufe plus de difficulté dans la Defcription de ces Plantes, ce font les termes, qu'il faut employer, pour en fpécifier les principales parties, ou, pour marquer la différence, qu'il y a entre ces mêmes parties dans differentes Plantes. Ces Termes font fouvent confus & équivoques, & caufent beaucoup d'ambiguité & d'obfcurité dans les Defcriptions, qu'on en fait. Les Anciens Botaniftes ont rarement exprimé la différence, qui fe trouve dans les parties, qui forment les fruits des Gramen. Il faut donc inventer de nouveaux noms (*a*), & peut-être, que

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

que les différens Auteurs ne prennent pas tous ces termes dans la même signification. Quoi qu'il en soit, pour donner dans cette matiére difficile les idées les plus nettes, qu'il est possible d'avoir, Mr. *Scheuchzer* nous donne une exacte définition des Termes, qu'il employera, tant pour désigner ce qu'il voudra signifier par ces termes, que pour expliquer en quel sens les prennent les autres Botanistes.

Il blame beaucoup la méthode de ceux, qui, en faisant la description des différentes parties, qui composent les Plantes des *Gramen*, les comparent aux parties d'autres Plantes, d'ordinaire aussi inconnuës que celles, dont ils veulent donner la Description. Il vaut mieux donc décrire ces Parties par elles-mêmes, en marquant toutes les principales qualitez spécifiques, qui les distinguent, afin qu'on les connoisse indépendamment de toutes les autres Plantes.

Notre Auteur remarque encore, que quand on décrit la couleur des parties des Plantes, il faut prendre garde que cette couleur n'est pas la même, quand une Plante est sur pié,

 que

que quand on la conserve dans un Livre. D'ailleurs les mêmes parties des mêmes Plantes, sont de différentes couleurs, dans différens Pays; en sorte que ce seroit se tromper si, sur cette diversité de couleur, on établissoit de différentes espèces de *Gramen*.

Nous nous contenterons, au reste, d'avoir donné quelque idée générale de l'Ouvrage que Mr. *Scheuchzer* promet au Public, de même que de son Essai. Outre la difficulté qu'il y auroit à entrer dans le détail, cette matiére ne nous est pas assez connuë, pour ne pas craindre d'y commettre des fautes, qui nous exposeroient à la raillerie des personnes du métier. Si les Planches, qu'il nous donnera dans son Livre, sont aussi bien gravées, que celles de cèt Essai, elles feront plaisir non seulement aux Connoisseurs, mais à ceux-là même, qui ne sont pas Botanistes de profession.

ARTICLE V.

*De l'*INDECENCE *aux* HOMMES *d'*ACCOUCHER *les* FEMMES, & *de l'*OBLIGATION *aux* FEMMES *de* NOURRIR

RIR *leurs* ENFANS. *Pour montrer par des raisons de Physique, de Morale & de Médecine, que les Méres n'exposeroient ni leurs Vies, ni celles de leurs Enfans, en se passant ordinairement d'Accoucheurs & de Nourrices.* De l'Imprimerie de S. A. S. à Trevoux, & se vend à Paris, chez Jaques Etienne. 1708. *in* 12. pagg. 239. sans les Préfaces, d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

I. MR. *Hecquet* choqué de ce qu'on a érigé en tître d'Office des Accoucheurs, pour aider les Femmes dans leurs Accouchemens, combat cèt abus de toutes ses forces, dans la premiére des deux Dissertations, qui composent ce petit Volume. Il fait voir par l'Antiquité la plus reculée, que le Paganisme tout vicieux qu'il fut, n'autorisa jamais un Art qu'il croit répugner à la Nature même. Il montre ensuite, que les Hébreux se servoient d'Accoucheuses ; le seul exemple des Sages-Femmes d'Egypte sert de preuve à l'une & à l'autre de ces véritez. Les Nations, qui sont venuës après, se sont conformées à

l'usage des Juifs. Il essaye encore de prouver, que l'Ecriture & les Péres n'ont rien établi qui excuse l'usage des Accoucheurs; qu'il n'a point été confirmé par les Edits des Princes, que les Magistrats ne l'ont point reconnu ; qu'enfin, il ne s'est jamais formé de Corps ni de Communauté d'Accoucheurs, comme on en voit de toutes les Professions, que la Religion permet, & que l'utilité publique autorise. Il examine ensuite les raisons de convenance, qui pourroient rendre aujourd'hui tolérable une Profession, dont les Anciens n'auroient pas assez bien connu la nécessité. Il parcourt tout ce que les Accoucheurs peuvent alléguer de plus spécieux, & il y répond.

Il conclut de tous ces raisonnemens, que l'Art d'accoucher apartient uniquement aux Femmes, & que la Profession d'Accoucheuse est aussi ancienne que le Monde, puis que la plus sainte des Anciennes Religions, c'est-à-dire, la Juive, en a donné l'exemple; que tous les Siécles suivans l'ont adopté ; que la Religion Chrétienne l'a reçu ; que les Princes enfin, & les Magistrats l'ont

l'ont confirmé par leurs Edits & par leurs Réglemens.

Il est vrai qu'on allégue le peu de capacité des Femmes, leur ignorance naturelle, leur peu de génie pour les Sciences, & qu'elles tiennent des Hommes, le peu qu'elles savent sur les Accouchemens. Mais Mr. *Hecquet* répond article par article à toutes ces Objections.

Il soutient donc qu'on peut se passer d'Accoucheurs, & que les Femmes seules suffisent, pour une Profession, qui leur apartient de droit, qui n'est point au dessus de leur portée, que l'intérêt seul leur a enlevé, & dont l'injustice des Hommes les prive encore aujourd'hui.

Mr. *Hecquet*, au reste, n'est pas le premier qui ait écrit contre l'abus qu'il condamne dans sa Dissertation. Mr. *Thuillier* habile Médecin de la Faculté de Paris, s'est plaint des Dames Françoises, qui se livrent avec trop de facilité aux yeux & aux mains des Accoucheurs. Un autre Savant, qui a caché son nom, dans un Ouvrage, qui a pour tître *Dissertation sur les Accouchemens*, entre dans un plus grand détail, & prouve l'hor-

 reur

reur, que la Religion inſpire contre la Profeſſion d'Accoucheur, dont il fait voir l'inutilité & le danger.

Il eſt ſi vrai que les Accoucheurs ſont de nouvelle datte, que leur nom même eſt aſſez nouveau, & ne pourroit pas compter un ſiécle depuis ſa naiſſance. Quelque établi qu'en paroiſſe aujourd'hui l'uſage en France, cependant dans les Hôpitaux & principalement dans l'Hôtel-Dieu de Paris, les Femmes ſeules y préſident aux Accouchemens, fuſſent-ils bizarres, laborieux, & mortels.

Notre Auteur fait voir par diverſes Autoritez tirées des Péres & par pluſieurs raiſons, que des Femmes Chrétiennes livrées entre les mains des Accoucheurs s'expoſent à de grans dangers. *Car enfin*, dit-il, *ce ſont toujours de jeunes Perſonnes, d'autant plus ſuſceptibles par conſéquent de vivacité, & de tendreſſe, à la préſence d'un homme étranger, qui les touche, qu'elles auront été plus retenuës, & moins accoutumées à en ſoufrir d'autres, que leurs Maris. Dans cette diſpoſition, il eſt mal-aiſé de répondre de leur imagination, & on doute, qu'elles en puiſſent ſûrement répondre elles-mêmes. Quantumvis bona mente,* dit

dit *Tertullien*, *conentur*, *necesse est publicatione sui periclitentur*, *dum percutiuntur oculis incertis.* Mr. *Hecquet* pousse son raisonnement, & répond aux Objections, qu'on peut lui faire, tirées de l'état où est une femme qui accouche, peu capable d'exciter des pensées criminelles ni dans l'esprit de la patiente, ni dans l'esprit de ceux qui l'assistent; mais ce sont là des matiéres, qu'on ne doit pas trop aprofondir, je crains même en avoir déja trop dit. Un Lecteur tant soit peu pénétrant pensera naturellement & sans secours, ce qu'on peut dire sur un pareil sujet.

Notre Auteur, qui condamne les Accoucheurs, excepte pourtant les cas de nécessité, où la vie de l'Enfant ou de la Mére ne pourra être sauvée que par leur Ministére. Alors les dangers ne sont pas les mêmes. *Un spectacle si affreux, & un état si humiliant préviennent tous les dangers, & châcun se trouve en sureté. D'ailleurs, on est assuré que, dans ces occasions, où la nécessité est pressante, la même Providence, qui permet la nécessité, soûtiendra & préservera ceux & celles, qu'elle y engage.*

Un

Un peu plus bas Mr. *Hecquet* ne fait pas difficulté d'attribuer au Démon l'usage des Accoucheurs. *Tel est*, dit-il, *l'artifice de l'Ennemi commun du Salut des hommes : des leçons ouvertes & grossiéres d'impureté lui auroient mal réüssi pour attaquer la pureté des Méres Chrétiennes : il a trouvé une voye plus sûre & plus abrégée, pour leur porter des coups mortels, qui est celle de l'exemple. Il a donc employé des exemples de leurs semblables ; parce qu'il n'est rien, qui détermine aussi puissamment que l'exemple entre gens égaux & de même nature. Qu'une femme donc en danger, qu'elle se sera, peut-être, exageré à elle même, aît été utilement secouruë par un Accoucheur, une autre aura crû prévenir ce prétendu danger, en l'apellant tout d'abord; & insensiblement châcune se sera donné le droit d'en faire autant, parce que chacune se sera également cruë en danger entre les mains des Sages-femmes. Les Hommes, peut-être, auront utilement entretenu ces frayeurs ; attentifs, autant qu'ils le sont, à se rendre les maîtres ; peut-être auront-ils habilement profité de l'occasion, pour étendre leur autorité sur un Sexe,*

qu'ils

qu'ils aiment à assujettir. Ils auront traité la pudeur des femmes de foiblesse, & leurs scrupules de pusillanimité : c'est ainsi qu'on leur aura insensiblement apris à se défaire d'une honte, qui honoroit leur Sexe, & qui soutenoit leur pieté. Elles seront donc parvenuës à croire, qu'il n'y a guéres d'apparence qu'on puisse devenir criminel au milieu de tant de complices, & qu'une faute même n'est plus considérable, quand elle est devenuë celle de la plûpart des honnêtes gens.

II. La seconde Dissertation combat un usage beaucoup plus ancien, plus généralement établi, & qu'il est beaucoup plus difficile de corriger, quoi qu'il fut à souhaiter que Mr. *Hecquet* réussit dans le but qu'il se propose. Il s'agit d'obliger les Méres à alaiter elles-mêmes leurs Enfans.

Mr. *Hecquet* prouve d'abord, que cette obligation est de droit naturel. Il établit ce droit sur des raports & des convenances, que la Nature fait apercevoir, sur des penchans qu'elle donne, sur des ressemblances, qu'elle forme, & sur mille sortes de sentimens, d'idées, & d'inclinations qu'elle trace dans le cœur & dans

dans l'esprit. Il aplique tout cela à la Mére & à l'Enfant, & il tire de là une conséquence pour l'obligation où est une Mére de nourrir l'Enfant, qu'elle a mis au monde. Il examine ce que la Nature fait à l'égard de la Mére, avant qu'elle nourrisse un enfant dans son sein, quand elle a conçu, & quand elle a mis un Enfant au Monde; & il prouve par tout cela, qu'une Mére est faite pour allaitter son enfant, ce qu'aucun de ceux qui ont quelque connoissance de l'Anatomie & de ces matiéres ne niera, sans doute, à l'Auteur.

Les Anciens ont été fort embarrassez sur l'usage des Mammelles dans les Hommes, qui ne sont pas apellez à alaitter des Enfans. Mais, dit Mr. *Hecquet*, la Medecine de nos jours a été plus heureuse en ce point. Elle a découvert que, dans l'un & dans l'autre Sexe, les Mammelles ont un usage commun, mais nécessaire dans le sein de la Mére: c'est de servir de couloirs & de décharge au superflu du suc nourricier dans les Enfans. Cette prévoyance étoit des plus nécessaires pour leur conservation : car, comme ils ne transpirent pas, tant qu'ils sont ainsi éloignez

éloignez du commerce de l'air extérieur, ils se seroient souvent trouvez en risque d'étoufer, si les restes du suc nourricier, qui n'auroit pû se placer dans ce petit Corps, n'avoient trouvé cette sorte d'égout. Dans les Hommes, les Mammelles après la naissance ne sont que des restes ou des témoins inutiles des usages, qu'elles avoient daus le sein de la Mére.

C'est par l'attention qu'a la Nature, à la nourriture de l'Enfant, qu'elle a mis au monde, qu'une femme devient rarement Mére de nouveau, pendant qu'elle alaitte son Nourrisson.

L'Auteur examine dans la suite, si on s'est toujours servi de Nourrices. Il est vrai que le nom en est fort ancien; mais il ne prouve pas que l'antiquité de l'usage soit aussi grande qu'on le prétend. Les Grecs, les Romains, & tous les Peuples, qui leur ont succedé, ou, qui en sont venus, ont tenu généralement cette maxime, qu'une Mére est obligée de nourrir son Enfant. *Plutarque* le dit positivement, & il allégue pour raison, que les Siécles anciens étoient dans cèt usage. Il est vrai que lors que

que la molleſſe & le luxe ſe ſont établis dans une Nation, les Femmes riches ſe ſont diſpenſées de ce ſoin; mais on cite beaucoup de témoignages d'Auteurs, qui ont crié contre cèt abus. Les Péres de l'Egliſe ſurtout l'ont preſque tous condamné d'une commune voix. Les Médecins ont penſé là-deſſus, comme les Théologiens & les Péres. La préférence que *Galien* & ceux qui l'ont ſuivi ont donnée au lait de la Mére, pour nourrir plus ſûrement un Enfant, prouve l'injuſtice de celles qui le refuſent aux leurs.

Mais toutes ces autoritez n'auront pas tant de force pour perſuader les Méres à nourrir elles-mêmes leurs Enfans, que les raiſons priſes des dangers auſquels on les expoſe en les mettant en nourrice, & qu'on trouvera étalez dans notre Auteur. Il eſt impoſſible que le lait d'une autre Femme ait la même relation avec le tempérament d'un Enfant, que le lait de ſa Mére, dont il étoit déja nourri, quand il étoit dans ſon ſein. Il explique cette rélation ſelon les Loix de la Méchanique. Quoi qu'on imagine là-deſſus, il ſera impoſſible de donner à un nouveau né un lait auſſi

frais

frais que celui de la Mére, & aussi proportionné à sa disposition. On croit d'ordinaire que le lait d'une nouvelle Accouchée est impur, & qu'un autre plus agé est plus parfait & mieux préparé: *Maxime meurtriére & mal fondée*, s'écrie l'Auteur. *Car ce lait sereux, si l'on veut, & mal dephlegmé, est tel qu'il convient à un nouveau né, qui se nourrissoit peu d'heures avant sa naissance, d'un suc encore moins succulent & moins nourrissant. Un lait trop succulent troublera tout dans l'œconomie de ce petit Corps: s'il est trop épais, il embarrassera les parties au lieu de les démêler, s'il est trop vif, il les enflammera.* On doit ajouter à cela, que le tempérament d'une nourrice souvent mal saine & mal nourrie, d'ordinaire vicieuse, change entiérement le tempérament d'un Enfant.

Mais Mr. *Hecquet* ne prend pas les Méres seulement par l'intérêt de leurs Enfans; il les prend encore par un interêt plus prochain, qui est le leur propre. Il tâche à faire comprendre, qu'une Mére, qui se rendroit la Nourrice de ses Enfans, en retireroit cèt avantage, qu'elle auroit beaucoup moins à risquer pour sa

santé

ſanté & ſa vie, en nourriſſant deux ans, qu'en s'expoſant à mettre tous les ans un enfant au Monde, comme cela arrive d'ordinaire à celles qui ne nourriſſent pas. Il apelle l'expérience à témoin. Elle aprend cette expérience, qu'il y a beaucoup plus de Maladies, qui attaquent les Femmes groſſes, qu'il n'y en a, qui menacent les Nourrices. Celles-là s'en prennent à la vie, celles-ci n'en veulent guéres, qu'aux aiſes & aux commoditez. En un mot, on voit ſouvent mourir des femmes groſſes ou des accouchées, mais rarement des Nourrices.

Il y a plus, l'Auteur étale le préjudice, qui revient aux Familles & aux Etats, de ce que les Méres ne nourriſſent pas leurs Enfans. Le lait d'une Nourrice eſt d'une étrange force, pour former les Enfans; ſi les mœurs de l'une ſont vicieuſes, celles de l'autre le deviendront auſſi. (*a*) J'ai vû une Fille de deux à trois ans, mourir de colére & de malice, parce qu'elle avoit été nourrie par la plus emportée de toutes les femmes. Je puis parler ſurement de cèt exemple,

a *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

ple, puis que j'ai étudié cette Enfant presque depuis sa naissance jusques à sa mort. Mr. *Hecquet* aporte l'exemple d'un certain Espagnol qui couroit aussi vîte qu'un Cerf; parce qu'il avoit été nourri de lait de Biche: & celui d'un Moine, qui se déroboit aux yeux de ses Fréres, pour danser & sauter à son aise en son particulier: & cette inclination à bondir ne lui étoit venuë, que pour avoir eu une Chévre pour nourrice.

Comme les Nourrices sont toutes ou pauvres ou de qualité médiocre, inférieure, du moins, à la condition de la véritable Mére, c'est manifestement exposer des Enfans à prendre des inclinations basses, impolies, rustiques, & qui dégénérent par conséquent de celles de la Famille, où la providence les avoit fait naître. C'est donc risquer de peupler des Familles de gens sans esprit, sans politesse, & sans cœur. De là vient la décadence des Familles, le peu d'union qui y régne, le peu d'amitié qui lie ceux qui les composent, le peu de santé qu'on remarque en des Enfans nez d'ailleurs de gens sains & de bon esprit.

Mais les Enfans de Famille peu-

vent-ils dégénérer, sans que les Etats tombent insensiblement en décadence, ou sans qu'ils changent de mœurs; puis que les Etats ne subsistent que par les Familles, dont ils tirent leurs Sujets, leurs Soldats, leurs Officiers, leurs Capitaines?

Enfin, ce qui doit obliger les Méres à nourrir, c'est que par ce moyen elles évitent l'oisiveté, source féconde d'une infinité de désordres. *Quittes*, dit l'Auteur, *de l'occupation* de nourrir, *la seule presque qui leur convienne, elles demeurent desœuvrées, & la vanité, l'amusement, le jeu, le luxe, & peut-être encore quelque chose de pis, prennent la place d'une occupation raisonnable. Les Filles accoutumées à voir dans leurs Méres une vie molle & sensuelle, croyent que le tems ne leur est donné que pour le plaisir. C'est ainsi que la faineantise prend la place du travail dans les unes & dans les autres.*

Notre Auteur répond ensuite aux faux prétextes des Méres, pour se dispenser de nourrir. On prétend, par exemple, que rien ne détruit tant la poitrine, que la fonction de Nourrice. Mais un des plus habi-

les (*a*) Médecins d'Angleterre, où les Phthiſies ſont plus communes, fait obſerver que des Méres menacées en apparence de cette fâcheuſe maladie par leur maigreur & leur délicateſſe, s'en préſervent en nourriſſant leurs Enfans.

On dit auſſi qu'une Nourrice contribue trop de ſa propre ſubſtance, pour la donner à l'Enfant qu'elle nourrit : mais Mr. *Hecquet* ſoutient qu'elle ne met rien de ſon néceſſaire, pour allaitter ſon Enfant, & il en fait le calcul.

Cependant il avoüe qu'il y a des Méres, qui ſont diſpenſées de nourrir, & il en allégue les cauſes, mais il croit qu'on les a extrémement multipliées. Les Payens n'en connoiſſoient que deux, l'impuiſſance dans une Mére languiſſante & mal-ſaine; & l'envie ou la néceſſité de multiplier les Enfans, & d'en peupler les Familles. La ſeconde de ces raiſons n'a preſque plus aujourd'hui de lieu, puiſque le nombre des Enfans eſt à charge, ſi ce n'eſt, peut-être, aux Payſans, dont les Femmes, loin de ne pas nourrir leurs propres enfans, nour-

a *Morton. in Phthiſiolog. p.* 13.

rissent encore ceux des autres. *Trouve-t-on encore des Péres*, dit notre Auteur, *qui se réjouissent de se voir au milieu d'une nombreuse Famille? Ce gout fut celui de ces Siécles pleins d'innocence, où l'opulence des Familles dépendoit du travail des Enfans. Mais depuis que le travail est devenu honteux pour des personnes aisées, depuis que les Enfans ont moins été destinez à enrichir leurs Parens, qu'à jouïr de leurs richesses, leur nombre est devenu formidable.*

Notre Auteur, qui permet des Nourrices dans des cas de nécessité, donne les précautions, qu'on doit aporter dans cette occasion, & il combat bien des préjugez dans lequel on est à cèt égard. Quant aux Sevreuses, qui sont fort en usage en France, il en condamne l'abus, & en fait voir les inconvéniens. Je me suis un peu arrêté sur cèt Ouvrage, parce que je ne (*a*) crois point qu'on le trouve dans ces Provinces.

A R.

a *Je viens d'aprendre*, *que Mr.* G. Fritsch, *qui a un Magazin à Rotterdam*, *en a reçu des Exemplaires.*

ARTICLE VI.

L'ART *de* CONNOITRE *les* HOMMES. *Par Mr. l'Abbé de* BELLEGARDE. *Troisiéme Edition, revuë & corrigée d'un très-grand nombre de fautes.* A Amsterdam, chez Pierre Mortier, chez qui on trouve toute sorte de Musique & de Cartes Géographiques. 1709. in 12. pagg. 192. du caractére de ces Nouvelles.

JE NE crois pas que Mr. l'Abbé de *Bellegarde* ait fait de meilleur Ouvrage que celui-ci; il y a de l'ordre, contre sa coutume, du savoir, du jugement, de la pénétration, de l'esprit. En un mot, ce petit Ouvrage est excellent. Il a paru autrefois un long Traité de Mr. *de la Chambre*, sous le même titre. Notre Abbé nous en avertit dans sa Préface: mais il dit que le sien est fort différent de celui-là, & il a très-grande raison. Mr. *de la Chambre* traite son sujet en Physicien, & Mr. de *Bellegarde* le traite en Moraliste, ou plutot en Auteur, qui connoit le cœur de l'Homme, & qui pénétre dans ses replis les plus cachez.

 Mais

Mais notre Auteur eut dû nous avertir, qu'il y a un autre Ouvrage dans le Monde, qui porte un autre titre que le sien, & dont le sien pourtant n'est qu'un fidelle abrégé, où il a conservé les termes de son Auteur, autant qu'il lui a été possible, parce qu'il n'eut pas pû s'exprimer plus juste. Cèt Ouvrage c'est l'excellent Livre de Mr. *Esprit*, qui a pour titre la *Fausseté des Vertus Humaines*. Ceci ne fera pas, peut-être, plaisir à Mr. de *Bellegarde*, qui aimeroit mieux passer pour Auteur original, que pour Copiste & pour Abréviateur. Mais le Libraire en doit être très-aise; puis qu'au lieu d'avoir imprimé un Livre assez médiocre, tels que sont quelques-uns des Ouvrages du même Auteur, qui ont paru; il se trouve qu'il a imprimé un bon Abregé d'un Livre excellent, qu'on ne trouve que très-rarement dans la Boutique des Libraires. J'en procurai une Edition en 1693. en donnant à un Libraire de ces Provinces, l'Exemplaire que j'en avois. Mais cette Edition fut débitée en très-peu de tems, & il y a longtems, qu'on ne la trouve plus.

Au reste, quand j'ai dit que Mr. de

Bellegarde avoit abrégé Mr. *Esprit*, je ne prétens pas qu'il l'ait abrégé d'une maniére servile, & sans y rien fourrer du sien. Il y a par ci, par là quelques petites Additions. Mais dans d'autres occasions, & plus ordinairement, (*a*) il copie mot à-mot ce qu'il en prend. En voici un Exemple tiré du Chapitre de la *Reconnoissance*.

Voici comment s'exprime Mr. *Esprit*. (*b*) *Il y a deux sortes d'Ingrats, comme il y a deux sortes de Poltrons. Les premiers le sont au souverain degré, & tournent le dos aussi-tôt après les bienfaits reçus, sans qu'ils puissent être arrêtez par la crainte de l'infamie. Les autres se retirent peu-à-peu, & pour rendre leur fuite imperceptible, ils la tournent en retraite. L'on voit plus ordinairement les Ingrats de la premiére espêce dans les Provinces, où les hommes sont plus naturels & les vices moins déguisez. Les Ingrats de l'autre espêce sont à*

 la

a *Les Chapitres sont les mêmes dans les deux Livres, & ont les même tîtres. Il y en a un peu plus dans Mr.* Esprit, *que dans Mr. de* Bellegarde.

b *Pag 257. Edit. de Holl. de 1693.*

la Cour, où l'on sait donner une place honnête aux procedez les plus mauvais & les plus blamables. Vous trouverez les mêmes paroles mot pour mot à la pag. 37. de Mr. *de Bellegarde.* Il est vrai qu'il y ajoute ce qui suit. *Je ne saurois mieux finir ce Discours, que par ces belles paroles de* Platon. *Si tu n'inspires*, dit-il, *la vertu à celui que tu obliges, il ne sauroit être sensible à les bienfaits.* Ces paroles *je ne saurois mieux finir*, jusqu'au mot *Platon* sont de notre Abbé, le passage de cèt ancien *Philosophe* est dans Mr. *Esprit*, mais placé dans un autre endroit du Chapitre, où il a plus de liaison avec ce qui précéde.

Le même *Pierre Mortier* vient de faire une nouvelle Edition de *Lucien de la Traduction de N. Perrot, Sr. d'Ablancourt. Avec des Remarques sur la Traduction. Nouvelle Edition revuë & corrigée.* 1709. en 2. Volumes *in* 8. Outre que cette Edition est aussi nette que les précédentes, qui ont été faites en Hollande, elle a de plus cèt avantage, qu'on a mis les Notes au bas de chaque page à laquelle elles se raportent, ce qui est beaucoup plus commode, que de les avoir

avoir toutes à la fin, comme elles étoient dans les autres Editions.

ARTICLE VII.

*De l'*IMMORTALITE' *de l'*AME *& de la* VIE ETERNELLE. *Par* GUILLAUME SHERLOCK, *Docteur en Théologie*, *Doyen de S. Paul, Maître du Temple*, *& Chapelain Ordinaire de Sa Majesté. Traduit de l'Anglois*. A Amsterdam, chez Pierre Humbert, 1708. in 8. pagg. 563. gros caractére.

CE feroit ici un Livre, pour fournir de la matiére à un long Extrait, si nous ne l'avions déja donné il y a longtems, (*a*) sur l'Original Anglois. Feu Mr. *Sherlock* étoit un Savant qui méditoit profondément sur les sujets, qu'il avoit envie de traiter, qui se faisoit des routes nouvelles, & qui avoit des idées toutes singuliéres sur divers sujets importans. Ses Livres sur la Mort & le Jugement ont eu un grand succès & en Anglois & en François, quoi qu'ils

Ff 4. ayent

a *Voyez les Nouv. d'Avril.* 1705. *pag.* 363. *Mai.* 1705. *pag.* 520. *Juin.* 1705. *pag.* 660. *& Juillet.* 1705. *pag.* 35.

ayent les caractéres, dont je viens de parler ; & c'est, peut-être, en partie par ces caractéres, qu'ils ont plu à beaucoup de personnes. Dès que ceux qui ne savent pas l'Anglois eurent apris qu'il avoit travaillé sur l'Immortalité de l'Ame & sur la vie éternelle, ils témoignérent souhaiter, que cèt Ouvrage fût traduit en notre Langue. Quelques Libraires le promirent. Cependant diverses raisons ont empêché que leur curiosité ait été plutot satisfaite.

Il faut cependant se ressouvenir, que ce n'est ici que comme un Préliminaire, de ce que Mr. *Sherlock* avoit dessein de publier sur le Paradis & sur l'Enfer. Je ne saurois dire, si la suite s'est trouvé parmi ses papiers après sa mort, ou s'il n'a pas eu le tems de fournir la carriére dans laquelle il étoit entré. En cas qu'on n'ait rien trouvé, on pourroit y suppléer par raport à la Vie Eternelle par ce que feu Mr. *Patrick* en a dit dans la seconde Partie de son Traité sur les Trois Témoins du Ciel & les trois Témoins de la Terre, dont nous avons donné l'Extrait.

C'est dans cèt Ouvrage de Mr. *Sherlock* où l'on trouve une longue Di-

Digreſſion, ſur les Idées inneés & ſur la Connoiſſance, qui eſt naturelle aux Hommes. Quelques Savans ont crû, que notre Auteur n'avoit point bien prouvé ces Idées. Mais il eſt bien certain, qu'on n'a pas démontré non plus, que toutes les Idées ſoient aquiſes. On devroit diſputer honnêtement de part & d'autre ſur une matiére ſi abſtraite. Il ſemble que ceux qui nient ces Idées traitent un peu trop cavaliérement leurs Adverſaires. On diroit qu'ils ont des démonſtrations de leur ſentiment, qui ne ſont pas moins évidentes, que celles d'*Euclide*. Mais quand on vient à les entendre, on ne trouve rien de tel. C'eſt tout au plus une expérience fort incertaine, qui prouve que les objets font faire attention aux Idées; mais qui ne prouvent pas que ces Objets les excitent. Encore un coup, je voudrois un peu plus de modeſtie dans une matiére ſi abſtraite. Ceux qui liront ce Traité verront un tour ſingulier ſur les matiéres les plus importantes de la Religion, s'il eſt vrai, qu'on puiſſe n'apeller les penſées de l'Auteur qu'un tour nouveau.

ARTICLE VIII.

SERMONS *sur* DIVERSES MATIERES IMPORTANTES, *par feu Mr.* TILLOTSON *Archevêque de Cantorbery. Tome Troisiéme, traduit de l'Anglois par* JEAN BARBEYRAC. A Amsterdam, chez Thomas Lombrail. 1709. *in* 8. pagg. 386. du Caractére des Volumes précédens.

A voir la rapidité avec laquelle Mr. *Barbeyrac* fournit la Carriére, dans laquelle il est entré, on pourroit le soupçonner d'inexactitude, si on n'avertissoit le Public, qu'outre la facilité qu'il s'est aquise de bien écrire, il est fort laborieux, & ne perd point son tems en des visites ou en d'autres distractions inutiles. On trouvera donc dans ce Volume la même satisfaction que dans les autres Traductions, qu'il nous a déja données.

Les matiéres de ce troisiéme Volume sont fort diversifiées, quoiqu'il ne contienne que huit Discours. Il y en a de Théologie, il y en a de Morale, il y en a de Controverse. Sur la Théologie, Mr. *Tillotson* donne des

des Régles, pour distinguer les véritables Révélations d'avec les fausses. Il établit l'Immortalité de l'Ame & la Certitude d'une Vie avenir, qui est le fondement de toute la Religion. Il se sert de ce grand motif, pour rassurer les Chrétiens contre la crainte de la Mort. Il découvre toutes les sources de consolation, qu'il renferme, & il en tire tout ce qu'il fournit d'encouragement à vivre bien sur la Terre.

Il y a un Sermon, où il traite de la nature, de l'usage, & de l'obligation du Serment.

Il y en a un autre, où il parle de l'esprit de douceur & de charité, qui fait, qu'on s'intéresse à l'avantage & spirituel & temporel du Prochain, & qu'on le procure autant qu'il est possible, sans entrer jamais dans ce Zéle furieux, qui se couvre du beau prétexte d'avancer les intérêts de la Religion, & qui veut sauver les gens malgré eux, en leur faisant souffrir tout ce que la rage inspire de plus barbare.

Il y a un Sermon sur la fréquente Communion, dans lequel Mr. *Tillotson* dissipe avec beaucoup de force toutes les illusions des Pécheurs obstinez.

tinez ou des Esprits foibles sur la maniére & la nécessité, de communier. Il y a aussi un Discours sur la Transsubstantiation, qui mérite d'être lû. Mr. *Barbeyrac* soutient, que ce seul Discours, quoi qu'assez court, banniroit ce Dogme du Monde, si une fois on laissoit la liberté du jugement sur cette matiére. Mr. *Tillotson n'a rien oublié d'essentiel, & il renverse en une page ou deux les gros Volumes de feu Mr.* Arnauld, *qui sont le dernier effort de ce Monstre terrassé.* Ce sont les termes de notre Traducteur.

Ces deux derniers Discours avoient été déja traduits en François. La Traduction du dernier, à ce que dit Mr. *Barbeyrac*, est une Version d'Ecolier: peut-être auroit-il dit la même chose de la Version du premier, s'il l'avoit vuë. Celui qui en étoit l'Auteur avoit un stile dur, & il n'entendoit pas encore bien l'Anglois, quand il entreprit cette Traduction. Notre Traducteur semble se plaindre dans sa Préface de quelcun, qui doit avoir traité quelcune de ses Traductions précédentes de négligée. Je ne sai personne à qui cela convienne; pour moi j'ai toujours témoigné esti-

mer tout ce qui est sorti jusques ici de la plume de Mr. *Barbeyrac.*

Pour revenir à Mr. *Tillotson*, on trouve encore dans ce même Volume deux Oraisons Funébres ; mais qui, au jugement du Traducteur, sont bien différentes de celles qu'on lit avec tant d'avidité. *Là*, dit-il, *c'est l'esprit qui parle ; ici c'est le cœur. Là l'Eloquence & la Flatterie employent toutes leurs couleurs, pour déguiser les Vices & pour réhausser des Vertus fort médiocres, ou effacées par des défauts énormes ; ici on voit un vrai Homme de bien qui en loüe un autre ; point de fard, point d'artifice : l'Orateur aime mieux n'en pas dire assez que d'en dire trop : il laisse à ses Auditeurs le soin de loüer, il ne s'attache qu'à leur peindre au naturel des choses loüables ; aussi soigneux de ne rien attribuer au Défunt au-delà de la vérité, que de ne proposer à l'imitation de ses Auditeurs, que de grans exemples.* J'ai cité ce Passage tout au long, non pas tant parce que Mr. *Barbeyrac* y donne le vrai caractére des Oraisons funébres de son Auteur, que parce qu'il nous y aprend quel caractére toutes ces sortes de Piéces devroient avoir. Il se-

roit inutile de parler de la méthode du Traducteur, puis qu'elle est toute telle, que dans le Volume précédens, & que je l'ai déja fait connoître (*a*).

ARTICLE IX.

Extrait de diverses Lettres.

DE *Berlin*. Nous avons perdû Mr. *Jaquelot*, qui est mort subitement, avant qu'on ait sû qu'il étoit malade. En qualité d'Auteur, il mérite une Place dans vos Nouvelles. Il étoit de Vassy, cette petite Ville de la Champagne, qui n'est presque connuë que par le massacre des Réformez, que le Duc de *Guise* & le Cardinal son Frére y firent faire en 1561. Il y nâquit le 16. Décembre 1647. d'un Pére qui étoit Ministre de l'Eglise Réformée de ce même lieu. Son Fils ayant fait ses premiéres études avec succès, étudia aussi pour le Ministére. Il fut reçu Ministre à l'âge de 21. ans, & donné pour Collégue à Mr. son Pére. Il se distingua dans sa Profession, & plusieurs Eglises le voulurent avoir pour leur Pas-

a *Voyez les Nouvell. de Mars* 1708, *pag.* 347.

Pasteur ; mais il ne voulut point quitter le Troupeau qu'il servoit, où il étoit aimé & estimé. Il sortit de France par la Révocation de l'Edit de Nantes, & se rendit d'abord à Heidelberg, où Madame l'Electrice *Palatine* la Doüairiere lui donna des marques de son estime. A la fin de l'hiver de 1685. & 1686. il se rendit à la Haye : & Mess. les Nobles ayant deux Ministres François Réfugiez, à leur nomination de ceux que la Province de Hollande avoit résolu d'entretenir, Mr. *Jaquelot* fut un de ceux qu'ils choisirent. On lui donna une Place de distinction, en le faisant prêcher tous les matins des derniers Dimanches du mois. Il fut extrémement goûté, & quoi qu'on se lasse de tout, il avoit la foule des Auditeurs lors qu'il quitta la Haye, de même que lors qu'il y arriva. Il eut une longue & fâcheuse maladie de langueur, dont il eut bien de la peine de revenir, & qui interrompit beaucoup ses études. Cela fut cause qu'il ne donna pas au Public son Traité *de l'Existence de Dieu* aussi-tôt qu'il auroit fait ; car il en avoit les matériaux tout prêts.

On l'a accusé d'être l'Auteur d'un petit

petit Livre, qui a pour titre *Avis sur le Tableau du Socinianisme* de Mr. *Jurieu:* mais il l'a desavoüé. Le Roi de *Prusse* l'ayant oui prêcher à la Haye, le voulut avoir pour son Pasteur François ordinaire. Mr. *Jaquelot* quitta donc la Haye pour Berlin. On sait qu'il attaqua vigoureusement Mr. *Bayle*, & vous avez donné l'Extrait des Ouvrages, qu'il a faits contre lui. Il étoit occupé à achever un Ouvrage important sur la Divinité de l'Ecriture, lors qu'il a été surpris par la mort, le 15. d'Octobre dernier. Vous savez que c'étoit une personne, qui avoit de l'esprit, de la pénétration, du jugement, & du savoir. Son trop de vivacité l'empêchoit quelquefois d'avoir dans ses Sermons toute la méthode, qui eut été nécessaire. Il n'avoit point la voix belle, mais il se soutenoit par la bonté des choses qu'il disoit, & par sa maniére de reciter. Il parloit en Maître & se possedoit parfaitement bien. Il étoit agréable dans la conversation: parfaitement honnête homme. Il avoit en un mot beaucoup de mérite.

D'Angleterre. On a fait une Description de Londres en deux Volumes *in* 8. Je pense que c'est le pre-

mier Ouvrage de cette nature, qu'on aît publié ici. *A New View of London*, &c. On y trouve une énumeration exacte de ce qu'il y a de plus curieux dans cette vaste Ville, & particuliérement de ses Rüës, des Epitaphes, &c. On y a ajouté deux Plans, dont l'un représente Londres, tel qu'il étoit sous la Reine *Elizabeth*, & l'autre tel qu'il se trouve présentement.

Mr. *Chamberlayne* nous a donné une vint-deuxiéme Edition de l'*Etat d'Angleterre* de son Pére. Il l'a augmenté d'une seconde Partie, qui contient l'*Etat de l'Ecosse*; & c'est ce qui lui a fait donner à l'Ouvrage entier le Tître d'*Etat présent de la Grand' Bretagne*. C'est un *in* 8. de 756. pages. On a aussi publié un Livre Anonyme sous ce même Tître; mais il n'est ni si ample, ni si exact. On en a un troisiéme de Mr. *Miége* (a), dont il s'est fait une troisiéme Edition.

On en a fait une septiéme de la Traduction du *Voyage d'Espagne* de Madame d'*Aulnoy*. Elle est augmentée

a. *Les* Wetsteins *Libraires d'Amsterdam, l'ont imprimé depuis peu en François, en* 2. *voll. in* 8.

tée d'une Lettre, qui contient l'état des affaires d'Espagne en 1700.

Mr. *Jean England* Ministre Non-Conformiste à Sherbourne a publié un Livre intitulé *A View of Arminianism*, &c. C'est à dire, *Idée de l'Arminianisme comparé avec le Calvinisme modéré, où l'on fait voir les conséquences dangereuses de la Doctrine Arminienne, telle qu'elle nous est représentée par Mr.* Limborch, *dans son Systême de Théologie, & comme elle est contraire, non seulement à l'Ecriture Sainte, & à la Confession de Foi de l'Assemblée de Westmunster en* 1641. *mais aussi aux Articles de la Confession de Foi de l'Eglise Anglicane. in* 8. On trouve à la tête de cèt Ouvrage une Table, où les Décrets de Dieu touchant le salut & la damnation sont rangez selon le sentiment des Calvinistes moderez.

Il paroit une Histoire des cruautez exercées par l'Inquisition de Portugal. On y a ajouté l'Histoire de la détention de Mr. *Louis Ramé* dans les Prisons de l'Inquisition des Royaumes de Mexique & d'Espagne, & de son heureuse délivrance.

De France. Au commencement

de

de l'année derniére on avoit publié contre l'Auteur du *Traité de la Priére* un libelle intitulé, *Sentimens d'un Chanoine sur divers Traitez de Morale, à l'Auteur du Traité de la Priére publique*; *in* 12. En voici encore un autre sous ce Titre. *Sentimens Critiques d'un Chanoine, avec la Réponse sur divers Traitez de Morale, à l'Auteur du Traité de la Priére.* Bruxelles, *Nicolas Walinghen*, 1708. *in* 12. C'est une Piéce sans ordre, remplie de traits envenimez, moins dangereux pour celui sur lequel on les décoche, que honteux à ceux de qui ils partent. Elle est ornée de très-mauvaises Figures, dans l'une lesquelles on représente Mr. l'Abbé *du Guet* armé d'un bâton, avec lequel il chasse de l'Eglise des Laïques & des Ecclésiastiques, qui fuyent devant lui, & qui sont tout épouvantez. Au dessus on lit ces mots: *Avarice des deux côtez.* Dans une autre le même Mr. *Du Guet* à genoux aux piés de Mademoiselle *des Vertus*, & dans une posture fort humiliée, les mains croisées sur la poitrine, lui dit ces mots, *je sens ma chaine.* Au bas de cette Estampe on lit ces Vers.

La

La Priére en public ne fait que t'ennuyer,
Pour la faire en secret tu changes d'Oratoire:
Mais aux piés d'une Iris ne fais-tu que prier?
Du Guet, je le veux croire.]

On attribuë ces deux Libelles à un nommé le P. R. C'est un illustre qui s'est deja distingué par la *Comédie des Moines*, qu'il fit il y a quelques années.

Le quatriéme Tome de la Théologie de Mr. *Habert* vient de paroître. Il renferme les Sacremens.

On vend chez *Edme Couterot* un petit Livre intitulé *Aspirations à Dieu, mises en François, & tirées d'un Ouvrage de pieté composé en Latin par le Cardinal* Bona. L'Ouvrage d'où ces *Aspirations* sont tirées est sa *Via compendii ad Deum per ignitas Aspirationes*. Le Traducteur ne se nomme point.

Vaultier vient de réimprimer à Roüen *in* 12. le Livre de Mr. *Nicole* intitulé *de l'Unité de l'Eglise*.

On parle fort ici (Paris) de la condamnation du *Nouveau Testament du Pére Quesnel*, mis à Rome dans l'*Index* & condamné par un Bref par-

particulier. Cela cause beaucoup de trouble à quantité de personnes, qui en font leur lecture ordinaire. On espére que le Pére *Quesnel* les rassurera contre cette terreur Panique, & qu'il leur rendra leur tranquillité par quelque bonne Apologie de son Ouvrage, dans laquelle il leur fera voir l'injustice des prétentions du Pape. On sait que c'est ainsi que ses Confréres en ont usé à l'égard de Mess. de *Paris* & d'*Embrun*, lors qu'ils condamnérent la Version de Mons.

La Traduction de *Velleius Paterculus*, que Mr. *Doujat* avoit donnée en 1672. vient de reparoître avec ce Tître nouveau. *Abrégé de l'Histoire Romaine & Grecque, en partie traduite de* Velleïus Paterculus, *& en partie tirée des meilleurs Auteurs de l'Antiquité, pour servir de Suplément à ce qui s'est perdu de cèt Auteur. Par Mr.* Doujat. Paris, chez *Nion.* 1708. *in* 12. 2. Voll. On pourroit croire, à voir ce Tître, que cèt Ouvrage seroit différent de celui, qui parut en 1672. Cependant c'est la même chose. Voila comment l'avidité de la plûpart des Libraires, qui croyent mieux vendre leurs Impressions, sous des Tîtres, qui promettent beaucoup, mul-

multiplie mal-à-propos les Ouvrages, & jette insensiblement le désordre & la confusion dans l'Histoire Littéraire; désordre d'autant plus nuisible que ceux qui sont chargez du soin de la publication des Ouvrages, semblent ne s'en soucier aucunement, & laisser là dessus une pleine liberté à ceux qui impriment.

On a vû paroître ici (Paris) quelques Exemplaires d'un Livre intitulé ΔΟΚΙΜΑΣΤΗΣ *sive de Librorum circa res Theologicas Approbatione. Disquisitio Historica. Antuerpiæ. Typis B. Salii.* 1708. *in* 12. C'est un Ouvrage, dans lequel on recherche l'origine de l'Aprobation des Ouvrages de Théologie en France, & où l'on prouve qu'elle a toujours apartenu à la Faculté de Théologie, ou à des Docteurs députez d'elle, & non à des Censeurs choisis par ordre du Roi & des Chanceliers, que l'on nomme ici *Censores Conductitii*, *Censeurs pris à loyer*, *Censeurs pris à la journée; comme des Gagne-deniers*; *Censeurs à gages.* On fait voir que la Faculté n'est point responsable des Aprobations données par de telles gens; & l'on y reléve vivement quantité de leurs bévuës, sur lesquelles on ne les

les épargne pas. On pourroit ajouter encore beaucoup de choses à cét Ouvrage, & je m'étonne qu'on n'ait point parlé des Disputes de *Robert Etienne* avec les Théologiens de Paris, qui devoient naturellement y entrer. Peut-être, est-ce un trait de la Prudence de l'Auteur; toute cette affaire n'ayant pas fait grand honneur à la Faculté. Selon le bruit commun, l'Auteur de ce Livre est Mr. *Boileau* Docteur de Sorbonne célébre par plusieurs autres Ouvrages. Ceux qui se piquent de Litérature croyent le reconnoître à sa Latinité.

Voici encore deux petites Brochures, qui concernent les affaires du Jansenisme, & en particulier celle du Pére *Quesnel*. *Lettre à une Dame, où l'on examine* 1. *Si l'on doit craindre les Excommunications injustes.* 2. *Si on doit les garder, publiée à l'occasion de divers bruits d'excommunication, qui se répandent à Bruxelles & ailleurs. Seconde Lettre à une Dame, sur l'Excommunication injuste, pour servir de Réponse à un Libelle intitulé,* PRESERVATIF &c. La premiére de ces Lettres est dattée de Paris le 15. Novembre 1707. & l'autre le 1. Avril 1708.

De

De Hollande. Le Sr. *Jean Hofhout* Libraire à Rotterdam, vient de faire une cinquiéme Edition de l'Ouvrage suivant. *Pharmacopœa Extemporanea, sive Præscriptorum Sylloge, in qua Remediorum Elegantium & Efficacium Paradigmata, ad omnes ferè medendi Intentiones accommodata, candidè proponuntur. Unà cum Viribus, Operandi ratione, Dosibus, & Indicibus annexis. Editio Quinta juxta Exemplar Londinense. Per* Th. Fuller, *M. D.* Roterodami. Apud *Johannem Hofhout*. 1709. *in* 8. pagg. 274 sans l'Indice.

Le même Libraire a imprimé *le Passe-Tems agréable, ou Nouveau Choix de bons Mots, de Pensées Ingénieuses, & de Rencontres plaisantes, Enrichi d'une Elite des plus vives Gasconnades, qui ne sont point dans le* Gasconiana. *Et de quelques nouvelles Histoires Galantes avec des Réflexions.* Chez le même. 1709. *in* 12. pagg. 405. Ces deux Livres ne demandent pas qu'on en fasse un Extrait. Le premier, parce que c'est une seconde Edition; le second parce que son Tître lui sert de Passeport. Les Ouvrages de cette nature sont au gout d'une infinité de Lecteurs, qui lisent plutot pour se divertir, que pour s'instruire.

Fau-

Fautes à corriger dans les six derniers Mois de 1708.

Pag. 79. lig. 3. *instruction*, lis. *institution*. pag. 87. lig. 27, *d'ordinaire*, lis. *ordinaire*. pag. 91. lig. penult. *la Loi*, lis. *avec la Loi*. pag. 156. lig. 20. *l'Histoire*, lis. *l'Historien*. pag. 227. lig. 1. *astrade*, lis. *estrade*. pag. 278. lig. 1. *qui croyent le salut*, lis. *qui croyent obtenir le salut*. pag. 301. lig. 21. *l'Uretére*, lis. *l'Urétre*. pag. 401. lig. 14. *louer*, lis. *lui*. pag. 424. lig. 28. *Livres*. lis. *Lettres*. pag. 428. lig. 10. *s'écoule*, lis. *s'écoula*. pag. 431. lig. 15. *ci-dessous*, lis. *ci-dessus*. pag. 465. lig. 6. *opera*, lis. *operam*. pag. 468. lig. 1. 2. *lévation de celui de l'Histoire, il vétir le sien de la noblesse & de l'é-*, ces deux lignes ont été renversées dans une partie des Exemplaires, il faut lire de cette maniére. *vétir le sien de la noblesse & de l'élevation de celui de l'Histoire, il*. pag. 492. lig. antepen. *Lettres*, lis. *Latines*. pag. 506. lig. 15. *la Grecque*, lis. *la Langue Grecque*. pag. 533. lig. 3. *sur*, lis. *son*. pag. 535. lig. 21. *Loüis IV*. lis. *Loüis XIV*. pag. 538. lig. 26. *ombarras au* [illegible] lis. *embarras contraires au bien*.

TABLE

des Matiéres principales.

Decembre 1708.

TABLE ALPHABETIQUE

Pour les Nouvelles de six derniers Mois de 1708.

Ac-

S,

Dis-

I. Jean

F I N.